

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



**UNIVERSITÉ ABOU BAKR BELKAID DE TLEMCEN**  
FACULTÉ DE TECHNOLOGIE  
DÉPARTEMENT D'ARCHITECTURE

MÉMOIRE DE MASTER EN ARCHITECTURE  
Option : ARCHITECTURE et PATRIMOINE

**UN PARADIGME DE REAPPROPRIATION ET DE  
REQUALIFICATION DANS UNE LOGIQUE DE  
RECONCILIATION CENTRE ANCIEN/CENTRE  
VILLE/MER**

Cas d'étude : Sous quartier : château neuf (Rozalcasar) – Sidi el houari – Oran

Soutenue le 26 juin 2019 devant le jury :

Président :	<b>Mr CHERIF El-Hassane</b>	MAA	UABT TLEMCEN
Examinatrice :	<b>Mme BENAMMAR Meriem</b>	MAA	UABT TLEMCEN
Examineur :	<b>Mr MERZOUG Abdelatif</b>	MAA	UABT TLEMCEN
Encadrant:	<b>Mr. CHIALI Mustafa</b>	MAA	UABT TLEMCEN

**Présenté par : Melle BOUACHA Hamida**

Matricule : 15072-T-14

Année académique : 2018-2019

## Remerciement

---

Après avoir rendu grâce à Dieu le tout Puissant et le Miséricordieux, je tiens à remercier vivement tous ceux qui, de près ou de loin m'ont généreusement apporté leur aide et leur soutien.

Il s'agit plus particulièrement de mon encadrant, Mr CHIALI Moustafa de m'avoir inculqué une méthode de travail efficace, un goût pour le patrimoine et ce toujours dans la joie et la bonne humeur.

Aussi je tiens à remercier Mr CHERIF El-Hassane d'avoir accepté de présider le jury, Mr MERZOUG Abdellatif et Mme BENAMMAR Meriem de me faire l'honneur d'examiner mon travail.

Je tiens aussi à remercier Mr OUISSI Nabil, Mr RACHEDI Mohammed qui m'ont été un précieux conseil en tant qu'ingénieurs génie civil lors de la réalisation de tous ce qui est technique dans mon projet

Je remercie Mr TAHRAOUI Djilali, enseignant à l'USTO Oran pour son accueil chaleureux, ses orientations et sa disponibilité.

Un remerciement particulier pour le bureau d'étude ARCHIBEN à Oran de m'avoir offert tous son aide pour la documentation concernant mon sujet de travail.

Je remercie aussi tous mes enseignants, pour tout ce qu'ils m'ont appris au courant de ces cinq années, particulièrement Mme SEDDIKI pour tout le soutien moral qu'elle m'a apporté et qu'elle me l'apporte toujours, sans oublier Mme SALMI qui nous a encadré durant la 2<sup>ème</sup> année et qui nous a donné de très bonnes bases que j'ai suit afin de la réalisation de ce travail.

Un remerciement spécial pour Mr NEGGADI Mansour (Mr GOOGLE) pour tous les conseils qu'il m'a donnés ainsi que pour le fait de m'avoir accompagné durant mes visites au sein du site.

Je remercie ainsi toutes les personnes, avec qui j'ai passé ces merveilleuses années de ma vie, très spécialement Omar et Nabil qui m'ont beaucoup aidé pour la réalisation de ce travail.

## Dédicace

---

Je dédie ce travail à :

Ma maman décédée trop tôt, qui m'a toujours poussé et motivé dans mes études

Mon père, qui m'a soutenu et encouragé durant ces années d'études, qu'il trouve ici le témoignage de ma profonde reconnaissance

A ma famille, mes proches et à ceux qui me donnent l'amour et de la vivacité

A tous mes amis, Hadjer, Benos, Yacine et très spécialement Nabil et Omar qui m'ont toujours encouragé, et à qui je souhaite plus de succès

A Tous ceux que j'aime

Merci !

## Table des matières

<b>Liste des Figures</b> .....	ix
<b>Liste des Cartes</b> .....	xii
<b>Liste des Tableaux</b> .....	xiii
<b>Résumé</b> .....	xiv
<b>INTRODUCTION GENERALE</b> .....	1
1 Introduction .....	2
2 Problématique .....	3
3 Hypothèse :.....	5
4 Objectifs de recherche.....	5
5 Méthodologie de travail : .....	6
5.1 La partie recherche :.....	6
5.2 La partie analytique :.....	7
5.3 La partie production :.....	7
<b>Chapitre I : Approche théorique</b> .....	8
1 Introduction. ....	9
2 Définition des concepts :.....	9
2.1 La notion du patrimoine :.....	9
2.1.1 Selon le dictionnaire le Littré :.....	9
2.1.2 LAROUSSE : .....	9
2.1.3 André CHASTEL :.....	9
2.1.4 Victor HUGO :.....	10
2.1.5 Françoise CHOAY :.....	10
2.1.6 La loi 98-04 : .....	10
2.2 Le patrimoine architectural :.....	10
2.2.1 Les monuments : .....	11
2.2.2 Les ensembles architecturaux :.....	11
2.2.3 Les sites :.....	11
2.3 Le patrimoine urbain : .....	11
2.3.1 Quelques notions relatives au patrimoine urbain : .....	12
2.3.2 L'émergence de la notion du patrimoine urbain : .....	13
2.4 Le patrimoine archéologique :.....	15
2.5 La notion du monument : .....	15
2.5.1 Selon LAROUSSE :.....	15
2.5.2 Un monument historique :.....	16

2.5.3	Du monument au monument historique : .....	16
2.6	La notion d'abords : .....	17
2.6.1	Le cas d'un centre historique : .....	17
2.6.2	Le cas d'un monument : .....	18
2.6.3	Les ZPPAUP – zones des protections du patrimoine architectural urbain et paysager : .....	18
2.7	Le paysage urbain : .....	18
2.7.1	La notion du paysage urbain d'après les urbanistes : .....	19
2.7.2	École de Kevin Lynch:.....	19
2.8	Le parcours urbain : .....	20
2.9	La promenade urbaine : .....	20
2.10	Les vides urbains : .....	21
2.11	Friche urbaine : .....	21
□	Typologie et diversité des friches : .....	21
2.12	L'espace urbain public : .....	21
2.12.1	La place : .....	22
2.12.2	La placette : .....	22
2.13	Le secteur sauvegardé : .....	22
2.14	La mémoire, la mémoire collective, lieu de mémoire : .....	22
2.14.1	La mémoire : .....	22
2.14.2	La mémoire collective : .....	23
2.14.3	Lieu de mémoire : .....	24
2.15	La réversibilité : .....	24
3	Action du patrimoine : .....	25
3.1	La conservation : .....	25
3.2	La restauration : .....	25
3.3	La réhabilitation : .....	26
3.4	La requalification : .....	26
3.5	La reconversion : .....	26
4	La conservation du patrimoine : identité, valeurs et authenticité : .....	26
4.1	Les valeurs du patrimoine : .....	26
4.2	Patrimoine et authenticité : .....	27
4.3	Patrimoine et identité : .....	28
5	L'apparition de la notion du patrimoine en Algérie, N. OULEBSIR : .....	28
6	Le monument et ses abords en Algérie : .....	29
6.1	La servitude des abords : .....	30
6.2	L'établissement de la servitude : .....	30

6.3	La notion de champs de visibilité : .....	31
6.4	Le périmètre de 200m de protection : .....	31
6.5	La notion de « vue significative » : .....	31
7	Le cadre législatif relatif au patrimoine : .....	31
7.1	Contexte international : .....	31
7.1.1	Les chartes et les conventions internationales : .....	31
7.2	Contexte algérien : .....	34
8	CONCLUSION : .....	35
Chapitre II : Approche Analytique .....		36
1	Introduction : .....	37
2	Motivation du choix de la ville d'Oran : .....	37
3	Présentation de la ville d'Oran : .....	37
3.1	Toponymie de l'appellation : .....	38
3.2	Situation géographique : .....	38
3.3	Accessibilité : .....	39
3.4	Climat : .....	39
3.5	Synthèse : .....	40
4	L'histoire de la ville d'Oran : .....	40
4.1	Présentation de Sidi El Houari : .....	40
4.2	Origine de l'appellation de Sidi El Houari : .....	40
4.3	Situation géographique de Sidi El Houari : .....	41
4.4	Aperçus et évolution historique de Sidi El Houari : .....	41
4.4.1	Epoque préhistorique : .....	42
4.4.2	Epoque antique : .....	42
4.4.3	Epoque médiévale (902/903-1509) : .....	42
4.4.4	Epoque de la première occupation espagnole (1509-1708) : .....	44
4.4.5	Epoque de la première occupation ottomane (1708-1732) : .....	46
4.4.6	Epoque de la seconde occupation Espagnole (1732-1792) : .....	47
4.4.7	Epoque de la seconde occupation ottomane (en 1791 la reconstruction de la cité turque (musulmane) jusqu'à l'époque française en 1831) .....	48
4.4.8	Epoque coloniale française (1831-1962) : .....	49
4.4.9	Epoque post indépendance : .....	50
4.4.10	Sidi El Houari érigés en Secteur Sauvegardé : .....	51
4.4.11	Synthèse de l'évolution historique : .....	52
5	Diagnostic du quartier ancien de « Sidi El Houari » : .....	53
5.1	Approche patrimoniale : .....	53
5.2	Approche fonctionnelle : .....	54

5.3	Approche sociale :	54
5.4	Approche typo-morphologique :	55
5.4.1	Infrastructure du Sidi El Houari :	55
5.4.2	Superstructure du site :	57
5.5	Synthèse liée à Sidi El Houari :	59
6	Le choix du site d'intervention :	60
6.1	Présentation du site d'intervention choisis :	60
6.2	Délimitation de la zone d'étude :	60
7	Analyse urbaine de la zone d'étude :	61
7.1	Approche historique :	61
7.2	Approche fonctionnelle :	62
7.3	Approche socio-économique :	62
7.4	Approche paysagère :	64
8	Diagnostic de la zone d'étude :	68
8.1	Sur le plan fonctionnel :	68
8.2	Sur le plan social :	68
8.3	Sur le plan architectural et patrimonial :	68
8.4	Sur le plan urbain et paysager :	68
9	Analyse thématique générale :	69
10	Stratégie d'intervention globale :	69
10.1	Sur le plan fonctionnel :	69
10.2	Sur le plan social :	70
10.3	Sur le plan architectural et patrimonial :	70
10.4	Sur le plan urbain et paysager :	70
11	Stratégie d'intervention spécifique :	81
11.1	Une réponse paysagère :	81
11.2	Une réponse urbaine :	81
11.3	Une réponse architecturale :	81
11.4	Conclusion :	82
Chapitre III : Approche Conceptuelle		83
1	Introduction :	84
2	Approche programmatique	84
2.1	Programme de base :	84
2.2	Les enjeux de l'intervention :	84
2.2.1	Les enjeux urbains :	84
2.2.2	Les enjeux sociaux :	84
2.2.3	Les enjeux économiques :	84

2.2.4	Les enjeux culturels : .....	85
2.3	Définition du projet : .....	85
2.3.1	Pour qui ? .....	85
2.3.2	Pourquoi ? .....	85
2.3.3	Comment ? .....	85
3	Approche architecturale .....	87
3.1	La genèse du projet : .....	87
3.2	Principes générateurs du projet : .....	87
3.2.1	L'extraverti et l'ouverture vers l'urbain.....	87
3.2.2	Le site comme objet d'observation (musée à ciel ouvert).....	87
3.3	Analyse thématique : .....	87
3.4	Analyse du site : .....	95
3.4.1	Présentation du site : .....	95
3.4.2	Analyse physique : .....	95
3.4.3	Analyse technique : .....	96
3.4.4	Synthèse de l'analyse du site : .....	98
3.5	Genèse architecturale : .....	98
3.5.1	Schémas et principes d'implantation : .....	98
3.5.2	Evolution volumétrique du projet : .....	101
3.6	Coupes fonctionnelles : .....	107
3.7	Volumétrie fonctionnelle : .....	109
3.8	Programme qualitatif et quantitatif : .....	109
	scriptif des plans : .....	116
3.9	Descriptif du parti architectural : .....	126
4	Conclusion : .....	129
Chapitre IV : Approche technique .....		130
1	Introduction : .....	131
2	La structure porteuse : .....	131
2.1	Parapluie inversée : .....	131
2.2	Le module de 7 hexagones : .....	132
2.3	La structure de transition entre le parapluie et la tour au niveau du socle : .....	132
2.4	La protection de la structure contre les risques de la corrosion et du feu : .....	132
2.5	Les planchers : .....	133
3	Contreventement : .....	133
4	Contraintes et techniques de végétation : .....	134
5	Les parois : .....	134
5.1	Les cloisons : .....	134



5.2	Les murs rideaux : .....	135
6	Éléments de façades : .....	135
7	Protection contre incendie : .....	136
7.1	Désenfumage : .....	137
7.2	Les issues : .....	137
8	Éclairage de sécurité : .....	138
9	Système de sécurité : .....	138
10	Circulation verticale : .....	138
10.1	Les rampes : .....	138
10.2	Les escaliers : .....	138
10.3	Les ascenseurs : .....	138
10.4	Les escalators : .....	138
10.5	Les montes charges : .....	139
11	La circulation horizontale : .....	139
12	Conclusion : .....	139
	CONCLUSION GENERALE .....	141
	BIBLIOGRAPHIE .....	144
	ANNEXE .....	149

## Liste des Figures

---

Figure 1: méthodologie et structure du mémoire, source : séminaire de Dr RAHMOUN....	6
Figure 2: situation géographique de la ville d'Oran.....	39
Figure 3:dévision du territoire de la wilaya d'Oran en communes et daïras et la localisation de la commune par rapport à la ville .....	39
Figure 4: timeline de l'évolution historique de Sidi El Houari fait par l'auteur.....	41
Figure 5: Portus Magnus (Mers El Kébir).....	42
Figure 6: Portus divini (Arzew).....	42
Figure 7: Emplacement d'Oran au centre des luttes Umayyades et fatimides, source : archives historiques de l'association Bel Horizon.....	43
Figure 8: les donjons mérinides Burdj Al Hamra source : <a href="http://www.memoblog.fr/rosalcazar-chateau-neuf/">http://www.memoblog.fr/rosalcazar-chateau-neuf/</a> .....	43
Figure 9: la colonisation de l'Oranie en 1505, source : article sur Skyrock, par Kechili Abdelkader le 10-08-2010 à 11:24 .....	44
Figure 10: Juan de Bogona, a) Fresque du débarquement de troupes espagnoles à Mers-el-Kébir, 1514, Tolède. (Cahier de la Méditerranée modifiée), b) Fresque de la bataille d'Oran.1514, Tolède, chapelle Mozarabe de la cathédrale, Cabildo Primado, Toledo.....	44
Figure 11: réalisation majeurs et fortification de la place d'Oran (modifié) , source: Paul Ruff, la domination espagnole à Oran sous le gouvernement du compte d'Alcaudete, Paris, 1900 .....	45
Figure 12: édification du système de fortifications pour protéger la ville en 1584, source : cartographie des archives du ministère de la culture espagnoles .....	45
Figure 13: carte générale de la place forte d'Oran et de ses châteaux, avec les projets d'interventions à Rozalcazar et à Saint André, 1734, source : Espagne, archive, général de Simancas, MPD, 03-032.....	46
Figure 14: extrait d'un plan en perspective de la ville d'Oran et de sa baie, XVIIIe siècle, source : Espagne, Ministère de la défense, Centro Geografico Del Ejército, Madrid, Archivo cartografico, n°89 .....	47
Figure 15: Oran et ses fortifications : ville espagnole enserrés entre le mont de Murdjadjo, le Ravin d'Oued Rehhi, la Casbah et la mer, source : René Lespès : Oran étude géographique et d'histoire urbaine Edition Bel Horizon, Oran 2003 (modifié par l'auteur).....	48
Figure 16: Vue perspective d'Oran, d'après une gravure espagnole de 1732 source : René Lespece, Oran, etude de géographie et d'histoire urbain .....	48

Figure 17: plan d'Oran de 1840 et 1880, source : Trache Mohammed, mobilités résidentielles et périurbanisation dans l'agglomération oranaise, thèse de doctorat en aménagement du territoire, faculté de géographie d'Oran 2010 .....	49
Figure 18: carte de l'étalement urbain d'Oran en 1942, source, centre d'étude maghrébine en Algérie/United states army.corp of engineers, map service washington, DC, 1942 .....	50
Figure 19: extension de la ville d'Oran jusqu'en 1972.....	51
Figure 20: carte de délimitation du quartier selon le plan de sauvegarde modifié par l'auteur .....	52
Figure 21: délimitation de Sidi El Houari par zones, source : auteur.....	52
Figure 22: ratio des fonctions dominantes, source : auteur .....	86
Figure 23: schéma programmatique fonctionnel (élévation), source : auteur .....	86
Figure 24: schéma programmatique fonctionnel (plan), source : auteur .....	87
Figure 25: vue aérienne montrant les limites du site, source : auteur .....	95
Figure 26: carte de l'analyse physique du site d'intervention, source : auteur.....	95
Figure 27: carte de l'analyse technique du site d'intervention, source : auteur.....	96
Figure 28: les différentes vues à partir du site d'intervention.....	97
Figure 29: carte de synthèse de l'analyse du site, source : auteur.....	98
Figure 30: schéma de principes d'implantation du projet, source : auteur .....	99
Figure 31: schéma définissant les pavillons et le socle de la tour, source : auteur.....	100
Figure 32:schéma définissant le périmètre du projet avec ses accès par rapport aux atouts exploités, source : auteur .....	100
Figure 33: schéma expliquant le parcours muséal du projet, source : auteur .....	101
Figure 34: organigramme des trois principes du projet, source : auteur .....	102
Figure 35 : l'hexagone parfait construit par les abeilles ou les guêpes caractérisé par la coherence .....	103
Figure 36 : structure hexagonale des flocons de neiges .....	103
Figure 37: le système hexagonal de croissance des minéraux cristallins.....	103
Figure 38: les plates formes qui vont supporter notre projet, source : auteur .....	103
Figure 39: l'intégration des volumes de bases, source : auteur.....	104
Figure 40: la liaison entre les différents volumes, source : auteur .....	104
Figure 41: schéma expliquant le parcours muséal, source : auteur .....	105
Figure 42: structure en parapluie inversé, source : <a href="http://www.archdaily.com">www.archdaily.com</a> .....	105

Figure 43: architecture organique (module de 7 hexagones), source : <a href="http://elpais.com/diario/2010/06/viajero/1276376890_850215.html">http://elpais.com/diario/2010/06/viajero/1276376890_850215.html</a> .....	106
Figure 44: l'intégration des modules choisis dans le volume de base, source : auteur .....	106
Figure 45: vue est de la volumétrie finale du projet, source : auteur .....	107
Figure 46: volumétrie finale, source : auteur .....	107
Figure 47: localisation des coupes, source : auteur .....	107
Figure 48: coupe schématique fonctionnelle AA, source : auteur .....	108
Figure 49: coupe schématique fonctionnelle BB, source : auteur .....	108
Figure 50: volumétrie fonctionnelle du projet, source : auteur .....	109
Figure 51: schéma montrant le parcours muséal (fonction culturelle dominante) source, auteur .....	109
Figure 52 : mirror mirror on the roof.....	126
Figure 53: Radisson blu hôtel in Oslo .....	127
Figure 54 : regional court and industrial Tribunal in Montmorency .....	127
Figure 56 : centre culturel et de loisir de la Vallée Chaville .....	128
Figure 57: vue à partir de l'accès existant de Rozalcazar .....	128
Figure 58: façade est du projet .....	129
Figure 59: la mise en place du module parapluie sur la colonne.....	131
Figure 60: la collecte des eaux pluviale.....	131
Figure 61 : schéma explicatif du mode d'assemblage par boulonnage.....	132
Figure 62: la silhouette du module .....	132
Figure 63: la tessellation du module.....	132
Figure 64: plancher sec.....	133
Figure 65: mode d'assemblage du revêtement et du plancher .....	133
Figure 66: schéma explicatif du système de contreventement adopté.....	133
Figure 67 : couches du plancher végétalisé .....	134
Figure 68 : couches du plancher végétalisé .....	134
Figure 69: cloison en verre, source : <a href="http://www.sadev.com/blog/gamme-minusco/">http://www.sadev.com/blog/gamme-minusco/</a> .....	135
Figure 70: cloison en bois.....	135
Figure 71 : explication de la technique du double vitrage.....	135
Figure 72 : Utilisation de l'acier inox dans le Chrysler building et le Mississippi arch .....	136
Figure 73 : Schéma explicatif du système structurel de la passerelle.....	139

## Liste des Cartes

---

Carte 1: localisation du quartier de Sidi El Houari par rapport à la ville d'Oran, source : le PDAU d'Oran, modifié par l'auteur .....	41
Carte 2 carte des monuments classés et non classés de Sidi El Houari, source : Mémoire de master en Architecture « la revitalisation des abords de Sidi El Houari dans une logique de liaison centre ancien/château neuf/Rozalcasar de Melle CHEIKH Khadidja 2017-2018, p54 .....	54
Carte 3: carte de l'état fonctionnel de SDH, source : auteur.....	55
Carte 4: carte du système parcellaire de SDH, source : auteur.....	56
Carte 5: carte du système viaire de SDH, source : auteur .....	57
Carte 6: carte de l'état du bâti de SDH, source : auteur .....	58
Carte 7: carte de l'état des hauteurs de SDH, source : auteur .....	59
Carte 8 : carte de liaison entre les trois entités différentes, source : POS d'Oran (modifié par l'auteur).....	61
Carte 9: carte des strates historiques au sein du château-neuf, source : POS d'Oran (modifié par l'auteur).....	62
Carte 10 : carte de l'état fonctionnel, source : POS D'Oran (modifié par l'auteur).....	63
Carte 11 : carte des activités économiques, source : le POS d'Oran (modifié par l'auteur)	63
Carte 12 Carte montrant les parcours établis source POS d'Oran modifié par auteur .....	64
Carte 13: carte du diagnostic de la zone d'étude, source: Pos d'Oran modifié par l'auteur .	71
Carte 14: carte de la stratégie d'intervention globale, source: Pos d'Oran modifié par l'auteur .....	80
Carte 15: carte de la stratégie d'intervention spécifique, source : POS d'Oran (modifié par l'auteur).....	82

## Liste des Tableaux

---

Tableau 1: température actuelle d'Oran, source : Weather base, statistiques sur 21ans.....	40
Tableau 2: tableau de l'analyse paysagère de la zone d'étude, source: auteur .....	67
Tableau 3: tableau des exemple d'intervention urbaines , source: auteur.....	79
Tableau 4: les fonctions dominantes, source : auteur .....	86
Tableau 5: tableau des exemples thématiques des projets architecturaux, source: auteur ..	94
Tableau 6: existences sur le terrain, source : auteur .....	97
Tableau 7: tableau du programme spécifique du projet, source: auteur .....	115

## Résumé

---

Le patrimoine urbain est un vecteur important de l'identité territoriale, mais les bouleversements apportés par la mondialisation et l'information de l'architecture durant la période contemporaine à travers le monde sont une menace pour cette identité. La destruction des centres historiques mettrait en péril la diversité culturelle que symbolisent les villes historiques. Bien qu'ils ne répondent plus aux besoins de la vie actuelle, ceux de l'Algérie n'échappent pas à cette règle.

Le centre historique d'Oran appelé Sidi El Houari renferme de multiples monuments historiques, à savoir : le palais du Bey, le Rozalcasar, les donjons Burdj El Hamra, la mosquée du Pacha, la mosquée de la perle et les portes..., nécessitant une mise en valeur particulière, il fût victime de plusieurs interventions à l'époque coloniale et postindépendance qui ont conduit à son enclavement et sa marginalisation.

C'est de ce constat qu'apparaît l'importance de la notion d'abords de centre historique en tant qu'interface entre la ville ancienne et nouvelle et espace-clé pour la réconciliation de ces deux entités.

Le présent travail s'inscrit dans l'abord nord-est de Sidi El Houari au niveau du sous-quartier Châteauneuf (Rozalcasar). L'enclavement créé par la rupture topographique et le manque d'accessibilité, à causer la mauvaise fréquentation de la zone.

Nos actions de requalification ont abouti à une intervention architecturale concrète, capable de répondre à la problématique posée dans une logique d'établir de nouvelles liaisons, de résoudre les dysfonctionnements urbains et de favoriser l'échange culturel, artistique et la mixité sociale.

Le projet fait partie intégrante de la conservation du patrimoine bâti tout en profitant de son évolution, incités par le bouleversement des modes de vie.

**Mot clés :** patrimoine urbain, centre ancien, monument historique, abords, rupture, liaison, requalification, parcours historique, reconversion, Oran.

## Abstract

---

Urban heritage is an important vector of territorial identity, but the upheavals attributed by globalization and the information of architecture during the contemporary period around the world are also threatened for this identity. The destruction of historic centers would jeopardize the cultural diversity symbolized by historic cities. Although they are no longer necessary for life today, those in Algeria were not happy with this rule.

The historic center of Oran called Sidi El Houari, monument to historical monuments, namely: the palace of Bey, Rozalcazar, dungeons Burdj El Hamra, the mosque of Pasha, the mosque of the pearl and gates ..., reserving a he was the victim of several interventions in the colonial and post-independence era that led to his isolation and marginalization.

It is from this observation that it is the importance of the notion of historic center surroundings as an interface between the old city and the new and the key space for the reconciliation of these two entities.

The present work is in the north-east of Sidi El Houari at the sub-district Châteauneuf (Rozalcazar). The isolation created by the topographic break and lack of accessibility, to cause the bad attendance of the zone.

Our requalification actions relate to a concrete architectural intervention, able to answer a problematic, to create new links, to solve urban dysfunctions and to promote the cultural, artistic and social mix exchange.

The project is an integral part of the conservation of the built heritage while taking advantage of its evolution, prompted by the upheaval of lifestyles.

**Key words:** urban heritage, old center, historical monument, surroundings, rupture, link, requalification, historical course, reconversion, Oran.



## الملخص

يعد التراث الحضري ناقلاً مهماً للهوية الإقليمية، لكن الاضطرابات الناجمة عن العولمة وإضفاء الطابع غير الرسمي على الهندسة المعمارية خلال الفترة المعاصرة حول العالم تشكل تهديداً لهذه الهوية. إنَّ تدمير المراكز التاريخية يعرض للخطر التنوع الثقافي الذي ترمز إليه المدن التاريخية، إذ أنَّ هذه الأخيرة لم تعد تلبي احتياجات الحياة الحالية، والجزائر لا تفلت من هذه القاعدة.

يحتوي المركز التاريخي لمدينة وهران المدعو سيدي الهواري، على العديد من الآثار التاريخية، نذكر منها: قصر الباي، حصن "روزال كازار"، الأبراج الحمراء، مسجد الباشا، مسجد اللؤلؤة والبوابات...، ممَّا يتطلب ترميمًا خاصًا. لقد كان هذا الأخير ضحية العديد من التدخلات أثناء الفترة الاستعمارية وما بعد الاستقلال والتي أدت إلى عزله وتهميشه.

من هذا، تظهر أهمية مفهوم محيط المركز التاريخي الذي يعدّ كواجهة بين المدينة القديمة والجديدة وكذلك مساحة أساسية للتوفيق بين هتين المنطقتين.

يقع العمل الحالي في المحيط الشمال الشرقي لسيدي الهواري، تماما في الحي الفرعي الملقب بشاتو نوف. العزلة الناجمة عن الطبيعة الطبوغرافية ونقص إمكانية الوصول إلى هذا الحي تسببوا في الحضور السيء للمنطقة.

لقد أسفرت إجراءات إعادة التأهيل الخاصة بنا عن تدخل معماري ملموس، قادر على الإجابة على الإشكالية المطروحة في منطوق إنشاء روابط جديدة، وحلّ الاختلالات الحضرية وتعزيز تبادل التنوع الثقافي والفني والاجتماعي.

يعتبر المشروع جزءاً لا يتجزأ من الحفاظ على التراث العمراني مع الاستفادة من تطوره، والذي نتج عن ثورة أنماط الحياة

**الكلمات المفتاحية:** التراث الحضري، المركز القديم، النصب التاريخي، البيئة المحيطة، القطيعة، الارتباط، إعادة التأهيل، المسار التاريخي، إعادة الحياة، وهران

# **INTRODUCTION GENERALE**

## 1 Introduction

La ville étant un lieu de concentration humaine dès les premiers temps de son apparition, son évolution, ses influences, elle est aussi un lieu de concentration de groupes sociaux divers et aux intérêts multiples, la ville est donc un lieu d'échanges et de vie en société par excellence.

Durant toute l'histoire de l'humanité, chaque civilisation a amené sa pierre, de nos jours on garde que des ruines témoignant éternellement leur savoir-faire, constituant des noyaux anciens qui ont survécus aux conséquences de l'urbanisation post-industrielles, ces traces qui sont les témoins du passé, les reflets de l'identité, est une expression matérielle de la diversité des civilisations traversant l'histoire et le monde. L'implantation de chacune de ces civilisations sur ceux des précédentes a fait que les villes d'aujourd'hui revêtent ce caractère qu'elles ont maintenant.

Autrement dit les villes sont un produit extrêmement concret d'un processus de stratification et d'accumulation de traces et de tracés. Plus que cela, la ville est née du développement historique de l'humanité et ne peut être séparée de ce qui a fait l'histoire, elle recouvre des réalités différentes les unes des autres comme la qualifie Jean-Paul LACAZE : « *chaque ville a son histoire, sa personnalité, ses structures économiques et sociales. La nature des problèmes varie donc d'une ville à l'autre, comme d'un quartier à un autre ... car la ville c'est de l'histoire cristallisé en formes urbaines<sup>1</sup>* » et bien évidemment ces grandes successions historiques dans lesquels s'inscrivent ces compositions, on peut les apercevoir sur une large échelle.

Les villes historiques étant incroyablement complexe et dans leur perpétuelle évolution, transformation et recomposition infinie, présentent elles-mêmes des paradoxes. Des changements majeurs ont eu lieu depuis la révolution industrielle. En effet, une transformation sur le plan politique, social et économique des lieux chargés de signification par substitution pour de nouvelles valeurs d'usages, ceci fait que les villes s'étendent de plus en plus et leurs limites deviennent introuvable, et ce qui a engendré une opposition entre la ville industrielle moderne et la ville ancienne traditionnelle, une fracture bien marquée qui se manifeste sous la forme de centres urbains noyés , rejetés ou ignorés aux limites de la villes .

Si « le centre ancien constitue le noyau initial à partir duquel la ville s'est étendue, on peut dire que l'histoire d'une ville est souvent celle de son centre historique construit, il y a longtemps. Donc on peut conclure que l'essence d'une ville est sa centralité<sup>2</sup> » mais maintenant on voit cette ville historique perdre ce rôle attractif pour faire partis des lieux alarmants.

L'Algérie dispose d'une variété inestimable en matière de patrimoine archéologique, architectural et urbanistiques, ses richesses étant un ensemble de ressources hérités du passé, créés dans le présent et mises à disposition pour les bénéfiques des générations futures nécessitent comme tels des politiques et des modèles de développement qui préservent et

---

<sup>1</sup> Jean Paul LACAZE : « Les méthodes de l'urbanisme », 2012, PUF collection.

<sup>2</sup> Mémoire de magister en architecture de Mr KHETABI Lahcen « la reconquête de la médina de Nedroma »

respecte la diversité et le caractère unique de ce patrimoine car une fois perdue elles ne sont pas renouvelables.

Les centres historiques en Algérie ont tendance à être marginalisé, délaissé et dans un état de dégradation avancée figurant parmi les lieux où les défis se manifestent, et ils font face à une double problématique. D'une part, celle de l'opposition entre ville moderne et ville ancienne, entre contemporanéité et tradition. D'une autre part, la superposition destructrice de strates de tissus urbains de nature et d'époque différentes.

C'est ainsi qu'apparaît l'intérêt de travailler sur les abords dans une logique de réconciliation entre les deux entités. Les abords sont cet environnement immédiat et périphérique du patrimoine bâti, ils constituent aussi une zone intermédiaire entourant la ville ancienne. Leur position, leur perception spécifique qui est révélatrice de beaucoup de dimensions perceptives, mémorielles paysagères autre que visuelle et réglementaire, car avec chaque identification d'un monument d'une quelconque trace historique un « lieu » est créé, un lieu vécu et pas uniquement un espace géographique « *l'espace change au rythme du soleil, le lieu est au rythme de l'homme*<sup>3</sup> »

Ce lieu devient un générateur de mémoire avec ces abords forme un lieu exceptionnel, car la présence du patrimoine bâti implique beaucoup plus de mémoire collective qu'individuelle, on parle donc des lieux de mémoire dont sa forme soit assurée par la relation intangible entre ce patrimoine et ses abords, qui soit intégrés dans sa dimension paysagère. De part tout ça, tout l'enjeu est de faire des abords une interface et une zone de communication entre le centre historique et les nouveaux centres urbains et ensuite avec toute la ville, ou autrement dit entre le patrimoine bâti et le reste.

## 2 Problématique

Selon F. Choay, Merlin Pierre « *Les villes à caractère historique en Algérie revêtent un caractère bien particulier*<sup>4</sup> ». Ce caractère est certainement riche de par son histoire de nature métisse et qui est le résultat de plusieurs et différentes occupations, De la préhistoire jusqu'à aujourd'hui, mais c'est un caractère qui est né suite aux bouleversements urbains majeurs qu'a connus l'Algérie, ce changement qu'à travers la croissance durant les temps a donné naissance à une ville constituée de nombreuses entités séparées entre elles. Cette rupture a fait apparaître de multiples problèmes, non seulement à l'échelle urbaine mais ces problèmes s'étendent plus loin jusqu'à arriver à la société, à l'environnement et même à l'identité. Des problèmes incarnés dans une image de négligence, d'ignorance et de méconnaissance, causant la ségrégation et l'incohérence sociale en premier lieu, des soucis environnementaux et naturels en second lieu, et enfin en dernier lieu sur le point identitaire, un patrimoine qui n'est pas mis en valeur suffisamment et comme il le faut notamment des monuments de grande valeur reflétant justement l'identité mais malheureusement qui sont méconnus et mis à l'écart.

---

<sup>3</sup> P. Von Meiss, 1993

<sup>4</sup> F. Choay, Merlin Pierre, associés. Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme. Paris : Quadrige\Puf, 2010

La ville choisie est Oran. Cette ville riche de par son histoire, Avec plus de 30 fortifications, Oran fut l'une des villes les plus fortifiées de la méditerranée, ces fortifications qui sont l'œuvre de plusieurs siècles d'occupation médiévale et espagnole, cette ville a une richesse historique, architecturale, artistique héritée de la stratigraphie du site, un site qui témoigne de toutes les séquences historiques qui ont caractérisé la méditerranée, Oran présente donc logiquement la problématique majeure évoquée plus haut.

La ville d'Oran a plusieurs facettes, elle est à la fois moderne et une grande capitale régionale mais aussi une ville plusieurs fois millénaire, tous ces nombreuses civilisations qu'a porté Oran sur son sol à travers les âges ont laissé derrière eux un patrimoine bien matériel qu'immatériel, véritable vecteur d'identité oranais et Algérien.

Un patrimoine constituant des traces précieuses, un trésor bâti, paysager et culturel qui malgré son importance reste négligé et méconnue du grand public et même des spécialistes, pour preuve aucune étude n'a été menée depuis de longues années.

Ce patrimoine qui est aujourd'hui porté par son centre historique de Sidi El Houari caractérisé par la diversité de strates ce qui lui donne cette valeur patrimoniale très intéressante. Or, ce noyau lui-même se divise en plusieurs sous-quartiers, notamment le château-neuf ou le Rozalcazar. Un site qu'a été emprunté par toutes les civilisations qui ont traversé Oran jusqu'à aujourd'hui et que chacune a laissé sa trace. Le Rozalcazar est un palais d'Architecture militaires espagnoles avec des empreintes arabe, ottomanes et française, un patrimoine partagé qui mérite d'être préservé, réhabilité et à faire connaître.

Donc le choix a été fait et établi en se basant sur la diversité de monuments qu'il contient aussi sur sa position stratégique central entre le centre ancien et le colonial et la mer à la fois, cette zone est caractérisée par la présence de monuments historique de première importance ainsi que de bâtiment délaissé et en ruine. Cette dernière est restée pendant longtemps une zone marginalisée et assez et peu fréquentée de la ville, elle constitue aussi le premier espace vert de la ville avec la promenade de Létang, qui constituait jadis un lieu de promenade privilégié des oranais et qui offre un magnifique panorama sur la mer, c'est donc une zone avec une stratigraphie historique complexe et diversifiée, par les différentes occupations dont elle a été le siège.

L'intervention dans un tel site est donc de ce fait délicate à aborder. D'une part à cause de la diversité des strates, et d'une autre part à cause de son rapport actuel à la ville et les enjeux cruciaux qu'il porte. Par conséquent, on fait face à une problématique des abords d'un centre historique, au sein d'un monument et des abords de plusieurs monuments à la fois ; mais dernièrement la tendance a basculé. En effet, des travaux sont entrepris sur le secteur tel que l'extension de la place d'arme récemment achevée, ou encore le transfert du siège de l'APC d'Oran, aussi la construction future d'une passerelle menant directement sur Rozalcazar. Cette dernière permettra un accès direct à la mairie, en vue d'une fréquentation et d'une activité accrue dans le secteur mais aussi de par la concentration de monument historique.

On peut donc s'interroger sur **comment accompagner et renforcer le lien de ROZALCASAR avec ses abords, le maintenir et en faire une articulation entre le centre-ville colonial, le centre ancien et la mer ?**

### 3 Hypothèse :

« Ce sont parfois des éléments nouveaux qui mettent en valeur ceux du passé <sup>5</sup> »

Les interventions en tissu ancien prennent plusieurs formes, soit par la conservation du patrimoine entre restauration, réhabilitation ou rénovation mais aussi par la création d'une nouvelle architecture.

Le mouvement moderne en début du XX<sup>ème</sup> siècle privilégiait les démolitions en s'inscrivant en rupture avec l'histoire pour s'en libérer et créer un renouveau. Néanmoins durant les années 1970- 1980 la vision des architectes post-modernes change en portant un autre regard sur le passé avec des insertions qui apprécient l'ancien sous différentes formes. La confrontation des réalisations contemporaines avec les sites historiques bascule ; soit en faveur d'une architecture et d'un urbanisme d'imitation souvent assimilés à la logique du bâti ancien, soit vers une architecture contemporaine propre à un contexte (cadre de vie actuel) <sup>6</sup>

Cela nous mène à réfléchir sur notre hypothèse de travail, illustrée dans la stratégie d'intervention et d'aller vers une proposition qui réponds aux exigences de la vie contemporaines, s'intègre dans un contexte définis tout en respectant la mémoire et l'identité du lieu ainsi que la nature du site. Ces derniers détiennent le pouvoir de créer un dialogue entre l'existant et le nouveau sans pour autant tomber dans le pastiche et le mimétisme

Notre hypothèse s'articulera donc autour de deux axes majeurs qui visent à revaloriser le patrimoine bâti que contient le Rozalcasar et à renforcer le lien entre ce patrimoine avec ses abords. Autrement dit, la réarticulation du secteur avec le reste de la ville notamment SIDI EL HOUARI, le centre-ville et la mer. Donc d'une part, elle vise l'amélioration du cadre de vie des occupants, et d'une autre part, elle mise sur le potentiel culturel de Rozalcasar dans SIDI EL HOUARI, dont la mise en valeur pourrait à terme la doter d'une dynamique touristique importante.

Le Rozalcasar souffre de la marginalisation, l'oubli, l'ignorance et la difficulté, l'illisibilité de son accès renvoyant une image négative globale de cette zone. Pour en faire une continuité avec le reste de la ville autrement dit leurs abords fortement nécessaires dans ce secteur et casser cette rupture de façon à attirer la population locale tout comme étrangère. De ce fait, notre projet répondra à une logique de réarticulation entre cette zone \centre ancien\centre-ville \la mer à travers la maintenance du château neuf et l'intégrer dans une intervention architecturale globale pour atténuer son aspect négatif.

Également ; il y sera intégré un parcours profitant des perspectives sur la mer à travers une liaison physique et fonctionnelle avec la promenade de Létang ainsi sur les différents monuments qui y en ait.

### 4 Objectifs de recherche

Le présent travail, vise les objectifs suivants :

---

<sup>5</sup> Maheu-Viennot et al 1986

<sup>6</sup> Actualiser le patrimoine par l'architecture contemporaine, par Alexandra GEORGESCU PAQUIN-Catalogue avant publication de bibliothèque et archives nationales du Québec et bibliothèque et archive Canada. (PDF)

- En premier lieu, la reconnaissance de l'importance des abords dans l'identification, l'appréciation et la sauvegarde du patrimoine bâti, en mettant l'accent sur une autre façon de percevoir le patrimoine bâti, de façon qui prend en compte l'environnement et non pas la ponctualité
- En second lieu, saisir les différents facteurs qui sont à l'origine de la marginalisation du sous-quartier de Rozalcasar
- En troisième lieu, les acteurs ainsi que la société envers les valeurs des abords et leurs importances dans le cadre de la préservation du patrimoine bâti
- Et enfin en dernier lieu, promouvoir la réflexion qui stipule que la protection et la mise en valeur des abords est une stratégie de préservation du patrimoine bâti

À travers la recherche proposée, il faut répondre à ces objectifs, en arrivant à en tirer les conclusions et des constats qui soient la base dans la recommandation pour remédier le problème des abords du patrimoine bâti en Algérie.

## 5 Méthodologie de travail :

Notre travail de recherche se compose de trois grandes parties complémentaires qui sont : la partie recherche, la partie analytique et la partie projection.

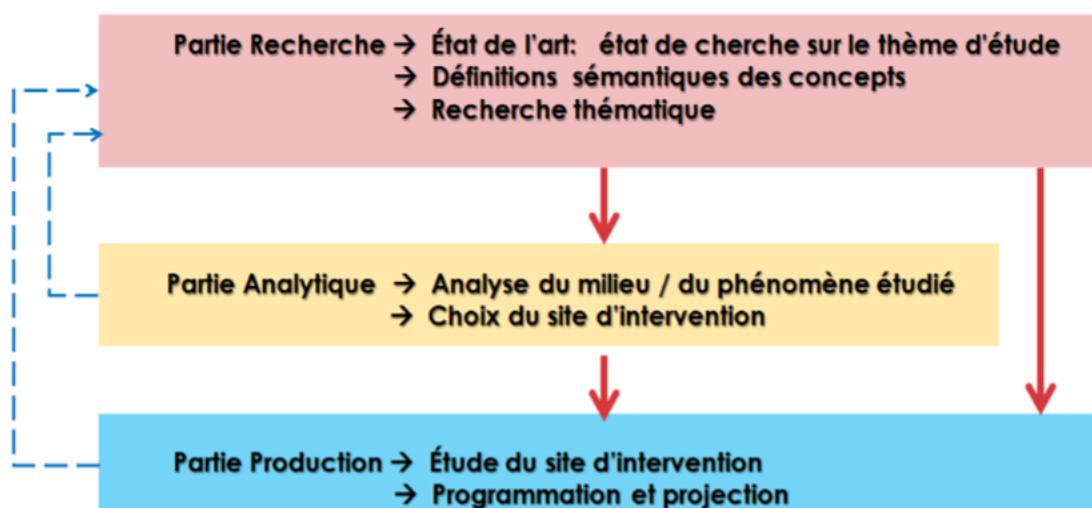


Figure 1: méthodologie et structure du mémoire, source : séminaire de Dr RAHMOUN

Donc notre démarche s'est focalisée sur une méthodologie d'approches descendante de la macro au micro.

### 5.1 La partie recherche :

Cette phase est dédiée à la recherche et à la critique thématique, elle consiste en la construction d'une base documentaire relative aux sujets traités. Elle inclut le chapitre introductif où sont abordés la problématique, l'hypothèse et les objectifs de la recherche ainsi que le premier chapitre retraçant les concepts théoriques et les mots clés associés à notre recherche, ce qui va nous permettre par la suite d'aborder la ville étudiée.

## **5.2 La partie analytique :**

Cette phase est dédiée à l'étude du site d'intervention afin de faire ressortir et dépister les potentialités qu'offre ce dernier pour les intégrer dans une stratégie globale dans laquelle s'inscrit notre intervention.

Le terrain d'intervention est donc choisi dans cette partie, qui vise particulièrement à limiter la zone d'étude en fonction de la problématique générale. Ensuite mettre en lumière l'état de fait de cette zone à travers un enchaînement de lecture et d'analyse pour enfin établir une stratégie d'intervention à grande échelle urbaine de laquelle se concrétise notre projet architectural ainsi que des grandes orientations programmatiques

## **5.3 La partie production :**

Dans cette phase, on aborde l'analyse du terrain choisis pour l'intervention architecturale, elle inclut aussi la partie programmatique et stylistique déduite des parties précédentes. Tout ça sous forme d'un chapitre architectural abordant la genèse du projet qui relate le processus conceptuel du projet en commençant par les principes générateurs du bâtiment

Après avoir exposé une série d'analyses thématiques, on retrace l'évolution du processus conceptuel jusqu'à son aboutissement au résultat final. Ensuite, le programme spécifique qui est le résultat programmatique de la conception. Enfin la réponse architecturale constituant une description qualitative de l'accessibilité, du fonctionnement spatial, du système structurel et du parti architectural et stylistique

Finalement, le mémoire est clôturé par une conclusion générale qui constitue le résumé du travail établis, les cartes, les représentations techniques et les rendus présentés sont dans l'annexe suivant le document



## **Chapitre I : Approche théorique**

## **1 Introduction.**

Ce chapitre-là est consacré aux différents concepts théoriques sur lesquels repose notre problématique, il est dédié aux définitions qui vont nous aider à éclairer le sens et nous enlever l'ambiguïté qui se pose entre des termes utilisés dans notre travail de recherche, il interroge aussi la sémantique qui cherche aujourd'hui à réunir sous une même bannière une série de pratiques et de revendications diverses.

Dans un premier temps il s'agit de comprendre ce qu'est historiquement le patrimoine et dans un second de définir les actions et acteurs du patrimoine ainsi que sur le cadre législatif en vigueur dans ce domaine. Ceci nous permettra d'aborder une stratégie d'intervention qui regroupe toutes les actions projetées sur le périmètre d'étude.

## **2 Définition des concepts :**

Notre recherche s'articule autour de quelques concepts clés dont la définition est impérative afin d'établir un bon et riche bagage théorique qui va servir à une base sur laquelle reposera notre intervention par la suite.

### **2.1 La notion du patrimoine :**

#### **2.1.1 Selon le dictionnaire le Littré :**

Du latin Patrimonium : « bien d'héritage qui descend, suivant la loi, des pères et des mères à leurs enfants »<sup>7</sup>

#### **2.1.2 LAROUSSE :**

La première définition examinée est celle du petit LAROUSSE.

Pour ce dernier, l'origine du mot provient du Latin : « Patrimonium venant du (pater) qui veut dire (père), donc un bien qui vient du père et de la mère. Par extension, ce sens s'applique aussi au bien commun d'une collectivité ou d'un groupe humain, considéré comme héritage transmis par les ancêtres Étymologique, dans ce cas-là le patrimoine se définit comme l'ensemble des biens hérités du père. Il fait appel à l'héritage lègue par les générations anciennes. Il évoque une relation permanente avec l'héritage ancestral. En droit civil, il est présenté par l'ensemble des biens et des obligations d'une personne. Du coup le « patrimoine » est considéré comme l'expression identitaire d'une collectivité qui l'investit dans les traces de l'histoire auxquelles elle s'identifie<sup>8</sup>.

#### **2.1.3 André CHASTEL :**

Pour André CHASTEL, historien de l'art français : « le patrimoine se reconnaît au fait que sa perte constitue un sacrifice et que sa conservation suppose des sacrifices »<sup>9</sup>

---

<sup>7</sup> (dictionnaire le littré s.d.)

<sup>8</sup> Le Combat du patrimoine, Martin DROUIN presses universitaire du Québec

<sup>9</sup> (POULOT, patrimoine et modernité 1998)

#### **2.1.4 Victor HUGO :**

Selon Victor HUGO : « Un lien avec le temps : le patrimoine est là pour conjurer le temps. Ce rapport au temps est à la terre qui est aussi fondamental dans toutes les cultures et qui nous rend solidaires des autres vivants. »

#### **2.1.5 Françoise CHOAY :**

Selon Françoise : « le patrimoine est un bien, un héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain. Un fond destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires, constitué par l'accumulation d'une diversité d'objet que rassemble leur commune appartenance au passé, travaux et produits de tous les savoir-faire humains. »<sup>10</sup>

#### **2.1.6 La loi 98-04 :**

A travers la loi 98-04, la législation Algérienne définit le patrimoine comme : « Tous les biens culturels immobiliers, immobiliers par destination et mobiliers existant sur et dans le sol des immeubles du domaine national appartenant à des personnes physiques ou morales de droit privé [...] font également partie du Patrimoine culturel de la nation, les biens culturels immatériels produits de manifestations sociales et de créations individuelles et collectives qui s'expriment depuis des temps immémoriaux à nos jours. »<sup>11</sup>

Il apparaît alors que la notion du patrimoine comporte une multitude de définitions<sup>12</sup>. Dans son sens plus large, il est à la fois un produit et un processus qui fournit aux sociétés un ensemble de ressources héritées du passé, créées dans le présent et mises à disposition pour les bénéfices des générations futures

Le patrimoine serait donc un concept d'appartenance collective d'un bien matériel ou immatériel partagé par un groupe d'individus qui a pour mission de le sauvegarder et de le transmettre aux générations futures<sup>13</sup>.

Le patrimoine est considéré comme essentiel pour la promotion de la paix et du développement social, environnemental, économique et durable.

## **2.2 Le patrimoine architectural :**

L'article 1<sup>er</sup> de la convention pour la sauvegarde du Patrimoine architectural de l'Europe, définit l'expression « Patrimoine architectural » en affirmant qu'elle intègre les biens immeubles ci-après :

---

<sup>10</sup> (CHOAY s.d.) L'allégorie du Patrimoine

<sup>11</sup> Loi 98-04 du 20 safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel

<sup>12</sup> Mémoire de magister « préservation du patrimoine architectural, option : la valorisation des monuments historiques en Algérie, le cas du palais de l'AGUA à Ferdjious de Mme BEN SEDDIK SOUKI Habiba

<sup>13</sup> Mémoire de master en Architecture : « la réappropriation des vides urbains de la haute Casbah » de Mr NEGGADI Mansour et BOUHEDDADJ Ahmed Badr

### **2.2.1 Les monuments :**

Toutes réalisations particulièrement remarquables en raison de leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social, ou technique, y compris toute installation, élément décoratif faisant partie intégrante de ces réalisations.

### **2.2.2 Les ensembles architecturaux :**

Groupements homogènes de constructions urbaines ou rurales remarquables par leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social, technique, et suffisamment cohérent pour faire l'objet d'une délimitation topographique.

### **2.2.3 Les sites :**

Œuvres combinés de l'homme et de la nature, partiellement construites et constituant des espaces suffisamment caractéristique et homogènes pour faire l'objet d'une délimitation topographique, remarquables par leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique<sup>14</sup>.

La charte de Venise en éclaircit le sens qu'elle définit le patrimoine architectural comme : « toute création architecturale isolée ou groupée, qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un évènement historique » il se compose de :

- Biens immobiliers patrimoniaux
- Ensembles historiques
- Les monuments prestigieux ou historiques

## **2.3 Le patrimoine urbain :**

*« Le patrimoine urbain, une notion complexe, plurielle et évolutive »*

Par « patrimoine urbain » on entend : un ensemble urbain qui regroupe « les tissus prestigieux ou non, des villes et ensembles traditionnels préindustriels et du XIX siècle et tend à englober de façon plus générale tous les tissus urbains fortement structurés <sup>15</sup>»

Pour Roncayolo (2000), le patrimoine urbain c'est :

« Comprendre la ville dans sa dimension ludique, mais aussi dans la compréhension du sol, des relations entre les différentes origines et habitudes ...<sup>16</sup> »

En 2009, l'UNESCO envisage le patrimoine urbain non pas comme l'environnement immédiat d'un monument isolé mais plutôt de manière plus générale, comme « une structure vivante et évolutive » où interagisse différents éléments tels que l'architecture, les espaces, les jeux de la topographie, l'habitat, les réseaux ...etc.<sup>17</sup>

---

<sup>14</sup> Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe ; série de traités européens n°121 articles (1)

<sup>15</sup> F. CHOAY et P. Merlin : « dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme ». Edition PUF, 2000

<sup>16</sup> Marcel RONCAYOLO « lecture de villes, formes et temps » Marseille, Edition parenthèses, 2002,394p, ill. (préface de Louis BERGERON)

<sup>17</sup> Mémoire de Master en Architecture de Melle BENGUEDDA Amel « la réhabilitation de l'ex-hôpital BAUDENS à Sidi El Houari

Aujourd'hui le patrimoine urbain est issu d'un long processus de construction qui s'est étalé sur plusieurs siècles, c'est comme ça que nous le convenons. Ces portions des villes seront qualifiées de « quartiers anciens », « d'ensembles urbains » de « centres historiques », de « paysages urbains », de « tissus urbains » ou encore de « compositions urbains<sup>18</sup> ».

### **2.3.1 Quelques notions relatives au patrimoine urbain :**

#### **2.3.1.1 Centre historique :**

« *Noyau d'une ville ancienne à caractère évolutif*<sup>19</sup> »

Il s'agit du noyau originel d'une agglomération ou une ville

Dans le cas des villes médiévales, le centre historique est celui compris généralement à l'intérieur du périmètre des anciens remparts.<sup>20</sup>

L'ICOMOS définit un centre historique comme étant un noyau habité d'une ville qui constitue un complexe lié à des monuments particuliers de l'histoire, indépendamment à la référence au temps car il peut même se rapporte à des moments historiques récents<sup>21</sup>

#### **2.3.1.2 Centralité :**

Les urbanistes la décrivent comme étant un phénomène de concentration : « ...Supportée par le bâti, figures urbaines qui ne sont pas nécessairement particulières, elle consiste en une densification, une accélération des fonctions et des réseaux de relation<sup>22</sup>s »

Françoise CHOAY et Merlin PIERRE pour :

« La centralité qualifie l'action d'un élément central sur sa périphérie<sup>23</sup> »

Par opposition au centre, la centralité n'est pas définie directement par un seul lieu. En effet, le suffixe est rattaché à une racine nominale et à une notion de propriété, de fonction. Donc ceci implique que nous pouvons définir la centralité comme le fait d'être d'un centre.

C'est une concentration de plusieurs équipements strictement fonctionnels et qui peuvent répondre aux critères de centralité sans constituer un centre.

#### **2.3.1.3 La notion du centre**

C'est un terme neutre qui constitue et désigne un espace situé « au milieu de quelque chose »

---

<sup>18</sup> Ibid.

<sup>19</sup> F. CHOAY et P. Merlin : « dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme ». Edition PUF, 2010

<sup>20</sup> Dictionnaire le Parisien

<sup>21</sup> Mémoire de master « la revitalisation des abords de Sidi El Houari dans une logique de liaison : centre ancien\château-neuf\nouvelle ville » de Melle CHEIKH Khadidja

<sup>22</sup> Duplay, Claire et Michel, « Méthode illustrée de création architecturale ». Editions du Monsieur. Paris, 1982.p51

<sup>23</sup> F. CHOAY et P. Merlin : « dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme ». PUF, 2<sup>ème</sup> édition France, 1996 p52

C'est un concept désignant « là où les choses se passent, le nœud de toutes les relations<sup>24</sup> »

Nous pouvons aussi définir le centre par rapport à son environnement, dans ce sens Jean Viaud affirme que « Ce qui est central dans une ville, c'est la relation entre l'extérieur et l'intérieur de la ville ... le centre fonctionne sur tout quand il est cette machine qui favorise les échanges. Une ville qui ne communiquerait pas avec l'extérieur serait morte<sup>25</sup>.

#### **2.3.1.4 Le centre-ville :**

La notion du centre-ville renvoie à l'idée d'un espace au cœur du système, afin de faire le centre, un territoire doit-être constitué de fonctions rares et incontournables à la fois, il doit être à la croisée des voies de communication facilitant son accessibilité. Les symboles du pouvoir y sont fréquemment regroupés (mairie, église ...), avec des commerces et des services rares, des distractions de qualité<sup>26</sup>.

#### **2.3.1.5 Centre ancien :**

Cette notion désigne le premier noyau de l'établissement urbain, elle identifie avant tout l'espace par son ancienneté par rapport aux autres quartiers de la ville donc : « il ne s'agit plus seulement d'un morceau de composition urbaine, mais d'une œuvre d'art accomplie par le travail des siècles. » Camillo Site<sup>27</sup>

Pour Françoise CHOAY les spécificités propres aux centres anciens sont résumées de la manière suivante : « la ville ancienne est caractérisée par ses limites, la lenteur de son rythme de vie, la petite échelle des pleins et vides qui forment son tissu, la solidarité dans la proximité des éléments de son bâti dont aucun n'est doté d'autonomie mais dont chacun se trouve par rapport aux autres dans une relation d'articulation ou dit autrement de contextualité ...<sup>28</sup> »

### **2.3.2 L'émergence de la notion du patrimoine urbain :**

La reconnaissance du patrimoine urbain et la préoccupation pour sa conservation n'est pas chose nouvelle. Elle a été mise en avant par le théoricien John Ruskin en Grande-Bretagne, Camillo Site en Autriche et Gustavo Giovanoni en Italie à des périodes successives, respectivement selon (3) trois figures de la ville ancienne : mémorielle, historique, historique :

#### **2.3.2.1 L'approche mémorielle de John Ruskin :**

Les premières véritables manifestations remontent en Grande-Bretagne dès les années 1840, quand il découvre la valeur mémorielle de l'architecture domestique et vernaculaire

---

<sup>24</sup> Denis Berthelot (Dir) « territoire méditerranéens ; les centres anciens dans la structuration des territoires métropolisés

<sup>25</sup> Ibid.

<sup>26</sup> F. CHOAY et P. Merlin : « dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme ». PUF, 2<sup>ème</sup> édition France, 1996 p562

<sup>27</sup> C.Site « l'art de bâtir les villes, l'urbanisme de ses fondements artistiques » Edition du Seuil. Paris,1996. P10

<sup>28</sup> Extrait de l'introduction de l'ouvrage de Gustavo Giovanoni, « l'urbanisme face aux villes anciennes ». Editions du Seuil, Mai 1998.p 9-10

qui constitue en particulier , le tissu des villes anciennes au même titre que l'architecture monumentale , il s'élevait contre les démolitions et les destructions opérés sous l'impact de la révolution industrielle , pour lui la conservation de ces tissus est exigée par le respect de la piété due aux efforts des générations passées . En ce sens la ville européenne préindustrielle ne devait pas changer, il n'admet pas sa transformation, il refuse la restauration des bâtiments anciens qui doivent être protégés afin de servir de modèles aux architectes du temps. Ruskin accorde à l'architecture un caractère profondément culturel et une portée civilisatrice, selon lui, la « Bonne architecture », une architecture porteuse d'identité et de savoir-faire, intègre la tradition locale et régionale et dans ce sens adhère étroitement à une façon de vivre qu'elle exprime et nourrit en retour. Il cherche à étayer l'importance du fait que le geste architectural, l'édification est un accomplissement nécessaire à l'humanité des hommes. Autrement dit Ruskin cherche à guérir la ville.

### **2.3.2.2 L'approche historique de Camillo Site :**

En Autriche, Camillo Site théoricien de l'art, avec son approche historique, conçoit la ville et les quartiers anciens comme des ensembles (historiques) dont l'usage est périmé et qui, pour la vie moderne, n'ont plus d'intérêt que pour l'art et le savoir

Site malgré qu'il considère la ville historique comme irrémédiablement dépassé par les exigences de la société industrielle essaie d'y puiser des règles esthétiques à travers lesquelles il souhaite remédier à la laideur de la ville industrielle

Site partisan de la continuité du tissu urbain, il s'élève avec force contre la mode qui consiste à isoler les monuments au milieu d'un vaste espace dégagé, son objectif propre n'étant pas ni la préservation des villes traditionnelles du passé ni la reproduction identique de ces dernières, mais la création de nouvelles règles de beauté urbaine susceptibles de corriger la monotonie de la ville industrielle. Sa vision du patrimoine urbain est similaire à la démarche de Viollet le Duc<sup>29</sup> qui cherche dans l'histoire non pas les bases d'un éclectisme mais une architecture qui soit de son temps.

Site propose une conservation muséale des centres anciens comme source d'inspiration et une référence. Et que traduit en partie la notion de « ville d'art et d'histoire », à la manière d'un immense musée à ciel ouvert<sup>30</sup>.

Il considère que le patrimoine urbain nous concerne en tant que document historique mais insuffisant, quoique focaliser sur l'aspect esthétique du paysage urbain, Site est le premier à signaler la pertinence des abords des monuments en dénonçant ce qu'il appellera « la maladie moderne du dégagement<sup>31</sup> »

Il démontre que dans un but de conservation des perspectives monumentales, le monument est indissociable de son cadre bâti.

---

<sup>29</sup> Site, Camillo. L'art de bâtir les villes. Paris. Edition de seuil 1996

<sup>30</sup> F. CHOAY et P. Merlin : « dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme ». Paris : Quadrige-PUF 2010

<sup>31</sup> ALDO Rossi. L'architecture de la ville. Suisse : Edition infolie, 2001

### **2.3.2.3 L'approche historique de Gustavo Giovannoni :**

Giovannoni présente son approche historique sensible au mouvement d'archéologie urbaine qui ébauche une réflexion sur le patrimoine urbain et qui s'est fait naître par les bouleversements que connaissent les centres historiques notamment en Italie des années 1890.

Giovannoni en fait l'assise de sa réflexion sur l'articulation de l'urbanisme et de la conservation du Patrimoine urbain, qu'il est d'ailleurs le premier à nommer. Il argumente la nécessité d'accorder aux parties anciennes de la ville une valeur patrimoniale anticipant en quelque sorte la notion des secteurs sauvegardés<sup>32</sup>

Dans son ouvrage « l'urbanisme face aux villes anciennes » Giovannoni développe une approche qui fondamentalement urbanistique, il revisite par l'intermédiaire de la notion de patrimoine urbain les façons d'aborder le travail sur la ville portée par l'urbanisme moderne et comment concevoir ce travail, mobilisé par l'articulation de nouveau à l'ancien, il fait du patrimoine urbain « le catalyseur dans la création d'un nouvel organisme urbain<sup>33</sup> »

## **2.4 Le patrimoine archéologique :**

Le patrimoine archéologique est constitué de biens et de sites archéologiques. Ce sont des vestiges matériels du passé laissés sur place par les humains, après l'occupation d'un lieu<sup>34</sup>. Il constitue donc le témoignage essentiel sur les activités humaines du passé. Sa protection et sa gestion attentive sont donc indispensables pour permettre aux archéologues et aux autres savants de l'étudier et de l'interpréter au nom de générations présentes et à venir, et pour leur bénéfice

## **2.5 La notion du monument :**

### **2.5.1 Selon LAROUSSE :**

Du verbe latin monère qui veut dire avertir ou rappeler. Le monument existe, donc, pour avertir ou rappeler un événement, une personne ou une période précise dans le passé'. Il est fait et construit dans le but de remémoration pour les générations futures, c'est un véritable support de la mémoire collective, il peut être un édifice, un tombeau, une statue ou une simple colonne.

Littérairement selon LAROUSSE, un monument c'est : « œuvre majestueuse, imposante durable, dans un genre quelconque : ce livre est un monument de la littérature. »

Autrement dit ; un monument est un ouvrage d'architecture, de sculpture, ou inscriptions destinées à perpétuer la mémoire d'un homme ou d'un événement remarquable.

---

<sup>32</sup> Johanne Brochu. Thèse présentée à la faculté des études supérieures de Montréal en vue de l'obtention du grade de PHD en Aménagement option : histoire et théories, « la conservation du patrimoine urbain, catalyseur du renouvellement des pratiques urbanistiques une réflexion théorique sur l'appropriation de la notion de patrimoine urbain et l'urbanisme » 2010

<sup>33</sup> Gustavo Giovannoni, « l'urbanisme face aux villes anciennes » Amélie Pétita et Claire Tandille Jean-Marc Mandosis, Paris Editions du Seuil, 1998

<sup>34</sup> [www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=5101](http://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=5101)



C'est un ouvrage d'architecture remarquable d'un point de vue esthétique ou théorique<sup>35</sup>.

Sa valeur n'est pas dans sa taille mais plutôt dans sa signification. La construction des monuments revient à l'antiquité où ils marquèrent la gloire, souvent, associée aux guerres comme les arcs de triomphe que les romains construisirent sur les villes et pays occupés, comme ils marquèrent aussi la noblesse et la vertu de la société. Cependant, ces monuments représentent, en plus, un témoignage mémoriel sur les conditions politiques, socioéconomiques et religieuses pour les générations à venir<sup>36</sup>.

### 2.5.2 Un monument historique :

Un monument historique est un immeuble ou un objet mobilier recevant un statut juridique particulier destiné à le protéger, du fait que son intérêt historique, artistique, architectural mais aussi technique ou scientifique<sup>37</sup>.

### 2.5.3 Du monument au monument historique :

Pour discuter le passage du monument au monument historique, il faut bien comprendre la différence entre ces deux notions qui s'articule autour de deux points majeurs. En premier lieu, la notion de monument historique n'a vu le jour qu'à la moitié du XIX<sup>ème</sup> en Europe, tandis que le monument date des civilisations les plus anciennes. En deuxième lieu, le monument est construit pour assurer sa fonction mémorielle ou esthétique, or que, le monument historique n'est reconnu en tant que tel qu'après avoir fait l'objet d'un intérêt de la part des spécialistes historiens, archéologues, amateurs d'art ou architectes. Il est sélectionné à partir d'un contexte urbain ou rural où il occupait une fonction, souvent, autre que monumentale et mémorielle<sup>38</sup>.

Cette différence entre ces deux notions, le monument et le monument historique est, respectivement, une différence entre la représentation et la représentativité. Le monument est un objet de représentation, il est fait pour représenter un passé. Cependant, le monument historique constitue un objet de représentativité, car là où les valeurs de la représentation historique et artistique d'une communauté sont extraites du même objet existant. Donc, le passage du monument au monument historique, c'est le résultat de l'effacement progressif de la fonction mémorielle des monuments, est le passage des valeurs monumentales de leur qualité fondatrice, de la production des monuments à leur qualité fondatrice, de l'identification des monuments historiques. Ces valeurs sont en nombre de cinq (5): la valeur d'âge, d'art, d'usage, de matérialité et la valeur de position<sup>39</sup>.

- **La valeur d'âge** ; elle désigne la capacité de témoigner une période ou un fait historique.

---

<sup>35</sup> Dictionnaire LAROUSSE

<sup>36</sup> Mémoire de magister « la basilique Saint Augustin et ses abords à Annaba » de Mr AOUCAL Hocine

<sup>37</sup> [www.culture.gouv.fr/thematique/monuments-historiques-sites-patrimoniaux-remarquables/presentation/monuments-historiques](http://www.culture.gouv.fr/thematique/monuments-historiques-sites-patrimoniaux-remarquables/presentation/monuments-historiques)

<sup>38</sup> Mémoire de magister « la basilique Saint Augustin et ses abords à Annaba » de Mr AOUCAL Hocine

<sup>39</sup> Turgeon Laurier et al, « espaces de l'identité », Laval, 1997, les presses de l'université Laval, P38.

- **La valeur d'art** ; est la qualité consacrée de l'œuvre artistique ou architecturale qui, exprime un ensemble de significations par sa configuration d'ensemble et/ou son traitement détaillé.
- **La valeur d'usage** ; c'est la fonctionnalité du monument. Cette valeur consacre aussi l'utilité du monument à partir de son adéquation à un usage actuel ou potentiel. De ce fait, on distingue deux types<sup>40</sup> [] de monument ou de monument historique : le monument vivant ; qui assure sa fonctionnalité ou s'adapte à son utilité. Le monument mort ; qui ne peut plus prétendre à subsister que comme un souvenir ou un document d'art.
- **La valeur de matérialité** ; qualifie la constitution matérielle de l'objet.
- **La valeur de position** ; évalue le rapport d'un édifice à son environnement. Ce rapport, associé à l'intégration du monument historique dans son cadre spatial, appelé aujourd'hui les abords.

## 2.6 La notion d'abords :

Le patrimoine bâti, soit monument historique ou site urbain et archéologique, est protégé par la voie de classement ou inscription sur l'inventaire supplémentaire, afin de reconnaître ses valeurs, et de protéger son existence et ses caractéristiques physiques par la politique patrimoniale du pays.

Cette protection « ponctuelle »<sup>41</sup> des monuments historiques et des sites urbains, ne pouvait suffire à cause des mutations fréquentes manifestées, souvent dans les espaces urbains, qui peuvent aboutir et atterrir à la lecture historique de ces biens patrimoniaux protégés. La création des périmètres pour la protection de l'unité architecturale entre le monument classé ou inscrit et son contexte urbain, était la première intention de l'affleurement des abords du patrimoine bâti.

Donc la notion des abords employé au pluriel : « Ce qui entoure un monument, une localité, une place de guerre. » selon le *littre*<sup>42</sup>.

Elle désigne une périphérie, une frontière, une limite entre deux choses.

### 2.6.1 Le cas d'un centre historique :

Les abords dans ce cas-là désigne un périmètre de protection et qui ne concerne pas seulement le centre en lui-même mais également son voisinage immédiat, ce dernier devrait

---

<sup>40</sup> DEKOUMI Djamel, « pour une nouvelle politique de conservation de l'environnement historique bâti Algérien » cas de Constantine, thèse doctorat en architecture, Constantine, université Mentouri Constantine, 2007, P47

<sup>41</sup> BLEYON Jean-Benoît, « l'urbanisme et la protection des sites » : la sauvegarde du patrimoine architectural urbain, Paris, 1979, ED. Librairie générale de droit et de jurisprudence. P66

<sup>42</sup> Dictionnaire le *Littre*

constituer une zone intermédiaire entre le contexte patrimonial du centre historique et tout le contexte urbain dans lequel il s'inscrit et où il devrait s'intégrer<sup>43</sup>.

### **2.6.2 Le cas d'un monument :**

Dans la pratique du patrimoine, ce terme en est venu à désigner les immeubles bâtis ou non formant le cadre d'un monument historique<sup>44</sup>.

C'est une zone où la notion d'intégration est un enjeu capital.

### **2.6.3 Les ZPPAUP – zones des protections du patrimoine architectural urbain et paysager : <sup>45</sup>**

Une ZPPAUP définit une gestion personnalisée des abords de chaque monument historique, tout en proposant les périmètres mieux adaptés au terrain que le rayon de 500 mètres et des outils de protection plus souples

Elle permet de saisir dans leur diversité les éléments du patrimoine collectif local : une suite de façades homogènes, la trame d'un paysage, un ensemble à caractère monumental... La procédure de ZPPAUP s'adapte à tous types de lieux datant d'une identité patrimoniale, elle peut aussi être mise en œuvre dans les centres anciens ainsi que dans les espaces ruraux

Son rôle c'est de permettre la préservation et la mise en valeur des caractéristiques patrimoniales des lieux, et une démarche d'analyse, d'étude de protection et d'évolution harmonieuses des lieux. Ensuite après cette analyse, plusieurs zones sont définies à l'intérieur de la ZPPAUP, avec pour chacune les règles correspondant à ses caractéristiques. Cette dernière comporte des obligations en termes de matériaux, des interdictions de démolir ou modifier l'aspect de certains éléments bâtis ou végétaux notamment par des constructions nouvelles

### **2.7 Le paysage urbain :**

Vue d'ensemble qu'offre la nature d'une étendue de pays, d'une région.

Par extension : vue d'ensemble d'un endroit quelconque (ville, quartier...)

Au figuré : paysage intérieur, mental.

Selon A. Bailly : « le paysage urbain est différent suivant le type d'approche, la notion du paysage urbain résulte de la perception, structuré d'éléments majeurs avec une construction active de l'esprit.<sup>46</sup> »

---

<sup>43</sup> Mazri Benarioua Moun : « la culture en tant que fait urbain-lecture sur les indicateurs de développement culturel. Cas du secteur sauvegardé de Constantine » mémoire de magister, Constantine 2007

<sup>44</sup> F. CHOAY et P. Merlin : « dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme ». Paris : Quadrige-PUF 2010

<sup>45</sup> [www.cultures.gouv.fr/regions/drac-Normandie/Ressources/les-ZPPAUP-et-les-AVPP](http://www.cultures.gouv.fr/regions/drac-Normandie/Ressources/les-ZPPAUP-et-les-AVPP)

<sup>46</sup> Dictionnaire Grec français du Grand Anatole Bailly

« Il s'agirait de penser le paysage non comme un objet à observer ou un texte à lire, mais comme un processus au travers duquel des identités sociales et individuelles sont formées<sup>47</sup>. »

### 2.7.1 La notion du paysage urbain d'après les urbanistes :

La notion du paysage urbain se trouve dans quatre ouvrages clés :

- Kenneth Bouldig : the image, 1956
- Downs and Stea: image and environnement, 1973
- C.P. Bruter : Typologie et perception, 1974
- Kivin Lynch, the image of the city, 1960

### 2.7.2 École de Kivin Lynch:

Kevin Lynch est économiste canadien née en Janvier 1951 à CAP BRETON à Canada.

Il a produit 7 livres dont : » L'image de la cité » qui est son ouvrage fondateur où les concepts de nœuds, parcours, définissent des structures spatiales de base, ces derniers sont l'objet de l'orientation de l'homme, et la relation entre ces éléments désigne « une image de milieu »

Lynch dit : « une bonne image du milieu donne à son détenteur un sens de profonde sécurité émotive »

Il refonda la légitimité de l'analyse visuelle du paysage urbain, à un moment où la pratique urbanistique était essentiellement fondée sur l'analyse fonctionnelle de l'espace. Donc : le paysage, c'est ce que l'on voit, c'est le (décors)<sup>48</sup>.

Lynch dit que la forme urbaine doit être identifiable par des caractéristiques spécifiques, qui donne une unicité et une originalité à cette dernière et ce sont précisément ces caractéristiques qui permettront aux groupes sociaux ainsi qu'aux individus de se l'approprier pour lui donner une signification émotive et affective :

Il crée alors en premier lieu le concept de **lisibilité** et qui désigne la clarté du paysage , et la facilité d'identifier les éléments de la ville et de les structurer en schéma cohérent autrement dit la lisibilité , c'est la capacité des éléments d'être reconnus et organisés , et en second lieu il élabore un autre concept qui est **l'imagibilité** des formes urbaines , constituant la qualité d'un objet qui correspond à leur capacité de provoquer de fortes images chez l'individu grâce à la continuité de sa structure et à la clarté de ses éléments , et par là , faciliter la création d'images mentales collectives . Pour renforcer l'image, on peut utiliser des moyens symboliques, comme les cartes mais ces moyens sont précaires. On peut aussi exercer l'observateur à mieux percevoir la réalité, notamment à l'échelle nouvelle de la région urbaine. Enfin, on peut agir sur la forme de l'environnement<sup>49</sup>.

Ensuite, Lynch s'interroge sur la qualité de **l'identité** et qui est l'identification d'un espace, sa différenciation d'un autre et son individualité, et enfin en dernier lieu il aborde la

---

<sup>47</sup> Ibid.

<sup>48</sup> Cours 2 : Théorie du projet M1 de Mr CHIALI « lire la ville »

<sup>49</sup> <https://fr.slideshare.net/saamysaami/paysage-urbain>

question **Mémorisation**, cette dernière désignant la qualité d'un objet physique de rappeler une forte image aux différents observateurs.

En s'appuyant sur une phrase écrite par K. Lynch en 1960 :

« Les images de l'environnement sont le résultat d'une opération de va-et-vient entre l'observateur et son milieu <sup>50</sup>»

Dans les images des villes étudiées, le contenu qui se rapporte à la morphologie et aux formes physiques de la ville et qui joue un rôle fondamental dans la production de l'image perçue se classe suivant cinq (5) types d'éléments constitutifs du paysage urbain :

- Les voies
- Les limites
- Les quartiers
- Les nœuds
- Les points de repères

## 2.8 Le parcours urbain :

« Marcher, c'est forcément naviguer, observer et agir en même temps ; c'est ajuster son allure, sa direction, le contact physique avec l'environnement d'humains et d'objets, à l'occasion, penser aux salutations ou aux adieux, faire un mouvement de tête, et s'il s'agit de « marcher d'un même pas », signaler tout changement de rythme. Bref, c'est produire des indices de son activité au moment même de son effectuation, cadrer et marquer son déplacement avec et pour ceux qui l'observent<sup>51</sup>. »

Lynch le définit comme étant un espace générateur ; un élément structurant de la ville et qui dépend essentiellement de la scène urbaine de la ville, il peut servir à enrichir l'image mentale de la ville en assurant bien sur la continuité entre les différents éléments qui caractérise et structure cette dernière.

## 2.9 La promenade urbaine :

Ressentis comme une forme de loisir aujourd'hui disparue <sup>52</sup>

Une activité volontaire et spontanée, poursuivie pour elle-même « je ne me promène pas pour me promener » disait Montaigne<sup>53</sup>

La promenade se définit essentiellement par sa gratuité. Sous l'ancien régime, deux éléments brouillent néanmoins cette définition ... D'abord, la porosité entre le temps du travail et celui du loisir : encore « à l'aube du XIXe siècle, le temps du paysan, celui de l'artisan comme celui d'ouvrier était poreux, pénétrés d'imprévis, ouverts à la spontanéité, soumis à l'interruption fortuite et récréative »<sup>54</sup>

---

<sup>50</sup> Mémoire de master « la revitalisation des abords de Sidi El Houari dans une logique de liaison centre ancien\château neuf\nouvelle ville » de Melle CHEIKH Khadidja. P22

<sup>51</sup> Isaac Joseph, logiques de l'espace, esprit des lieux, 2000. P18

<sup>52</sup> <https://www.cairn.info / revue-histoire-urbaine-2001-1-page-83.htm>

<sup>53</sup> Ibid.

<sup>54</sup> Alain Corbin, L'avènement des loisirs, Paris, Aubier, 1995, P10

## **2.10 Les vides urbains :**

Il s'agit des espaces libres dans un milieu urbain, définis par contraste par rapport aux bâtiments qui constituent dans ce cas (les pleins). Ils sont donc entourés, bornés ou jalonnés par des espaces construits<sup>55</sup>.

Ils sont soit des espaces abandonnés en ruine ou des espaces fonctionnels comme les espaces libres ainsi que les placettes

« Si la définition des vides est aussi complexe, elle est d'autant plus quand il s'agit de vide dans un milieu historique car l'intervention sur ce vide se qualifie d'intervention sur le patrimoine, un patrimoine dont l'enjeu est de le sauvegarder <sup>56</sup>»

## **2.11 Friche urbaine :**

Dans un premier temps, Audrey Denise et Marie Hubert nous apportent une définition de la friche au sens large, puis les auteurs classent celles-ci dans différentes catégories, soit les friches industrielles, urbaines, militaires mais aussi commerciales. Enfin, la reconnaissance et la valeur des friches sont abordées afin de comprendre l'impact des lieux dans leurs environnement (DENISE, et al ; 2009)<sup>57</sup>

L'ouvrage de Jean Pierre Leguay montre que les friches urbaines désignent des espaces délaissés dans l'enceinte des villes au Moyen Age (LEGUAY,2009)<sup>58</sup>

Ces lieux sont généralement des « espaces herbus » laissés volontairement à l'abandon ou des quartiers délaissés dans la ville, attendant un réemploi hypothétique, située en périphérie ou au cœur de l'urbain. Une durée de l'abandon minimale d'un an est généralement retenue, Pour qu'un espace laissé puisse être considéré comme une friche<sup>59</sup>.

- **Typologie et diversité des friches :**

Des typologies multiples, en fonction de critères variés : (degré de l'abandon, mode d'occupation, degré d'artificialisation, structure foncière, niveau de pollution, valeur patrimoniale de site ...etc.)<sup>60</sup>

## **2.12 L'espace urbain public :**

L'expression « espace public », est récente et n'apparaît qu'à la fin des années 1970 et n'est banalisée qu'au cours des années 1990. Elle n'est pas définie dans les citations sur l'urbanisme avant les années soixante-dix<sup>61</sup>.

Contrairement à l'espace privé clôturé et centré sur l'intimité de la famille, il est ouvert pour l'ensemble des usagers en partage. Il désigne un espace partagé, un lieu de rencontre

---

<sup>55</sup> UNESCO : Méthode d'analyse morphologique des tissus urbains traditionnels p25

<sup>56</sup> Requalification des vides urbains de la basse Casbah d'Alger et revalorisation du bastion 23, BOUDALIA N.2015,2016 Pahe 16

<sup>57</sup> DENISE, Audrey et HUBERT, Marie .2009. Les friches industrielles, un potentiel foncier pour la ville-Essai de classification dans le département des Yvelines. Paris : Institut d'urbanisme de Paris, 2009

<sup>58</sup> LEGUAY, Jean Pierre. 2009. Terres urbaines, places, jardins et terres incultes dans la ville au moyen age

<sup>59</sup> Requalification des friches urbaines : quelles perspectives en région Centre-Val de Loire – PDF P13

<sup>60</sup> Ibid.

<sup>61</sup> Mémoire de Magister option : Fait urbains : thèmes : Approche des espaces publics urbains : cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli. Par Mr. AMIRECHE Toufik 2012. P 07

par excellence, il est le théâtre du libre va et vient des individus<sup>62</sup>, pouvant être couverts d'un vert dense ou arboré et généralement affectés à des usages publics, et de ce qui est visible depuis des espaces

L'espace public n'est surtout pas un lieu technique, mais il est avant tout social et culturel, désignant un espace de sens, de matière, de temps, d'usage et de forme, synonymes de paysage vécu et de paysage commun des citoyens.

### **2.12.1 La place :**

Le mot vient du terme Latin Platea qui signifie une rue importante.

Ce terme désigne un espace libre non bâti desservi par des voies, affecté aux piétons ou aux véhicules, situé au milieu de bâtiment et agrémenté de mobilier urbain et d'édicules divers, autrement dit, c'est un espace de rencontre ayant pour vocation un marché, la nécessité de rassembler le public pour de grands événements, les fêtes, les déroulements de cérémonie politiques, religieuses ou militaires...

Donc c'est un lieu d'interaction social, ouvert au public

En sociologie urbaine, les espaces publics sont des espaces de rencontres socialement organisés par des rituels d'exposition ou d'évitement<sup>63</sup>

### **2.12.2 La placette :**

Ce terme désigne une place à petite échelle, d'une taille réduite et petite, généralement c'est le résultat d'un élargissement ponctuel de la voirie fortuit ou voulu, dû par exemple à la démolition d'un bâtiment.

### **2.13 Le secteur sauvegardé :**

C'est un régime de protection d'abord initié en France avec la loi Malraux (1962)<sup>64</sup>, et ensuite introduit avec la loi 98-04 qui le définit comme suit : « sont érigés en secteur sauvegardé, les ensembles immobiliers urbains ou ruraux tels que les casbahs, médinas, ksour, villages et agglomérations traditionnelles caractérisés par leur prédominance de zone d'habitat, et qui, par leur homogénéité et leur unité historique et esthétique ou traditionnel de nature à en justifier la protection, la restauration, la réhabilitation et la mise en valeur.<sup>65</sup>»

### **2.14 La mémoire, la mémoire collective, lieu de mémoire :**

#### **2.14.1 La mémoire :**

À quoi sert la mémoire ? La recherche de la fonction de la mémoire rappelle, en premier lieu, la pensée d'une longue tradition philosophique<sup>66</sup> qui remonte à Saint Augustin qui

---

<sup>62</sup> Ibid.

<sup>63</sup> Extrait d'article, PAQUOT, Thierry. L'espace public. Paris, la découverte, collection repères, 2009, 125 pages. Disponible sur : <http://cybergeo.revues.org/23242>

<sup>64</sup> Mémoire de Master « la réappropriation des vides urbains de la haute Casbah », NEGGADI Mansour et BOUHEDDADJ Ahmed Badr 2016-2017

<sup>65</sup> Loi 98-04 du 20 février 1998 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel

<sup>66</sup> BARRIERS Philippe, « histoire et mémoire de la seconde guerre mondiale » : Grenoble en ses après-guerres (1944-1964), Grenoble, 2004, PUG, P19

considère la mémoire comme le témoin de la continuité temporelle de chacun de nous. Ce sens est résumé par la célèbre formule de Saint Augustin qui définit la mémoire comme « *le présent du passé* » et qui écrit : « *L'impression que les choses en passant font en toi y demeure après leur passage et c'est elle que je mesure quand elle est présente, non pas ces choses qui ont passé pour la produire* ». Donc la mémoire peut être différente de la réalité. Selon St-Augustin la mémoire est la condition de l'unicité de l'expérience temporelle, puisqu'elle assure le lien entre chacun de ces trois présents<sup>67</sup> (triple présent) : *présent du passé* dans la mémoire, *présent du présent* dans l'attention et *présent du futur* dans l'attente. Du coup la mémoire a une fonction identitaire chez l'individu à partir de deux types de mémoires<sup>68</sup> ; la *mémoire implicite*, qui constitue le processus des apprentissages non conscients, et la *mémoire explicite* qui reconstruit subjectivement le passé.

La mémoire constitue, donc, une essence personnelle et une affaire individuelle. Néanmoins les mémoires des individus, ayant le même lieu, peuvent se rencontrer par contrainte d'appartenance sociale, culturelle et territoriale, Afin de construire une mémoire collective qui récite le passé, positif ou négatif, de la société et qui projette son développement.<sup>69</sup>

#### **2.14.2 La mémoire collective :**

« La mémoire collective d'un groupe est le fruit de l'expérience des générations passées et l'héritage des générations futures, chaque génération apportant sa pierre à l'édifice commun. De générations en générations la transmission s'effectue, plus ou moins fidèlement, par la parole, par le geste ou par l'écrit<sup>70</sup> »

D'après la logique de *triple présent* de St-Augustin, le présent n'est que le reflet du passé et l'ombre portée du futur. La mémoire collective offre l'immobilité et la stabilité, où la société reste identique à elle-même, malgré les changements que le lieu peut subir. Cette société doit être attachée à son lieu<sup>71</sup>.

La question patrimoniale dans le cas de la mémoire collective aborde impérativement un rapport au temps, à la transmission. Le patrimoine quoi que se soit sa forme exprime une valeur mémorielle. Le patrimoine bâti particulièrement transmet un savoir et un savoir-faire technique, artisanal, social, historique, etc. il est particulier en matière de représentation et reproduction d'images identitaires évoquant des mémoires nécessaires à la connaissance de l'appartenance de l'individu à sa société, cette mémoire collective devient un « devoir social »<sup>72</sup>

---

<sup>67</sup> Ibid.

<sup>68</sup> COUCHAERE Marie-Josée, « le développement de la mémoire » : outils pour une mémoire dynamisée, Issy-les Moulineaux, 2001, ESF éditeur, P11

<sup>69</sup> Mémoire de magister « Basilique de Saint Augustin et ses abords à Annaba », AOUCAL Hocine

<sup>70</sup> COUCHAERE Marie-Josée, « le développement de la mémoire » : outils pour une mémoire dynamisée, Issy-les-Moulineaux,2001, ESF éditeur, P22

<sup>71</sup> Mémoire de magister « Basilique de Saint Augustin et ses abords à Annaba », AOUCAL Hocine

<sup>72</sup> Mémoire de magister « Basilique de Saint Augustin et ses abords à Annaba », AOUCAL Hocine



Les abords rendent cette scène produite par le patrimoine bâti complète. De plus, ils forment tous ensemble un lieu que la société sacralise comme une image interprétant le passé. Le fait qu'ils récitent les conditions de l'édification même du patrimoine bâti, les abords expliquent et complètent la mémoire évoquée par le monument historique.

### **2.14.3 Lieu de mémoire :**

Le lieu de mémoire est une unité significative, d'ordre matériel, géographiquement localisée, dont la volonté des hommes ou le travail du temps a fait un élément symbolique d'une quelconque communauté. Ce lieu peut être un monument, un personnage ou un événement qui déroulait dans un temps passé mort. Ceux qui nous intéressent, sont les mémoires relatives à la société, les mémoires des « grands événements ».

De ce fait, les lieux de mémoire n'ont pas tous la même valeur, vu l'importance du temps à rappeler, mais aussi relativement à leur matérialité. Pierre Nora, en développement de cette idée, parle des « lieux monumentaux ou architecturaux »<sup>73</sup>. Le lieu de mémoire peut être, étroitement, lié à la notion de patrimoine.

Le patrimoine bâti et ses abords forment un lieu : *identitaire*, du fait qu'il marque une limite locale, régionale ou nationale qui constitue la distinction de l'identité de la société par rapport à une autre. *Historique*, pour sa qualité de reconstruction symbolique du passé qui revisite une mémoire collective, qui a une grande importance à l'attachement de l'individu à ce lieu et qui veut dire par la suite à sa société. *Relationnelle*, pour le croisement social dans ce lieu. Un lieu de mémoire, géométriquement, matérialise la mémoire collective à partir de l'histoire.

Les abords complètent le patrimoine bâti et tous les deux sont inséparables et si le patrimoine bâti représente l'unité, à la fois, matérielle et symbolique du lieu de mémoire, les abords représentent donc une clarification, pour mieux saisir l'histoire et un meilleur support physique de cohésion sociale.

### **2.15 La réversibilité :**

Elle se définit comme : « la capacité programmée d'un ouvrage neuf à changer facilement de destination grâce à une conception qui minimise, par anticipation, l'ampleur et le coût de adaptations. En phase d'études et une fois construit, un immeuble réversible se prête avec souplesse à la modification de son programme et aux transformations induites, ce qui peut favoriser la participation du maître d'ouvrage ou des futurs usagers à l'élaboration du projet »<sup>74</sup>. A titre subsidiaire, la réversibilité englobe l'adaptation d'un immeuble désaffecté à un nouvel usage, même s'il n'a pas été conçu à cette fin. De tels travaux conduisent effectivement à doter un immeuble d'une capacité de réversibilité dans la mesure

---

<sup>73</sup> Nora. Pierre, op, cit

<sup>74</sup> Canal architecture ; construire réversible

où une fois les travaux effectués, il sera également capable de retrouver son usage antérieur si un futur propriétaire le désire<sup>75</sup>.

### **3 Action du patrimoine :**

Quand on a dit patrimoine, la question de l'action en faveur de ce dernier vient après s'être posé la question de la valeur de celui-ci

#### **3.1 La conservation :**

La conservation officielle des monuments historique, conçue avant tout comme un devoir patriotique, débuta en suisse au XIXe siècle, un peu plus tard qu'à l'étranger<sup>76</sup>.

D'une manière générale cette notion désigne l'acte qui consiste à maintenir un élément dans un état constant

Autrement dit c'est : le maintien en l'état, sans modification, d'une œuvre d'art ou d'architecture <sup>77</sup>a pour but de garder le monument dans son état, d'empêcher sa dégradation

#### **3.2 La restauration :**

Elle est définie par la Charte de Lisbonne en octobre 1995 comme étant les travaux réalisés par les spécialistes ayant comme finalité la conservation et la consolidation d'une construction ainsi que sa préservation. Ce travail consiste dans le rétablissement intégral ou partiel de sa conception originale ou des monuments les plus significatifs de son histoire.

D'après le dictionnaire de l'aménagement de l'espace, cette notion est définie comme : « le rétablissement intégral, dans leurs matières et dans leurs formes, des dispositions architecturales ou des ornements abîmés ou détruits, dont il reste des traces indubitables d'authenticité »<sup>78</sup>

Donc, la restauration a pour but de redonner à un bâtiment son caractère, elle conserve le style propre du bâtiment contrairement à la rénovation.

Cette notion a été représenté et définie pour la 1<sup>ère</sup> fois l'architecte et le restaurateur français Viollet le Duc (1814-1879) selon lequel : « le mot et l chose sont modernes. Restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé. »

Elle est apparue vers le XVème siècle et visait les monuments de l'antiquité et désigne également toutes opérations de transformation de l'objet concerné par l'addition ou

---

<sup>75</sup> Séminaire bâtiment durable\économie circulaire et réversibilité des bâtiments, Bruxelles environnement, 9 juin 2017

<sup>76</sup> [www.hls-dss.ch/textes/f/F8260.php](http://www.hls-dss.ch/textes/f/F8260.php)

<sup>77</sup> CHOAY Françoise, MERLIN Pierre, Associés. Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme. Paris : Quadrige / Puf, 2010

<sup>78</sup> Dictionnaire multilingue de l'aménagement de l'espace, Henri-Jean Calsat, conseil International de langue française, presses Universitaires de France, 1993

le retranchement de matière, de l'ordre de la transformation, selon les degrés plus ou moins importants, afin de répondre à des objectifs variés.<sup>79</sup>

### **3.3 La réhabilitation :**

Ce concept consiste à « rénover sans détruire, sans raser, à la différence de la rénovation. Elle suppose le respect du caractère architectural du bâtiment qui est entièrement restructuré, réaffecté, à la différence de la restauration impliquant un retour à l'état initial <sup>80</sup>»

Autrement dit « c'est l'ensemble de fonctions qui vise la transformation d'un local, un immeuble, un quartier en lui rendant des caractéristiques qui le rendent propre au logement d'un ménage dans des conditions satisfaisantes bien sûr tout en conservant les caractéristiques architecturales majeurs du bâtiments »

### **3.4 La requalification :**

C'est une réhabilitation basée sur l'aspect fonctionnel, incluant ainsi dans l'opération un changement de fonction sur un quartier ou sur un édifice<sup>81</sup>.

### **3.5 La reconversion :**

C'est l'action d'affecter le bâtiment à un autre usage que celui pour lequel il a été conçu, tout en correspondant à une intention architecturale et au site sur lequel il prend place.

## **4 La conservation du patrimoine : identité, valeurs et authenticité :**

*« L'humanité qui prend chaque jour conscience de l'unité des valeurs humaines (...) considère [les œuvres monumentales des peuples] comme un patrimoine commun, et, vis-à-vis des générations futures, se reconnaît solidairement responsables de leur sauvegarde et de leur conservation<sup>82</sup> »*

### **4.1 Les valeurs du patrimoine :**

A. Riegel, le premier qui a fait une formulation d'une théorie des valeurs du patrimoine, schématiquement, les deux catégories de valeurs qu'il oppose sont les suivants :

1- Valeur de remémorations liées au passé, inscrivant la valeur d'ancienneté, la valeur historique ainsi que la valeur de remémoration intentionnelle : « Elle tient au fait même de l'édification du monument : elle empêche quasi définitivement qu'un monument ne sombre dans le passé, et le garder toujours présent et vivant dans la conscience des générations futures. <sup>83</sup>»

2-Valeur de contemporanéité basée sur le présent (l'importance de la valeur d'art et la valeur d'usage). Ces valeurs furent dominées pendant longtemps<sup>84</sup>.

---

<sup>79</sup> CHOAY Françoise, MERLIN Pierre, Associés. Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme. Paris : Quadrige / Puf, 2010

<sup>80</sup> [géoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/rehabilitation-restauration-renovation-urbaine](http://géoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/rehabilitation-restauration-renovation-urbaine)

<sup>81</sup> Mémoire de master « réappropriation des vides urbains de la haute Casbah », NEGGADI Mansour et BOUHEDDADJ Ahmed Badr 2016-2017

<sup>82</sup> Préambule de la charte de Venise, 1964

<sup>83</sup> Mémoire de magister en architecture de Mr KHETABI Lahcen « la reconquête de la médina de Nedroma » P18

<sup>84</sup> Repris par (V. Stein. P93-94)]

Ensuite, à travers le temps et le développement qu'ont connu les pays au monde, de « nouvelles valeurs » du patrimoine ont vu le jour et se sont émergés.

D'après (V. Stein) on distingue :

- La valeur d'usage qui a transformé la notion traditionnelle de patrimoine en le faisant transiter de l'idée de trace (valeurs historique) à l'idée de capital.
- La valeur économique qui s'interroge sur les coûts du patrimoine de sa conservation et ses bénéfices. Elle est aussi sous-jacente à la notion de développement durable.
- La valeur signalétique qui met en évidence l'importance des objets, leur forme, structure, emplacement et son intégration dans le tissu urbain.
- La notion de valeur universelle exceptionnelle :

C'est un concept désignant de véritables/authentique exemples de patrimoine de différentes cultures, en tant que partie intégrante du patrimoine dans les différentes cultures, donc il y a des sources d'informations variées à prendre en compte, c'est pour cela qu'à partir d'une évaluation critique de chaque site, on doit définir l'authenticité et en tenant compte bien de sa spécificité et des paramètres pertinents.<sup>85</sup>

#### **4.2 Patrimoine et authenticité :**

L'authenticité, considérée et confirmée telle qu'elle est dans « la charte de Venise 1964 »

Son rôle est capital aussi bien dans toute étude scientifique, intervention de conservation ou de restauration que dans la procédure d'inscription sur la liste du patrimoine mondial ou dans tout autre inventaire du patrimoine culturel<sup>86</sup>.

#### Le document de Nara sur l'authenticité 1994 :

Le « document de Nara sur l'authenticité » prend acte de la place essentielle qu'occupe aujourd'hui, dans presque toutes les sociétés, le patrimoine culturel.

Il étudie le sens et l'applicabilité du « concept d'authenticité » dans différentes cultures. Il ne reconnaissait que le degré de crédibilité ou de faisabilité des sources d'information, constitué « le fondement de l'estimation de tous les aspects de l'authenticité ». Il a été reconnu également que le concept de « véritable » ou « vrai » et donc authentique – était valable dans certaines cultures. Il s'ensuit que le processus d'entretien, de réparation et de construction en utilisant des formes, des méthodes de construction et des matériaux traditionnels ne seraient pas exclues du concept<sup>87</sup>.

---

<sup>85</sup> Saouma-Foreo, Galia, réunion d'expert sur l'authenticité et l'intégrité dans un contexte africain, Grand Zimbabwe, Zimbabwe, 16-29 mai 2000 <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001225/122598mo.pdf>

<sup>86</sup> 1994, 1-6 Novembre, Nora Japan [Agency for cultural affairs, 1995 ISBN 82-519-1416-7 » conférence de Nora sur l'authenticité dans le cadre de la convention du patrimoine mondial ». Rédacteur : Knut Einar Larsen. Publié par TAPIT PUBLISHERS, N.7005 Trondheim, Norwan.

<sup>87</sup> Saouma-Foreo, Galia, réunion d'expert sur l'authenticité et l'intégrité dans un contexte africain, Grand Zimbabwe, Zimbabwe, 16-29 mai 2000 <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001225/122598mo.pdf>

### 4.3 Patrimoine et identité :

Un objet devient patrimonial lorsqu'une société estime qu'en le détruisant, elle va perdre une importante trace de son histoire, soit son identité. Ce patrimoine est donc un signe du rapport de cette société à son passé. Donc, la recherche de l'identité, de ce sentiment d'appartenance à un groupe, à une culture, passe par connaître le passé. De plus en plus, les sociétés et les individus prennent conscience que les témoignages de leur passé sont pour eux des repères indispensables. Le patrimoine leur fait comprendre comment la société dont ils sont originaires s'est organisée pour survivre, avec son génie et son courage<sup>88</sup>.

### 5 L'apparition de la notion du patrimoine en Algérie, N. OULEBSIR :

Maintenant après avoir abordé la question du patrimoine en général, il serait intéressant de savoir ce qu'il en est de l'Algérie. Une question que l'architecte et l'historienne algérienne s'est penchée sur, A travers une approche historique, elle traite ce cas dans son ouvrage « les usages du Patrimoine », elle lance sa vision spécifique sur le patrimoine en Algérie et son évolution urbaine et architecturale. À savoir celle de « l'élaboration de l'idée patrimoniale en Algérie et comment cela a contribué à créer une identité algérienne propre <sup>89</sup>».

Le patrimoine algérien, aussi abondant et diversifié que l'implique son histoire, est aujourd'hui un enjeu dans une société en quête de repères identitaires, c'est du aux trois grandes périodes que l'Algérie a vécues. La période précoloniale (avant 1830), la période (coloniale 1830-1962) où il y a toujours un rejet par rapport à elle, ressentie comme une période qui n'appartient pas aux algériens, et enfin, la période postcoloniale (1962 à nos jours)

La tradition islamique n'accorde pas une grande importance aux biens matériels, elle considère que rien n'est éternel, en insistant bien plus sur l'héritage immatériel des biens. Ainsi que le concept de « contemplations des ruines et l'aspect esthétique des monuments portant la marque du temps. <sup>90</sup>» n'existe pas dans la culture arabo-musulmane. De ce fait, la notion de patrimoine est apparue qu'avec l'arrivée des colons français anciens<sup>91</sup>.

Le fait patrimonial en Algérie a traversé plusieurs périodes successives :

- En premier lieu, et débutant de 1830, avec l'arrivée des français sur le territoire algérien, une phase d'exploration. Le génie militaire avec des différents figures de métiers des arts et des sciences, localise, sélectionne et relève tous les monuments qui ont une importance patrimoniale, notamment et en priorité les vestiges antique romains.
- Deuxièmement, une place marquée par une prise de conscience des colons de la richesse patrimoniale du pays. Ils ont voulu tout d'abord de rapatrier les vestiges en

---

<sup>88</sup> Patrimoine en Isère, Trèves-Musée Dauphinois, Grenoble, 1996

<sup>89</sup> OULEBSIR.Nabila.les usages du patrimoine, monuments, musées et politique coloniale en Algérie. Paris : Edition de la maison des sciences de l'homme, 2004.préface de D. Nordman

<sup>90</sup> Ibid.

<sup>91</sup> BOITO, Camillo. Conserver ou restaurer, les dilemmes du patrimoine. Besanson : Edition de l'imprimeur,2000

métropole pour les exposer dans des musées, avec des opérations de Vandalisme<sup>92</sup> menés par le génie militaire. Ensuite, après l'installation définitive des français en Algérie une contre réaction est opérée pour le but de la conservation du patrimoine visant l'identification à leur nouvelle terre, mais ces créations demeurent vaines et sans suite.

- Une meilleure connaissance du patrimoine de l'Algérie est acquise qu'avec l'arrivée de Napoléon III, avec un regain d'intérêt pour l'orient en métropole, grâce aux relevés et aux dessins des missions d'étude sur les vestiges orientaux comme par exemple ce qui a été fait par Edmond Duthoit à Tlemcen.
- De 1880 à 1930, une période caractérisée par une vive volonté de conserver le patrimoine arabo-berbère, et ça s'est fait d'une manière simultanée avec la posée d'un nouvel arsenal législatif et la mise en place d'institutions et de structure relative à la conservation du patrimoine. Des travaux de restauration pour la première fois exercée sur le patrimoine arabo-berbère avec des listes de classement de monument.
- En même temps que cette politique patrimoniale, l'Algérie s'habille d'un nouveau style éclectique, le Néo-mauresque appelé aussi le style Jonnart en référence au Marechal Jonnart celui qui a instauré la politique culturelle indigène, un style interprétant le vocabulaire architectural arabo-mauresque local et par la suite, le Néo-mauresque devient l'architecture officiel du pays.
- Durant cette période, apparaît une certaine exaltation du concept d'Algérie Française et de « la conquête de l'Afrique par les races latine <sup>93</sup>».

## 6 Le monument et ses abords en Algérie :

*« L'entourage concourt très souvent à la mise en valeur du monument, c'est l'écrin qui met le bijou en évidence<sup>94</sup> »*

La notion des abords désigne l'environnement immédiat. Dans le cas d'un monument historique qui reste un édifice d'une exception et d'un prestige à part, sa valeur historique, archéologique et esthétique périclité s'il est séparé de son contexte architectural. Donc il est nécessaire et très important de protéger ses abords pour le mettre en valeur.

La ville ne cesse de se développer depuis toujours, et elle change de visage suivant de diverses conditions, ceci cause l'apparition des nouvelles technique et matériaux de construction et ce qui engendrent par la suite un bouleversement au cœur des centres urbains historiques ainsi qu'à l'entourage immédiat du monument. De ce fait, la protection des abords du patrimoine bâti doit être maintenue avec plus de précision, de sérieux et d'efficacité.

---

<sup>92</sup> On entend par vandalisme « Tendance à détruire, détériorer, par malveillance ou par ignorance des œuvres d'art », définitions du dictionnaire Robert

<sup>93</sup> BERTLAND, Louis, 1897, la fin du classicisme et le retour à l'antique sans la seconde moitié de XVIII siècle et les premières années du XIX en France, Paris, Hachette ; 1899, le sang de races, Paris, Ollendenff

<sup>94</sup> Gros Mayrevieilles : de la protection des monuments artistiques, des sites et des paysages, thèse Paris, 1907 ; La mise en valeur du Patrimoine architectural, Pierre Laurent Frier, Edition du Moniteur 1979.

Cependant, le contraire se fait actuellement à cause de la diversité et l'importance des atteintes.

Pour assurer cette protection des abords des monuments d'une manière spécifique, plus active flexible, En Algérie, la loi 98-04 du 15 juin 1998 le permet. Ainsi, on protège tout l'ensemble urbain qui entoure le monument dans lequel ce dernier ne devient qu'un élément plus riche que les autres, contrairement à la collection des bâtiments historiques isolés.

Cette loi est devenue donc un véritable moyen utilisé par la politique urbaine pour la préservation de ce patrimoine<sup>95</sup>.

### **6.1 La servitude des abords :**

Actuellement et avec la nouvelle vision du patrimoine, l'Algérie, parmi tant d'autre pays, œuvre pour la protection des abords des monuments et des sites historiques et a dépassé la problématique de l'édifice isolé.

Cette protection des abords est effectuée selon une zone précise dont le rayon en partant du centre varie suivant chaque réglementation

Pour la France le rayon adopté est de 500m, tandis que pour l'Algérie, elle a été fixée à 200m<sup>96</sup>. Constituant la « pièce maîtresse » du système de protection des abords des monuments. Elle institue une servitude de protection facile à mettre en œuvre puisqu'elle s'applique automatiquement autour de chaque monument qu'il soit classé ou inscrit. A l'intérieur de cette zone de servitude, une expertise doit être faite puisque les permis de construire ne peuvent être accordés que si le Ministère de la culture donne un avis favorable<sup>97</sup>.

### **6.2 L'établissement de la servitude :**

La législation algérienne défend d'une manière aisée la servitude de l'entourage des édifices historiques et c'est à elle de soumettre et de fonder une servitude d'un bâtiment pesant sur les autres bâtiments environnants

Les limites de cette zone de servitude sont arrêtées par l'article 17 de la loi 98-04 du 15 juin 1998, dictant de ne soumettre à autorisation préalable que les travaux réalisés sur des immeubles « situé dans le champ de visibilité d'un édifices classé ou inscrits », cette notion

---

<sup>95</sup> Mémoire de master : « la mise en valeur du patrimoine bâti à travers ses abords » Yasmine KARA ZAITRI 2014-2015

<sup>96</sup> Dictée par la loi 98-04 du 15 juin 1998, relative au patrimoine culturel national

<sup>97</sup> Mémoire de master : « la mise en valeur du patrimoine bâti à travers ses abords » Yasmine KARA ZAITRI 2014-2015

de champ de visibilité doit être définie car elle commande, l'application territoriale de la servitude de la protection des abords des monuments historiques

### **6.3 La notion de champs de visibilité :**

Selon l'article 17 de la loi 98-04 du 15 juin 1998, « les monuments historiques sont soumis au classement par arrêté du ministre chargé de la culture après avis de la commission des biens culturels, sur sa propre initiative ou toute personne y ayant intérêt. L'arrêté de classement s'étend aux immeubles bâtis ou non bâtis situés dans une zone de protection qui consiste en une relation de visibilité entre le monument historique et ses abords desquels il est inséparable. Le champ de visibilité dont la distance est fixée à un minimum de 200 mètres, peut être étendu afin d'éviter notamment la destruction des perspectives monumentales comprises dans cette zone. Son extension est laissée à l'appréciation du ministre chargé de la culture sur proposition de la commission des biens culturels

### **6.4 Le périmètre de 200m de protection :**

La loi utilise ce terme de « périmètre de 200 mètres » qui est une zone très limitée. Dès l'origine l'administration a utilisé la longueur de 200 mètres comme distance pour séparer le bâtiment en travaux et le monument qu'on veut protéger, mais au lieu d'avoir un rectangle de 2500m<sup>2</sup>, le résultat est un cercle ayant le monument pour centre et pour rayon 200m, une surface de 12.56hectares

### **6.5 La notion de « vue significative » :**

*« En règle générale, cela n'inclura tout point de vue située dans le périmètre de 200 mètres, mais cela pourra également inclure des vues à partir d'emplacement éloignés <sup>98</sup> »*

Lorsqu'on a une vue significative du monument, la visibilité est maintenue, où l'on doit apprécier dans des conditions où cette notion peut être constaté normalement par ceux qui ont une vue importante sur l'édifice ou depuis le monument lui-même, et non seulement par les touristes et les visiteurs.

## **7 Le cadre législatif relatif au patrimoine :**

### **7.1 Contexte international :**

#### **7.1.1 Les chartes et les conventions internationales<sup>99</sup> :**

##### **a. Charte D'Athènes 1931**

Initiée par Giovannoni lors de laquelle on remet en question les thèses de Viollet-Le-Duc, elle recommande de « respecter l'œuvre historique et artistique du passé, sans proscrire le style d'aucune époque », assurant ainsi la continuité de sa vie. Elle souligne l'importance

---

<sup>98</sup> Loi 98-04 du 20 safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel

<sup>99</sup> Cours M1 de Mr CHIALI



d'une collaboration entre archéologues et architectes. Cette Charte autorise le recours au béton armé. Sept résolutions importantes furent présentées au congrès d'Athènes :

- 1- Des organisations internationales prodiguant des conseils de restauration doivent être créées.
- 2- Les projets de restauration doivent être soumis à une critique éclairée pour éviter les erreurs.
- 3- Les problèmes relatifs à la conservation des sites historiques doivent être résolus par une législation nationale.
- 4- Les sites archéologiques devraient être enfouis pour assurer leur protection.
- 5- Les techniques et matériaux modernes peuvent être utilisés pour les travaux de restauration.
- 6- Les sites historiques doivent être protégés par un système de gardiennage strict.
- 7- Protection du voisinage des sites historiques.

**b. Charte De Venise 1964 :**

Elle étend la notion de monument historique au « site urbain ou rural » Elle ancre la sauvegarde du patrimoine architectural dans toutes les décisions d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Soulignant l'importance de conserver les monuments en état de fonctionnement, sans que cela ne puisse affecter le décor des édifices. La Charte insiste sur la nécessité que les reconstitutions portent la marque de notre temps afin de ne laisser place à une quelconque ambiguïté.

**c. Convention De L'UNESCO 1972 :**

La convention prend compte la protection de la nature et celle du patrimoine culturel. Elle connaît l'interaction entre l'être humain et la nature et le besoin fondamental de préserver l'équilibre entre les deux. Depuis l'adoption de cette Convention la communauté internationale a adopté le concept de « développement durable ». Les critères et les conditions pour l'inscription de biens sur la liste du patrimoine mondial ont été élaborés Afin d'assurer une protection et une conservation aussi efficaces et une mise en valeur aussi active :

- 1- Intégrer la protection de ce patrimoine dans les programmes de planification générale
- 2- Instituer un ou plusieurs services de protection, de conservation et de mise en valeur du patrimoine culturel et naturel.
- 3- Développer les études et les recherches scientifiques et techniques d'intervention.
- 4- Prendre diverses mesures pour la conservation et la mise en valeur du patrimoine
- 5- Favoriser la création ou le développement de centres nationaux ou régionaux de formation dans ce domaine

**d. Charte D'Amsterdam 1975 :**

On renforce l'idée que la conservation du patrimoine architectural doit être un objectif majeur de la planification urbaine et de l'aménagement du territoire. Acteurs pour faire fonctionner une telle démarche :

- 1- Objectif majeur de la planification urbaine et de l'aménagement du territoire.
- 2- Engage la responsabilité des pouvoirs locaux et appelle la participation des citoyens.

- 3- Exige une adaptation des mesures législatives et administratives.
- 4- Demande des moyens financiers appropriés.
- 5- Appelle une promotion des méthodes, des techniques et des compétences professionnelles.

**e. Charte De Cracovie 2000 :**

Cette Charte reprend, parfois, un certain nombre de points des deux précédentes et les approfondie :

1. Le projet de restauration doit être basé sur un éventail d'options techniques conformes et être préparé par un processus de recueil d'informations et de compréhension de l'immeuble ou du site.
2. Tout nouveau matériau, toute nouvelle technologie doivent être rigoureusement testés, comparés et maîtrisés avant application.

**f. Charte De Washington 1987 :**

Pour La Sauvegarde Des Villes Historiques Et Des Zones Urbaines. Les interventions sur un quartier ou une ville historique doivent être menées avec prudence, méthode et rigueur, en tenant compte des problèmes spécifiques à chaque cas particulier entre autres :

1. L'état des lieux sera rigoureusement documenté pour déterminer les bâtiments ou groupes de bâtiments à protéger particulièrement, à conserver dans certaines conditions et, dans des circonstances exceptionnelles à détruire.
2. La forme urbaine définie par la trame et le parcellaire
3. Les relations entre les divers espaces urbains : espaces bâtis, espaces libres, espaces plantés,
4. La forme et l'aspect des édifices (intérieur et extérieur), tels qu'ils sont définis par leur structure, volume, style, échelle, matériaux, couleur et décoration,
5. Les relations de la ville avec son environnement naturel ou créé par l'homme,
6. Les vocations diverses de la ville acquises au cours de son histoire.

**g. Mémoire De Vienne Sur Le Patrimoine Mondial, L'architecture Contemporaine Et La Gestion Du Paysage Urbain Historique :**

Il a été adopté lors de la 29ème session du Comité du Patrimoine Mondial en mai 2005. Ses Principes généraux :

1. Le changement permanent est reconnu comme faisant partie de la tradition de la ville car la réponse à la dynamique du développement doit faciliter les changements et la croissance, tout en respectant la physionomie urbaine héritée et son paysage, ainsi que l'authenticité et l'intégrité de la ville historique.
2. Améliorer la qualité de la vie et l'efficacité de la production aide à renforcer l'identité et la cohésion sociale.

#### **h. Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique (1990)**

Préparé par le comité international pour la gestion du patrimoine archéologique (ICAHM) et adoptée par la 9<sup>ème</sup> assemblée générale de l'ICOMOS à Lausanne en 1990

Cette charte a été motivée par le succès de la charte de Venise de 1964 comme document normatif et comme source d'inspiration dans le domaine des politiques et des pratiques gouvernementales, scientifiques et professionnelles<sup>100</sup>.

1. Le patrimoine archéologique englobe tous les lieux où se sont exercés les activités humaines quelles qu'elles soient : les structures et les vestiges abandonnés de toutes sortes, en surface, en sous-sol ou sous les eaux, ainsi que le matériel qui leur est associé
2. Les politiques de protection du patrimoine archéologique doivent être systématiquement intégrés à celles qui concernent l'agriculture, l'occupation des sols et la planification, la culture, l'éducation ainsi que l'environnement
3. L'adoption d'une législation adéquate et par la garantie des fonds suffisants pour financer efficacement les programmes de conservation du patrimoine archéologique.

Toutes destruction, dégradation ou altération par modification de tout monument de tout site archéologique ou de leur environnement et interdite en l'absence d'accord des services archéologiques compétents

4. L'exigence de la connaissance la plus complète possible de son existence et de son étendue et de sa nature pour sa protection
5. Toute collecte d'information sur le patrimoine archéologique ne doit réduire que le minimum des témoignages archéologiques
6. Conserver « in situ » monuments et des sites devrait être l'objectif fondamental de la conservation du patrimoine archéologique
7. Sa présentation aux grands publics est essentielle et elle doit prendre en compte les multiples approches permettant la compréhension du passé
8. La maîtrise de disciplines à un haut niveau scientifique
9. Le patrimoine archéologique étant un héritage commun à l'humanité tout entière, la coopération internationale est essentielle pour énoncer et faire respecter les critères de gestion de ce patrimoine

#### **7.2 Contexte algérien :**

Selon la loi 98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel, la notion de biens à 3 dimensions :

- Bien culturel immobilier
- Bien culturel mobilier
- Bien culturel immatériel

Ainsi qu'elle expose les trois modalités de protection du patrimoine bâti, aussi les acteurs et les mécanismes qui interviennent dans leurs mises en application à savoir :

---

<sup>100</sup> [https://www.icomos.org/charters/arch\\_f.pdf](https://www.icomos.org/charters/arch_f.pdf)

- L'inventaire supplémentaire
- Le classement
- Le secteur sauvegardé

La loi 98-04 se subdivise en neuf titres et cent-huit articles qui sont :

- Titre 1 : Dispositions générales
- Titre 2 : De la protection des biens culturels immobiliers
- Titre 3 : Des biens culturels immatériels
- Titre 4 : Les recherches archéologiques
- Titre 5 : Des organes
- Titre 6 : Du financement des opérations d'intervention et de mise en valeur des biens culturels
- Titre 7 : Du contrôle et des sanctions
- Titre 8 : Dispositions finales

Les biens culturels immobiliers sont exposés dans l'article 8 de la loi et sont comme suit :

- Les monuments historiques
- Les sites archéologiques
- Les ensembles urbains ou ruraux
- Les biens culturels immobiliers quel que soit leur statut juridique, peuvent être soumis à l'un des régimes de protection, énoncés en fonction de leur nature et de la catégorie à laquelle ils appartiennent
- L'inscription sur l'inventaire supplémentaire
- Le classement
- La création en secteurs sauvegardés

## **8 CONCLUSION :**

Dans ce chapitre nous avons esquissé le cumul théorique sur lequel repose notre travail de recherche. Ainsi que nous avons essayé de mettre le point sur la terminologie et concepts exprimant notre problématique, ceci va nous permettre d'aborder la ville ciblée par notre étude dans le chapitre qui va suivre.

## **Chapitre II : Approche Analytique**

## **1 Introduction :**

Dans ce chapitre nous allons faire une série d'analyse et de lecture de notre zone d'étude composée d'une partie du centre historique de la ville d'Oran qui est SIDI EL HOUARI, une partie du centre-ville et bien sur le sous-quartier château neuf autrement appelle le Rozalcazar, afin de mieux expliquer le constat dressé dans le chapitre introductif

À la lumière de cette étude, des problèmes sont ressortis, que par la suite, nous allons proposer des solutions dans lesquelles notre intervention s'inscrira

## **2 Motivation du choix de la ville d'Oran :**

*« Oran la ville la plus fortifiée de la méditerranée une assertion qui aurait presque l'allure d'un slogan publicitaire ciblant quelques touristes à la recherche de vestige de l'histoire ancienne de celle qui fonde une ville et des légendes »<sup>101</sup>.*

Avec plus de 30 fortifications, Oran fut l'une des villes les plus fortifiées de la méditerranée, ces fortifications qui sont l'œuvre de près de plusieurs siècles d'occupation espagnole et médiévale.

Oran cette ville métropolitaine, la porte de l'ouest Algérien a une richesse historique, architecturale, artistique héritée de la stratigraphie du site. Un site qui témoigne de toutes les séquences historiques qui ont caractérisé la méditerranée de la préhistoire jusqu'aujourd'hui.

Des traces patrimoniales, un trésor bâti, paysager et culturel qui malgré son importance, reste méconnus du grand public et mêmes des spécialistes. Pour preuve aucune études ou recherches approfondies n'a été mené depuis de longues années.

Oran toute une histoire, un palais de l'Architecture militaire espagnole avec des emprunts arabes, ottomanes et françaises, un patrimoine partagé qui mérite d'être préservé, réhabilité et à faire connaître.

## **3 Présentation de la ville d'Oran :**

Selon Mohamed al Idrissi (XIème siècle) : « WAHRAN est près du bord de la mer, elle fait face à Almeria sur la côte d'Andalousie dont elle est séparée par deux journée de navigation. Marsa el Kébir est un port qui n'a pas son pareil sur tous les rivages de la Berbérie. Les navires d'Andalousie y viennent souvent. L'eau potable des habitants est fournie par une rivière qui vient de l'intérieur des terres et qui arrose des vergers et des jardins. On trouve à Wahrân, des fruites à profusion. Ses habitants sont des hommes d'action puissants et fiers »

La ville d'Oran est la deuxième plus grande ville d'Algérie et l'une des plus importantes villes du Maghreb. Une place justifiée par son statut de la métropole de l'ouest, sa taille et par toutes les fonctions qu'elle abrite, elle regroupe une très forte concentration de populations, d'activités ainsi que de service.

A l'instar des autres villes algériennes qui tentent d'afficher ses ambitions de métropole méditerranéenne, la ville d'Oran se confronte à de grands problèmes de croissance et de

---

<sup>101</sup> Kouider METAYER, Oran la ville la plus fortifié de la méditerranée

gestion. La problématique actuelle de son patrimoine bâti demande une série de stratégie qui doit solutionner l'état de dégradation du cadre urbain ancien.

### 3.1 Toponymie de l'appellation :

Il semblerait que le nom « WAHRAN » (Oran en arabe) vient du mot arabe « wahr » « lion » et son duel (deux) WAHRAN (deux lions). La légende dit qu'à l'époque (vers l'an 900), il y avait encore des lions dans la région. Les deux derniers lions chassés se trouvaient sur la montagne près d'Oran et qui d'ailleurs s'appelle « la montagne des lions »

D'après Lespès, les premiers documents cartographiques, portulans du XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle transcrivent WAHRAN sous diverses formes : Horan (1318), Boran (XIV<sup>e</sup>) et même Oram (1339), à noter que la forme « Oran » apparaît pour la première fois dans un portulan génois en 1375, mais elle n'a pas été généralisée que vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ; elle figure dans la mappemonde de Sébastien Cabot (1544) ainsi que dans celle de Grenard Mercator (1569). Par exception, on rencontre dans la carte portugaise de 1569 de Diego Homan le nom Ouram et dans la mappemonde de Pierre Descelliers de 1546, Orano et même Orani.

On arrive à observer deux choses à propos de cet usage et cette interprétation, la première c'est la présence imposante de deux statues de lions à l'entrée du bâtiment de la mairie d'Oran qui aurait sûrement influencé l'imaginaire oranais. Elles ont été construites en 1888 par l'administration coloniale française, donc bien avant que l'hypothèse sémantique de Wahrân, avec le sens de « lions » soit établie.

### 3.2 Situation géographique :

Selon René Lespès : « *s'il y a des villes dont la situation géographique n'a exercé quelque influence sur leur destinée que tardivement, à la faveur de circonstances d'ordre purement humain, ce n'est certes pas le cas d'Oran, qui lui doit sa naissance même* <sup>102</sup> »

D'après le dossier de classement de Sidi El Houari : « *la ville d'Oran est assise sur la côte septentrionale de l'Afrique à l'entrée de détroit de Gibraltar, au nord-ouest de l'Algérie, au fond du golf que les caps Abuja, à l'est, et Falcon à l'ouest déterminent d'une manière accusée. Ce golf a vingt-huit kilomètres cinquante mètres d'ouverture et onze kilomètres de profondeur : c'est en ce point hydrographique que l'on trouve Oran. Ville portuaire de la mer méditerranée, à 432km de la capitale Alger, Oran est le chef-lieu de la wilaya du même nom, en bordure du golf d'Oran* »

Elle se trouve au bord de la rive sur du bassin de la méditerranée autrement appelé le bassin Algéro-Provençal. La ville d'Oran est dominée du côté ouest par la montagne de l'Aidour (429 m d'altitude), la mer méditerranée du côté nord, Bir El Djir à l'est, du côté sud la ville est bordée par les communes d'Es Senia, le plateau de Moulay Abdelkader Al-Jilani, et une grande Sebkhâ au sud-ouest.

---

<sup>102</sup> René Lespès, « Oran étude de géographie et d'histoire urbaines » Paris, Alcan, 1938, 509 pages, 18 planches, 25 plans et graphiques

## Un paradigme de réappropriation et de requalification dans une logique de réconciliation centre ancien\centre-ville\ mer

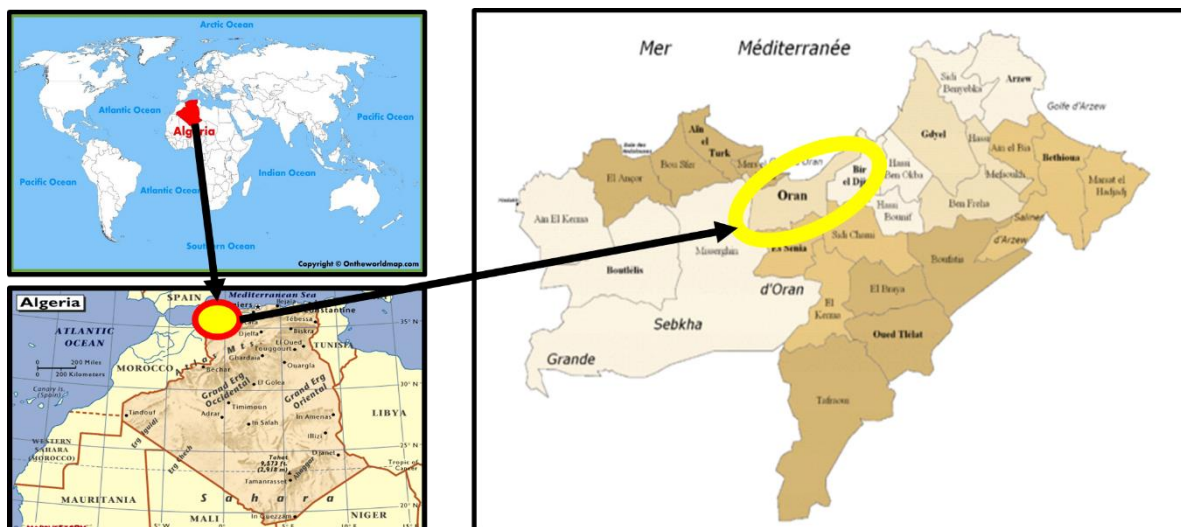


Figure 2: situation géographique de la ville d'Oran

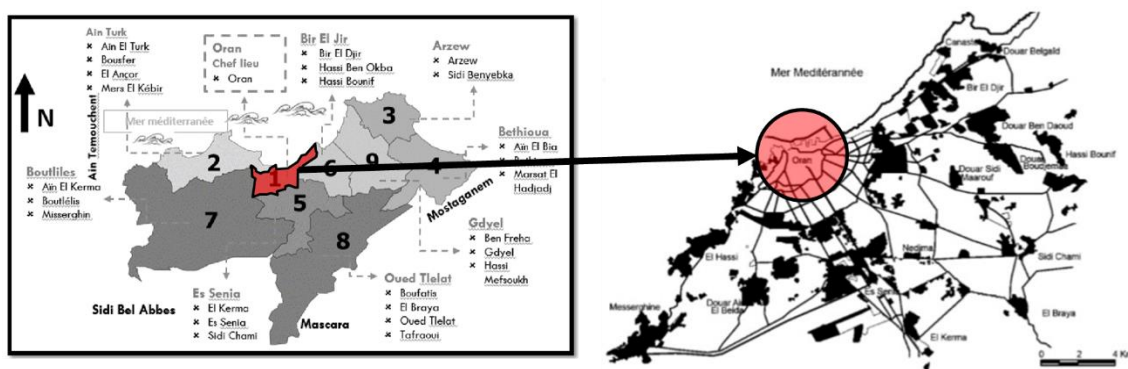


Figure 3: déviation du territoire de la wilaya d'Oran en communes et daïras et la localisation de la commune par rapport à la ville

### 3.3 Accessibilité :

Oran est caractérisée par la diversité de ses accès :

- Par voie aérienne via son aéroport national et international Ahmed Ben Bella.
- Par voie maritime à travers le port d'Oran.
- Par voie terrestre, la ville ou la commune d'Oran est desservis par multiples routes nationales.
  - La route nationale 11 : RN11 autrement appelée « la route d'Oran ».
  - La rocade qui relie entre Es Senia et Bir El Djir.
  - Ainsi que plusieurs autoroutes et voies rapides.

### 3.4 Climat :

Oran a un climat méditerranéen, qui a une sécheresse estivale, des hivers doux, un ciel lumineux et dégagé pendant en été.



Mois	jan.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sep.	oct.	nov.	déc.	année
Température minimale moyenne (°C)	5	7	8	10	13	17	19	20	17	13	9	7	12
Température moyenne (°C)	10	12	13	15	18	21	24	25	23	18	15	12	17
Température maximale moyenne (°C)	15	16	18	20	22	26	29	30	28	23	20	16	22
Précipitations (mm)	60	50	50	30	20	0	0	0	10	30	60	70	420

Tableau 1: température actuelle d'Oran, source : Weather base, statistiques sur 21ans

### 3.5 Synthèse :

Étant donné sa position sur le bassin de la méditerranée, Oran fut l'une des villes les plus importantes du pays, ce qui a engendré sa connaissance d'importants projets structurants concernant le transport, l'habitat ainsi que le sport en raison des jeux méditerranéens qu'elle va accueillir en 2021, une très grande occasion pour la mise en valeur du patrimoine et du tourisme culturel.

Oran est une ville stratégique par la présence de son aéroport et son port sur le plan national étant le point d'amorce de tout l'ouest et le sud-ouest algérien, et sur le plan international à cause de son port qui concurrence les autres ports de la méditerranée.

En passant par la structuration des grands axes du développement de la ville d'Oran, et en valorisant son riche patrimoine, elle a tous les fondements nécessaires pour assurer son rôle comme étant la deuxième plus grande ville du pays et capital de l'ouest et surtout une ville internationale par excellence.

## 4 L'histoire de la ville d'Oran :

Pour connaître l'histoire d'une ville, il faut connaître l'histoire de son centre historique. Dans notre cas de la ville d'Oran, son histoire est celle de son ancien centre historique sous le nom de Sidi El Houari.

### 4.1 Présentation de Sidi El Houari :

Le site de Sidi El Houari est formé topographiquement et historiquement par un ensemble urbain constitué de plusieurs sous-quartiers (la Marine, la Calère, la Blanca, Stalingrad, Derb et le Châteauneuf). Il représente ainsi le tracé de la ville d'Oran au début de la colonisation française, ce dernier est donc le noyau originel de la ville.

### 4.2 Origine de l'appellation de Sidi El Houari :

Un des grands hommes d'Oran était Sidi Mohammed Ben Omar El Houari (1350-1439). Vers la fin du XIVe siècle et pour la raison d'étudier dans des écoles coraniques, il serait venu à Oran.

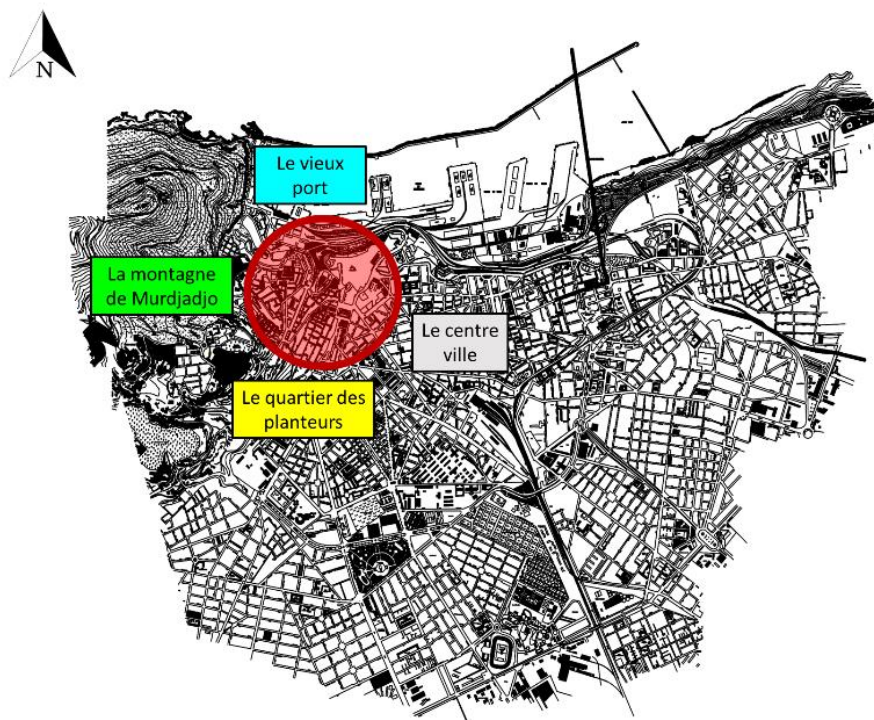
Il s'installe à Oran au début du XVe siècle où il fonde sa « Zaouia » et qui est d'ailleurs la mosquée la plus ancienne de la ville et c'est là où il se trouve son mausolée qui a été reconstitué par le Bey Mohamed El Kébir en l'an 1792.

Par adoration et attachement au saint patron de la ville, les habitants musulmans d'Oran appelaient la vieille ville sous le nom de « Sidi El Houari ».

Cette dénomination a été consacré à tous les quartiers de l'ancienne ville d'Oran après l'an 1962 par les municipalités oranaises.

### 4.3 Situation géographique de Sidi El Houari :

Le quartier de Sidi El Houari se situe au nord-ouest de la ville d'Oran. Le vieux port d'Oran le limite du côté nord, la montagne de Murdjadjo du côté ouest, à l'est et au sud par le centre-ville projeté vers la fin du 19<sup>ème</sup> siècle ainsi que le quartier des planteurs qui représentent autrefois les murs de la 2<sup>ème</sup> enceinte espagnole.



Carte 1: localisation du quartier de Sidi El Houari par rapport à la ville d'Oran, source : le PDAU d'Oran, modifié par l'auteur

### 4.4 Aperçus et évolution historique de Sidi El Houari :

De par son histoire, la ville d'Oran a toujours été confrontée aux problèmes et difficultés de l'urbanisation, cette dernière est une ville fondée en l'an 903 (290 de l'Hégire) par des marins andalous arrivés d'Espagne.

L'ancien centre-ville d'Oran Sidi El Houari a 1116 ans d'existence, il a connu à travers son histoire le passage de plusieurs civilisations qui ont façonné sa genèse et lui ont donné son caractère et sa forme actuelles.

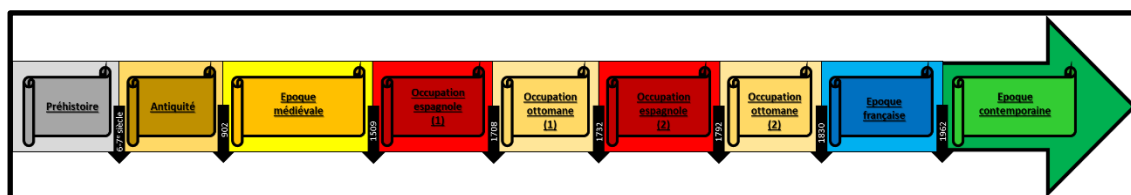


Figure 4: timeline de l'évolution historique de Sidi El Houari fait par l'auteur

#### 4.4.1 Epoque préhistorique :

Le versant oriental du Murdjadjo qui constituera le noyau original d'Oran a connu une implantation humaine dès la préhistoire. À la suite des fouilles archéologiques au 19<sup>ème</sup> siècle, les grottes paléolithiques et néolithiques datant de 100.000 ans ont été relevées, par Paul Pallary et François Doumerge qui ont entrepris les fouilles en l'an 1892 à partir du lieu appelé « abri Alain ».

Plusieurs pièces archéologiques retrouvées se trouvent exposées actuellement au musée Ahmed Zabana.

#### 4.4.2 Epoque antique :

Les sites des Andalouses et Madagh ont été des comptoirs phéniciens. Portus Divini (Arzew) et Portus Magnus (Mers el Kébir) ont été plutôt d'origine romains. Entre ces deux mouillages, une ville du nom « Quiza », sa situation qui est tracée par le géographe d'Alexandrie s'applique très bien à Oran.

C'est donc là que les romains établirent le municpe qui devint l'un des plus florissants de la Mauritanie-césarienne<sup>103</sup>.

Suivant la remarquable irruption des Arabes en Afrique (645 de J-C,23 de l'Hég.), la cité brillante s'éteignit et disparut. La vie s'en était retirée de cette populeuse et riche ville, qui partagea le sort lamentable des autres établissements romains.

Au musée d'Oran, on peut observer les différentes poteries, ustensiles et mosaïques qui datent de cette période.



Figure 5: Portus Magnus (Mers El Kébir)



Figure 6: Portus divini (Arzew)

#### 4.4.3 Epoque médiévale (902/903-1509) :

Les conditions qu'offrent le site : l'abri maritime, la possibilité de défense grâce à la topographie du site et la présence de nombreuses sources d'eau ont permis aux Andalous de créer la petite cité d'Oran aux alentours entre 902 et 903 après J-C correspondant à l'an 290 de l'hégire.

---

<sup>103</sup> La Maurétanie-Césarienne est une province de la Rome antique, Partie orientale de la Maurétanie, qui correspondait à l'actuelle Algérie centrale et occidentale. A l'ouest de l'Afrique romaine, la Maurétanie

903-1081 : Oran est au centre de luttes Umayyades d'Andalousie et Fatimides d'Ifriqiya, elle devient par la suite un centre économique important selon les géographes arabes qui la visitent.



Figure 7: Emplacement d'Oran au centre des luttes Umayyades et fatimides, source : archives historiques de l'association Bel Horizon

1081-1238 : sous le règne des Almoravides, puis les Almohades , son port est considéré comme le 4<sup>ème</sup> du Maghreb commerçant avec les principaux ports de la méditerranée.

1235-1509 : son rôle du carrefour du Sahara, Maghreb et méditerranée a été affirmé, ces murailles ont été renforcés par la suite par Mohammed Abou Moussa le Sultan du Maghreb.

En 1228 Oran deviendra Zéanide en tombant entre les mains de Yaghmorassen.

Ensuite Oran est prise par les Mérinides, et quand Abou Hassan vient y résider en l'an 1347, il a fait construire deux forteresses l'une à Mers El Kébir en raison de la surveillance du port et l'autre à Sidi El houari, s'appelant Bordj El Hamra (un massif de trois tours reliées par des courtines que l'on arrive à voir jusqu'à l'heure actuelle situant exactement dans le sous-quartier château-Neuf)

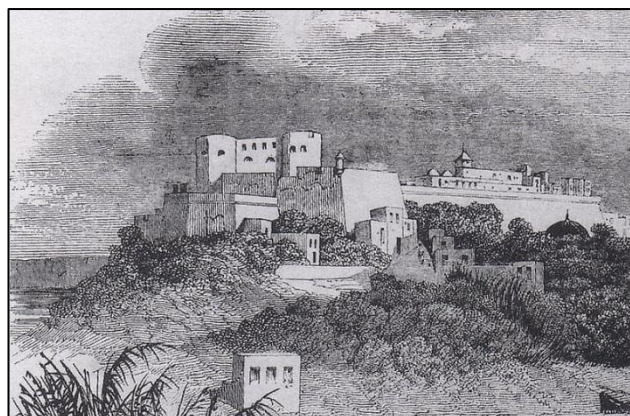


Figure 8: les donjons mérinides Burdj Al Hamra source : <http://www.memoblog.fr/rosalcazar-chateau-neuf/>

#### 4.4.4 Epoque de la première occupation espagnole (1509-1708) :

En 1504, le testament laissé par Isabelle la catholique recommande la conquête de l'Afrique. Mers El Kébir sera Espagnol.

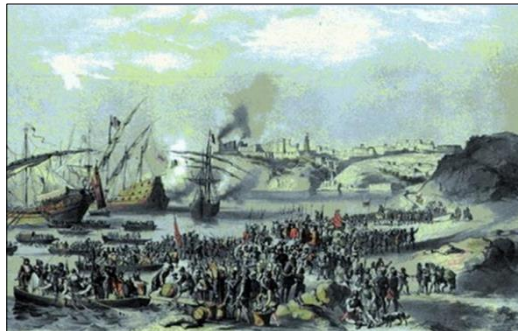


Figure 9: la colonisation de l'Oranie en 1505, source : article sur Skyrock, par Kechili Abdelkader le 10-08-2010 à 11:24

C'est une occupation qui débute par un massacre et termine par un tremblement de terre<sup>104</sup>

L'histoire d'Oran espagnole est avant tout une histoire de fortification, ces travaux de fortifications ont connu deux grandes périodes : celle de 1509 à 1708, ensuite de 1732 à 1792 correspondant à la première et la 2<sup>ème</sup> occupation. Durant la première leur but était de faire d'Oran une place forte et une garnison par la construction d'un large complexe de fortifications composé de forts, d'enceintes et de bâtiments militaires constituant l'essentiel du domaine militaire. Donc les principaux monuments de l'architecture militaire espagnole datent de cette époque-là.

La vieille ville initialement conçue sur le modèle vernaculaire d'origine arabo-musulman va graduellement évoluer, sous les mains des espagnoles, vers un modèle de ville européenne fortifiée.



Figure 10: Juan de Bogona, a) Fresque du débarquement de troupes espagnoles à Mers-el-Kébir, 1514, Tolède. (Cahier de la Méditerranée modifiée), b) Fresque de la bataille d'Oran.1514, Tolède, chapelle Mozarabe de la cathédrale, Cabildo Primado, Toledo

<sup>104</sup> Kouider METAYER, Oran la ville des fortifications

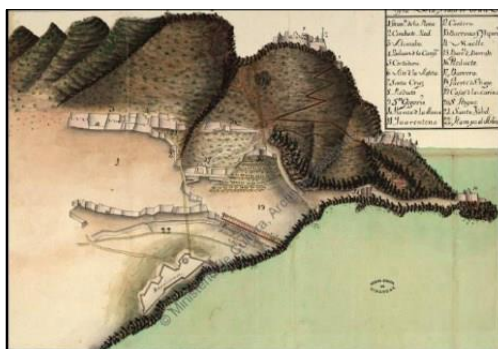


Figure 12: édification du système de fortifications pour protéger la ville en 1584,  
source : cartographie des archives du ministère de la culture espagnoles

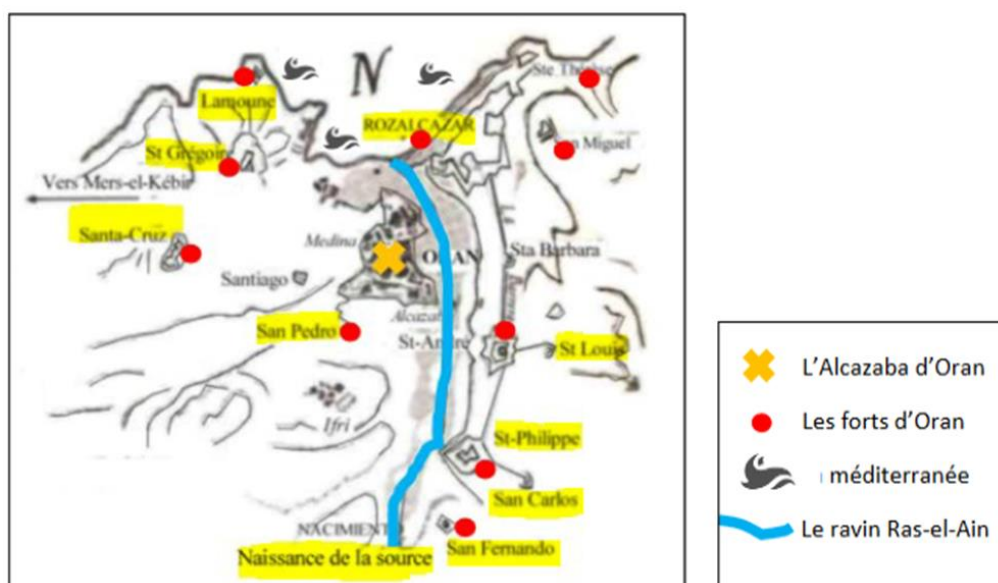


Figure 11: réalisations majeures et fortification de la place d'Oran (modifié) , source: Paul Ruff, la  
domination espagnole à Oran sous le gouvernement du comte d'Alcaudete, Paris, 1900

Ils ont renforcé les trois tours d'origine mérinide pour construire ce fameux château neuf, à l'époque en dehors de la ville, entourée de hautes murailles il reste trois traces classées de cette présence espagnole le long des murailles : la porte d'entrée, un écusson du roi d'Espagne, et une échauquette d'angle.

Oran devient une garnison militaire, une petite cité de marchands, de couvents et d'églises avec une population qui varie entre 3000 et 7000 habitants, la ville résista à une dizaine de sièges succombant finalement en 1708 aux troupes Ottomanes.

- Les réalisations majeures de cette époque sont :
  1. Agrandissement de la vieille forteresse de l'Alcazaba (la Casbah)
  2. Castillo de la Mona et Castillo de Los Santos qui par la suite devient le fort Saint Philippe
  3. Les différents forts « Rozalcazar, Sainte Thérèse, des saints et Saint Fernando » ainsi que le fort Saint Grégoire.



Figure 13: carte générale de la place forte d'Oran et de ses châteaux, avec les projets d'interventions à Rozalcazar et à Saint André, 1734, source : Espagne, archive, général de Simancas, MPD, 03-032

#### 4.4.5 Epoque de la première occupation ottomane (1708-1732) :

Après plusieurs tentatives infructueuses, la ville d'Oran est libérée par le Bey Mustapha Bouchlaghem qui en fait le siège de l'administration du beylik de l'ouest Oran devient, pour la première fois durant son histoire, capitale de la région occidentale du pays.

Bien qu'il existe très peu d'informations, il est tout de même certain qu'Oran n'a pas connu un développement remarquable. Seulement la Casbah qui a connu des changements, à savoir des élargissements et la réalisation d'une superbe demeure, un palais caractérisant d'une architecture remarquable. La Casbah, cette forteresse, se composait d'un palais et de ses dépendances : hôtel du Ministre des Domaines, maison de la trésorerie, la chapelle royale et la ménagerie du roi (situé dans la partie haute) et de casernements civil et militaire composés d'une série de locaux, magasins d'artillerie, poudrières et logements pour régiment répartis en trois quartiers (dans la partie basse) telle que la décrivait H.L Fey<sup>105</sup>.

L'intervention du Bey BOUCHELAGHAM fut marquée par la réalisation des bains turcs durant la première année de l'occupation.

---

<sup>105</sup> Henri Léon Fey, Histoire d'Oran, avant, pendant et après la domination espagnole, éditions Perrier Oran 1858. Réédition, Lescane Nice (mémoire, A, Bengue



Figure 14: extrait d'un plan en perspective de la ville d'Oran et de sa baie, XVIIIe siècle, source : Espagne, Ministère de la défense, Centro Geografico Del Ejército, Madrid, Archivo cartografico, n°89

A l'origine des différents témoignages, un fait indéniable à retenir :

- Une structure viaire étroite, et irrégulière suivant les aspérités des terrains : l'étroitesse des rues est due au climat chaud, et à la recherche d'ombre et de fraîcheur.
- Une hauteur basse des maisons liées à la mauvaise qualité des matériaux de construction.

#### **4.4.6 Epoque de la seconde occupation Espagnole (1732-1792) :**

Si les travaux d'édification d'ouvrage militaires et de défense, comme la construction de nouveaux forts et la restauration des anciennes murailles, se sont poursuivis dans la 1<sup>ère</sup> occupation espagnole, celle-ci est en revanche, marquée par une plus grande préoccupation d'amélioration urbaine à la faveur d'une population civile plus importante. En plus, l'apportation des aménagements tant à la voirie et aux réseaux divers qu'à des constructions à savoir : pavés, sentiers élargis, mur de soutènement, alimentation en eau, constructions privées, conduites royales, fontaines, égouts, bâtiments publics, établissements commerciaux...

Et concernant les fortifications, cette fois, la préoccupation des espagnoles était plutôt des travaux de renforcement de ceux qu'ils ont réalisés précédemment, on note parmi les plus importants travaux entrepris par Marquis de VILLADORIA :

- La rénovation des cinq châteaux forts suivant : Saint Grégoire, Saint Phillippe, le Rozalcasar, et Santa Cruz, cette dernière a été séparée de la montagne par l'exécution d'un ravin taillé dans le roc.
- Un réseau de mines et galerie souterraines, qui relie entre les différents éléments de fortification de liaisons entre la ville intra-muros et le monde extérieur notamment la campagne.



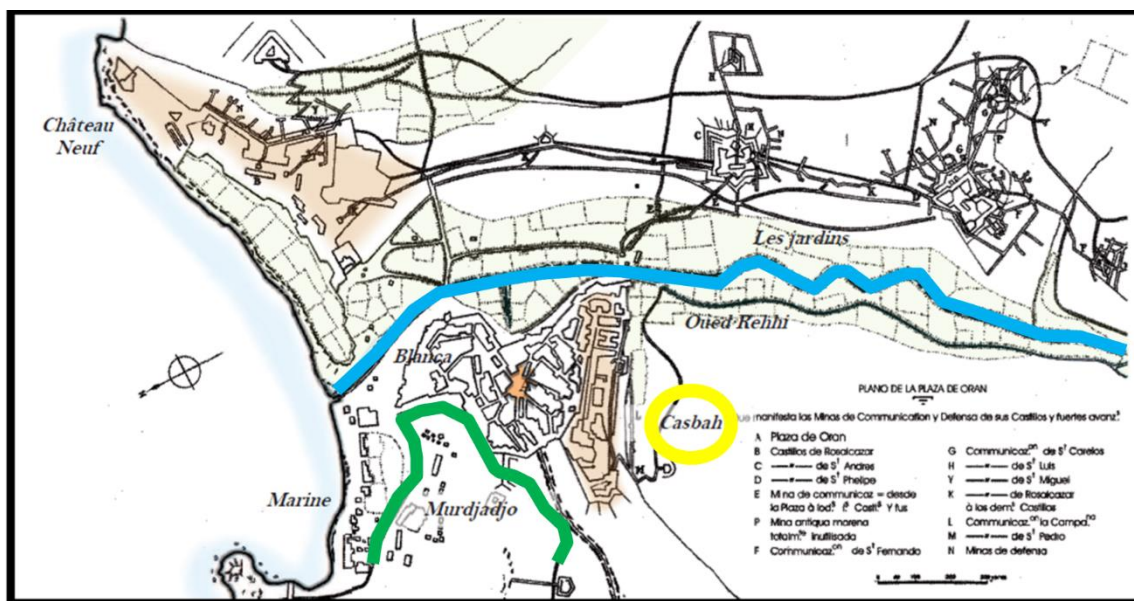


Figure 15: Oran et ses fortifications : ville espagnole enserrés entre le mont de Murdjadjo, le Ravin d'Oued Rehhi, la Casbah et la mer, source : René Lespès : Oran étude géographique et d'histoire urbaine Edition Bel Horizon, Oran 2003 (modifié par l'auteur)



VUE PERSPECTIVE D'ORAN, d'après une gravure espagnole de 1732.  
(Iconographie historique de l'Algérie, tome II, Gabriel Esquer).

- |  |  |  |
|--|--|--|
| 1. Castillo de San Phelipe.                  | 11. Convento de S. Domingo.              | 21. Atalaya.                               |
| 2. Castillo de San-Andrés                    | 12. Convento de S. Francisco.            | 22. Montaña del Santo.                     |
| 3. Torre de Madrigal.                        | 13. Huertas de Oran.                     | 23. Puerta de Mallorca.                    |
| 4. Castillo de Rosalcazar.                   | 14. Molinos Harineros.                   | 24. La Alcazaba.                           |
| 5. Puerta de Canastel.                       | 15. Los Baranes.                         | 25. Puerta de Tremecen.                    |
| 6. Ifre, Lugar de Moros.                     | 16. Corrales de las Barcas.              | 26. Arroyo, o Rio.                         |
| 7. La Montaña de la Meseta.                  | 17. Ermita de Nuestra Señora del Carmen. | 27. Camino pora el Castillo de Santa Cruz. |
| 8. Castillo de Santa-Cruz.                   | 18. Castillo de S. Gregorio.             |  |
| 9. Iglesia de Santa Maria.                   | 19. Bahía, o Puerto de Mazarquivir.      |  |
| 10. Convento de Nuestra Señora de la Merced. | 20. Castillo de Mazarquivir.             |  |

Figure 16: Vue perspective d'Oran, d'après une gravure espagnole de 1732 source : René Lespece, Oran, etude de géographie et d'histoire urbain

#### 4.4.7 Epoque de la seconde occupation ottomane (en 1791 la reconstruction de la cité turque (musulmane) jusqu'à l'époque française en 1831)

Oran capitale du Beylik de l'ouest, fut récupéré par le Bey Mohamed El Kébir. Grâce à un tremblement de terre qui a eu lieu le 8-9 octobre en l'an 1790 détruisant une grande partie de la ville, aussitôt, le Bey turc et les tribus profitent de la confusion et assiègent la ville, qui n'est plus défendue que par 15.000 hommes.

Le 12 mars 1792, un traité a été signé et qui entraîne l'évacuation et prise en possession de la ville d'Oran par les turques, en mars 1792.

Après ces événements successifs, la ville s'agrandit en sortant de son enceinte, le Bey Mohamed el Kébir crée de nouveaux quartiers notamment (quartier de Derb) tout en respectant l'alignement.

La ville rencontre un renouveau économique et culturel avec la construction de remarquables édifices comme les deux principales mosquées avec leurs minarets, l'une dite du Pacha ou bien du Bacha réalisée en l'an 1796, et l'autre en 1799 aux abords de l'ancienne place espagnole, ainsi que leur installation dans le fort de Rozalcar pour en faire leur palais, le Bey a fait de ce château le symbole de leur autorité.

#### 4.4.8 Epoque coloniale française (1831-1962) :

Le 04 janvier 1831, armée française annexe Oran.

##### 4.4.8.1 1. 1831-1890 :

Le début de façonnement de la ville par le génie-militaire français, Oran connaît donc une évolution urbaine ambitieuse en sortant au-delà de ses remparts pour occuper les plateaux de Karquentah avec La création de nombreuses places dont on note, la place d'armes, et d'autres boulevards, rues, quartiers ainsi que le fantastique front de mer, la ville devient alors moderne, et elle a été classée comme la 7<sup>ème</sup> ville de France.

Cette période de la moitié du XIXe siècle, a connu de l'aménagement de la ville. L'enceinte militaire, fut déplacée en 1866, ce qui donna à l'espace urbain une superficie totale de 420 hectares ils ont fait de la place de la République le nouveau centre.

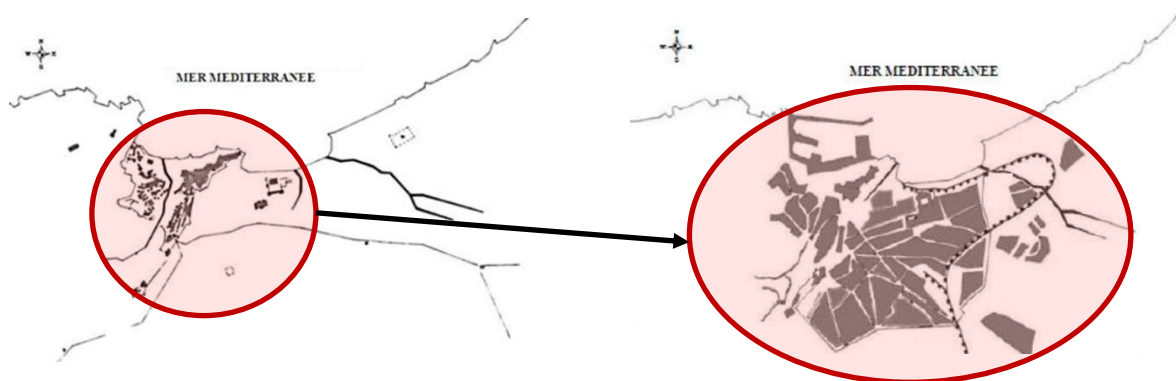


Figure 17: plan d'Oran de 1840 et 1880, source : Trache Mohammed, mobilités résidentielles et périurbanisation dans l'agglomération oranaise, thèse de doctorat en aménagement du territoire, faculté de géographie d'Oran 2010

La pression démographique avec l'entassement urbain touchant la vieille ville aux alentours des années 1870 ont fait que son importance comme étant le centre névralgique commence à décliner, et c'est à partir de là que la ville s'attaque ensuite à son plateau (place d'armes) et les premiers faubourgs. Ceci a engendré par la suite le traçage des principaux boulevards et la réalisation de plusieurs équipements structurants.

#### 4.4.8.2 2. 1890-1962 :

Une importante croissance démographique passée de 146.000 habitants en 1921 à 300.000 en 1953, ce qui a exigé une avancée en termes d'infrastructures urbains avec le développement du transport ferroviaire, aérien et maritime. Elle est devenue par la suite le chef-lieu de la province de l'ouest, et elle est passée de 15ha sous les espagnoles à 20ha sous les turques, à 4km<sup>2</sup> dans la 2<sup>ème</sup> moitié du XIXe siècle, à une superficie de 10km<sup>2</sup> en l'an 1962.

Après le départ en masse de la population européenne à majorité espagnole des quartiers de la ville basse et de la population israélite des quartiers de la ville haute, des habitants d'origine musulmans l'ont remplacé. Leur origine rurale n'avait pas assuré une continuité dans la manière d'habiter et d'entretenir les habitations et ce qui a conduit à une dégradation rapide du parc logement, beaucoup de maisons ayant 100 à 150 ans d'âges étaient déjà signalées durant la période d'avant l'indépendance, comme vieux bâti.

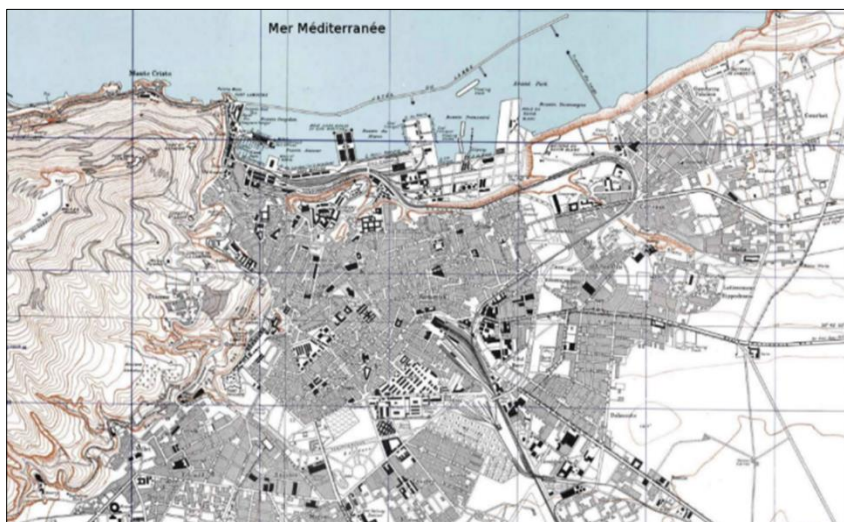


Figure 18: carte de l'étalement urbain d'Oran en 1942, source, centre d'étude maghrébine en Algérie/United states army.corp of engineers, map service washington, DC, 1942

#### 4.4.9 Epoque post indépendance :

Au lendemain de l'indépendance politique du pays, la ville renfermait un grand parc de maisons française abandonnées. Le tracé de la ville a donc pas changé, il comparer un plan de l'époque française avec un plan actuel pour se rendre compte que le tracé de la ville n'a pas changé.

A noter aussi que le vieillissement inquiétant des constructions mettait manifestement en danger plusieurs monuments historiques et partant tout le patrimoine culturel de Sidi El Houari, d'ailleurs dès 1967, le sous-quartier de la Calère commençait à perdre à vue d'œil la majorité de ses constructions. Les opérations de démolition, initialement cantonnées à certaines bâtisses, toucha ensuite des îlots, et enfin des quartiers en entiers.

Ces opérations qui ont été entrepris en l'an 1974, étaient menés dans le cadre de travaux urbains non planifiés ou bien dans le cadre d'opérations d'urgence, contribuant à la dégradation des tissus anciens, notamment le quartier de Sidi El Houari, parce qu'elles ont

à la base étaient conduites sans enquêtes préalables sur l'intérêt historique, architectural ou archéologique de la zone concernée, ce qui a donné à Oran la réputation de « ville de bulldozer »

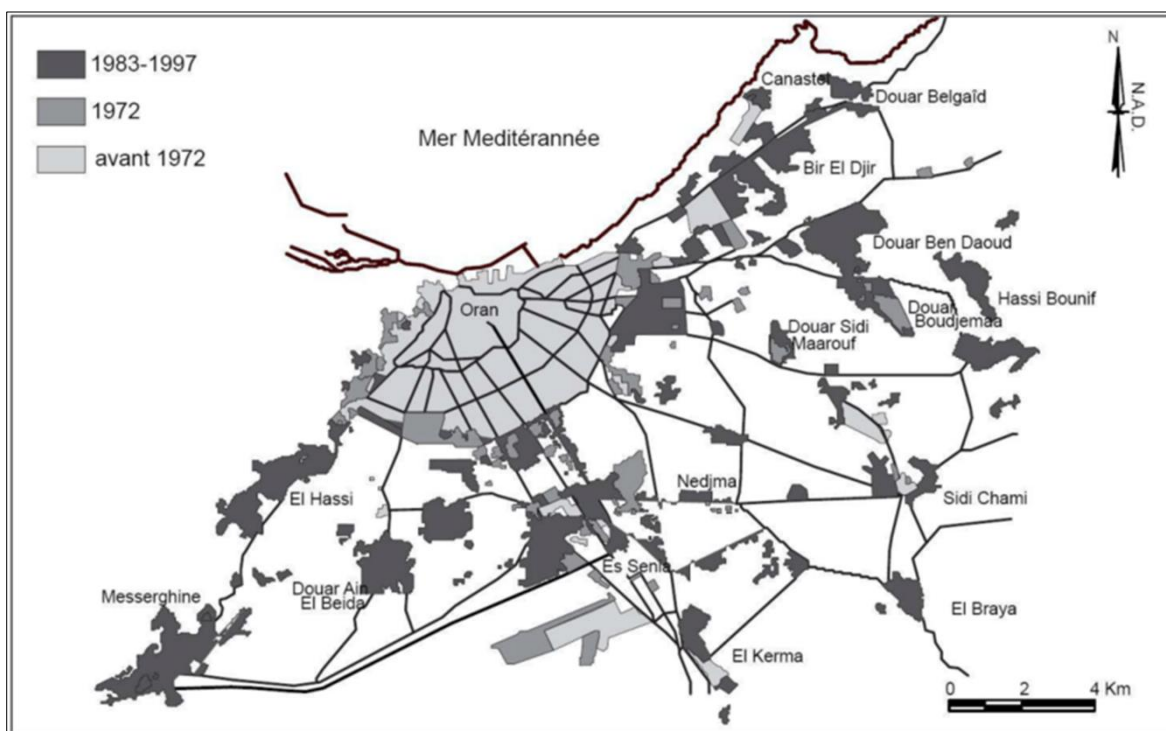


Figure 19: extension de la ville d'Oran jusqu'en 1972

#### 4.4.10 Sidi El Houari érigés en Secteur Sauvegardé :

A la lumière d'un décret exécutif datant du 22 janvier 2015 parue dans le journal officiel, le quartier de Sidi El Houari est décrété « secteur sauvegardé » qui porte création et délimitation du secteur sauvegardé de la « vieille ville » de Sidi El Houari et qui a pour but la préservation de l'allure et la nature du quartier à plusieurs rangs (façades, rues, cours, places, toitures...). L'association « Bel Horizon » et l'OGEBC ont été une vraie cheville ouvrière de ce projet en coopérant pour le produire.

Le plan de Sauvegarde de Sidi El Houari fait 70ha, il s'est inspiré du POS d'un périmètre retenu dans la proposition, il contient des programmes de rénovation et d'aménagement pour préserver le cadre urbain ainsi que l'architecture patrimoniale pour éviter toute atteinte irrévocable au patrimoine urbain et bâti et instituer des mesures juridiques de protection.

Il est limité au nord par le vieux port, ses limites externes du côté est sont : le théâtre de verdure, la place du 1<sup>er</sup> novembre et la place Ben Daoud au niveau du sous-quartier (Derb) en passant par le boulevard Maata, à l'ouest, il est limité par la lisière de la forêt du Murdjadjo ainsi que le balcon de Bab El Hamra. Et enfin du côté sur, la ligne de démarcation commence par la place Ben Daoud (Derb) en passant par la limite nord du ravin de Ras El Ain et suit le mur d'enceinte de l'ancienne Casbah, pour atteindre la lisière forestière ouest.



Figure 20: carte de délimitation du quartier selon le plan de sauvegarde modifié par l'auteur

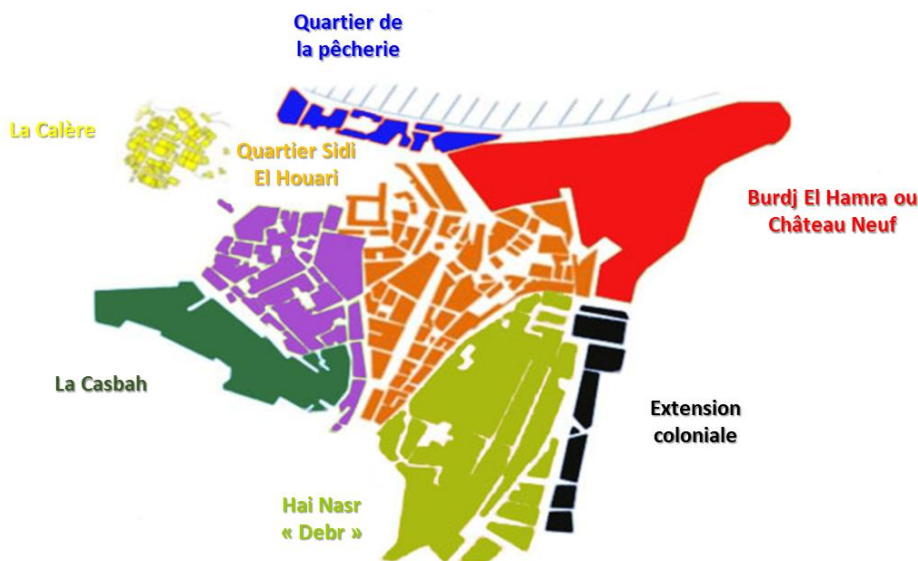


Figure 21: délimitation de Sidi El Houari par zones, source : auteur

#### 4.4.11 Synthèse de l'évolution historique :

L'emplacement stratégique d'Oran comme étant tout d'abord une ville côtière, une ville jouissant de multiples d'autres richesses, ont fait d'elle le centre d'intérêt des autres civilisations. Selon René Lespès : « La présence d'un oued permanent d'eau douce et potable, avait été une des raisons primordiales qui avaient fixé le choix du site d'Oran pour l'établissement d'une ville. Depuis l'origine jusqu'à notre occupation, il ne semble pas qu'elle ait souffert de l'insuffisance des ressources naturelles. A la source, dont le Ras El

Ain était la surgescence, en amont de la porte du ravin, avait été ajouté, probablement au débat du XVe siècle, celle de Bilal, le faible débit <sup>106</sup>»

L'abri maritime, la possibilité de défense grâce à l'aspect topographique et l'existence des sources d'eaux, ces conditions offertes par le site étant le versant oriental du Murdjadjo, sont à l'origine de l'implantation des premières civilisations à Oran, particulièrement à Sidi El Houari faisant de lui le noyau originel de la ville, ces derniers sont donc un élément majeur dans la constitution de l'espace.

L'histoire mouvementée de la ville a fait l'originalité du caractère qu'elles revêtent maintenant, le paysage et le tissu urbain ont été impacté par la majorité des périodes, mais surtout par la période espagnole et ceci a fait d'elle une ville marquée par son passé hispanique.

## **5 Diagnostic du quartier ancien de « Sidi El Houari » :**

Dans cette partie, on va ressortir les problématiques dont Sidi El Houari souffre, ceci sera établi à travers une série d'analyses et de lecture basée sur le Pos du quartier, les visites de ce dernier ainsi que les visites des sièges des associations : (SDH : santé Sidi El Houari, Bel Horizon), consultations effectuées au niveau de l'atelier du « Patrimoine » de Mr TAHRAOUI à l'USTO.

### **5.1 Approche patrimoniale :**

Le Quartier de Sidi El Houari regroupe plusieurs sites historiques de la ville d'Oran classés et non classés, tel que les palais, les forts, les anciennes portes de la ville et quelques bouts de ses murailles éparpillées un peu partout.

En résumé, le site jouit d'une architecture hétéroclite datant d'époques différentes là où on sent une compétition artistique remarquable. Dont on note le sous-quartier du Châteauneuf qui constitue lui-même un site d'une richesse très importante, contenant des traces de chaque époque qu'à portée Oran sur son sol de la médiévale jusqu'aujourd'hui.

---

<sup>106</sup> Ammara BEKKOUCHE, « aux origines d'Oran : le ravin de Ras El Ain



Carte 2 carte des monuments classés et non classés de Sidi El Houari, source : Mémoire de master en Architecture « la revitalisation des abords de Sidi El Houari dans une logique de liaison centre ancien/château neuf/Rozalcazar de Melle CHEIKH Khadidja 2017-2018, p54

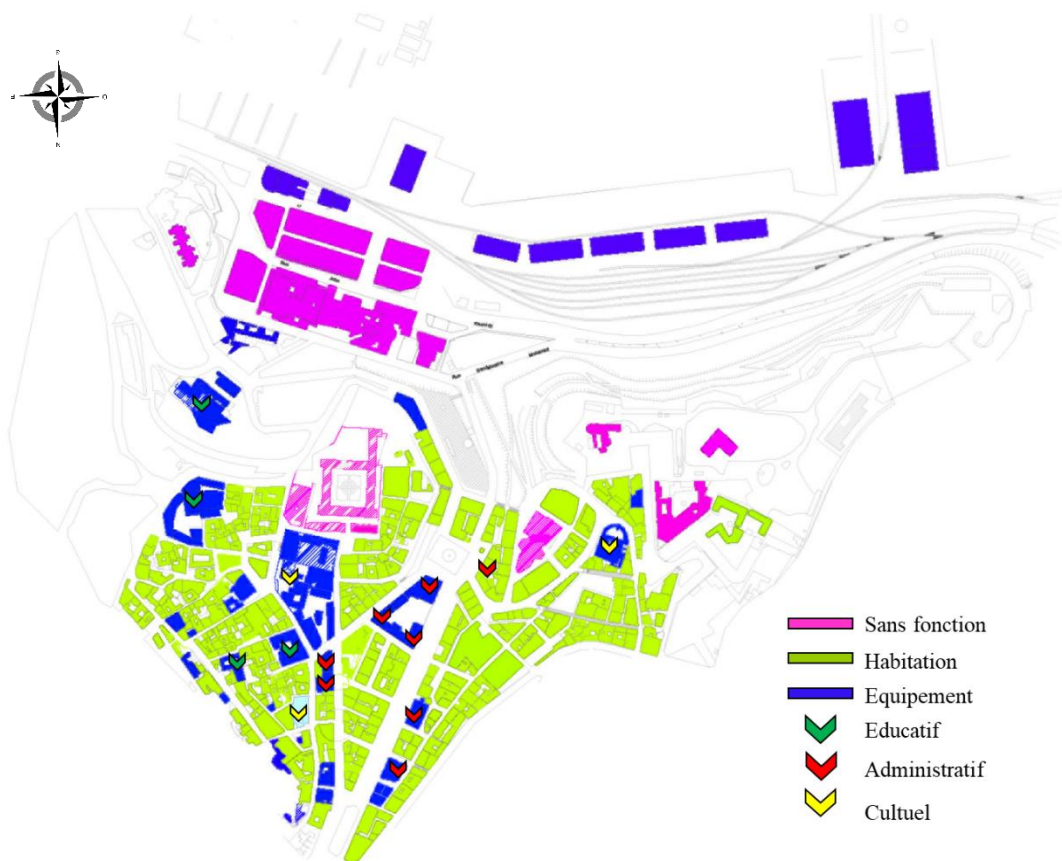
## 5.2 Approche fonctionnelle :

L'insuffisance et le manque en matière d'équipements de nécessité et les éléments de convivialité ont conduit à la dépendance fonctionnelle avec le centre-ville.

Ceci a aggravé la rupture de ce quartier avec les quartiers environnants et en fait de lui un quartier de transit.

## 5.3 Approche sociale :

Une grande partie des habitants du quartier de Sidi El Houari comme étant un quartier populaire subsiste avec des revenus modestes, mais y a aussi une partie à ne pas négligé souffre de la pauvreté vivant dans des maisons d'un état de dégradation très avancé. Ce déséquilibre a conduit que le rapport d'attachement des habitants à leur quartier soit affecté, en plus de tous cela, ce quartier ne présente pas cependant aux plus jeunes et aux femmes des possibilités d'emploi.



Carte 3: carte de l'état fonctionnel de SDH, source : auteur

#### 5.4 Approche typo-morphologique :

La situation de Sidi El Houari sur un site ayant un caractère topographique particulier, et le cadre bâti produit par stratigraphie de plusieurs traces d'origines différentes durant une très longue période ont fait que le quartier de Sidi El Houari ait une richesse remarquable sur le plan typo-morphologique. Cette dernière ont produit un paysage urbain avec des objets architecturaux d'aspect esthétique et caractères différents.

##### 5.4.1 Infrastructure du Sidi El Houari :

###### a. Le système parcellaire :

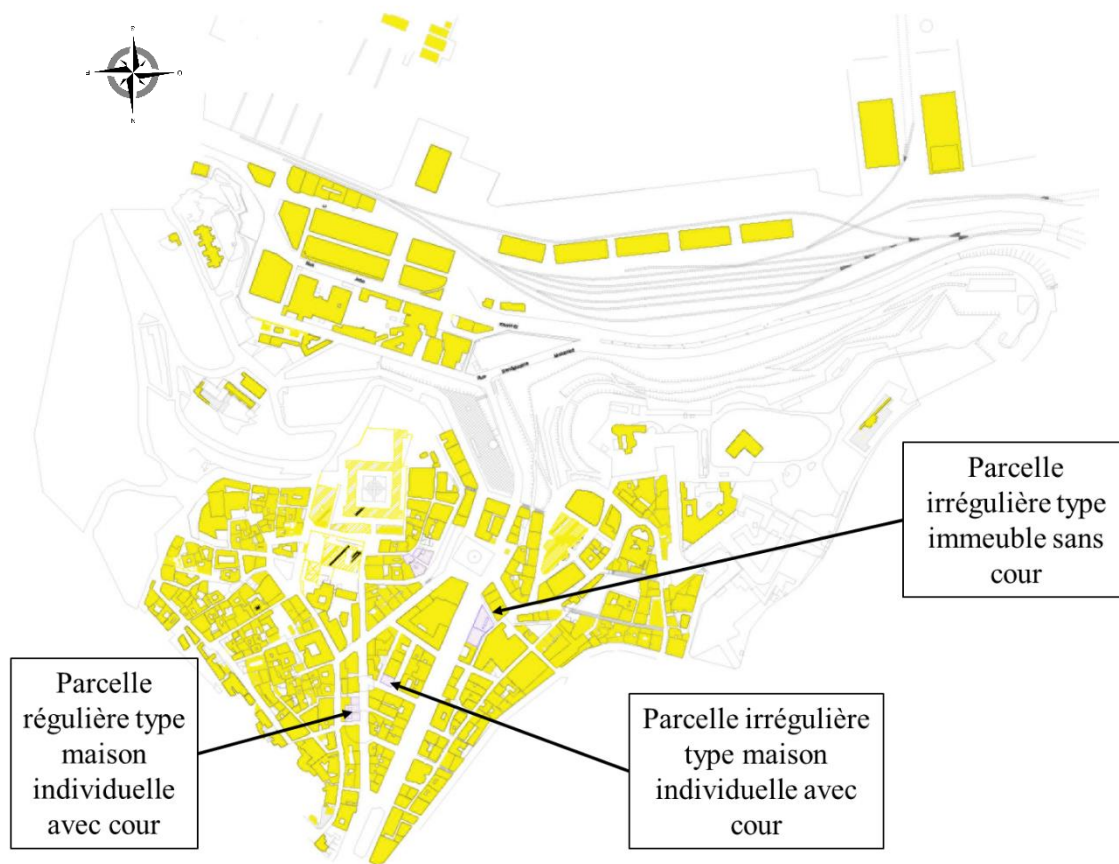
Les parcelles du quartier de Sidi El Houari ont une forme régulière et irrégulière dont la plupart sont d'une forme irrégulière, ceci est due à l'impact des civilisations qu'à portée Oran sur son sol.

On distingue 4 types de parcelles :

- La première est la parcelle résidentielle collective, de géométrie irrégulière (ex. Bd. Stalingrad)
- La deuxième est la parcelle résidentielle individuelle ou de petit collectif caractérisé par une géométrie régulière (La Blanca)
- La troisième est la parcelle résidentielle individuelle de géométrie irrégulière (La Casbah)



- La quatrième est la parcelle des équipements et des monuments de géométrie irrégulière et de taille grande (BAUDENS, palais du Bey, mosquée du Pacha...)



Carte 4: carte du système parcellaire de SDH, source : auteur

#### **b. Le système viaire :**

La zone est accessible mécaniquement par quatre voies :

- Au nord par : la rue de Philippe
- A l'est par : la rue des jardins
- Au sud : le boulevard Stalingrad
- La l'ouest : la rue Benamara

Et pour ce qui est de l'accessibilité piétonne, elle se fait à partir des rampes des voies mécaniques ou à travers les différents escaliers qui se trouvent dans le secteur.

La trame viaire est relativement hiérarchisée mais irrégulière dans son maillage, ceci par respect de la nature du terrain dans son traçage original. En gros au modo, une voirie étroite et sinueuse qui caractérise le quartier et c'est selon une logique de ville ancienne.

Les différents sous-quartiers du grand quartier Sidi El Houari sont reliés entre eux à travers des voies primaires.

Pour ce qui en est du sous-quartier Stalingrad, une trame régulière est marquée, cette dernière a été tracé par Auguste Aucour en 1858.

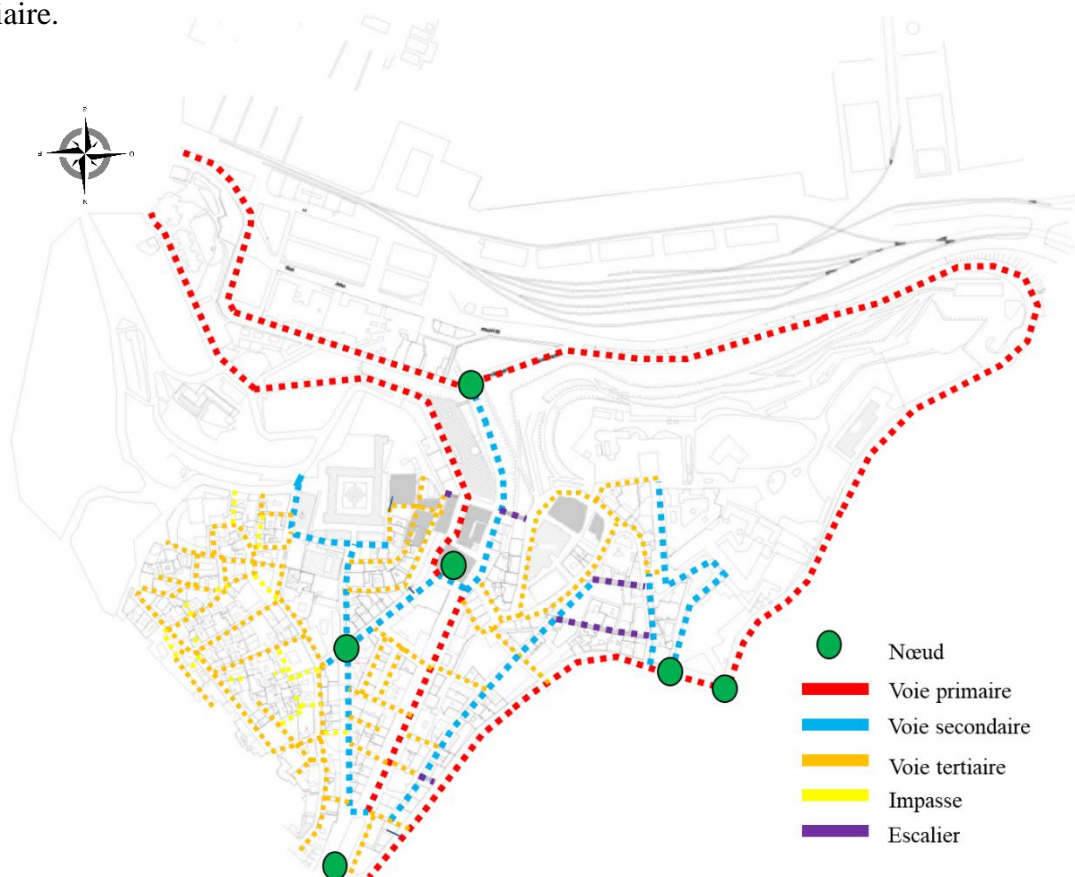
Pour le quartier de Derb, le découpage est le résultat des jardins espagnols remodelés par Mohammed El Kébir, caractérisé par un système en résille.

Donc on tire deux systèmes dominants :

- Le 1<sup>er</sup> : linéaire arborescent.
- Le 2<sup>ème</sup> : orthogonal en résille

La voie est classée importante pas seulement par rapport à la largeur mais aussi par rapport à la longueur, plus la voie est longue et plus sa fonction de desserte s'accroît et plus elle a un rôle structurant dans la perception de la ville.

Et d'après ceci : le quartier a 3 types de voie : voie primaire, voie secondaire et voie tertiaire.



Carte 5: carte du système viaire de SDH, source : auteur

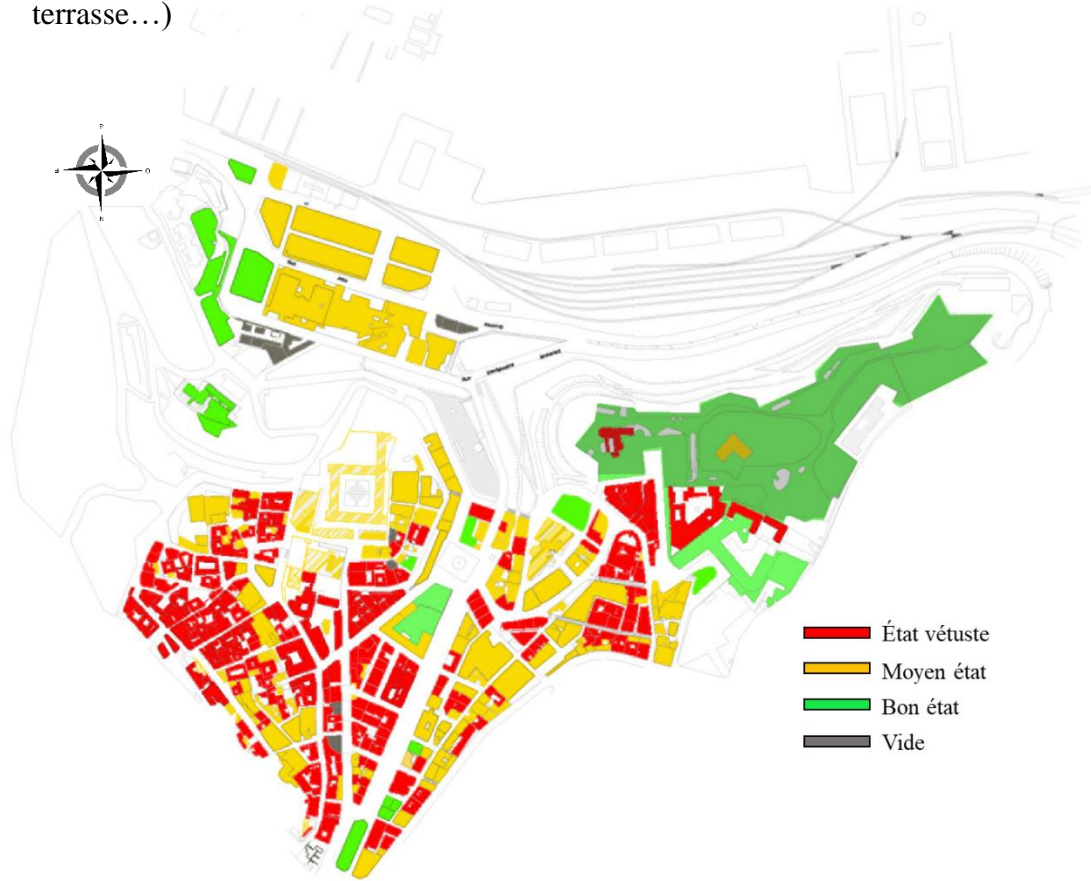
## 5.4.2 Superstructure du site :

### a. Le rapport bâti/non bâti :

Environ 60% du quartier est occupé par du bâti (regroupant habitat pour la majorité et quelques équipements ...) seule ma moitié de ce bâti est fonctionnelle. Cela est dû aux démolitions et au nombre élevé des bâtiments en ruine. Une surface importante occupée autrefois par le quartier de la Calère, aujourd'hui vide à la suite de démolitions opérées durant les années 1980, occupé actuellement par l'élément naturel.

- **Le bâti (état des hauteurs et du cadre bâti) :**

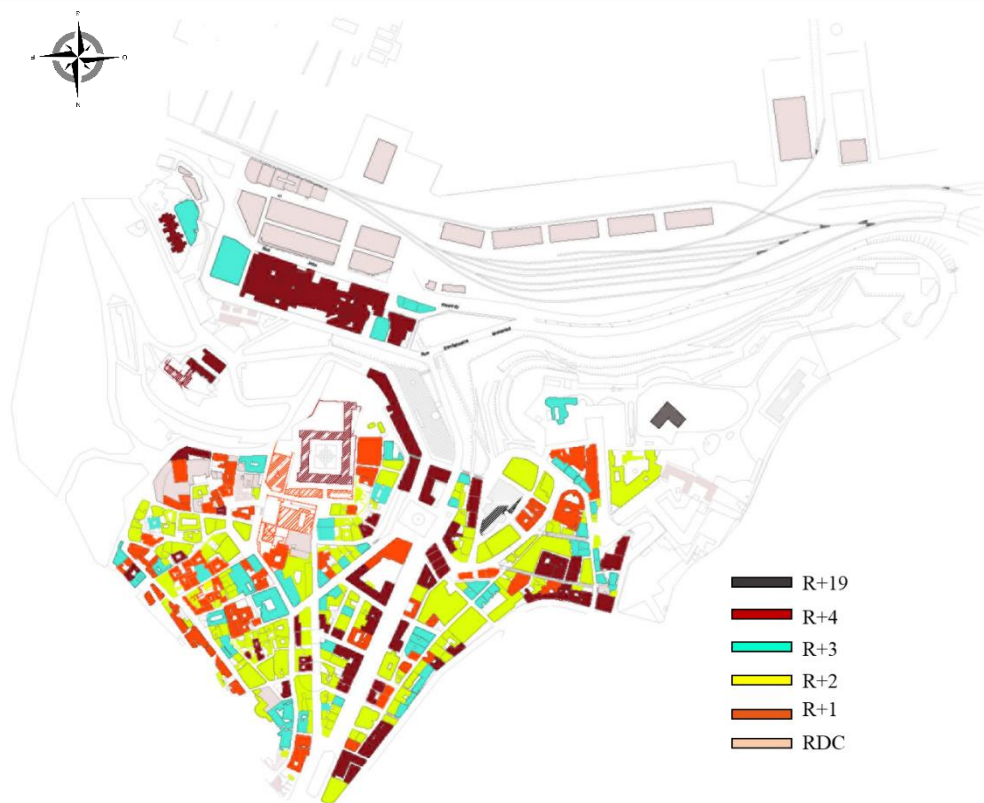
- Les constructions vétustes du fragment dépassent les 50%, le site est donc en voie de dégradation continue.
- Ces constructions sont menacées de ruine grâce au manque des intervention de réhabilitation.
- On remarque qu'un nombre important des bâtiments dispose de 3 niveaux au maximum qui est due à la morphologie du terrain qui a imposé la différence de niveaux et de hauteurs, d'où vient le résultat du Skyline en dégradé qui est très intéressant
- Présence de rajouts progressif autour des appropriations des espaces communs (cour, terrasse...)



Carte 6: carte de l'état du bâti de SDH, source : auteur

• **Le non-bâti :**

L'existence de nombreuses places publiques mais qui sont délaissées et non mise en valeurs notamment : la place Klebert, des Quinconces et république ainsi que la place Bendaoud et la place Bladon. La promenade de Létang comme étant le premier espace vert de la ville avec sa valeur histoire elle est aussi ignorée et non valorisée comme il se doit.



Carte 7: carte de l'état des hauteurs de SDH, source : auteur

### 5.5 Synthèse liée à Sidi El Houari :

Le développement et l'urbanisation de la ville d'Oran notamment de son nouveau centre ont fait que l'ancien « Sidi El Houari » soit oublié, marginalisé, négligé et menacé. Ce dernier, est fortement enclavé, ce qui cause d'ailleurs cette rupture. Cette discontinuité et ce blocage sont causés par plusieurs obstacles dont on note : le chemin de fer, la topographie naturelle et les nouveaux tissus qui sont apparus, donc on peut traduire ces derniers : des obstacles « physique, visuels ou symboliques » à l'extension de la ville.

Sur le plan social, le Quartier souffre de la paupérisation, sa population est de classe défavorisée qui n'a aucune notion sur sa valeur en touchant les habitations en y rajoutant des extensions illicites causant la dégradation du bâti et ceci donne une image négative du quartier.

Sidi El Houari jouit de multiple point de paysage panoramique sur la mer, sur la ville haute ainsi que sur toute la ville d'Oran notamment son sous-quartier Châteauneuf ou Burdj El Hamra autrement appelé aussi Rozalcazar ayant une position centrale d'ailleurs entre les deux entités rompues, un panorama sur la mer et la ville ancienne et nouvelle et contenant des traces historiques d'époque distinctes mais qui lui-même souffre de l'enclavement et l'oubli.

Sur le plan fonctionnel il existe un déficit, ce qui crée une dépendance vis-à-vis du nouveau centre-ville, aussi la présence d'un remarquable manque d'entretien d'aménagement dans les espaces publics et verts : « place Klebert, place des quinconces, place de la République ainsi que la Promenade de Létang ... »

Ce noyau historique suscite beaucoup d'interrogation quant à son devenir avec moins de vingt sites historiques en attente d'actions de restauration, car ce patrimoine est en état d'alerte et risque de disparaître, emportant avec lui l'histoire millénaire d'Oran<sup>107</sup> constituant en lui-même un musée à ciel ouvert avec toutes les traces qu'il contient, tous cela nous mène à poser la question suivante :

**Comment assurer une continuité entre le noyau ancien « Sidi El Houari » et l'intégrer dans une image contemporaine tout en préservant son identité ?**

## **6 Le choix du site d'intervention :**

Notre choix d'intervention porte sur le sous-quartier du Châteauneuf autrement appelé Burdj El Hamra ou le Rozalcasar qui occupe une position stratégique dans la ville d'Oran, constituant les abords nord-est du vieux centre urbain, c'est une zone charnière qui marque la transition entre l'ancienne ville et la nouvelle ville, liée directement avec la place d'Armes qui constituent un lieu emblématique de la ville recevant un grand public. De par sa position excentrée et de par son isolement morphologique, son appartenance aux abords est justifiée.

### **6.1 Présentation du site d'intervention choisis :**

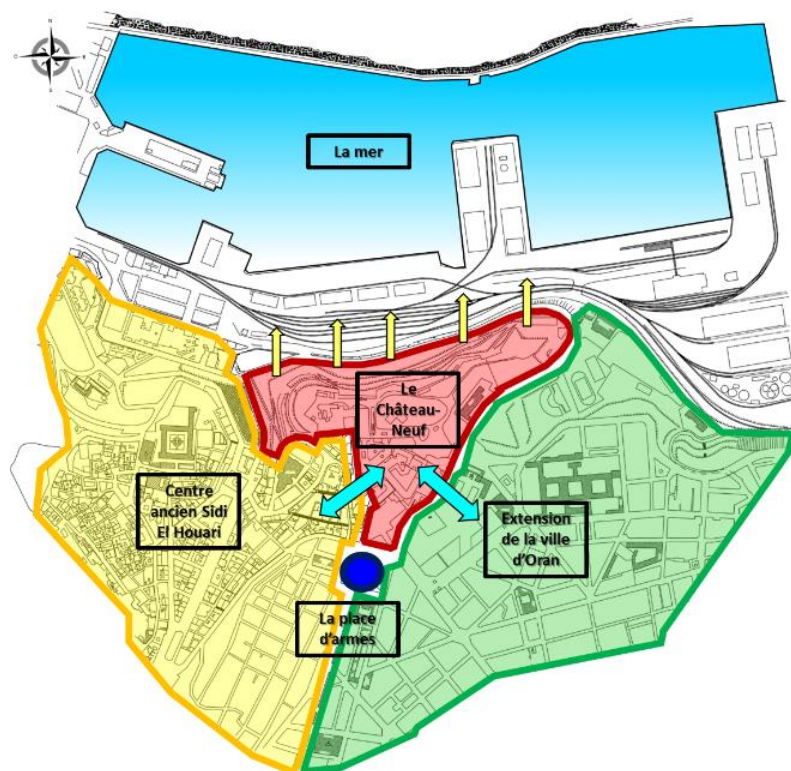
Le sous-quartier du Châteauneuf (Rozalcasar) est caractérisé par la présence de monuments historique de première importance ainsi que de bâtiments délaissé ou en ruine. Ce dernier est resté pendant longtemps une zone marginalisée et peu fréquentée de la ville, il constitue aussi le premier espace vert de la ville avec la promenade de Létang, qui constituait jadis un lieu de promenade privilégié des oranais et qui offre un magnifique panorama sur la mer, c'est donc une zone avec une stratigraphie historique complexe et diversifiée par les différentes occupations dont elle a été le siège.

### **6.2 Délimitation de la zone d'étude :**

Le site choisis pour l'intervention qui va répondre à la problématique déjà évoquée plus haut est un site de position central, donc pour bien choisir le terrain d'intervention ainsi que le type d'intervention adéquat à notre cas, on a choisi que la zone d'étude regroupera les trois entités à la fois, donc une partie de l'extension de la ville et l'ancien centre ainsi que notre site le Châteauneuf, pour bien mener l'étude afin de ressortir le plus possible de potentialités et de problèmes.

---

<sup>107</sup> Mémoire de master en Architecture : « revitalisation boulevard Stalingrad rue de jardin dans une logique de liaison centre ancien/centre-ville » ARRAR Hichem, P55



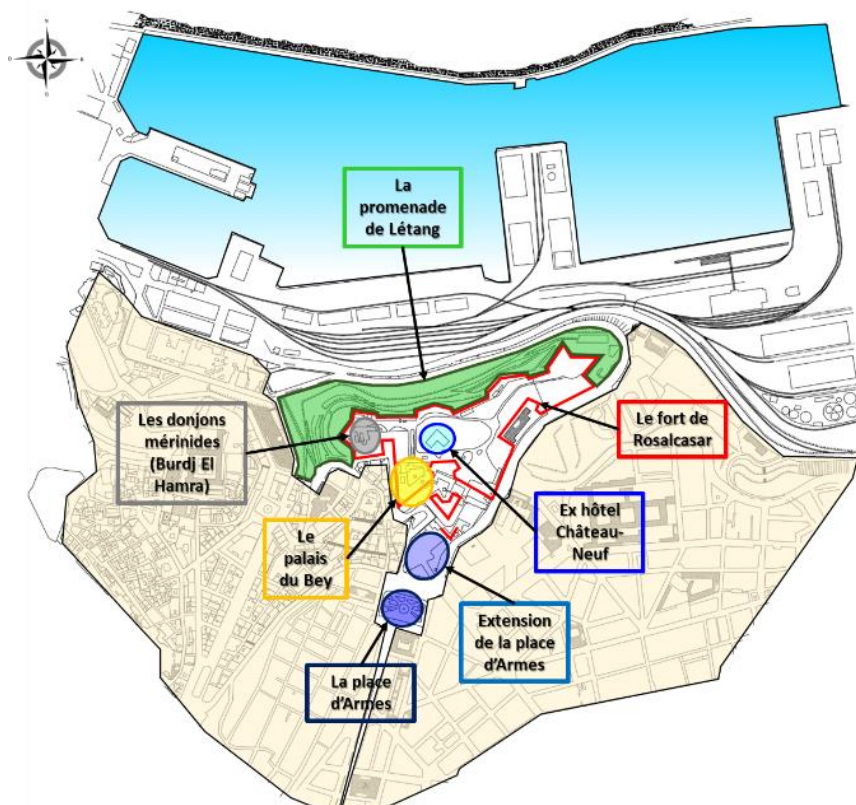
Carte 8 : carte de liaison entre les trois entités différentes, source : POS d'Oran (modifié par l'auteur)

## 7 Analyse urbaine de la zone d'étude :

Dans cette partie du travail, on veut aborder la question du site. On propose une analyse des dispositifs existant sur le plan, fonctionnelle, socio-économique et paysager.

### 7.1 Approche historique :

Notre zone est une zone fortifiée datant de la période mérinide par l'implantation des donjons (Burdj El Hamra), qui avaient pour but de surveiller le port, ensuite par l'arrivée des Espagnoles et durant leur première occupation de fort de Rozalcazar fut construit qui prend d'ailleurs son nom des donjons (traduction espagnole de Burdj El Hamra), et depuis elle fut occupée successivement par les ottomans puis par les espagnoles à nouveau qui ont fait cette fois des travaux de renforcement de Rozalcazar, puis encore une fois par les ottomans, que durant leur deuxième occupation le Bey Mohammed el Kébir a construit son palais. Ensuite, par les français à leur tour, ils ont laissé une trace (la Promenade de Létang) ainsi qu'ils ont restauré le palais du Bey et le réhabilité, faisant de cette zone une base militaire et c'est de là que vient son nom le Châteauneuf. Aux années 80 un hôtel fut construit mais les travaux se sont arrêtés pour des raisons constructives en étant un bâtiment répondant pas aux normes des hôtels en Algérie. Et enfin l'achèvement de l'extension de la place d'armes, le 1<sup>er</sup> Novembre dernier.



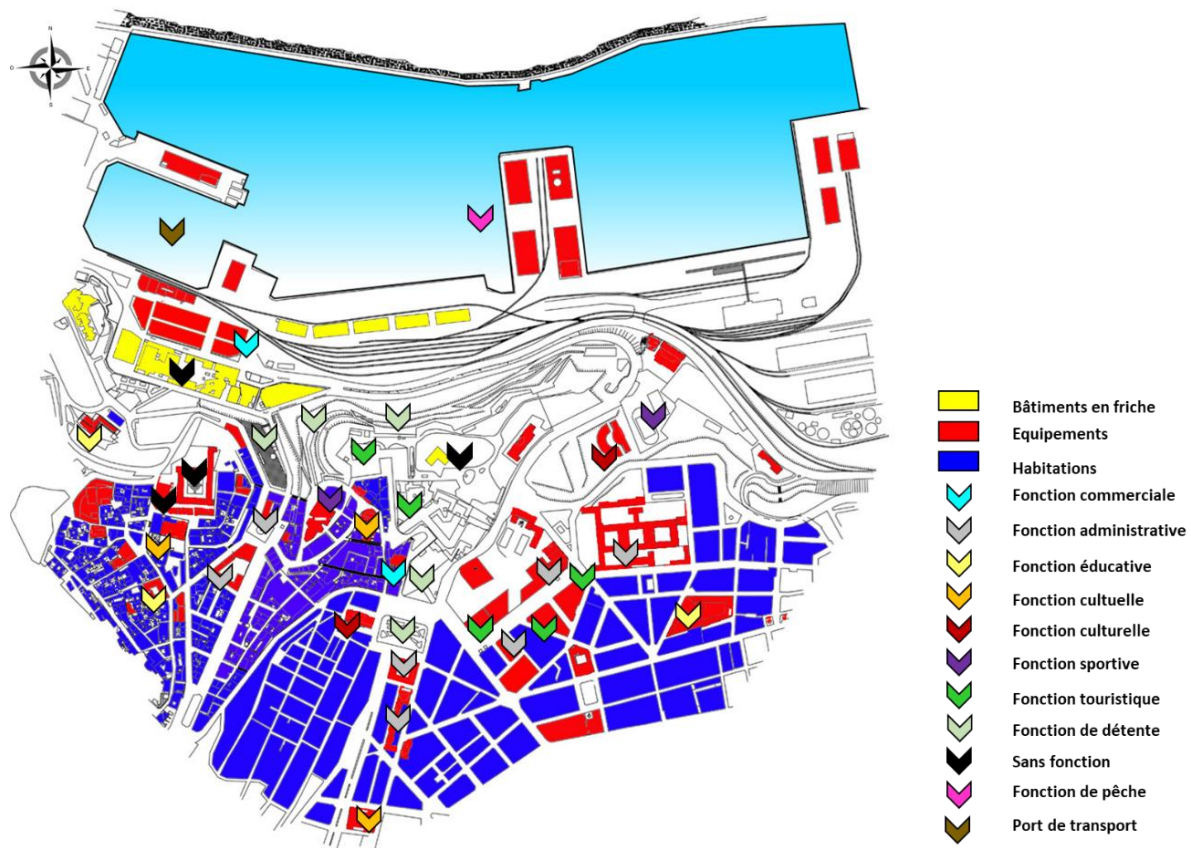
Carte 9: carte des strates historiques au sein du château-neuf, source : POS d'Oran  
(modifié par l'auteur)

## 7.2 Approche fonctionnelle :

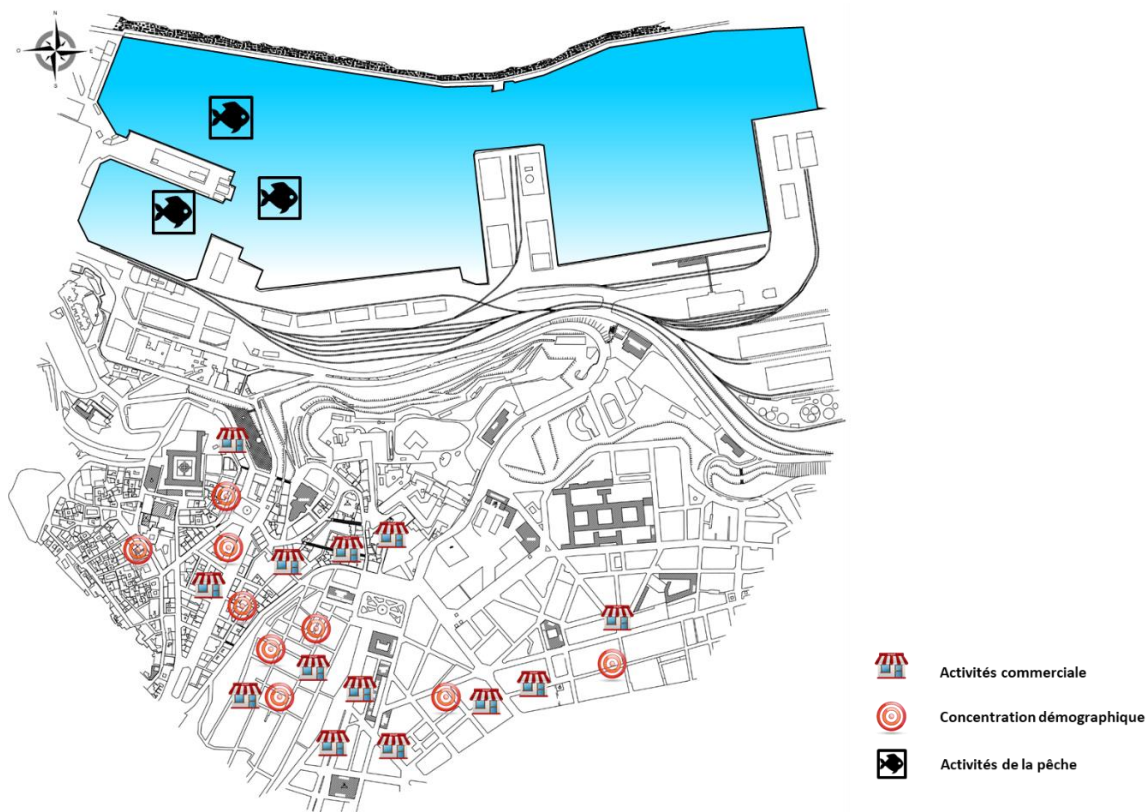
- On remarque une carence d'équipement de première importance à Sidi El Houari et une concentration d'équipements au niveau de la nouvelle extension de la ville.
- Un manque remarquable des équipements culturels et de loisirs dédiés aux jeunes et ceci cause la délinquance de ces derniers
- L'absence d'équipements dédiés au public au sein de notre site (Châteauneuf) ce qui a engendré son ignorance. -Insuffisance de commerce au niveau de la rampe du commandant Ferradj.

## 7.3 Approche socio-économique :

- Le Châteauneuf contient seulement un siège de l'OGECB situé au niveau du Palais du Bey, donc elle est dépourvue de toute attractivité ce qui justifie sa négligence.
- Une concentration de la plupart des activités au sein de la nouvelle extension de la ville, avec une concentration démographique remarquable.
- La dominance de l'activité commerciale sous forme de quelques commerces au RDC de certains bâtiments bordant les axes structurants.



Carte 10 : carte de l'état fonctionnel, source : POS D'Oran (modifié par l'auteur)

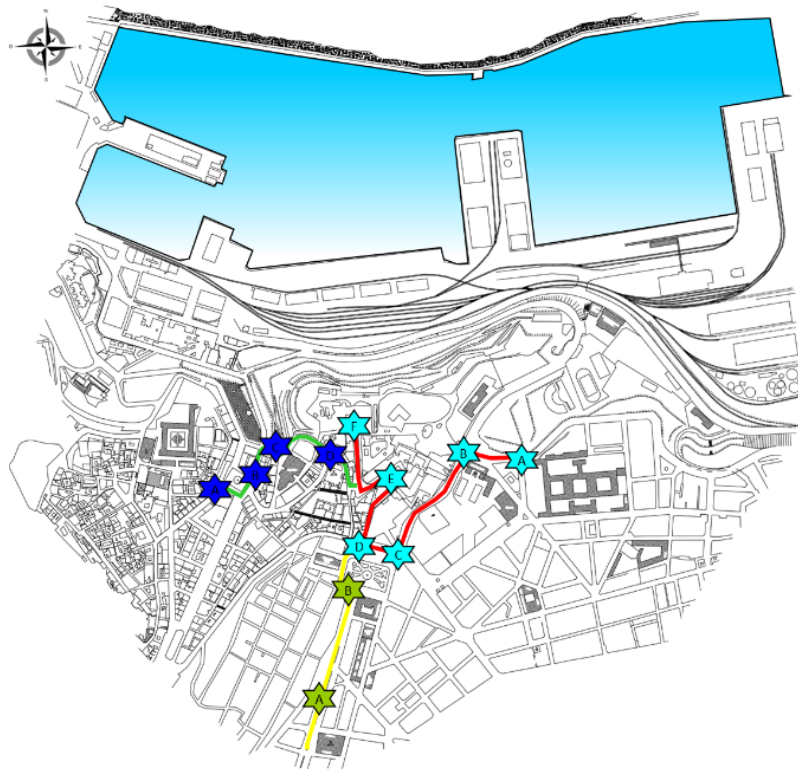


Carte 11 : carte des activités économiques, source : le POS d'Oran (modifié par l'auteur)






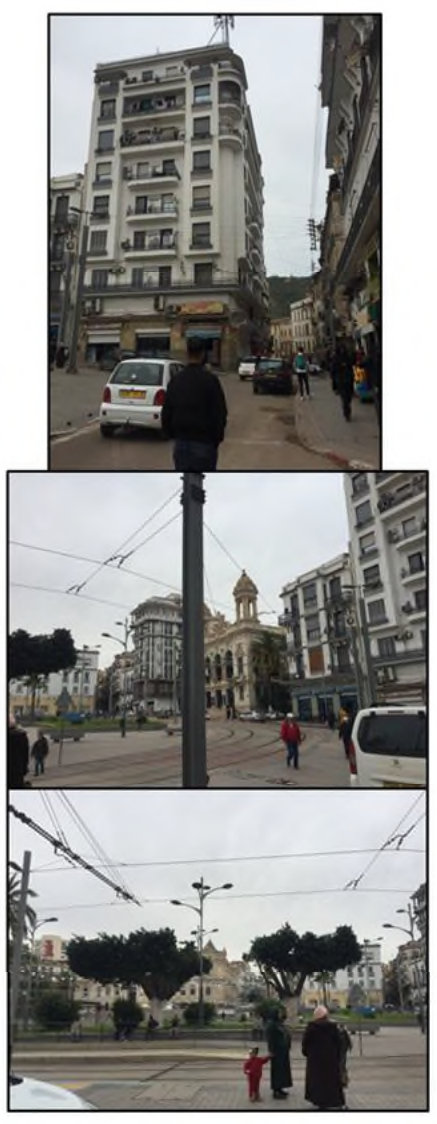


#### 7.4 Approche paysagère :

On a établi trois parcours qui tournent autour du site choisis afin de récolter un maximum de données pour pouvoir projeter quelque chose de significatif, au sein de ce dernier, pour pouvoir le redynamiser et lui donner vie.



Carte 12 Carte montrant les parcours établis source POS d'Oran modifié par auteur

- **Le parcours n°1** : en rouge, commencera à partir du siège de la SONALGAZ passant par la place d'Armes pour atteindre l'entrée du Châteauneuf.
- **Le parcours n°2** : en jaune, commencera par la mosquée Abdullah Bin Salem, suivant la ligne du Tramway jusqu'arriver à la place d'Armes pour rejoindre le premier parcours.
- **Le parcours n°3** : en vert, commencera à partir de la place Klebert passant par la place de la République en traversant les escaliers reliant cette dernière avec l'accès de la promenade de Létang jusqu'arriver à la mosquée du Pacha pour rejoindre le premier parcours.

Le parcours « 1 »					
Point « A »	Point « B »	Point « C »	Point « D »	Point « E »	Point « F »
 <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'accès au secteur à partir de l'autre côté de la ville (est: venant du front de mer) , marqué par la présence du fameux bâtiment du SONATRAC d'époque coloniale</li> <li>• On remarque la vue qu'offre le RosalCasar ainsi que l'hôtel inachevé du château neuf faisant partis du paysage urbain de la ville .</li> </ul>	 <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce point se caractérise par la présence des bâtiments de bon état datant d'époque coloniale, avec de la verdure qui borde la voie.</li> <li>• L'hôtel inachevé du château neuf est aussi lisible, on voit clairement sa partie haute à partir de l'Oranaise (l'endroit prévu pour la construction de l'ascenseur urbain)</li> </ul>	 <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans ce point on remarque la nouvelle extension de l'hôtel royal en cours de construction, ainsi que la place d'arme d'Oran, un lieu emblématique de la ville entouré par les plus nobles constructions coloniales</li> </ul>	 <ul style="list-style-type: none"> <li>• On remarque la ligne de Tramway qui passe par ce point là (partie nord de la place d'arme), commerce au RDC</li> <li>• Bâtiments de bon état bordant cette dernière.</li> </ul>	 <ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction en état très dégradé avec la visibilité de l'hôtel ainsi que le palais du Bey avec la mosquée Pacha , deux monuments importants de la ville mais qui sont délaissés du point de vue entretien et mise en valeur .</li> </ul>	 <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'entrée principale du RosalCasar, trop étroite, non traitée et non mise en valeur comme il le faut pour un site de telle importance.</li> </ul>

## Le parcours « 2 »

### Point « A »



- Ce boulevard là se caractérise par la ligne de Tramway et le traverse
- Au niveau de ce point là il est bien remarquable la vétusté des bâtiments, les ordures jetés de part et d'autre sur la rue sans aucun respect du paysage urbain
- Le gabarit varie entre R+2, R+3, R+4
- Bâtiment de style purement coloniale

### Point « B »



- Ce point est caractérisé par la présence de la mairie d'Oran un grand bâtiment d'époque coloniale d'un gabarit de R+2, c'est l'un des bâtiment les plus prestigieux d'Oran
- Les construction qui borde cette partie du parcours est en bon état avec l'existence du commerce au RDC
- L'hôtel inachevé du château neuf est bien visible de ce côté-là , et est donc un élément indispensable du paysage urbain





Le parcours « 3 »			
Point « A »	Point « B »	Point « C »	Point « D »
 <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bâtiment entre moyen état et bon</li> <li>• Gabarit qui varie entre R+3,R+5</li> <li>• La partie haute de l'hôtel inachevé du château neuf est bien lisible de ce point (la place des quinconce)</li> </ul>	 <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le boulevard menant à la place de la république se caractérise par la présence des bâtiments de moyen état avec du commerce au niveau des RDC</li> <li>• Un gabarit variant entre R+3, R+2</li> </ul>	 <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des escaliers urbains qui relie la place de la république avec la promenade de Létang</li> <li>• Une vue panoramique sur la place de la république et Santa Cruz</li> <li>• Bâtiment d'époque coloniale d'état vétuste</li> </ul>	 <ul style="list-style-type: none"> <li>• La mosquée du Pacha un monument très important souffrant de la vétusté, l'ignorance et l'oublié</li> <li>• Les bâtiments qui bordent la rue sont en état délabré caractérisés par la présence du commerce au RDC avec un gabarit variant entre R+2 et R+3</li> </ul>

Tableau : analyse paysagère établie sur la zone d'étude

## **8 Diagnostic de la zone d'étude :**

En se basant sur la première étude concernant le quartier de Sidi El Houari, en plus la 2<sup>ème</sup> étude faite sur les 3 entités différentes, on peut classer les problématiques ressortis comme suit :

### **8.1 Sur le plan fonctionnel :**

- Existence de friches urbaines et de bâtiments non fonctionnels.
- Rupture morphologique et fonctionnelle entre les trois entités (quartier ancien, nouvelle extension de la ville et le sous-quartier Châteauneuf)
- Rupture avec la mer surtout du côté du château-Neuf, à cause de la voie mécanique de très grand flux et par la grande dénivelée, confirmant les dires de Camus sur Oran que c'est une ville qui « tourne le dos à la mer ».
- L'existence du commerce au niveau des RDC mais qui est concentré beaucoup plus au niveau des grands boulevards.
- La dépendance fonctionnelle de Sidi El Houari avec le centre-ville avec le manque d'attractivité vers les quartiers.

### **8.2 Sur le plan social :**

- Fracture et disparité sociale surtout au niveau de l'ancien quartier Sidi El Houari.
- Insécurité au niveau de Sidi El Houari.
- Populations de Sidi El Houari dépourvu de sentiments d'attachement à leur quartier.

### **8.3 Sur le plan architectural et patrimonial :**

- Façade maritime importante mais qui n'est pas mise en valeur.
- Bâtiments en état délabré (dégradation avancé ou extrême).
- Une richesse architectural délaissé.
- Concentration de monuments historiques classés et protégés qui sont fortement négligé et non mise en valeur comme il se doit.
- Mauvais traitement des RDC ce qui engendre une mauvaise transition entre le bâtiment et les piétons.

### **8.4 Sur le plan urbain et paysager :**

- Vue panoramique sur la mer mais qui n'est pas exploitée.
- Manque des espaces verts au sein des quartiers.
- Mauvais éclairage nocturne surtout au niveau de Sidi El Houari.
- Quartier enclavé et dense.
- Existence d'un potentiel écologique (le 1<sup>er</sup> espace vert de la ville qui est la promenade de Létang) mais qui est ignoré et souffre de la pollution ainsi que la mal fréquentation.
- Un parc urbain historique, patrimonial de très grande valeur et de 1<sup>ère</sup> importance isolé et souffre de l'enclavement.
- La négligence de certaines voies.

- Manque des espaces publics, même ce qui existe est non traité comme il se doit.
- Place publique d'une valeur historique délaissée (la place de la République).

Au fur et à mesure de l'analyse de la zone, on a constaté que cette dernière nous offre ainsi un potentiel très important.

- **Le panorama** : les vues qu'offre le site laissent chez l'utilisateur une mémoire d'un panorama là où viennent se peindre sur la même toile, ville, mer, ciel et élément vert.
- **La Topographie** : qui a poussé les constructeurs à jouer de cette dernière pour la transformer en avantage.
- **Vide** : qui offre la possibilité d'aménagement et d'un renouvellement urbain.
- **La diversité** : dans la fonction et l'architecture, des forts aux mosquée et de la Casbah à l'immeuble européen du 19<sup>ème</sup> siècle.

## 9 Analyse thématique générale :

Les analyses qu'on va présenter dans cette partie du travail exposent des cas similaires à le nôtre, ce qui va nous servir d'appui et de base par la suite afin d'élaborer notre stratégie d'intervention.

- **Exemple n°1** : le Fort Saint-Nicolas à Marseille (la citadelle d'Entrecasteaux).
- **Exemple n°2** : le Fort Royal de l'île de Sainte-Marguerite à Cannes.
- **Exemple n°3** : le Fort Royal de Saint-Elme à Malte.
- **Exemple n°4** : le Château de Lichtenberg.
- **Exemple n°5** : L'aménagement des jardins historiques aux abords de la Koutoubia à Marrakech.
- **Exemple n°6** : Aménagement des abords des remparts à Marrakech.
- **Exemple n°7** : Aménagement des places publics de l'ancienne ville de Marrakech.
- **Exemple n°8** : Réaménagement de la Promenade des Anglais.

## 10 Stratégie d'intervention globale :

A partir des éléments tirés des analyses exposées précédemment, et à la lumière des exemples thématiques étudiés, on a défini les orientations et les objectifs de notre intervention. Cette dernière prend en compte l'état actuel des abords de Sidi El Houari, et tente à répondre à la problématique, elle comprend les actions suivantes :

### 10.1 Sur le plan fonctionnel :

- Le traitement des RDC pour la reconversion économique.
- La réutilisation ou la réhabilitation des friches urbaines ou des bâtiments sans fonction.
- Améliorer l'accessibilité au Châteauneuf (Rozalcasar) par la mise en valeur de son accès principal qui est d'ailleurs un monument classé ainsi que par la multiplication des entrées.
- Favoriser la relation du quartier avec le port.
- La reconnexion du centre ancien avec la ville et la mer afin de casser cette rupture.

### **10.2 Sur le plan social :**

- Créer des espaces extérieurs attractifs et façonner un ensemble de qualité qui va permettre l'insertion sociale de jeunes.
- Assurer l'éclairage nocturne pour une ambiance de sécurité.

### **10.3 Sur le plan architectural et patrimonial :**

- La mise en valeur du parc patrimonial urbain.
- Le traitement des volumes bâtis (répondre à la question : comment intégrer des nouvelles constructions ou des adjonctions sans altérer la cohérence des ensembles urbains déjà existants).
- La restauration des bâtiments délabrés pour améliorer le paysage urbain et l'imagibilité de la ville.

### **10.4 Sur le plan urbain et paysager :**

- L'aménagement des espaces urbains par l'utilisation des matériaux plus durables pour assurer une pérennité.
- La rénovation des places historiques de Sidi El Houari notamment la place de la République.
- La mise en valeur des escaliers urbains reliant Sidi El Houari avec le centre-ville colonial.
- L'usage du végétal qui est important.
- La remise en valeur et le réaménagement de la promenade de Létang afin de créer une liaison visuelle directe avec la mer avec la préservation des espèces rares qu'elle contient comme étant le premier espace vert de la ville.
- Assurer l'écologie urbaine et le confort urbain par la requalification des placettes dévalorisées.






Et finalement la nécessité de concevoir un projet, qui va résoudre tous les problèmes à la fois, un projet qui doit assurer :



- Le désenclavement et la citoyenneté.
- Le maillage vert pour la ville et le panorama.
- Équilibre architectural, social, économique et dernièrement et essentiellement qui va faire connaître toute l'histoire de la ville et sa mise en valeur.





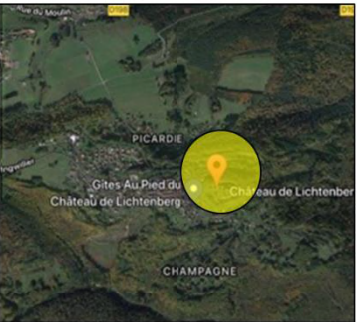
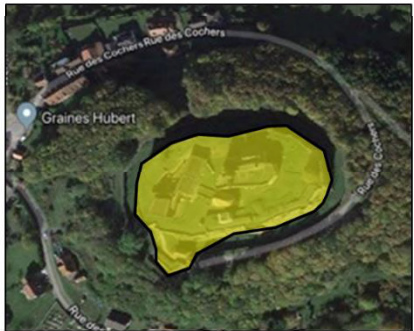

Carte : Carte du diagnostic de la zone d'étude source POS d'Oran modifié par l'auteur



Exemple	Présentation	Problématique	Intervention	Synthèse
<p><b>Exemple n°1: Le Fort Saint-Nicolas à Marseille (la citadelle d'Entrecasteaux)</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le fort Saint-Nicolas se situe à la ville de Marseille en France, sur la rive nord du vieux port, édifié de 1660-1664, il a été classé monument historique par arrêté du 14 janvier 1969 couvrant une surface de 5Ha,</li> </ul>  <p>Carte du découpage de la France</p>  <p>Carte de l'emplacement du fort par rapport à la France et à la ville de Marseille</p>  <p>Photographie aérienne du fort Saint-Nicolas</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'état sanitaire de la citadelle d'Entrecasteaux est dégradé</li> <li>Problème de l'insécurité au niveau de ce site monumental.</li> <li>Un site qui souffre de la marginalisation et l'ignorance</li> <li>La configuration du réseau viaire, et sa situation dans un site de forte dénivelé vient accentuer l'effet d'enclavement du fort</li> <li>La fermeture totale au public en 2014</li> <li>L'entrée principale peu lisible et contraignante</li> <li>L'accessibilité piétonne peu sécurisée, et la desserte automobile quasi impossible</li> </ul>	<p>En mai 2017, la municipalité a relancé un appel à projet, pour imaginer la reconversion de la partie haute du fort. L'ambition est de remettre en scène et ouvrir sur la ville cette citadelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Valoriser le patrimoine historique (valeurs urbaines, paysagères, symboliques, architecturales et historiques)</li> <li>Ouvrir le fort pour permettre la fréquentation du public, et favoriser son articulation avec les éléments patrimoniaux du secteur, ceci par:             <ul style="list-style-type: none"> <li>Offrir des usages mixtes et des espaces publics d'exception</li> <li>Intégrer les activités diurnes ainsi que nocturne</li> <li>Faire de ce site un point de destination dans le parcours touristique ainsi que le parcours quotidiens des marseillais</li> <li>Traiter le parcours piétons pour valoriser tout le</li> </ul> </li> </ul>  <p>Document 3 : Périmètre de l'appel à projet et périmètre du Fort Saint-Nicolas</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cet exemple est similaire à notre cas, et nous a permis de voir comment traiter l'enclavement d'un site historique, en favorisant les parcours piétons touristiques et surtout quotidiens pour une meilleure attractivité et ouverture au public</li> </ul>

Exemple	Présentation	Problématique	Intervention	Synthèse
<p><b>Exemple n°2: Le Fort royal de l'île Sainte-Marguerite-îles de Lérins-Cannes</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'île Sainte-Marguerite est un joyau de la baie de Cannes, magnifique réserve naturelle, elle est aussi un important témoin de l'histoire locale.</li> <li>Le fort royal est un fort édifié dans cette dernière.</li> </ul>  <p><u>Carte de la situation de l'île par rapport à la France</u></p>  <p><u>Carte de la situation du fort par rapport à l'île Sainte-Marguerite</u></p>  <p><u>Photographie aérienne montrant le fort Sainte-Marguerite</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le fort souffrait de l'enclavement et la fermeture au public car il était sans fonction</li> <li>Un balcon panoramique vers la mer mais qui n'était pas exploité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En 1996, la ville de Cannes rachète le Fort Royal et y installe le musée de la mer.</li> <li>Donc le fort abrite aujourd'hui dans sa plus ancienne partie, surnommée le « vieux château », le musée de la mer qui se divise en 2 parties:             <ul style="list-style-type: none"> <li>Le musée archéologique</li> <li>Les prisons d'Etat</li> </ul> </li> </ul> <p>Ainsi que la présence de nombreux supports et aquariums présentent le monde marin méditerranéen des îles de Lérins (aquariums , ateliers pédagogiques sur l'éco-système et la protection du monde marin, les expositions de coquillage et fossiles retrouvés autour de l'île)</p>   <p><u>Les constructions à l'intérieur du fort qui ont été convertis en musée</u></p>   <p><u>Les pièces archéologiques exposées au niveau du musée</u></p>   <p><u>Les prisons d'état</u>                      <u>Les espèces que contient l'aquarium</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cet exemple est similaire à notre cas et nous permis de voir la possibilité d'intégrer la fonction muséale pour attirer plus de visiteurs et faire connaître l'histoire de la région et sa mise en valeur</li> </ul>

Exemple	Présentation	Problématique	Intervention	Synthèse
<p><b>Exemple n°3: Le Fort Saint-Elme à Malte</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Saint-Elme a été construit en 1552 est une forteresse située à la ville de la Valette à l'île de Malte, à l'extrémité de la péninsule de Xiberras.</li> </ul>  <p><u>Carte de la situation de la Valette par rapport à Malte</u></p>  <p><u>Carte de la situation du fort par rapport à la ville</u></p>  <p><u>Photographie aérienne du fort Saint-Elme</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le fort souffrait de l'enclavement et la fermeture au public car il était sans fonction</li> <li>• Un balcon panoramique vers la mer mais qui n'était pas exploité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il accueille dans sa partie supérieure, une école de police et la place d'armes est utilisée comme terrain d'entraînement pour les élèves officiers. En outre, depuis 2015, il abrite le musée national de la guerre de Malte, ce dernier sous forme de parcours historique à travers le temps jusqu'à l'intégration de Malte au sein de l'Union européenne en 2004.</li> </ul>   <p><u>Les projection et les animations vidéo pour faire revivre le grand siège et certains épisodes cruraux de la seconde guerre mondiale</u></p>   <p><u>Les pièces exposées dans le musée</u></p>   <p><u>L'école de la police</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cet exemple est similaire à notre cas et nous permis de voir la possibilité d'intégrer en plus de la fonction muséale, la fonction éducative qui permet la visite quotidienne du fort et non seulement touristique</li> </ul>

Exemple	Présentation	Problématique	Intervention	Synthèse
<p><b>Exemple n°4: Le Château de Lichtenberg</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ce château se situe dans la commune française de Lichtenberg et le département du Bas-Rhin. Depuis mai 1878 ce dernier fait l'objet d'un classement au titres des monuments historiques.</li> </ul>  <p><u>Carte de la situation de la commune de Lichtenberg par rapport à la France</u></p>  <p><u>Photographie aérienne qui montre la situation du château par rapport à la commune</u></p>  <p><u>Photographie aérienne du château de Lichtenberg</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le fort souffrait de l'enclavement et la fermeture au public, ainsi que la dégradation de l'état du bâtiment.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les anciens murs de grès ont été restaurés selon les méthodes traditionnelles des monuments historiques</li> <li>Les apports du Xxe et XXIe sont clairement identifiables, ils sont réversibles et pourront être retirés pour permettre aux générations futures de retrouver le site dans son état antérieur.</li> <li>Le rajout de l'Architecture contemporaine pour la continuité chronologique et pour intégrer le château dans notre siècle</li> <li>Le site est devenue en 2010 un centre d'interprétation du patrimoine</li> <li>Développement de la pratique théâtrale</li> <li>Ces actions, permettent aux habitants de s'approprier leur patrimoine. Tout l'enjeu est de cultiver l'idée territoriale et de faire rayonner le château au-delà de sa colline lumineuse.</li> </ul> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cet exemple est similaire à notre cas et nous permis de voir la possibilité d'intégrer un centre d'interprétation ainsi que favoriser l'activité théâtrale et l'insertion de plusieurs autre fonction pour le rendre attractif.</li> </ul>

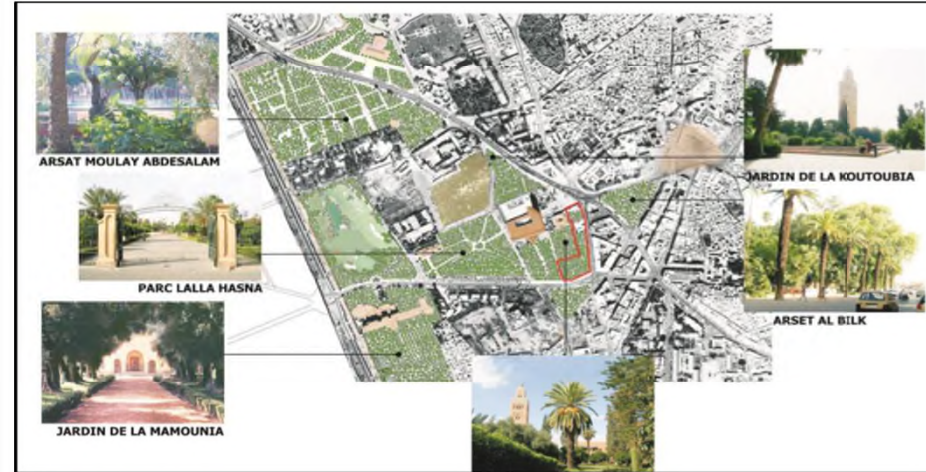
Exemple	Présentation	Intervention	Synthèse
---------	--------------	--------------	----------

**L'aménagement des jardins historiques au abords de la KOUTOUBIA**

**Exemple n°5:  
Les abords de la  
mosquée Koutoubia  
à Marrakech**



• La mosquée Koutoubia est un édifice religieux situé à Marrakech au Maroc, son décor et son architecture reflètent l'art des Almohades.



- 30 hectares de jardins, dont le centre est ponctué par la Koutoubia, présente un lieu idéal pour accueillir un centre du savoir et de culture.
- Cette initiative permettra de traiter tous les abords de cette grande mosquée.



- Lot 1 :
  - Jardin de la Koutoubia nord.
  - Aarst Elbelk.
  - Jardin du canon.
- Lot 2 :
  - Jardin de la Koutoubia sud.
  - Jardin mausolée Youssef Ben Tachfine.

Musé du livre (DIWAN AL KOUTOUBIA)




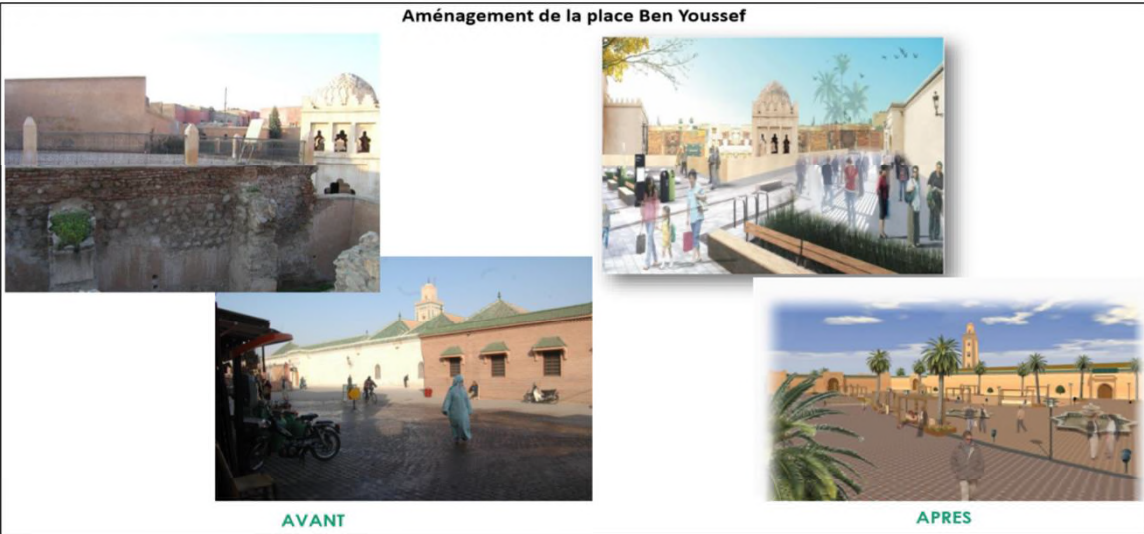
**Un centre du savoir et des arts.**

- Salles d'exposition.
- Salles de conférences.
- Auditorium.
- Bibliothèque.



- À travers cet exemple, nous allons pouvoir aménager des jardin bordant le patrimoine existant sur notre zone d'étude, avec des aménagement adéquats afin de donner une valeur et une importance au paysage urbain.

Exemple	Présentation	Intervention	Synthèse
<b>L'aménagement des abords des remparts de Marrakech</b>			
<p><b>Exemple n°6: Les abords des remparts de la ville de Marrakech</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construits autour des années 1126-1127 par les almoravides, formaient alors une muraille pour protéger la ville des attaques extérieures</li> <li>• Ces murailles sont à base d'argile rouge et c'est la raison pour laquelle Marrakech est appelée la ville rouge</li> </ul> 	  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cet aménagement comprend: <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Travaux de fourniture et pose du système d'arrosage</li> <li>○ Travaux de préparation du sol</li> <li>○ Travaux de fourniture des végétaux et plantation</li> <li>○ Travaux d'entretien et gardiennage des espaces verts aménagés</li> </ul> </li> </ul> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À travers cet exemple, nous allons pouvoir aménager des jardins bordant les remparts existants sur notre zone d'étude, avec des aménagements adéquats afin de donner une valeur et une importance au paysage urbain.</li> </ul>

Exemple	Présentation	Intervention	Synthèse
<b>L'aménagement des places publiques de la ville de Marrakech</b>			
<p><b>Exemple n°7: Les places publiques à Marrakech</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les places à Marrakech sont des lieux emblématiques à caractère historique, véritable théâtre de la vie quotidienne marocaine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><u>Aménagement de la place el Bahia par:</u> <div style="display: flex; justify-content: space-around;">   </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; margin-top: 10px;">   </div> </li> <li>La valorisation et l'amélioration des flux piétons vers le palais Bahia</li> <li>La création et la décentralisation des parkings</li> <li>Le renforcement et l'amélioration des circuits commercial et touristiques</li> <li>Le maintien du centre de santé et la création d'un café</li> <li><u>L'aménagement de la place Ben Youssef:</u> ( une place avec une grande signification historique, considérée comme le noyau d'origine de la ville de Marrakech)             <div style="text-align: center; margin-top: 20px;"> <p><small>Aménagement de la place Ben Youssef</small></p>  <div style="display: flex; justify-content: space-around; margin-top: 5px;"> <span>AVANT</span> <span>APRES</span> </div> </div> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>À travers cet exemple, nous allons pouvoir aménager et améliorer l'état des places historiques que contient notre zone d'étude. Ainsi que les mise en valeur et les rendre plus attractives</li> </ul>



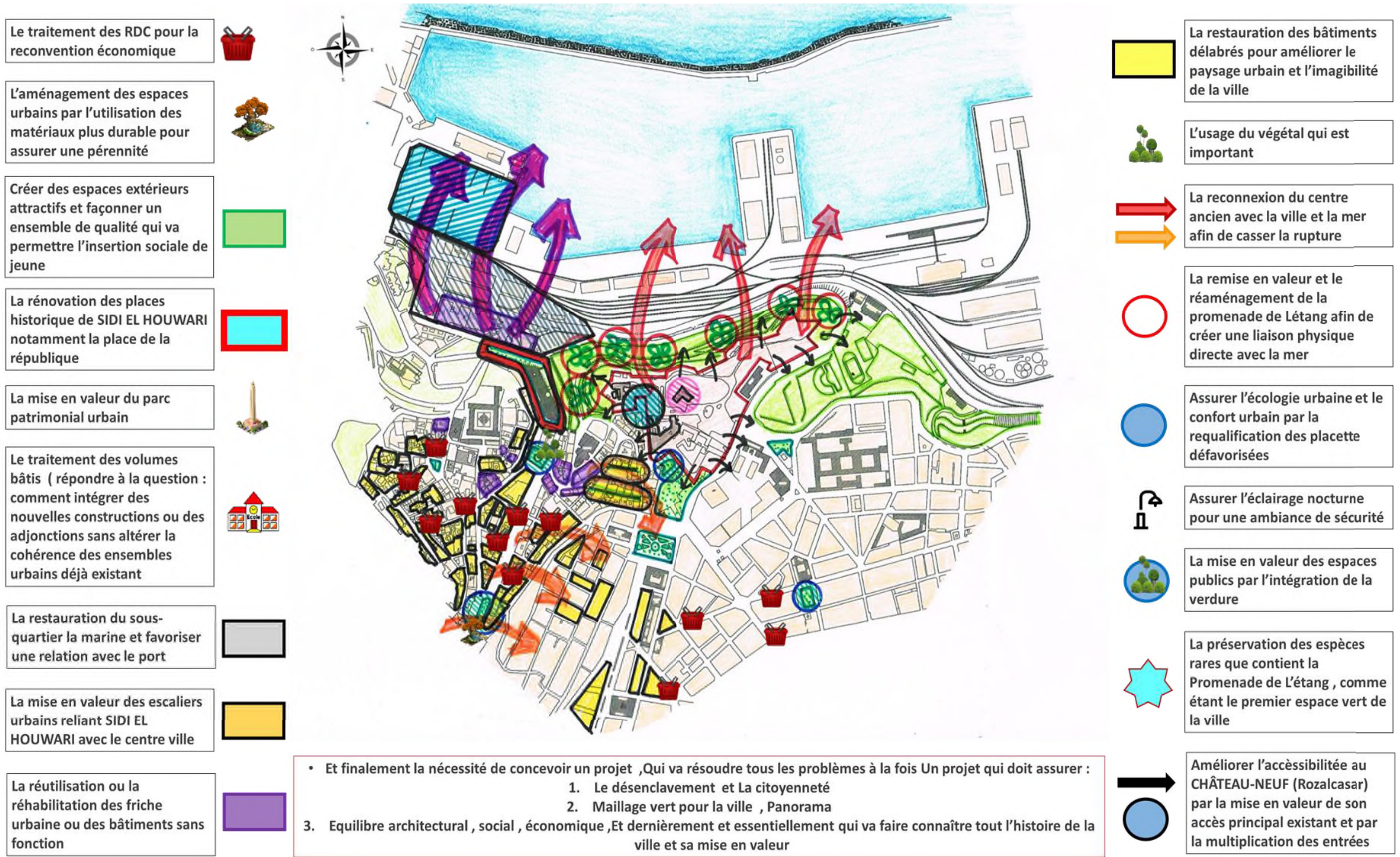
Exemple	Présentation	Intervention	Synthèse
<b>Le réaménagement de la promenade des anglais à Nice</b>			
<p><b>Exemple n°8: La promenade des anglais</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>La promenade des anglais est l'un des lieux qui a le plus contribué au rayonnement touristique de la ville de Nice</li> <li>Ce petit bord de mer attire chaque année un grand nombre de touristes et de locaux en quête de paysages pittoresques et d'un moment de détente</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le projet de réaménagement de la promenade des anglais réponds à deux objectifs: <ol style="list-style-type: none"> <li>Remettre en état le premier lieu public de la ville, et apporter du végétal pour séparer la circulation automobile de la piste cyclable et les piétons ce qui va donner une meilleur qualité de perception, ainsi qu'une image beaucoup plus végétale à la promenade des anglais tout en gardant son caractère qui permet d'ouvrir sur le paysage sans obstacles.</li> <li>Remettre cette dernière dans son contexte de classement comme patrimoine mondial de L'Unesco, lui redonner l'éclat que l'usage lui a fait un peu perdre, donc ré-avoir un aménagement tout en l'adaptant aux usages contemporain par exemple les pistes cyclables qui permettent de préserver les piétons, préserver les deux roues pour redonner une qualité de l'usage à cette espace de Nice.</li> </ol> </li> </ul>  <p style="text-align: center;"><u>Une photo qui montre la piste cyclable et le végétal séparant cette dernière avec la circulation automobiles</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>À travers cet exemple, nous allons pouvoir aménager la promenade de L'étang tout en intégrant des piste cyclable et la végétation pour une meilleur perception de l'espace</li> </ul>

Tableau Les exemples thématiques sur les interventions urbaine source : Auteur





Carte : Carte de la stratégie d'intervention globale sur la zone d'intervention source POS d'Oran modifié par l'auteur.

## **11 Stratégie d'intervention spécifique :**

Le contexte de notre intervention se compose de trois réponses distinctes :

### **11.1 Une réponse paysagère :**

La requalification de la promenade de Létang, ceci par :

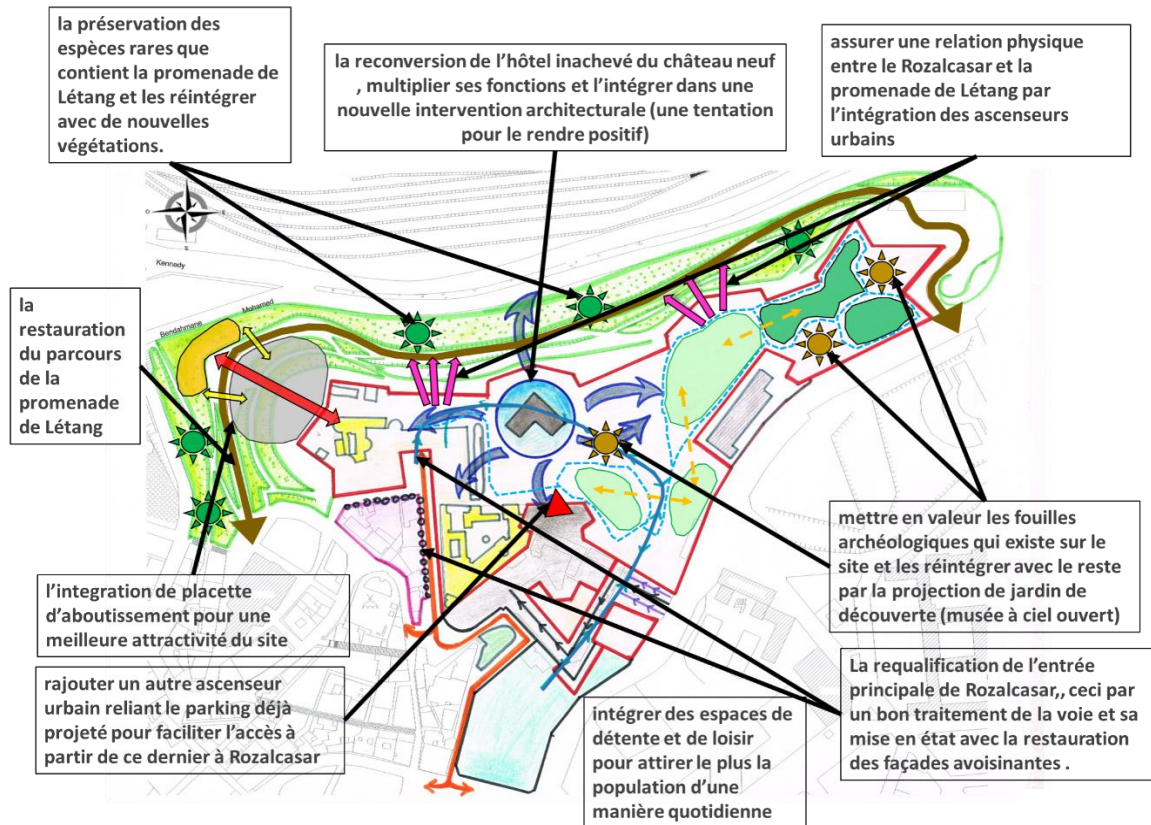
- La préservation des espèces rare qu'elle contient et les réintégrer avec de nouvelles végétations
- La restauration de son parcours reliant Sidi El Houari et le côté est de la ville par l'intégration de piste cyclables et piste piétonne bien entretenu.
- L'intégration de placette d'aboutissement pour une meilleur attractivité de la Promenade.

### **11.2 Une réponse urbaine :**

- La requalification de l'entrée principale de Rozalcasar, sa porte qui est déjà un monument classé, ceci par un bon traitement de la voie et sa mise en état avec la restauration des façades avoisinantes.
- Assurer la relation physique entre le Rozalcasar et la promenade de Létang par l'intégration des ascenseurs urbains, et qui dit relation entre ces deux derniers dit relation entre le centre-ville et la promenade vue la passerelle projetée qui relie la place d'arme et notre zone
- Rajouter un autre ascenseur urbain reliant le parking déjà projeté pour faciliter l'accès à partir de ce dernier à Rozalcasar
- Favoriser la circulation piétonne à l'intérieur du site pour le protéger comme étant un site archéologique très sensible
- Mettre en valeur les fouilles archéologiques qui existe sur le site et les réintégrer avec le reste par la projection de jardin de découverte (musée à ciel ouvert)
- Intégrer des espaces de détente et de loisir pour attirer le plus la population d'une manière quotidienne

### **11.3 Une réponse architecturale :**

- Une réponse qui consiste à la reconversion de l'hôtel inachevé du château neuf, multiplier ses fonctions et l'intégrer dans une nouvelle intervention architecturale (une tentation pour le rendre positif)
- Autrement dit : cette intervention va permettre que le site soit non seulement intégré dans un parcours touristique mais plutôt quotidien afin d'atténuer cet aspect d'oubli et d'ignorance du patrimoine.



Carte 15: carte de la stratégie d'intervention spécifique, source : POS d'Oran (modifié par l'auteur)

#### 11.4 Conclusion :

Dans ce chapitre nous avons exposé la ville choisie pour notre travail, pour ensuite établir le diagnostic de notre zone d'étude dégagée à travers la problématique générale d'un centre historique. A partir du support théorique et l'analyse urbaine qui a été établie sur deux échelles différentes ainsi que les exemples thématiques traités, on a pu ressortir avec une stratégie d'intervention globale et spécifique par la suite, cette dernière est dans laquelle notre projet sera inscrit.

## **Chapitre III : Approche Conceptuelle**

## **1 Introduction :**

Ce chapitre représente la dernière phase de notre travail une partie de production dans lesquelles on va interpréter notre réponse architecturale fondé sur des principes ainsi que des concepts inspirés du site en premier lieu et en second des exemples thématiques sélectionnés à partir des grandes fonctions qu'on a déterminées à l'aide du programme de base.

## **2 Approche programmatique**

### **2.1 Programme de base :**

*« La solution est dans le programme » Louis Isidore Kahn*

L'intérêt de la programmation constitue la qualification des fonctions adéquates conjuguant une réponse optimale à la problématique posée ainsi que les enjeux de l'intervention qui sont d'ordre urbain, social, économique et culturel.

La programmation sert aussi de base pour la conception architecturale dans laquelle les valeurs, objectifs, faits et besoins sont présentés. L'objectif de notre recherche étant de faire du Châteauneuf (Rozalcazar) une zone dynamique et attractive qui ouvre Sidi El Houari au reste de la ville à travers l'établissement d'un dialogue urbain entre ces deux entités, on s'est donc interrogés sur l'organisation fonctionnelle qu'adoptera notre projet. Pour cela, on a commencé par établir les enjeux de notre intervention pour ensuite pouvoir se pencher sur les questions génératrices de tout programme architectural.

### **2.2 Les enjeux de l'intervention :**

#### **2.2.1 Les enjeux urbains :**

- La reconstitution entre le centre ancien, le centre-ville colonial et l'extension nouvelle de la ville d'Oran.
- Bénéficier et profiter de l'emplacement du site aux abords de Sidi El Houari pour offrir à ce dernier une accessibilité convenable.
- Assurer la continuité fonctionnelle entre les trois entités de la ville.
- Valoriser les éléments patrimoniaux existants tels les donjons mérinides, le palais du Bey ainsi que les fouilles archéologiques existantes sur le site.

#### **2.2.2 Les enjeux sociaux :**

- Redynamiser le Châteauneuf afin de remédier à son image entachée par sa fréquentation malfamée.
- Offrir des espaces communautaires pour toutes les tranches d'âge afin de favoriser la mixité sociale et le échanges entre les différentes classes de la société.

#### **2.2.3 Les enjeux économiques :**

- Tirer profit de la dynamique commerciale qui est présente au centre-ville colonial en intégrant le commerce dans notre projet architectural en diversifiant les offres commerciales par la multiplication des magasins, café et restaurants.

- L'amélioration du cadre de vie des occupants.

#### 2.2.4 Les enjeux culturels :

- Les centres anciens ont un impact important sur les valeurs culturelles répandues sur l'ensemble du territoire, d'autant plus que le centre ancien étudié et celui de la capitale de l'Ouest algérien.
- La multitude d'éléments signifiants tels que le palais du Bey, le fort espagnols, les donjons mérinides qui doivent être mis en valeurs et pris en considération dans la conception du projet urbain, cette richesse patrimoniale est une source de fierté nationale et symbole de présence à travers le temps.

#### 2.3 Définition du projet :

Pour réussir la programmation de notre projet, on doit répondre aux questions suivantes :

##### 2.3.1 Pour qui ?

- **Les usagers :** ce sont les personnes pour qui le service est conçues. Par notre projet plusieurs catégories sont visées : les habitants, les étudiants, les enfants, les touristes, les promeneurs ainsi que les visiteurs occasionnels.
- **Les utilisateurs :** ce sont les personnes responsables de la gestion et de l'entretien des services proposés. Dans le cas de notre projet, ce sont les commerçants, les travailleurs de la partie administrative, les gérants de la partie culturelle, les élèves de la partie éducatif, les enseignants et le personnel administratif et le personnel de sécurité.

##### 2.3.2 Pourquoi ?

- Mettre en valeur la richesse patrimoniale du Châteauneuf.
- Réconcilier Sidi El Houari avec le centre-ville colonial.
- Favoriser une relation visuelle avec la mer.
- Assurer le désenclavement de la zone.
- Renforcer l'attractivité touristique et culturelle de la zone.
- Créer un repère pour le centre ancien d'Oran.
- Redynamiser le Châteauneuf afin de remédier sa fréquentation malfamée.

##### 2.3.3 Comment ?

À partir de cette phase on aboutit l'objectif de notre recherche, plus clairement :

- A travers la stratégie d'intervention on doit dégager un préprogramme définissant l'ensemble des fonctions que notre projet doit contenir.
- L'objectif principal de notre intervention est de redynamiser le Châteauneuf et le mettre en valeur comme étant une zone contenant plusieurs monuments à la fois. C'est pourquoi notre projet sera à dominance culturelle constituant aussi la première séquence d'un parcours culturel et touristique à l'intérieur de Sidi El Houari.

- La fonction de loisir et découverte pour créer une attractivité au projet. Les loisirs ce sont toutes activités pratiquées durant un temps libre, aujourd’hui ils prennent une grande importance dans notre société. La détente, la distraction et le divertissement sont devenu indispensable à cause des fatigues de la vie « moderne ».
- La fonction administrative (service de proximité) pour que le projet soit occupé aux quotidiens et non seulement occasionnellement.
- La fonction éducative sera intégrée afin de soutenir les écoles environnantes.

<b>Fonction</b>	<b>Sous-fonction</b>	<b>Surface</b>	<b>Ratio</b>
<b>Culturelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lecture et consultation de document</li> <li>• Découverte</li> <li>• Loisir et divertissement</li> <li>• Se promener</li> </ul>	6000 m <sup>2</sup>	40 %
<b>Commerciale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commerce de proximité</li> <li>• Restauration</li> </ul>	1200 m <sup>2</sup>	10 %
<b>Loisir et découverte</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se détendre</li> <li>• Découvrir</li> <li>• Se divertir</li> <li>• Activité sportive</li> <li>• Se promener</li> </ul>	1400 m <sup>2</sup>	10 %
<b>Administrative</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travailler</li> </ul>	5000 m <sup>2</sup>	30 %
<b>Educative</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudier</li> <li>• Lecture et consultation de document</li> </ul>	2000 m <sup>2</sup>	10 %

Tableau 4: les fonctions dominantes, source : auteur

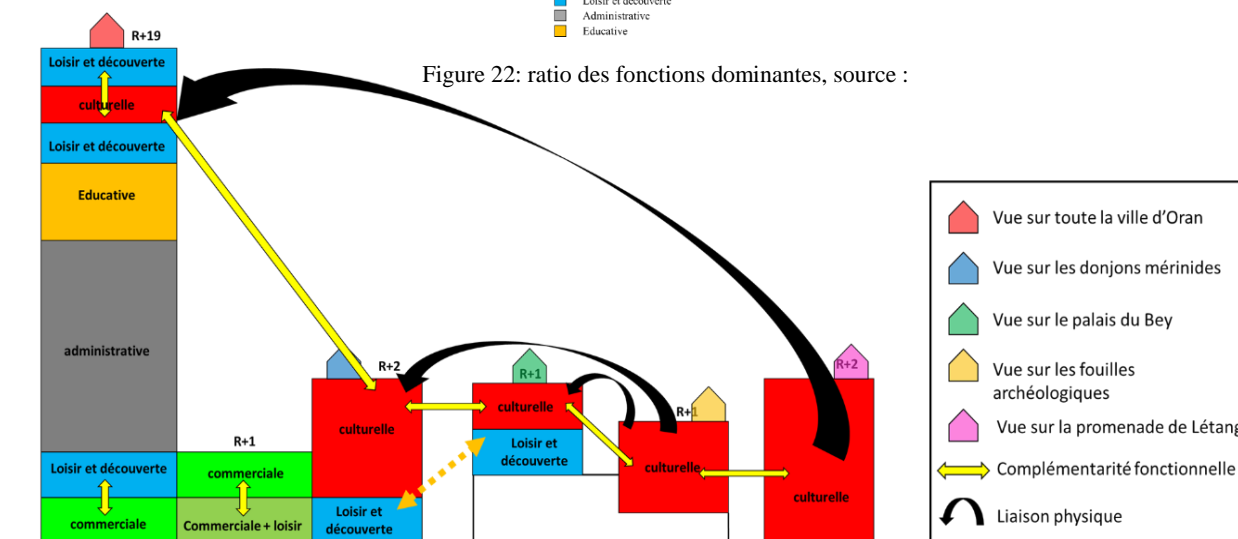
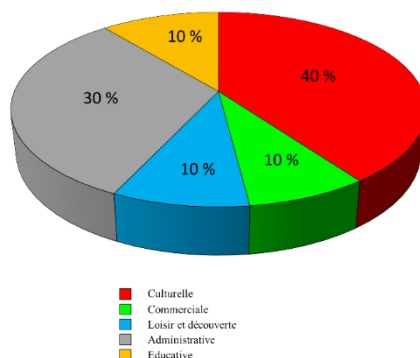


Figure 23: schéma programmatique fonctionnel (élévation), source : auteur

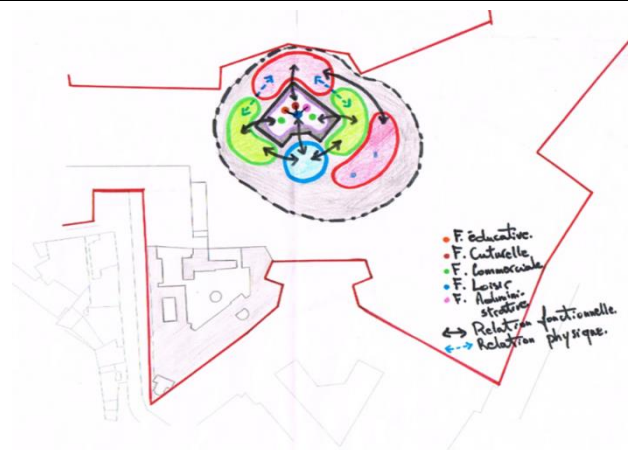


Figure 24: schéma programmatique fonctionnel (plan), source :

### 3 Approche architecturale

#### 3.1 La genèse du projet :

A partir du programme de base établi, on a pu déterminer les fonctions majeures de notre projet par lesquelles on va pouvoir choisir des exemples pour mener à une analyse thématique, puis faire une analyse du site qui vont nous servir de support pour la conception et le style architectural qu'adoptera notre projet, mais dans un premier temps on doit définir les concepts générateurs de la conception constituant la pierre angulaire du processus conceptuel qui va nous orienter vers la première esquisse du projet.

#### 3.2 Principes générateurs du projet :

##### 3.2.1 L'extraverti et l'ouverture vers l'urbain

- Rétablir une continuité entre les espaces publics de la ville qui sont la promenade de Létang et l'extension de la place d'arme : le projet se définit comme un tisseur de lien entre les différentes entités, et un moyen de casser la rupture fonctionnelle et visuelle entre la place d'armes, son extension et la promenade de Létang et donc la mer.

##### 3.2.2 Le site comme objet d'observation (musée à ciel ouvert)

- Promouvoir la notion du parcours historique : mettre en valeur les monuments existants sur le site tout en intégrant le projet dans le parcours quotidien des habitants.

#### 3.3 Analyse thématique :

Afin de rajouter de la richesse à notre projet, on a choisi les exemples suivants regroupant des caractéristiques similaires soit à notre site, soit à notre programme de base pour effectuer une analyse thématique.

- **Exemple 1** : le nouveau musée de l'Acropole d'Athènes
- **Exemple 2** : le nouveau musée de Liverpool 3XN
- **Exemple 3** : le musée d'Art contemporain de Malmo
- **Exemple 4** : l'architecture ouverte « meet Hex-Sys » à Guangzhou en Chine



situation	Présentation	Principe du projet	Plans
-----------	--------------	--------------------	-------

**Le nouveau musée de l'Acropole d'Athènes**

- Il se situe dans le quartier de Makryianni à Athènes en Grèce, le musée se trouve à moins de 300m du côté sud est du Parthénon, son accessibilité est assurée à partir de la rue piétonne Dionysos qui le relie à l'acropole et à d'autres sites archéologiques importants de la ville.

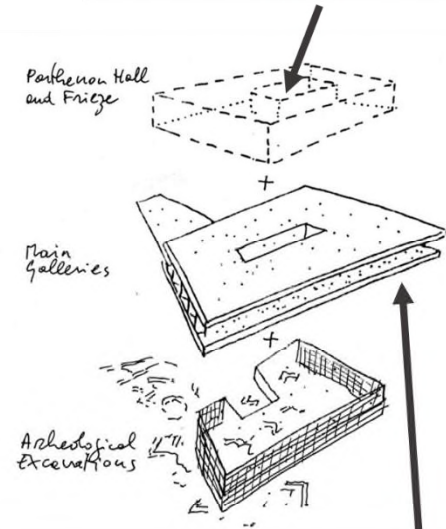


- Le musée de l'Acropole est un des principaux musées archéologiques d'Athènes, réalisé par Bernard Tschumi architectes. Il couvre une surface de 226000m<sup>2</sup>.
- Le musée conçu comme une base, une zone médiane et un sommet qui prend sa forme à partir des fouilles archéologiques en dessous en dessous, il rassemble 4000 objets, tous ce qui est exposé provient exclusivement de la colline de l'Acropole.



- Le défi de sa conception a commencé avec la responsabilité de l'exposition des sculptures les plus impressionnantes de l'antiquité grecque, cette dernière a déterminé la forme du projet avant même que le site soit choisi, les conditions du site, un climat chaud dans une zone sismique a conduit à une conception simple et précise du musée
- Le bâtiment s'articule sur une base et un sommet conçus autour des besoins du programme

Le sommet qui comprend la galerie rectangulaire du Parthénon disposée autour d'une cour intérieure tourne doucement pour orienter les marbres de la frise exactement comme il étaient durant les siècles du Parthénon



La base flotte sur des pilotis au-dessus des fouilles



Plan du 1<sup>er</sup> étage

- Ce niveau contient le hall d'entrée ainsi que des espaces d'expositions temporaire, un auditorium et toutes les installations du support
- Une rampe en verre surplombe les fouilles archéologiques menant aux galeries centrales sous forme d'une spectaculaire pièce à double hauteur

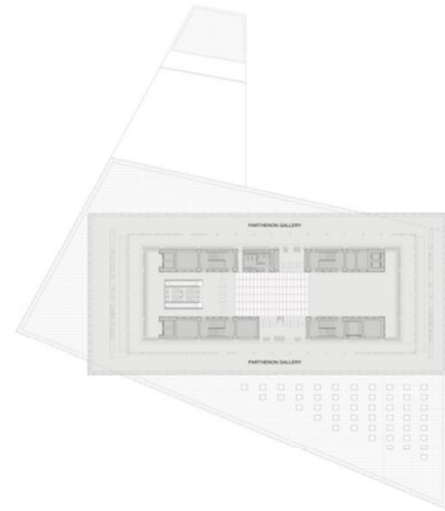


## Plan

## Façade et choix des matériaux

## Espaces intérieurs

### Le nouveau musée de l'Acropole d'Athènes



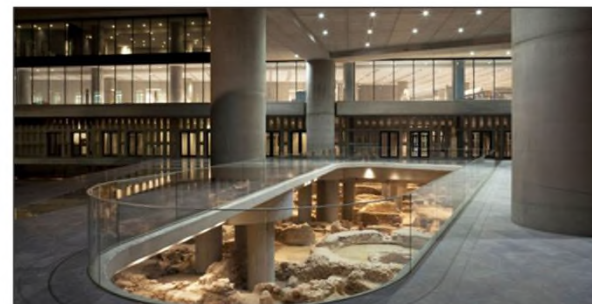
Plan du 3ème étage

- Le sommet est une géante galerie offrant une vue panoramique sur le Parthénon
- La circulation dans le projet raconte une expérience spatiale riche des rues de la ville dans le monde historique de l'archéologie
- Le circuit des visiteurs à l'intérieur du musée forme une boucle tridimensionnelle claire, cette dernière offre une promenade architecturale et historique qui s'étend des fouilles archéologiques dans une galerie possédant des vues sur la ville, et qui redescend vers la période romaine.

- Les matériaux ont été sélectionnés pour leur simplicité et sobriété: le verre, le béton et le marbre
- Le verre parfaitement transparent filtre d'une manière délicate la lumière à travers un processus de sérigraphie.



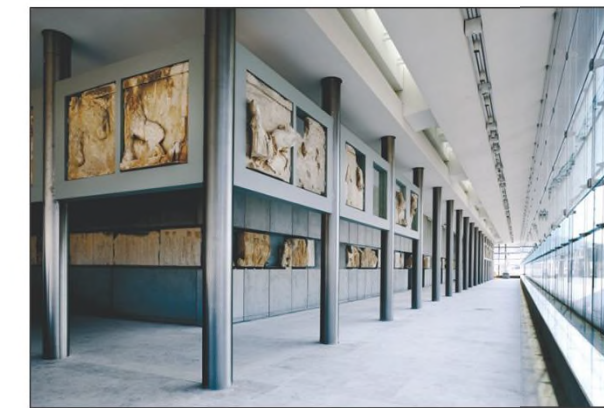
- Le béton fournit la structure du bâtiment principal et c'est le fond de la majorité des œuvres d'art.




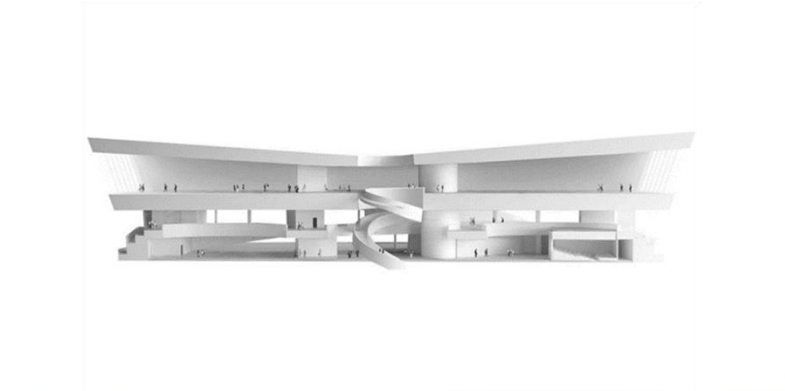
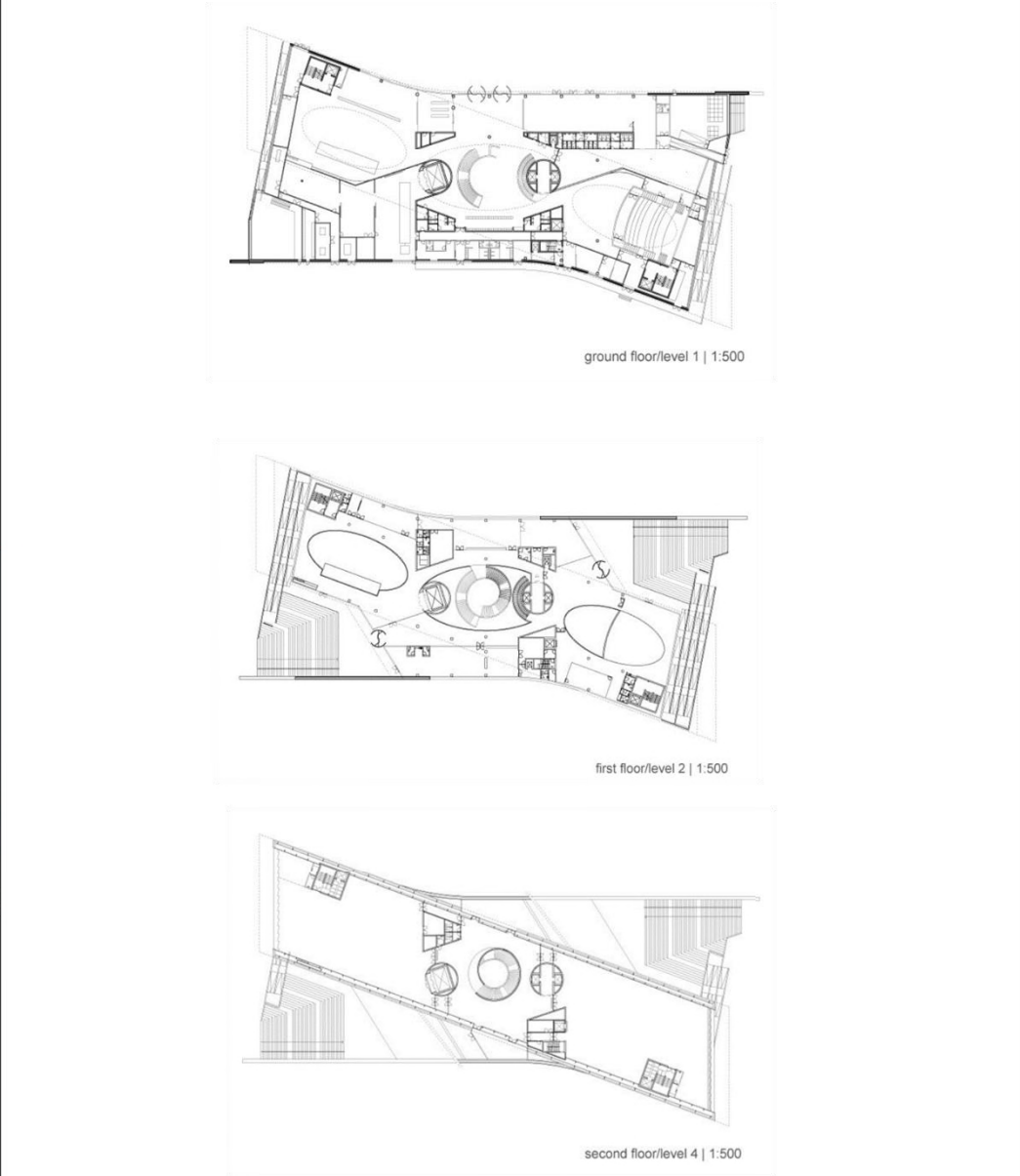
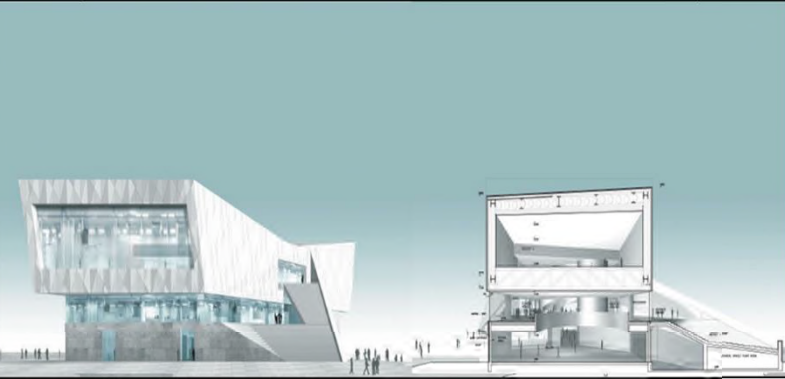
- Le marbre pour marquer le sol : le noir pour la circulation, le beige clair pour les galeries.



- Le mouvement dans le temps est un aspect très important de l'architecture de ce projet, avec plus de 10000 visiteurs par jour, la séquence de mouvement à travers les objets du musée est conçue pour une plus grande clarté.



- Son enveloppe transparente au niveau de la galerie du Parthénon fournit une lumière idéale pour les sculptures en utilisant une technique de pointe du verre pour protéger cette dernière contre la chaleur et la lumière excessive.

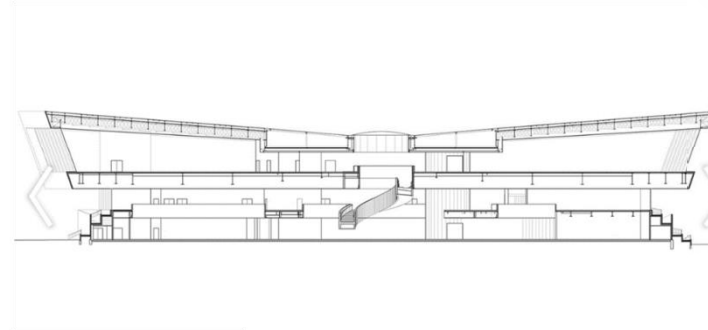
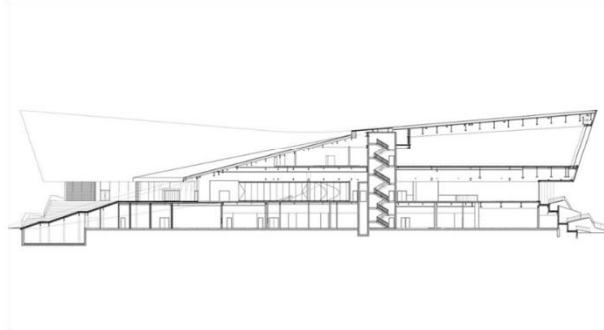
situation	Présentation	Principe du projet	Plans
<b>Le nouveau musée de Liverpool 3XN</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le projet se trouve à Liverpool aux Royaume unis, se situe le long des trois grâces sur le front de mer historique de Liverpool, un site du patrimoine mondial de l'UNESCO.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>le nouveau musée de Liverpool est l'un des principaux musées historiques du monde et le plus grand au niveau national, abritant des expositions d'histoire sociale locale et de culture populaire de la grande Bretagne</li> <li>Sur une base annuelle, le musée attire au moins 750000 visiteurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le projet a été conçu comme une série de plates formes élevées inclinées, se combinant pour former une structure sculpturale.</li> <li>Le projet est un bâtiment de 3 étages qui dispose de 10m d'espaces hauts de galeries, 9m de porte à faux, on peut y accéder à partir du RDC ou à partir du 1<sup>er</sup> étage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le hall d'entrée est sous forme d'un atrium spacieux qui sert de « salon public » et conduit vers les espaces d'exposition .</li> <li>Au cœur du bâtiment un large escalier en spirale créer un point focal où les routes thématiques qui se croisent à travers le musée.</li> </ul>
			
			

## Façade et choix des matériaux

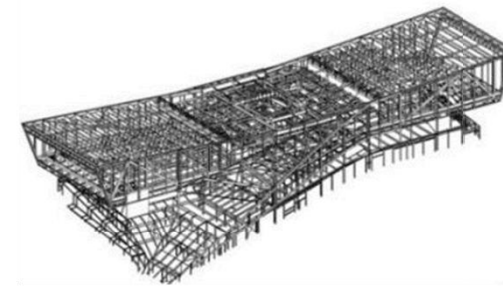
## Espaces intérieurs

### Le nouveau musée de Liverpool 3XN

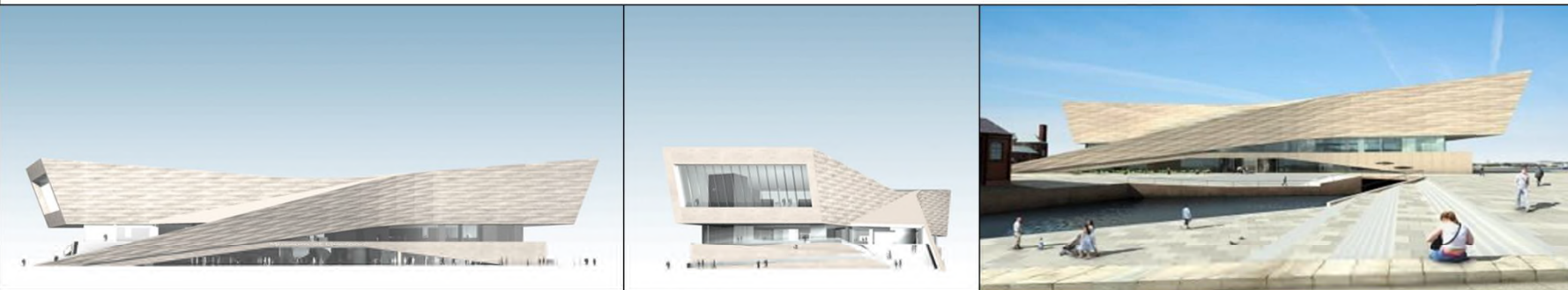
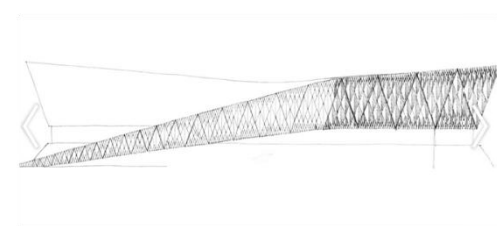
- L'équipe de conception a fait une approche intégrée qui a permis la combinaison de la structure et les solutions de design de service avec la conception architecturale afin de produire une solution énergétique efficace avec une faible émission de carbone qui répond aux exigences esthétiques élevées de l'architecture.
- La superstructure du bâtiment est composée d'un châssis en acier sur une grille centrale de 9m environ.



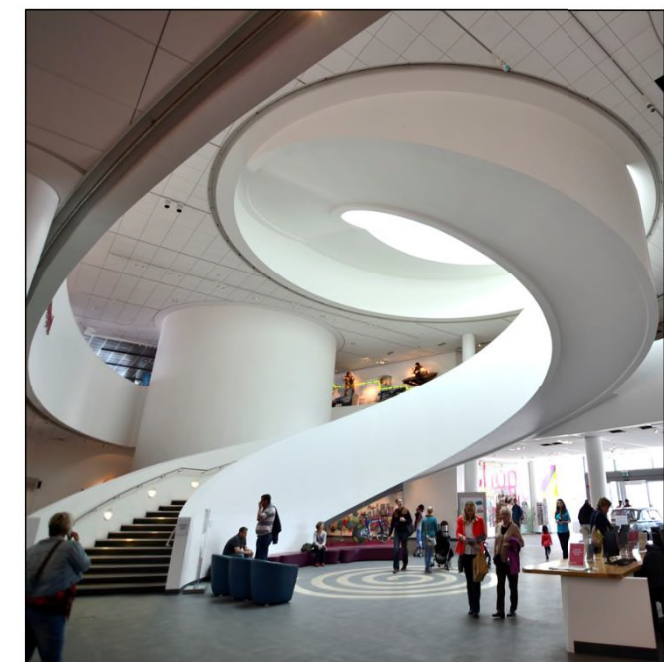
- L'étage supérieur agit comme une boîte immense sans colonne en porte à faux sur 9m au nord et sur 5m au sud, avec 27m de portés, un cadre en acier très complexe pesant 2,100 tonnes a été conçu pour ce dernier.



- Le bâtiment a une enveloppe combinant un vitrage avec des volets en calcaire du Jura utilisés comme pare-pluie extérieur.
- la façade est étagée sur trois plans différents sur les côtés Est et Ouest du bâtiment.



- Au cœur du bâtiment un large escalier en spirale qui sert de point de rencontre, et est remarquable en matière de style avec sa simplicité et sa couleur blanche mais ce qui le rend aussi particulier c'est le traitement de sol qui est en fait un rappel de ce dernier .



situation	Présentation	Principe du projet	Plans
<b>Le musée d'art contemporain de Malmö</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le projet est situé à Malmö au sud de la Suède, il est conçu pour compléter le principal musée à Stockholm, et est logé au niveau d'un ancien bâtiment industriel d'une ancienne centrale électrique qui date du 20<sup>ème</sup> siècle, dans le but de créer un nouveau nœud dans la ville en changeant l'équilibre urbain ainsi que le développement du quartier environnant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le nouveau musée d'art contemporain de Malmö se caractérise par l'informalité et est expérimental dont le plus grand défi posé par lui a été la nécessité d'adapter le bâtiment aux briques industrielles existantes aux exigences climatiques et sécuritaires actuelles, dans le but de se conformer aux normes internationales des espaces d'exposition artistique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans ce projet le principe générateur était « un bâtiment dans un bâtiment », une addition contemporaine au sein de l'enveloppe existante.</li> <li>Non seulement un défi est fourni par cette reconstruction radicale, mais elle a aussi donné l'occasion de créer quelque chose de nouveau.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La nouvelle extension fournit une nouvelle entrée et un espace d'accueil, ainsi qu'une cafétéria et de nouvelles galerie supérieurs.</li> </ul>
			 <p style="text-align: center;">Plan du RDC</p>
			<ul style="list-style-type: none"> <li>Deux nouveaux escalier sont rajoutés qui permettent aux visiteur de se déplacer dans une boucle entre le grand hall des turbines et les salles d'expositions supérieures. Chaque escalier est enfermé entre deux murs, ceci a permis la division de la salle des turbines en trois zones différentes: un espace d'exposition, un studio pour enfant et une aire de changement cette dernière sert aussi comme espace d'exposition.</li> </ul>
			 <p style="text-align: center;">Plan du 1<sup>er</sup> étage</p>

## Façade et choix des matériaux

## Espaces intérieurs

### Le musée d'art contemporain de Malmö

- Sa façade perforée orange est connectée à la fois à l'architecture des briques existantes et introduit un élément contemporain dans le quartier.
- Cette surface perforée offre à la façade une sorte de profondeur visuelle, qui est animée par des motifs d'ombre dynamiques qui la crée.



- Le RDC est entièrement vitré pour permettre à la lumière du soleil qu'elle soit projetée à travers la façade perforée.



Façade principale

- L'espace du café se caractérise par sa couleur rouge et ceci offre une chaleur et une ambiance bien particulière.



- Les autres espaces d'exposition...etc. sont d'une couleur blanche, cette dernière est choisie pour le but de mettre la lumière et la valeur à l'œuvre exposée.



situation	Présentation	Principe du projet
<b>l'architecture ouverte « meet Hex-Sys » à Guangzhou en Chine</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le projet est un centre d'exposition qui se situe à Guangzhou, Guangzhou en Chine à côté de la station sud de train de la ville.</li> </ul> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>HEX-SYS est un système de bâtiment reconfigurable et réutilisable conçu par OPEN Architecture. En réaction au phénomène chinois unique de la frénésie des bâtiments de ces dernières décennies - la production de nombreux bâtiments flamboyants mais de courte durée, ce système de construction modulaire peut facilement s'adapter à de nombreuses fonctions différentes et peut être désassemblé et réutilisé cycle de vie d'un bâtiment et économiser une grande quantité de ressources</li> </ul> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inspirés à la fois par l'ancien système de construction en bois chinois qui peut être démonté et reconstruit ailleurs sans trop de dégâts, et par le pavillon de Le Corbusier à Zurich qui résumait ses recherches de longue date sur les systèmes de construction modulaire, nous avons conçu ce prototype pour l'architecture, la systèmes mécaniques tous synthétisés dans les mêmes règles géométriques. La composition des cellules peut être réorganisée en fonction des différents sites et besoins programmatiques.</li> </ul>    <p>La cellule de construction de base est un module hexagonal d'environ 40 m<sup>2</sup>, avec une structure de toit en parapluie inversée reposant sur une colonne à un tuyau qui sert également de conduit de pluie. L'eau de pluie est collectée et utilisée pour l'irrigation du paysage. Il existe 3 types de cellules de base, ouvert-intérieur, fermé-intérieur et ouvert-extérieur, pour répondre aux différents besoins fonctionnels. Un hexagone «manquant» dans une grappe de cellules forme un jardin zen interne, un peu comme le vide des peintures chinoises. Les détails de connexion des composants du bâtiment sont tous conçus pour être réversibles. Aucune soudure ni colle ne sont permises.</p>  

Tableau Les exemples thématiques des projets architecturaux source : l'auteur

### 3.4 Analyse du site :

#### 3.4.1 Présentation du site :

Le terrain se trouve au sein du fort espagnol Rozalcazar en dessus de toute une série de tunnels et d'existences à caractère militaire, comportant des monuments de périodes différentes, il est limité :

- **Du côté nord** par la promenade de Létang
- **Du côté est** par la RN2 reliant le port et le centre-ville le théâtre en plein air et le jardin Hasni Chakroun
- **Du côté sud** par l'extension de la place d'Armes récemment achevée et le parking urbain projeté.
- **Du côté ouest** par la Rue Meftah Kouider et la promenade de Létang



Figure 25: vue aérienne montrant les limites du site, source : auteur

#### 3.4.2 Analyse physique :

Le terrain est de forme **irrégulière** qui s'étend sur une surface de : 46 843 Ha, cette dernière est délimitée par rapport aux murailles du fort. Il présente une fragilité à cause de sa position au milieu d'un site archéologique.

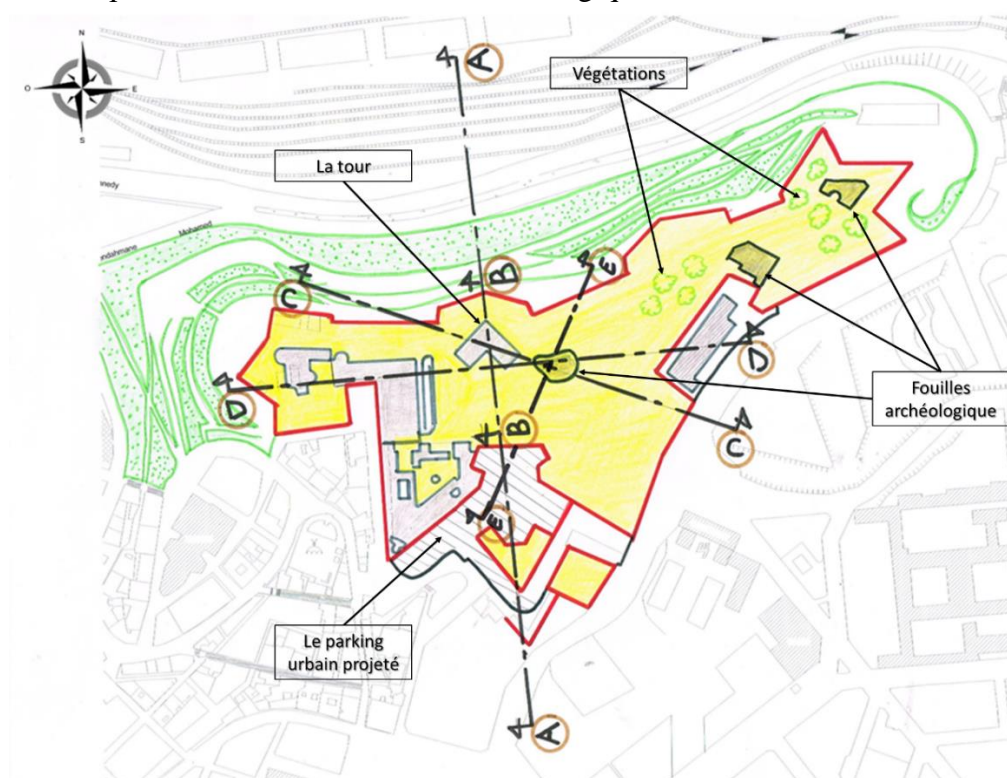
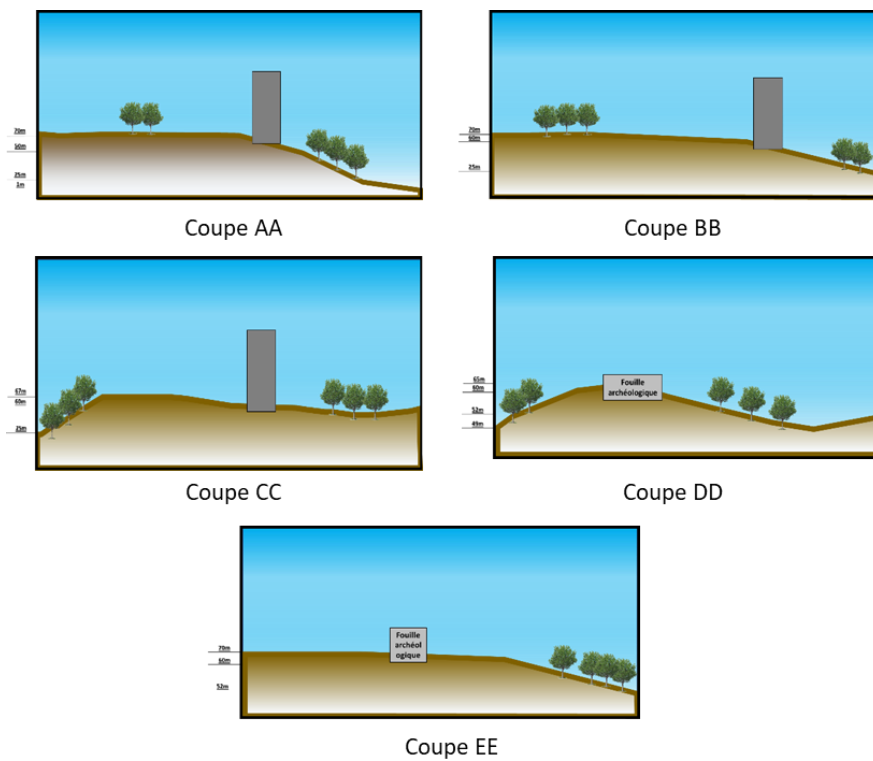


Figure 26: carte de l'analyse physique du site d'intervention, source : auteur



Il est légèrement plat transversalement et légèrement en pente longitudinalement



### 3.4.3 Analyse technique :

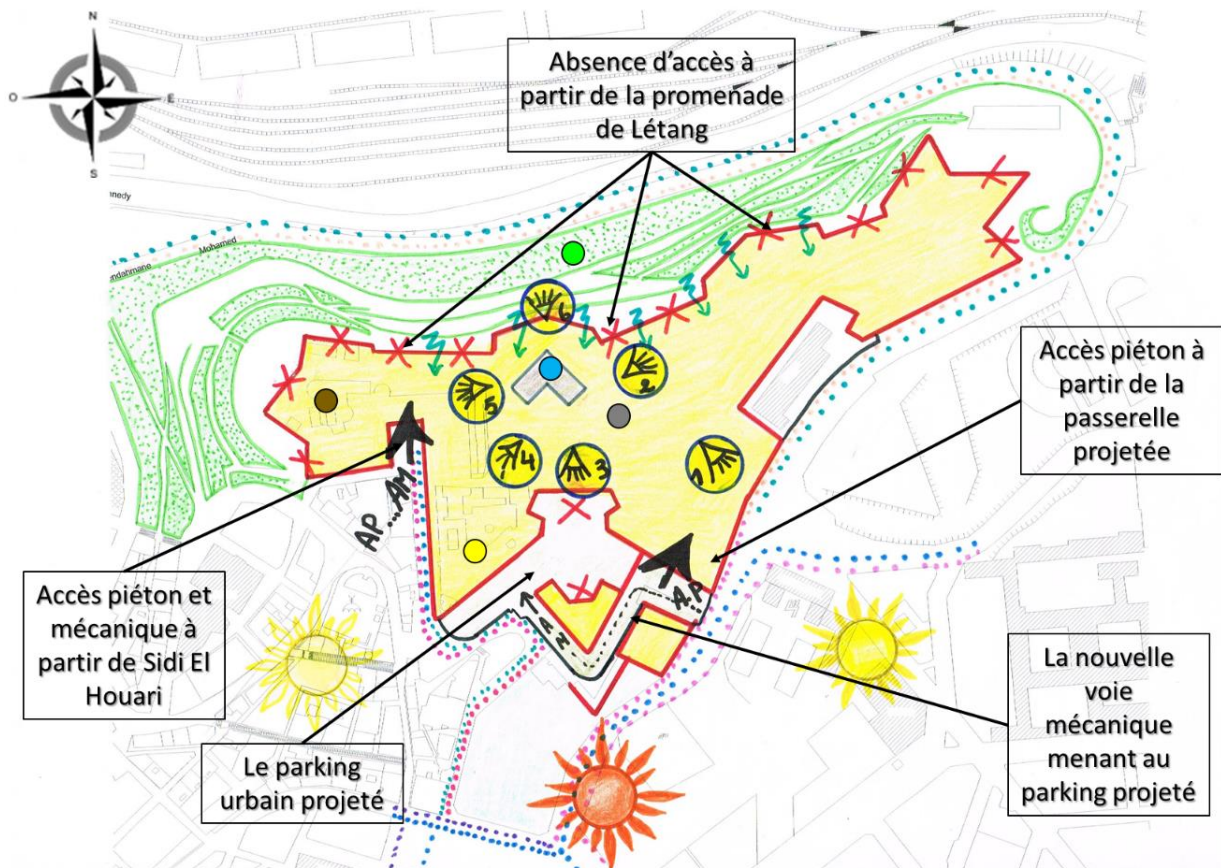


Figure 27: carte de l'analyse technique du site d'intervention, source : auteur

## Un paradigme de réappropriation et de requalification dans une logique de réconciliation centre ancien\centre-ville\ mer

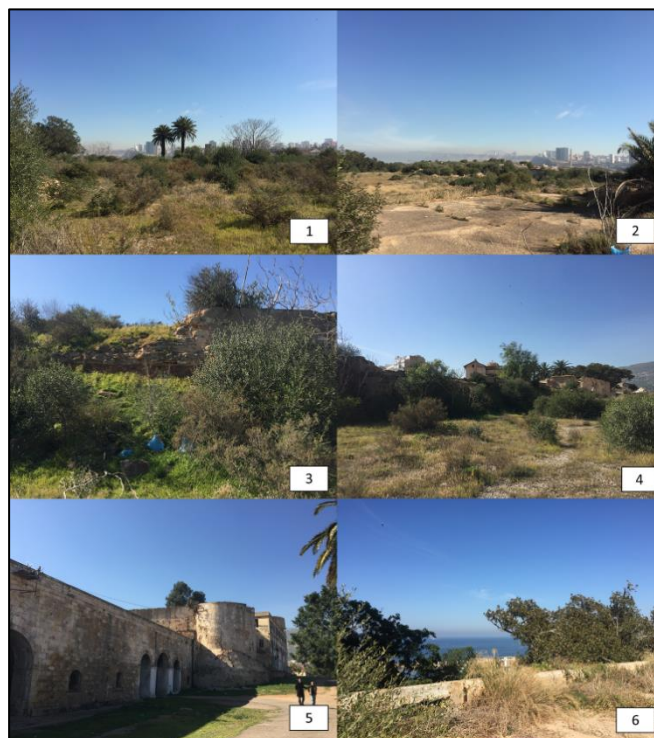


Figure 28: les différentes vues à partir du site d'intervention







Nom	Période	Gabarit	S (m <sup>2</sup> )	Altitude	Illustration
(1) Fort du Rosal Cazar (château neuf)	1 <sup>ère</sup> période d'occupation espagnole	7m	5he		
(2) Palais du Bey	2 <sup>ème</sup> période d'occupation ottomane	R+1	1000m <sup>2</sup>	71m	
(3) Burdj Al Hamra	Période mérinide	R+3	747m <sup>2</sup>	64m	
(4) Fouilles archéologiques	période espagnole			70m	
(5) Hôtel château neuf	Période post indépendance	R+20	704m <sup>2</sup>	60m	
(6) Promenade de Létang Actuellement (promenade Ibn Badis)	Période française		4he		

Tableau 6: existences sur le terrain, source : auteur

### 3.4.4 Synthèse de l'analyse du site :

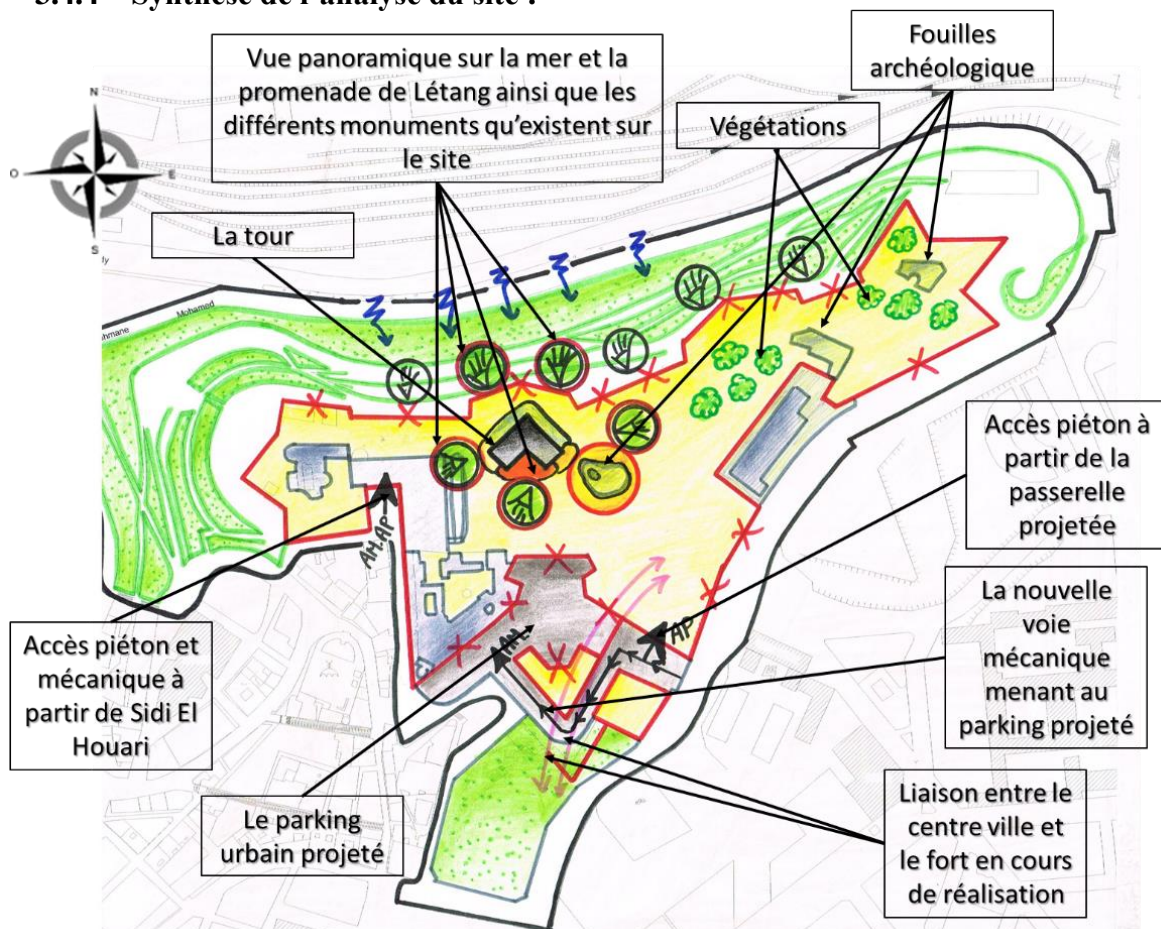


Figure 29: carte de synthèse de l'analyse du site, source : auteur

### 3.5 Genèse architecturale :

#### 3.5.1 Schémas et principes d'implantation :

L'implantation de notre projet se fait tout en s'appuyant sur tous ce qui existe à l'intérieur comme aux alentours du site soit : les axes, les accès et les percés visuelles...

1. Pour ce qui en est des principes d'implantation de notre projet on s'est basé sur :
  - Sur l'accès mécanique et piéton existant pour former le premier axe structurant (en rouge, voir la figure qui suit).
  - L'accès piéton déjà projeté (en cours de réalisation, qui va se faire à travers une passerelle menante directement à la nouvelle extension de la place d'arme) pour définir le 2<sup>ème</sup> axe structurant (en vert).
  - Ainsi que sur l'accès piéton qu'on a proposé déjà dans notre stratégie d'intervention, pour former le 3<sup>ème</sup> axe reliant le parking projeté et la tour.
  - Exploiter les vues panoramiques sur les donjons mérinides, la promenade de Létang, la mer et le palais du Bey.
  - Ainsi que tenir en compte les fouilles archéologiques qui sont à proximité de la tour.

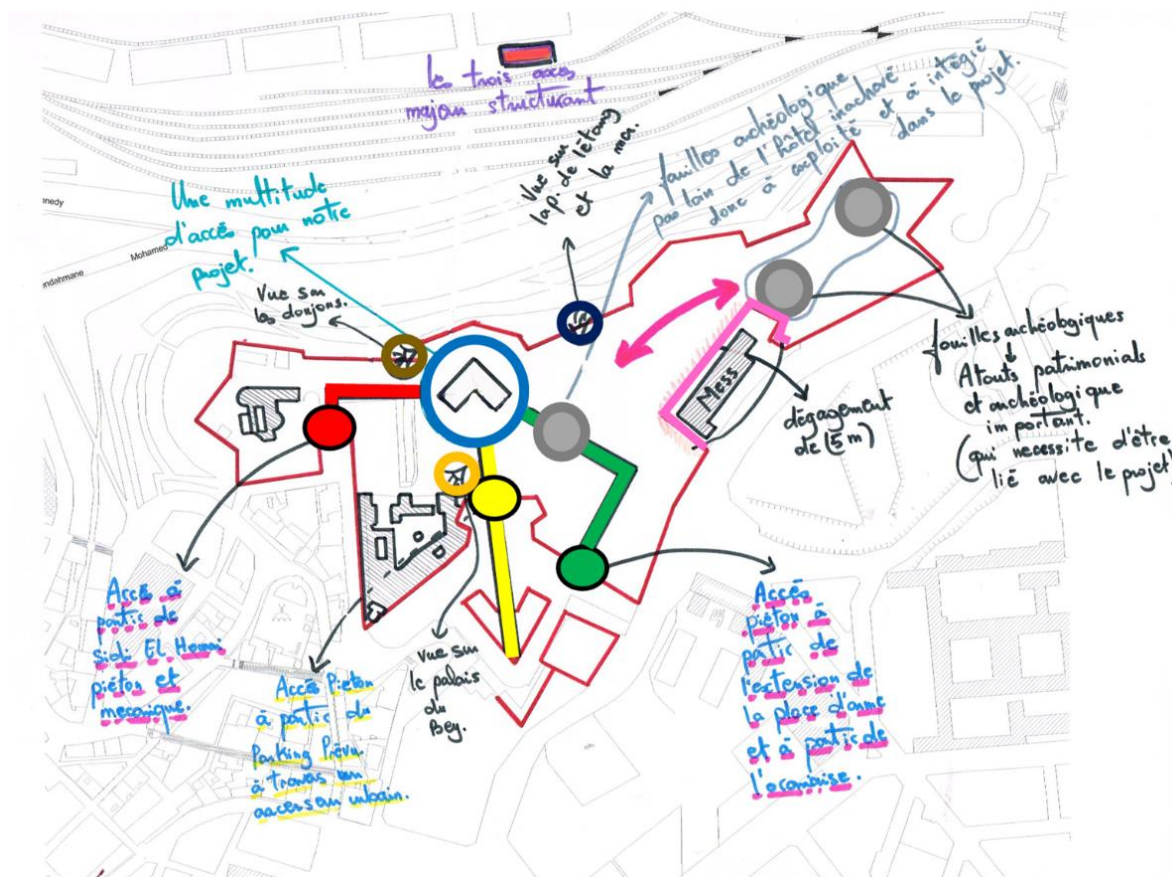


Figure 30: schéma de principes d'implantation du projet, source : auteur

2. Ensuite après avoir défini les axes et les potentialités à tenir en compte, on a pu définir le périmètre qu'aura notre projet ainsi que ses différents accès.
3. Le projet sera accessible du côté ouest venant de Sidi El Houari, du côté sud venant du parking urbain projeté et du côté est venant du centre-ville. Donc notre projet est un projet englobant tous les points forts du terrain. (Figure31)
4. En exploitant les atouts historiques et patrimoniaux on a divisé le projet en pavillon tout en suivant l'axe principal jusqu'à obtenir un système pavillonnaire dont on va appeler le premier en haut le pavillon médiéval par rapport à sa position en relation visuelle directe avec les donjons mérinides, tandis que le deuxième pavillon situé en dessus des fouilles archéologiques d'origine espagnol sera de toute évidence le pavillon espagnol. A côté de ce dernier s'enlèvera le pavillon ottoman de tel exploiter la vue panoramique sur le palais du Bey qui est bien sûr un palais ottoman. Le dernier pavillon qui surplombera la promenade de Létang sera le pavillon français. (Figure32)
5. Etant donné que ces quatre (4) pavillons sont au voisinage de la tour, une transition doit être permise entre eux (la tour et les pavillons), dans cette intention un socle est prévu tout autour de la tour. Ce dernier va assurer plus de flexibilité entre l'existant et le nouveau, comme l'illustre la figure32).

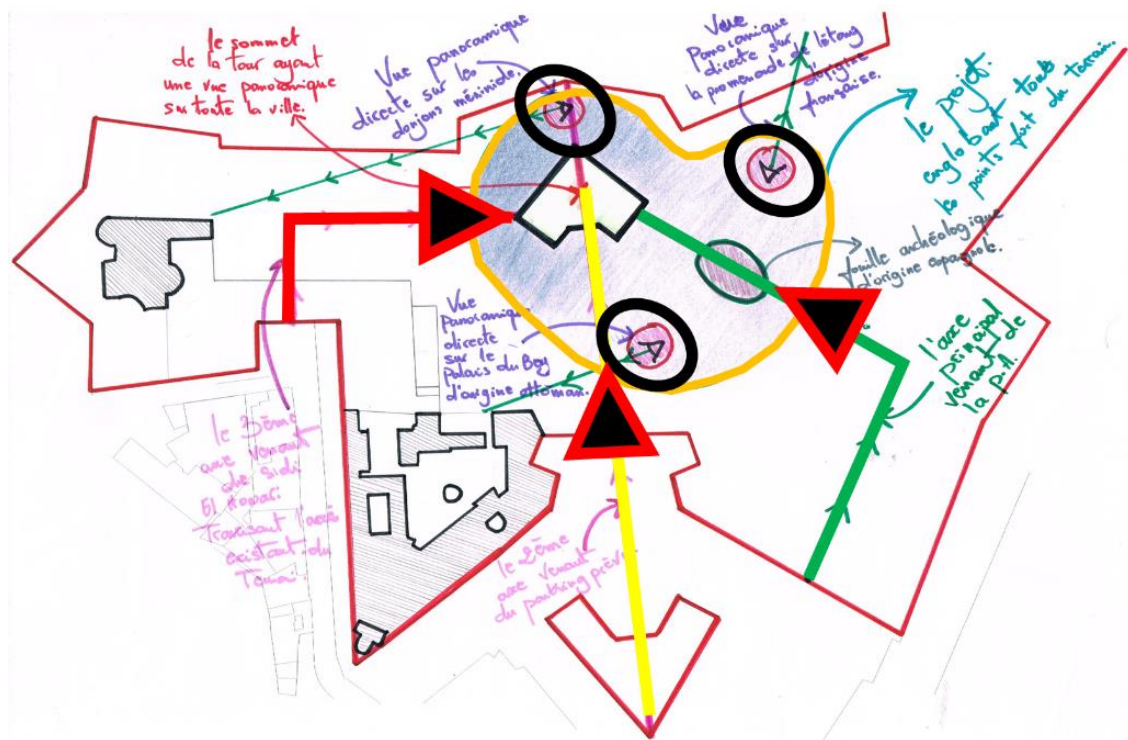


Figure 32:schéma définissant le périmètre du projet avec ses accès par rapport aux atouts exploités, source : auteur

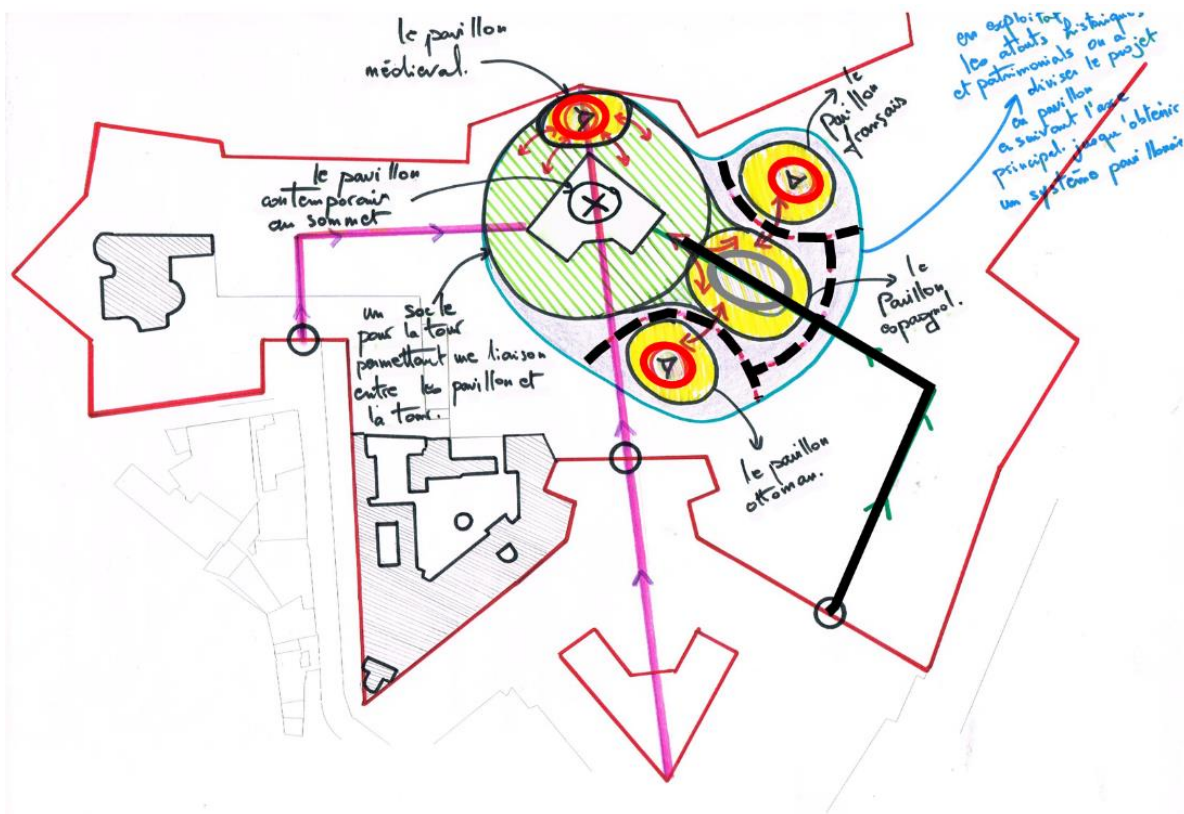


Figure 31: schéma définissant les pavillons et le socle de la tour, source : auteur

6. Comme ça a déjà été évoqué auparavant, la fonction culturelle est la fonction dominante de notre projet, dont le but principal et majeur est de réaliser un parcours muséal reliant les différents pavillons ou autrement dit :

- La vue en direction des donjons méridiens

- Les fouilles archéologiques espagnoles
  - La vue en direction du palais du Bey
  - La vue sur la promenade de Létang
  - La vue sur toute la ville d'Oran d'aujourd'hui
7. La liaison entre le pavillon ottoman et français va être assurée à travers une passerelle tout en passant par un nouveau petit pavillon de repos en référence de la période de transition entre l'ère espagnol et ottoman.

Donc un parcours qui a pour vocation la réalisation d'un voyage à travers les âges.  
(Figure33).

8. Pour ce qui en est du dernier point du parcours muséal on prévoit que le dernier pavillon soit incorporé au dernier étage de la tour afin de permettre une vue actuelle sur toute la ville d'Oran actuelle, l'accès à ce niveau-là est assuré par un ascenseur qui est tout aussi panoramique comme le montre la figure suivante :



Figure 33: schéma expliquant le parcours muséal du projet, source : auteur

### 3.5.2 Evolution volumétrique du projet :

#### 3.5.2.1 Choix de la forme :

Notre projet se base sur trois (3) principes :

#### La légèreté, la réversibilité, la neutralité (la discrétion)

1. Pour ce qui en est des deux premiers principes (la légèreté et la réversibilité) se sont deux principes qui marchent en même temps et parallèlement qui ont été choisis et

déterminés en raison de **la fragilité du site**, devoir **le respecter** et vouloir **le protéger**, vu que c'est un site archéologique de 1<sup>ère</sup> importance. Ces deux principes nous mènent à choisir notre structure qui est **la structure modulaire**, qui se définit comme étant une structure composée de plusieurs modules soit préfabriqué soit montable sur place, une structure facile à monter et à démonter donc aller vers déconstruire, démonter au lieu de démolir.

2. Le troisième principe qui est la neutralité (la discrétion) a été choisis et déterminé en raison de la présence de plusieurs strates en un seul site et donc une richesse historique, architecturale et patrimoniale très importante. Ceci nous conduit à concevoir un projet neutre et qui ne cloche pas, un projet qui est là mais d'une manière discrète en même temps afin de mettre en valeur cette richesse. Une autre raison, c'est vouloir cacher la tour et atténuer son aspect négatif. Tout ça nous mène à promouvoir la relation entre l'architecture et l'organisme vivant. Autrement dit un projet conçu comme une organisation matérielle spatiale et environnementale profondément liés à la nature, donc aller vers **l'architecture organique**.
3. L'organique comme une organisation matérielle se divise en deux échelles différentes en premier lieu on a « la grande échelle » (Ex : les fleurs ainsi que les arbres...) et en second lieu on a La micro-échelle organique telle que sa capacité à s'organiser des lois précise des motifs géométriques (Ex : structure en nid d'abeille, la structure hexagonale des flocons de neige et le système hexagonal de croissance de minéraux cristallins... « Figure »). Cela nous permet de construire des modules qui désignent une figure en forme de taille et propriétés d'un arbre afin de définir la perception comme une situation où les visiteurs peuvent sentir l'extension d'une forêt, d'un jardin d'ombre et plus particulièrement dans notre cas l'extension de la promenade de Létang. D'autre part, cela nous permet d'affiner un ensemble d'installations techniques telles que la collectes de l'eau et de structurer les modules sous la forme de troncs creux. Et donc opté pour un bâtiment organique adopté au terrain au moyen d'un module **hexagonal** en forme de parapluie inversé (figure).

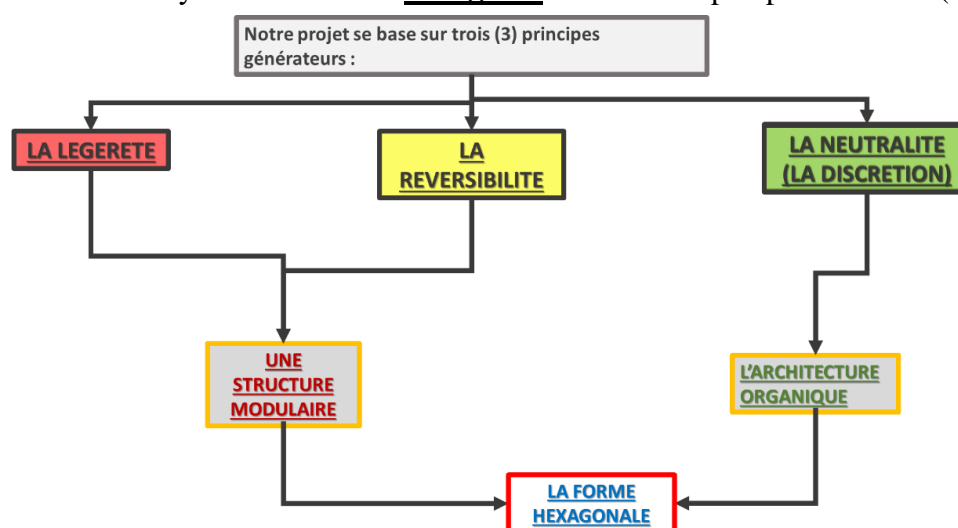


Figure 34: organigramme des trois principes du projet, source : auteur



Figure 36 : structure hexagonale des flocons de neiges



Figure 35 : l'hexagone parfait construit par les abeilles ou les guêpes caractérisé par la cohérence



Figure 37: le système hexagonal de croissance des minéraux cristallins

### 3.5.2.2 L'intégration des volumes de base :

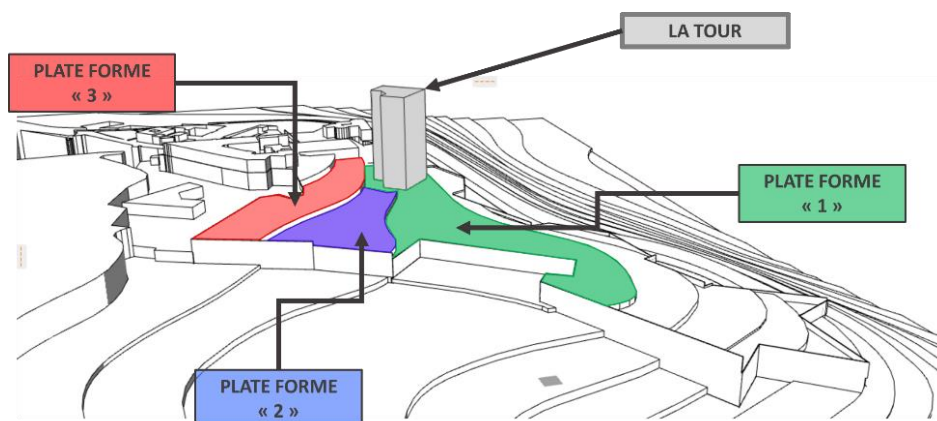


Figure 38: les plates formes qui vont supporter notre projet, source : auteur

1. Comme l'illustre cette figure (figure 37) :
  - A. La première plateforme à 57m de la mer sur laquelle repose la tour va supporter ainsi le socle de cette dernière et les deux pavillons médiéval et français.
  - B. La deuxième plateforme à 3m de plus de la première en dessus des fouilles archéologiques sur laquelle reposera le pavillon espagnol.



C. La troisième plateforme à 63m de la mer donc à 3m de la deuxième va supporter bien évidemment le pavillon ottoman.

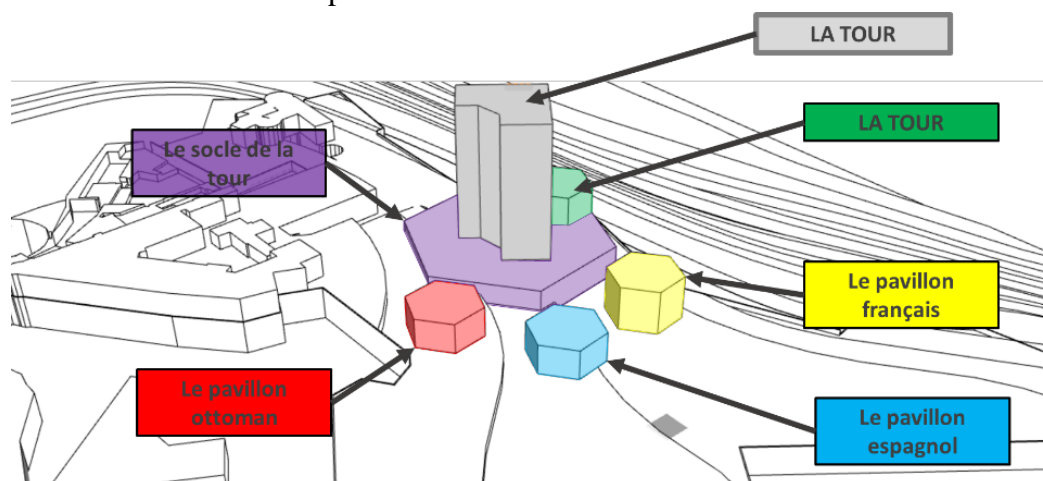


Figure 39: l'intégration des volumes de bases, source : auteur

2. En se basant sur la synthèse qu'on a déduit précédemment (Figure 34 : organigramme de principes du projet) on va prendre tout d'abord un volume hexagonal comme le volume de base pour notre bâtiment.
3. Le socle de la tour est un hexagone de 72m de diamètre (36m de côté) qui sera de deux niveaux de 5m chacun, tandis que les autres pavillons vont être bien évidemment sous forme d'un hexagone mais cette fois-ci de 24m de diamètre (12m de côté). Pour le pavillon espagnol et ottoman, ils seront de deux niveaux de 5m chacun alors que les deux autres pavillons (médiéval et français) surélèveront trois niveaux au lieu de deux comme le reste. Ceci a été établi en raison du parcours muséal qui se fait en montant au fur et à mesure de l'avancement afin d'assurer le plus possible de cohérence et de flexibilité de l'espace.
4. Pour assurer la flexibilité et la transition entre les pavillons, des passages se sont injectés parfois sous forme de passerelle et parfois non. Comme le montre la figure qui suit, le pavillon espagnol sera relié avec le socle de la tour à travers un grand passage en raison de sa position d'accueil est pour le socle et la tour, ainsi qu'il sera relié avec les deux pavillon ottoman et français à l'aide des petits passages, et enfin une passerelle va être intégrée afin de connecter ces deux derniers.



Figure 40: la liaison entre les différents volumes, source : auteur

5. La figure qui suit décrira le parcours muséal qui va débiter à partir du 2<sup>ème</sup> niveau du pavillon médiéval, jusqu'à atteindre le 2<sup>ème</sup> niveau du pavillon espagnol, tout en passant par le socle. Ensuite, rattraper le 2<sup>ème</sup> niveau du pavillon ottoman à travers le passage rajouté, et à l'aide d'une passerelle le parcours continuera jusqu'à le 3<sup>ème</sup> niveau du pavillon français pour enfin revenir au point de départ (3<sup>ème</sup> niveau du pavillon médiéval) afin de prendre l'ascenseur panoramique reliant ce dernier avec le dernier niveau de la tour pour clôturer le parcours avec le pavillon contemporain.

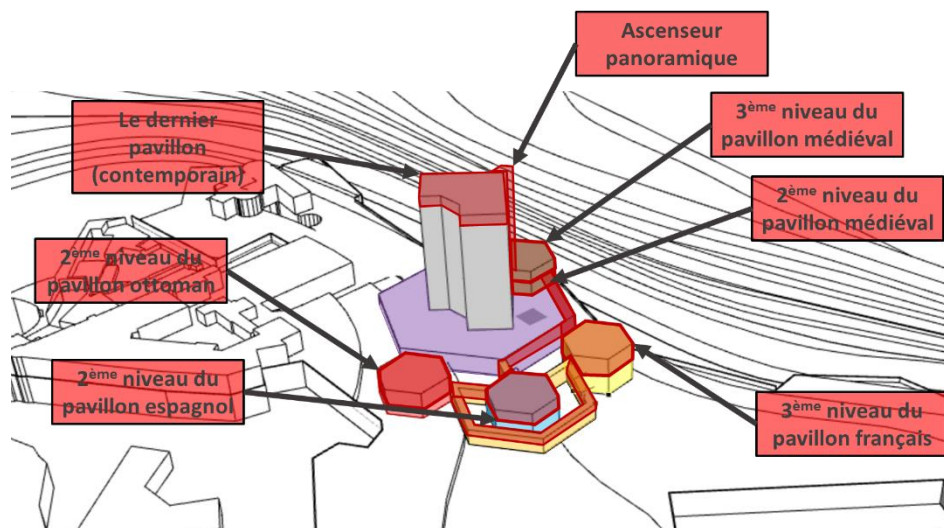


Figure 41: schéma expliquant le parcours muséal, source : auteur

### 3.5.2.3 A la recherche des éléments d'intégration :

Comme il a déjà été évoqué plus haut, le choix de la forme hexagonale a été établi tout en basant sur le site ainsi que la recherche thématique, et on aussi déjà cité que le bâtiment sera un bâtiment organique adopté au terrain au moyen d'un module hexagonal en forme de parapluie inversé (tronc creux) comme le montre la figure, ainsi qu'en forme d'un module composé de 7 hexagones (6m de diamètre) formant un arbre géant, ceci est illustré dans la figure.



Figure 42: structure en parapluie inversé, source : www.archdaily.com



Figure 43: architecture organique (module de 7 hexagones), source : [http://elpais.com/diario/2010/06/viajero/1276376890\\_850215.html](http://elpais.com/diario/2010/06/viajero/1276376890_850215.html)

### 3.5.2.4 Volumétrie finale :

Cette étape comme étant la dernière étape de la genèse volumétrique, consiste à l'application des structures choisis auparavant qui ont le module en parapluie inversé et le module de 7 hexagones :

1. Pour ce qui en est des pavillons, on va intégrer les deux types de modules à la fois dans notre volume de base (hexagone de 36m de diamètre et 12m de côté)
  - Le premier module sous-forme de parapluie inversé de 6m de diamètre et 3m de côté symbolisant un petit arbre.
  - Le deuxième module comportant 7 hexagones dont celui du milieu a un rôle porteur (noyau central) envers les 6 autres. Ceci symbolise un arbre géant au milieu des autres petits arbres.
  - Donc le seul pavillon sera composé de 12 modules hexagonaux sous-forme de parapluie inversé et un module de 7hexagones au milieu comme l'illustre la figure qui va suivre.
2. Et en ce qui concerne le socle de la tour (grand hexagone de base), il va y être intégré au niveau du contours seulement les modules en parapluie inversé, avec une autre structure entre ces derniers et la tour dans un soucis de garantir une transition flexible entre la forme hexagonale et la forme de la tour.
3. Les passages vont être aussi bien évident sou forme de plusieurs modules hexagonaux en parapluie inversé de même taille que les précédents.
4. Finalement, l'ascenseur panoramique qui s'étend jusqu'au sommet de la tour c'est en fait deux hexagones puis à partir du module de l'arbre géant du pavillon médiéval.

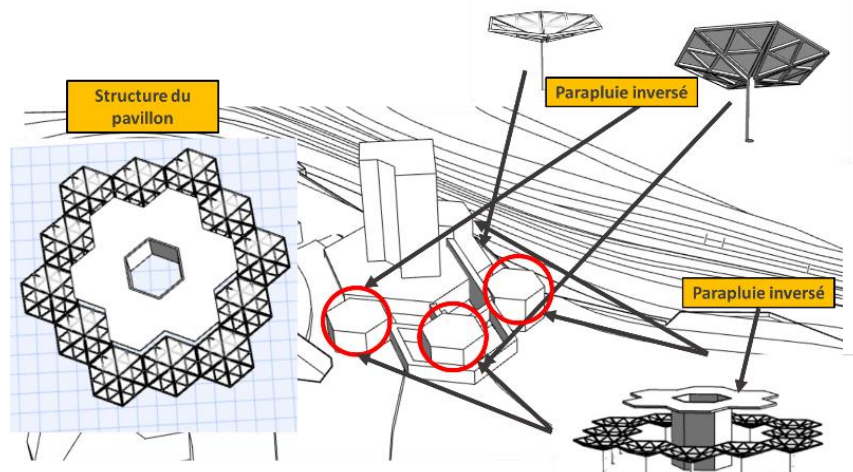


Figure 44: l'intégration des modules choisis dans le volume de base, source : auteur

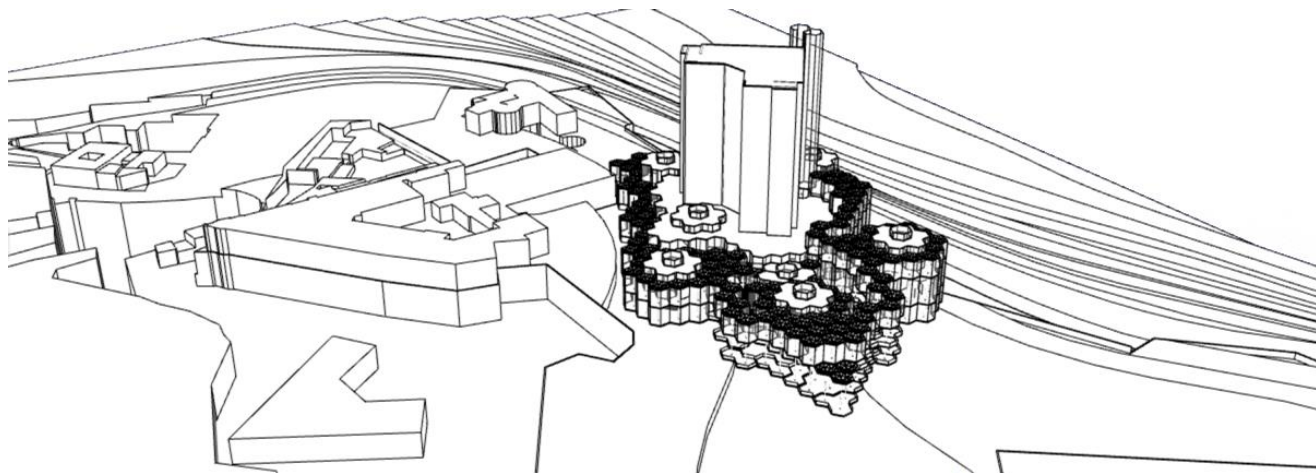


Figure 45: vue est de la volumétrie finale du projet, source : auteur

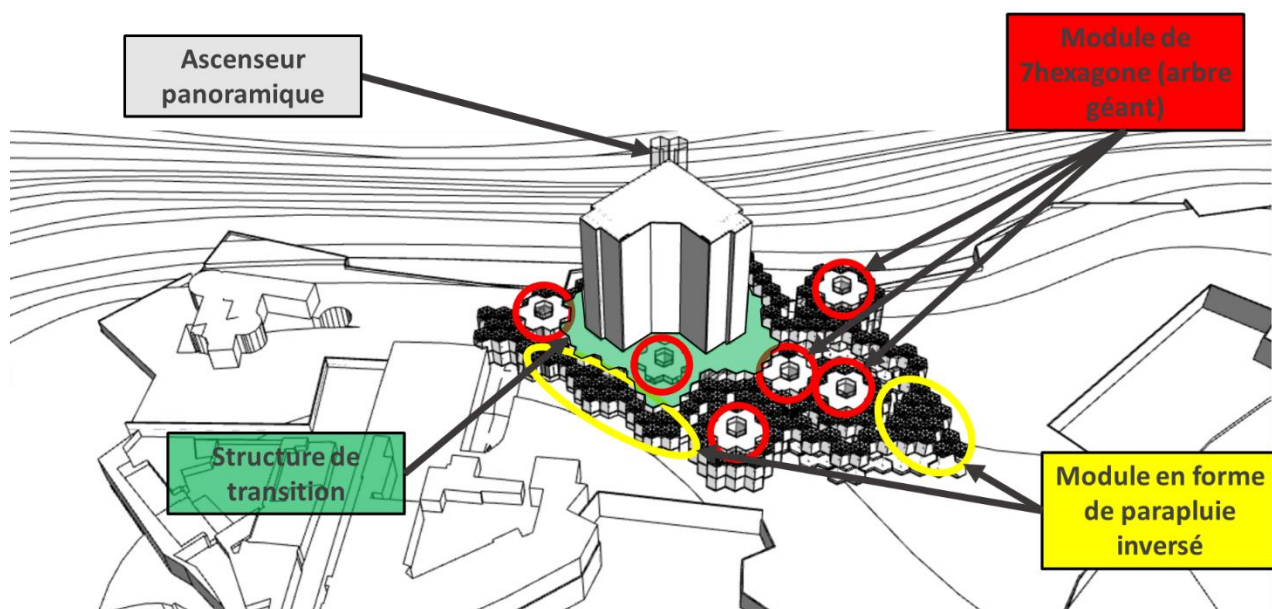


Figure 46: volumétrie finale, source : auteur

### 3.6 Coupes fonctionnelles :

Les coupes ci-dessous illustrent la répartition fonctionnelle à travers les différents niveaux de notre projet.

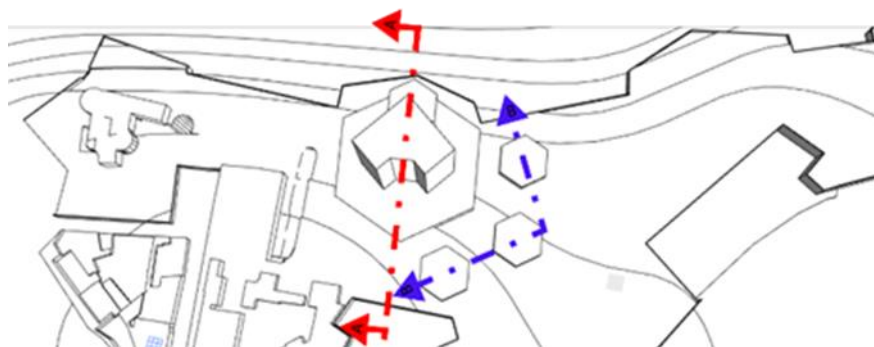
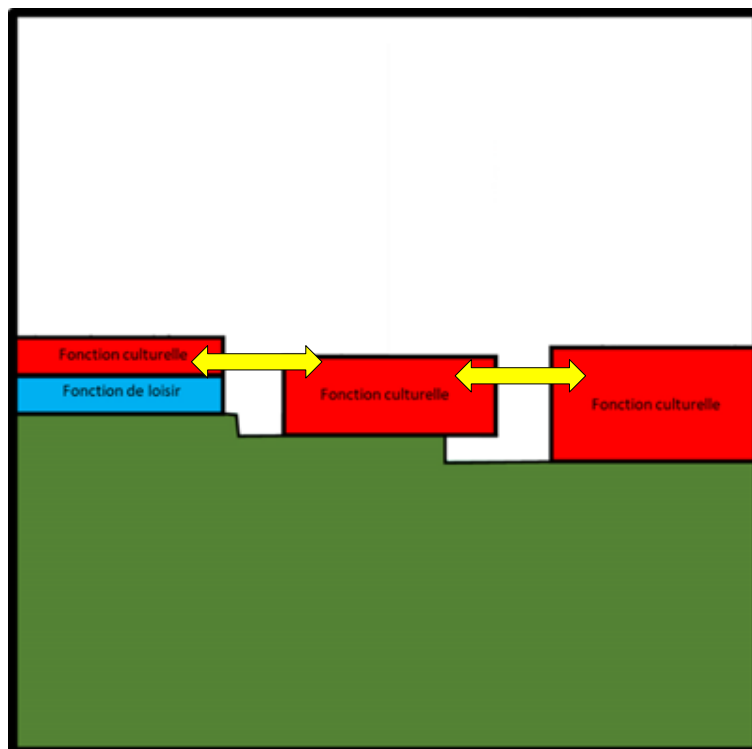
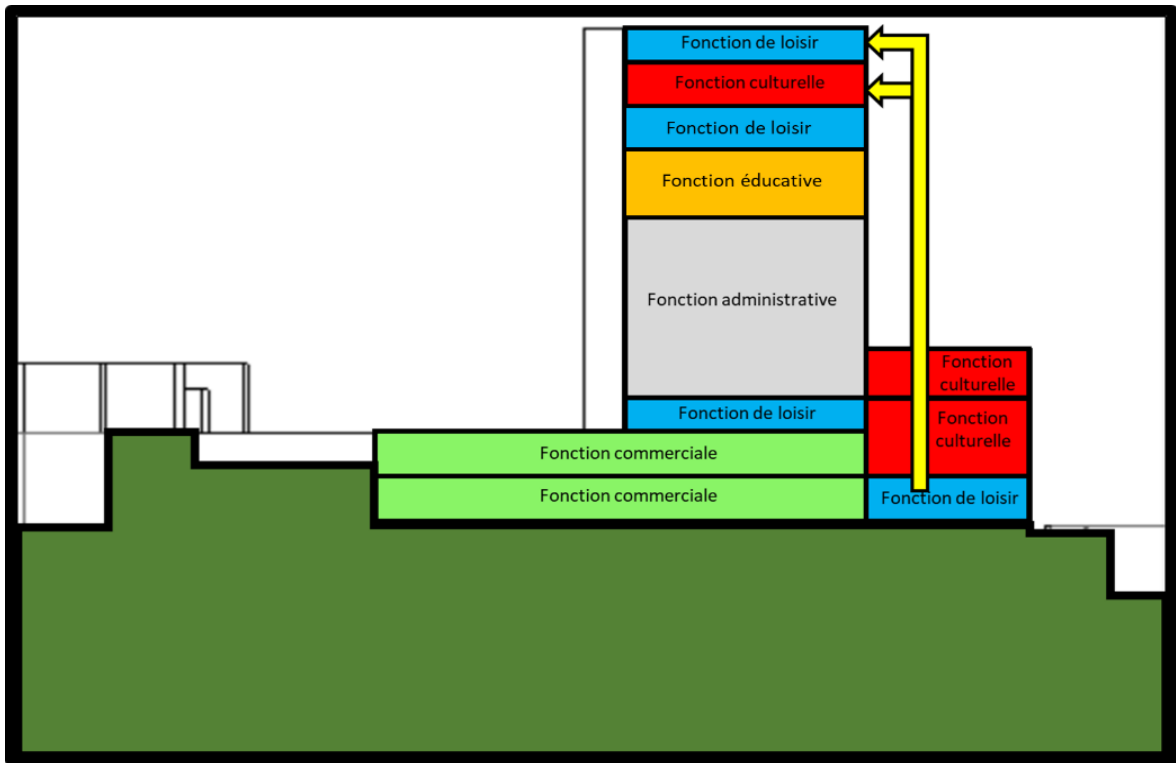


Figure 47: localisation des coupes, source : auteur



### 3.7 Volumétrie fonctionnelle :

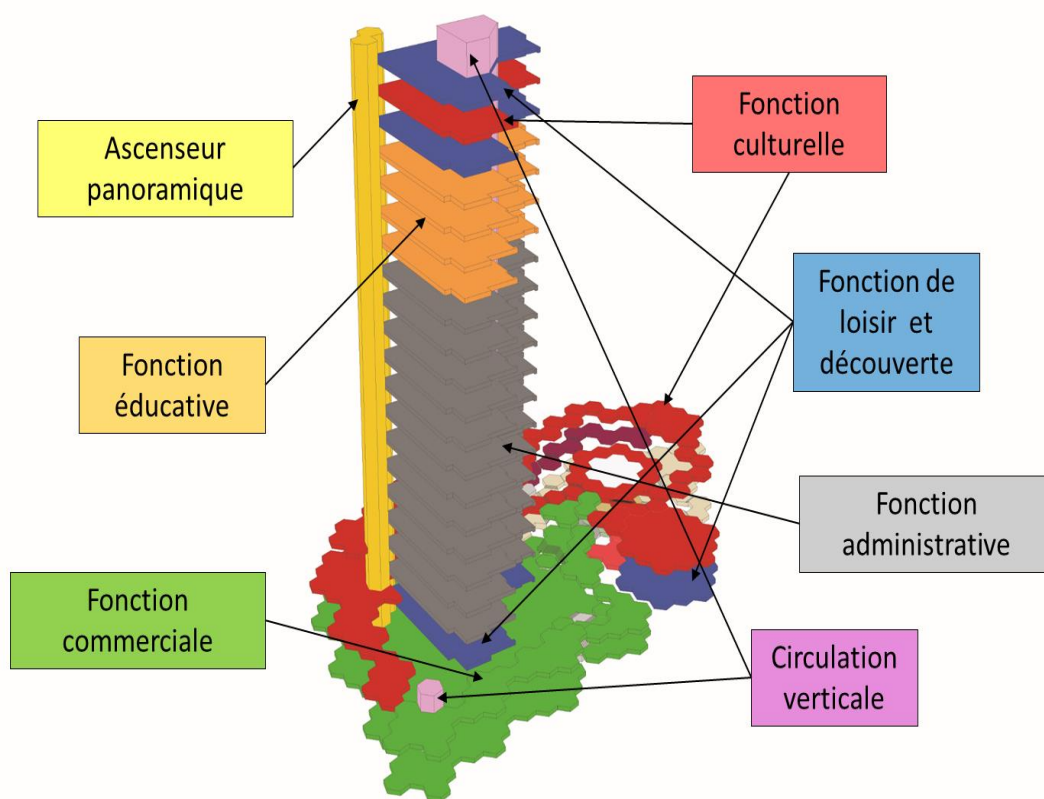


Figure 50: volumétrie fonctionnelle du projet, source : auteur

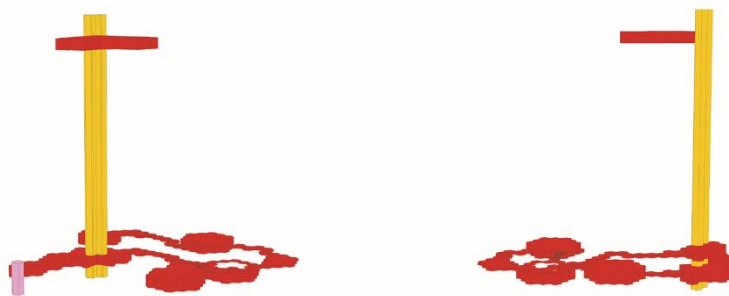
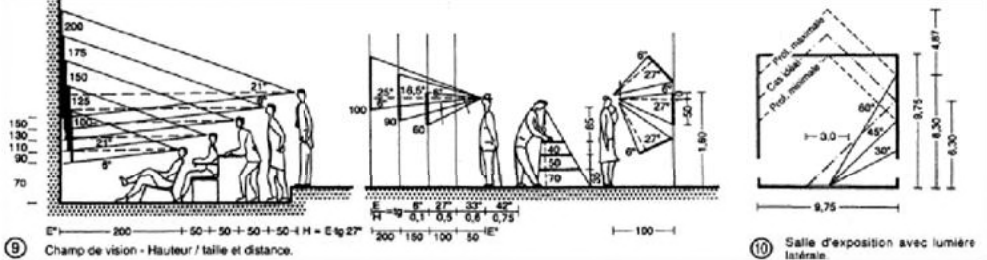
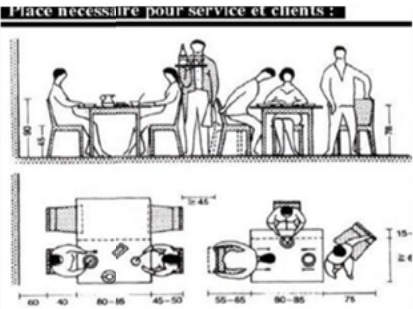


Figure 51: schéma montrant le parcours muséal (fonction culturelle dominante) source, auteur

### 3.8 Programme qualitatif et quantitatif :

A partir du programme de base et l'analyse thématique faite auparavant, et afin de répondre aux attentes de notre genèse, on a établi le programme spécifique, avec une description et un ratio des différents espaces :

Fonction	Espace	Programme qualitatif	Sous-espace	Programme quantitatif	
culturelle	musée	<b>accueil</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>C'est le premier point de contact entre les visiteurs et le projet</li> <li>C'est un espace ouvert</li> </ul>	Hall d'accueil	113	
			Réception & Étales de souvenir	159	
			Surface Totale	272	
		<b>Circulation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>C'est un espace qui doit être définie pour garantir une visite agréable ainsi qu'une immersion totale du visiteur</li> </ul>	Corridor (passage)	1000	
			Hall de transition	400	
			Surface Totale	1400	
		<b>Exposition permanente\ temporaire</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les œuvres artistiques doivent être protégé contre l'humidité, la sécheresse, le soleil et la poussière. On doit leur garantir une répartition judicieuse des objets exposés, le public doit pouvoir visiter tout les espaces d'expositions, sans fatigue cela implique une disposition aérée mais restreinte, de la variété, une forme et une suite de la salle correspondantes</li> </ul>		Exposition graphique	575
				Exposition de maquette	138
				Espace de projection	138
	Vide archéologique			138	
	Surface Totale			989	
	Bibliothèque	<ul style="list-style-type: none"> <li>Composée d'une salle de lecture, un espace de prêt et un espace de consultation, la bibliothèque est un espace où le public vient à la recherche du savoir, de la formation et de l'éducation. Cet espace doit avoir un éclairage repartit sur toute la salle de travail et doit être insonorisé.</li> </ul>	Hall d'accueil	90	
			Espace de lecture (adulte)	160	
			Espace de lecture (enfant)	184	
rayonnage			184		
Sanitaire			90		
Circulation			46		
Surface Totale			754		

Commerciale				
Commerciale	15 boutiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cet espace doit être en contact direct avec les accès et doit être localisé dans des lieux visibles et accessibles par tout le monde,</li> </ul>	//	755
	Cafétéria	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ce sont des zones commerciales urbaines de grand trafic, accueillant un nombre importants de consommateurs, quotidiennement, c'est la raison pour laquelle on doit garantir un bon système d'organisation spatiales notamment la disposition de tables et les chaises afin d'assurer un confort pour les visiteurs. 5,3m3 pour 3 personnes.</li> </ul> <div style="text-align: center;"> <p><b>Place nécessaire pour service et clients :</b></p>  </div>	Consommation	92
	Restaurant		Cuisine	23
			Consommation	92
			Cuisine	23
			Terrasse	160
			Sanitaires	106
			Surface Totale	1251
Loisir et découverte				
Loisir et découverte	Espace ludique	<ul style="list-style-type: none"> <li>C'est un espace qui doit être ouvert, doit avoir un éclairage repartit sur toute la salle.</li> </ul>	Cafète	115
			Hall d accueil	69
			Jeux interactif	161
			Jeux de société	
			Jeux de réalité virtuelle	
			Circulation	23
			Sanitaire	46
		Surface Totale	414	



<b>Loisir et découverte</b>	Espace de rencontre et de détente (2)	<ul style="list-style-type: none"> <li>C'est des espaces qui doivent être lumineux, visibles, avoisinants des autres espaces et facilement accessible.</li> </ul>	//	<b>275</b>
	Ascenseur panoramique	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'ascenseur panoramique relevant d'elle seule la fonction d'attraction doit être bien située, facilement accessible, assez spacieuse munie d'un espace d'attente bien aménagé.</li> <li>Concernant les cabines doivent d'être assez spacieuse afin de garantir une ambiance agréable pour profiter de la vue panoramiques</li> </ul>	Cabines (2)	46
			Espace d'attente	161
			Guichetière	23
			Local technique	7
			Stockage	8
			Bureau de gestion	30
			Sanitaire	3
			Surface Totale	278
	Jardin étage	<ul style="list-style-type: none"> <li>C'est un espace qui doit garantir une circulation permanente de l'aire naturel,</li> <li>Doit avoir un cheminement bien définie pour les piéton afin d'éviter d'empiéter sur les plantes</li> </ul>	Espace ouvert	450
			Sanitaire	8
	Terrasse jardin		Espace ouvert	450
			Sanitaire	8
	Salle de sport	<ul style="list-style-type: none"> <li>C'est un espace qui doit être bien aéré, bien spacieux, lumineux afin de garantir le confort total pour les usagers.</li> </ul>	Réception	29
			Salle d'attente	48
			Espace de détente	25
Vestiaire			62	
Douches			53	
Sanitaires			8	
Salle de Yoga			52	
Salle de musculation			70	
Salle d'aérobic			73	
Surface Totale			420	

Administrative	<h2>OGEBC</h2>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cette espace doit être vaste, assez éclairé</li> <li>• Endroit où les partenaires se rencontrent afin d'étudier et d'élaborer leur travaux</li> <li>• Endroit calme sacralisé au personnel de la direction</li> </ul>		<table border="1"> <tr><td>Réception</td><td>25</td></tr> <tr><td>Espace d'attente</td><td>50</td></tr> <tr><td>Bureau 1</td><td>13</td></tr> <tr><td>Bureau 2</td><td>13</td></tr> <tr><td>Secrétariat</td><td>13</td></tr> <tr><td>Bureau (directeur)</td><td>40</td></tr> <tr><td>Bureau 3</td><td>11</td></tr> <tr><td>Archive 1</td><td>38</td></tr> <tr><td>Archive 2</td><td>18</td></tr> <tr><td>Salle de réunion</td><td>52</td></tr> <tr><td>Stockage</td><td>13</td></tr> <tr><td>Sanitaire</td><td>8</td></tr> <tr><td>Circulation</td><td>105</td></tr> <tr><td>snack</td><td>18</td></tr> <tr style="background-color: #cccccc;"><td><b>Surface Totale</b></td><td><b>417</b></td></tr> </table>	Réception	25	Espace d'attente	50	Bureau 1	13	Bureau 2	13	Secrétariat	13	Bureau (directeur)	40	Bureau 3	11	Archive 1	38	Archive 2	18	Salle de réunion	52	Stockage	13	Sanitaire	8	Circulation	105	snack	18	<b>Surface Totale</b>	<b>417</b>
	Réception	25																																
	Espace d'attente	50																																
Bureau 1	13																																	
Bureau 2	13																																	
Secrétariat	13																																	
Bureau (directeur)	40																																	
Bureau 3	11																																	
Archive 1	38																																	
Archive 2	18																																	
Salle de réunion	52																																	
Stockage	13																																	
Sanitaire	8																																	
Circulation	105																																	
snack	18																																	
<b>Surface Totale</b>	<b>417</b>																																	
<h2>Siège des associations (2)</h2>		<table border="1"> <tr><td>Réception</td><td>25</td></tr> <tr><td>Espace d'attente</td><td>50</td></tr> <tr><td>Bureau open space</td><td>78</td></tr> <tr><td>Bureau (président)</td><td>23</td></tr> <tr><td>Stockage</td><td>18</td></tr> <tr><td>Sanitaire</td><td>4</td></tr> <tr><td>Circulation</td><td>12</td></tr> <tr style="background-color: #cccccc;"><td><b>Surface Totale</b></td><td><b>210 x 2 = 420</b></td></tr> </table>	Réception	25	Espace d'attente	50	Bureau open space	78	Bureau (président)	23	Stockage	18	Sanitaire	4	Circulation	12	<b>Surface Totale</b>	<b>210 x 2 = 420</b>																
Réception	25																																	
Espace d'attente	50																																	
Bureau open space	78																																	
Bureau (président)	23																																	
Stockage	18																																	
Sanitaire	4																																	
Circulation	12																																	
<b>Surface Totale</b>	<b>210 x 2 = 420</b>																																	
<h2>Gestion du musée</h2>		<table border="1"> <tr><td>Hall</td><td>30</td></tr> <tr><td>Bureau</td><td>12</td></tr> <tr><td>Stockage (3)</td><td>15</td></tr> <tr><td>Stockage</td><td>7</td></tr> <tr><td>Bureau 1</td><td>8</td></tr> <tr><td>Bureau 2</td><td>10</td></tr> <tr><td>Bureau 3</td><td>12</td></tr> <tr><td>Bureau 4</td><td>6</td></tr> <tr><td>Stockage (3)</td><td>18</td></tr> <tr><td>Sanitaire</td><td>8</td></tr> </table>	Hall	30	Bureau	12	Stockage (3)	15	Stockage	7	Bureau 1	8	Bureau 2	10	Bureau 3	12	Bureau 4	6	Stockage (3)	18	Sanitaire	8												
Hall	30																																	
Bureau	12																																	
Stockage (3)	15																																	
Stockage	7																																	
Bureau 1	8																																	
Bureau 2	10																																	
Bureau 3	12																																	
Bureau 4	6																																	
Stockage (3)	18																																	
Sanitaire	8																																	

//

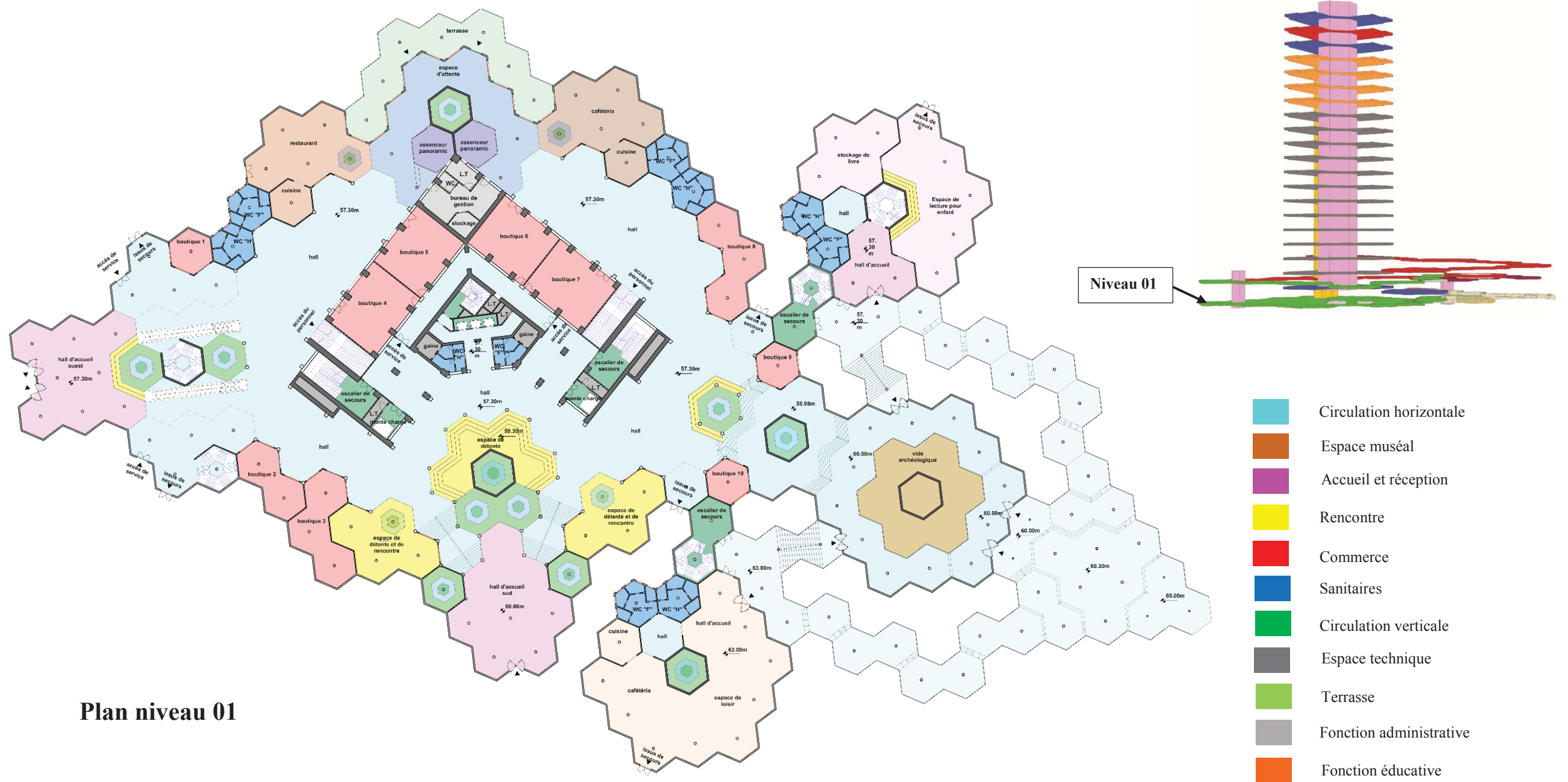
	Gestion des autres espaces		circulation	45
			Surface Totale	171
Éducative	Ecole de formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Espace visible avec des tables bien disposée autour pour faciliter la communication et casser la notion de priorité par table (confort psychologique).</li> </ul>	Hall de réception	57
			Circulation	348
			Hall de récréation	76
			salon de détente	70
			espace de consommation	175
			Cuisine	25
			Espace de lecture	144
			Rayonnage de livre	53
Salle de réunion	53			
Hall d'exposition (3)	138			
Espace imprimerie (3)	33			
Bureau	13			
Bureau du directeur	15			
Secrétariat	13			

		Salle de prof (2)	26
		Stockage	8
		Bureau 1	17
		Bureau 2	12
		Salle de cours (7)	46
		Salle polyvalente	46
		sanitaire	32
		Surface Totale	1400
<b>Espaces divers</b>		Circulation Verticale	253
		Circulation Horizontale	5446
		Petit jardin intérieur	567
		Locaux techniques	794
		Surface totale	7060
<b>Surface total</b>		18 718	

Tableau : Programme spécifique du projet. Source auteur.



B- Les plans de niveaux :

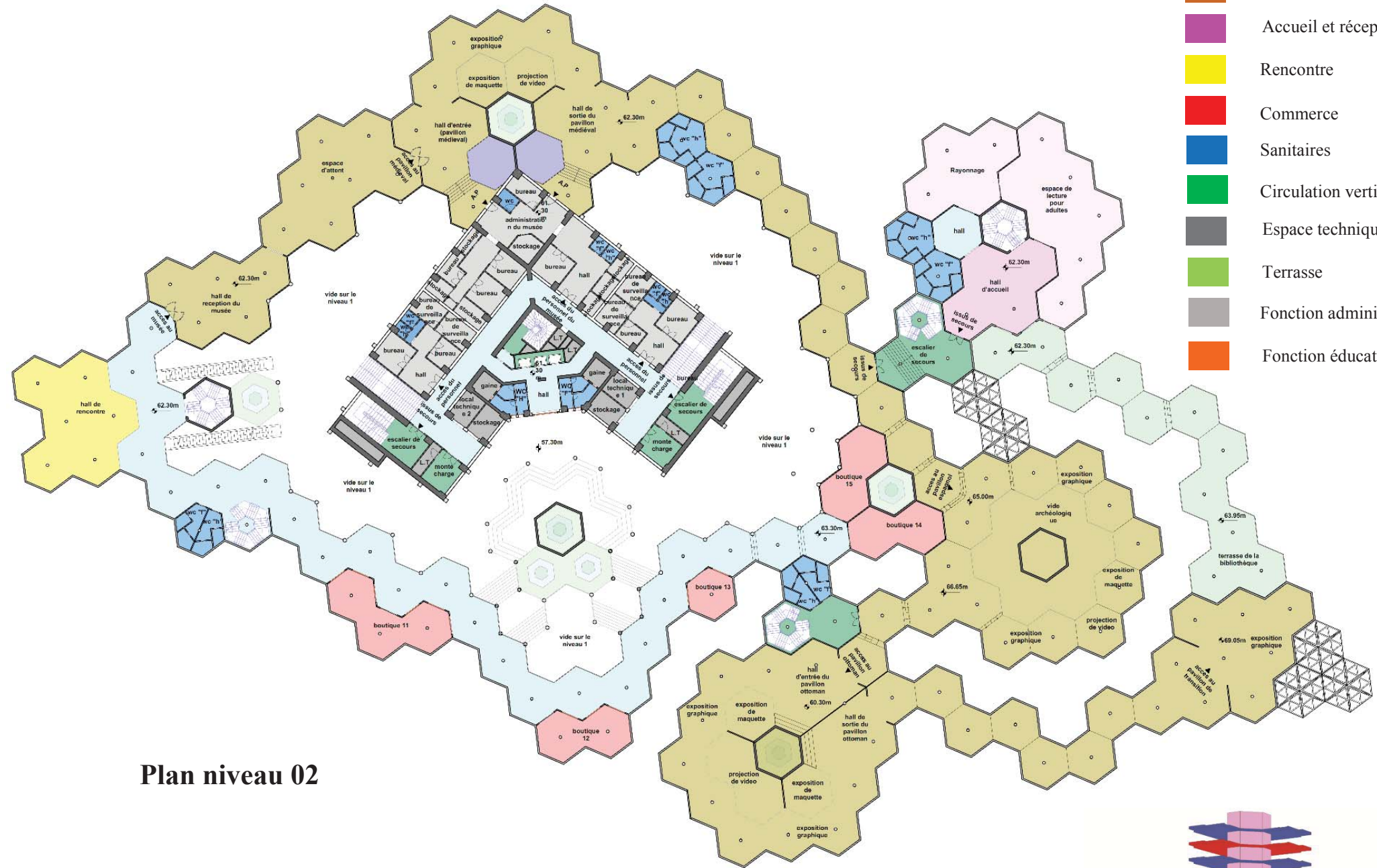


Plan niveau 01

- **Le socle+la tour+pavillon médiéval+pavillon espagnol** : ce niveau est accessible à partir de trois (3) accès distincts, dont le premier se situe du côté ouest, le deuxième constitue l'accès sud du projet ainsi que le troisième est du côté est. Ce dernier se fait en traversant le pavillon espagnol, à travers une galerie entourant un patio sous forme d'un vide archéologique, cette dernière mène à un hall d'accueil ce qui est le cas de tous les accès bien évidemment. On trouve à ce niveau dix (10) boutiques, deux (2) espaces de rencontre et de détente, une cafétéria, un restaurant, une terrasse accessible, l'accès de l'ascenseur panoramique et 3 espaces sanitaire homme et femme.
- **Le pavillon ottoman** : ce pavillon est accessible en traversant une galerie semi-ouverte, à travers un hall d'accueil, il contient un espace ludique, une cafétéria et un espace sanitaire homme et femme.
- **Le pavillon français** : la même chose que le pavillon ottoman, mais celui-ci contient une bibliothèque pour enfants.

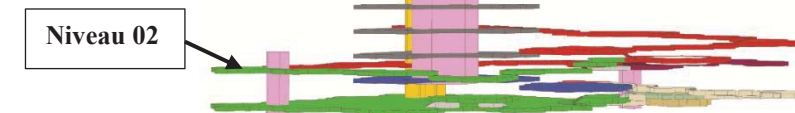


- **Le socle+pavillon médiéval :** ce niveau est accessible à partir du 1<sup>er</sup> à l'aide d'un escalator contenant cinq (5) boutiques, deux (2) espaces sanitaires homme et femme ainsi que le début du parcours muséal au niveau du pavillon médiéval.
- **Le pavillon espagnol :** il est accessible à partir du pavillon médiéval à travers un passage appartenant au socle de la tour, ce pavillon constitue le deuxième point du parcours muséal.
- **Le pavillon ottoman :** à travers un passage qui le relie avec le pavillon précédent, celui-ci est accessible, constituant le troisième point du parcours muséal.

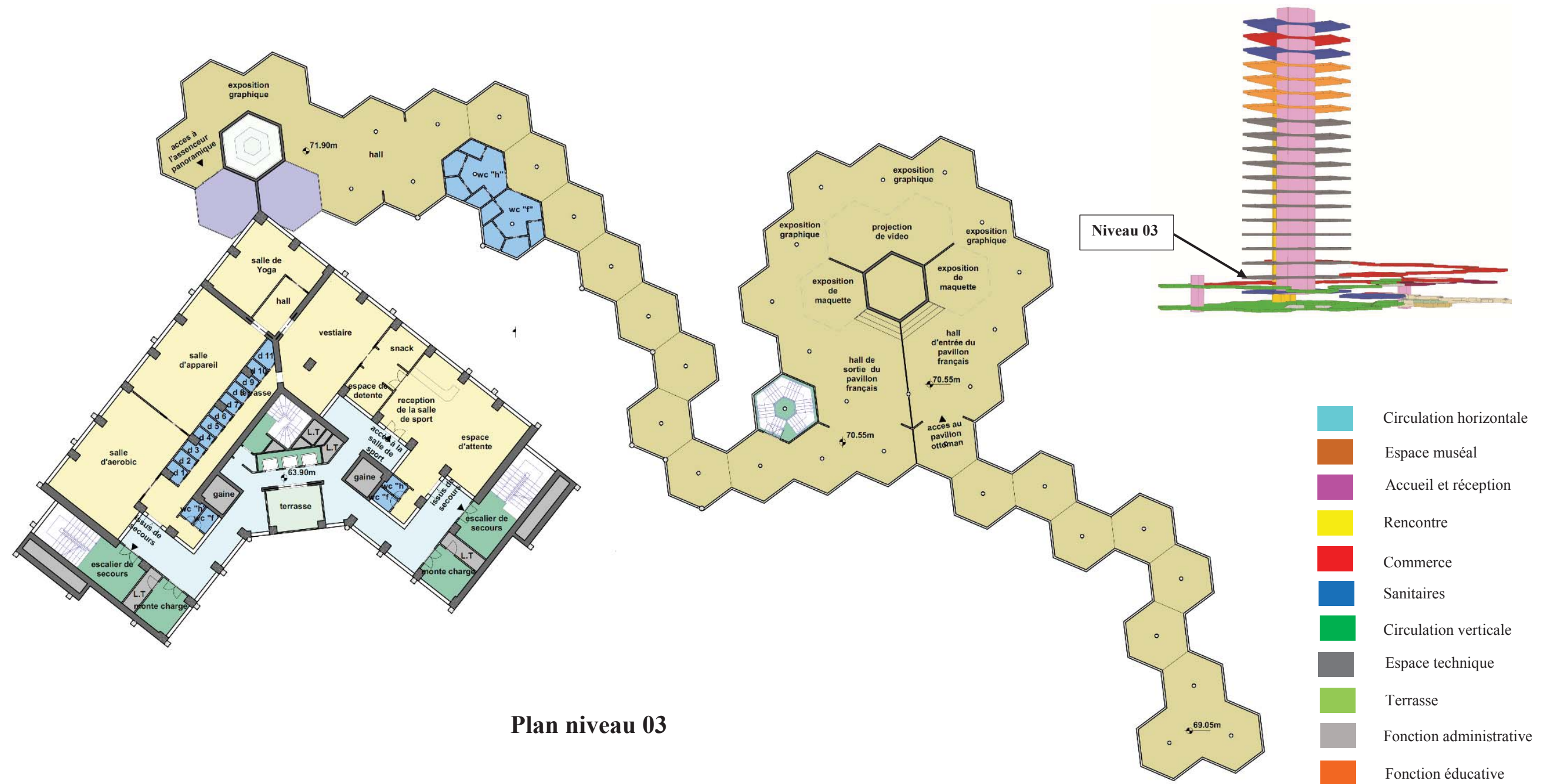


Plan niveau 02

- **Le pavillon français :** cet espace à ce niveau-là est accessible à partir des escaliers venant du premier niveau du même pavillon, à travers un hall d'accueil. Il contient une bibliothèque pour adulte.
- **La tour :** ce niveau contient tous ce qui est gestion, maintenance et espace administratif de l'équipement. En 1<sup>er</sup> lieu une administration pour le musée, celle-ci est accessible soit à partir de l'ascenseur ou l'escalier propre à la tour soit à partir du pavillon médiéval (2<sup>ème</sup> niveau toujours). En 2<sup>ème</sup> lieu, un espace administratif de gestion, de maintenance et de surveillance propre au reste de l'équipement, ce dernier est accessible seulement à partir des ascenseurs et les escaliers de la tour.



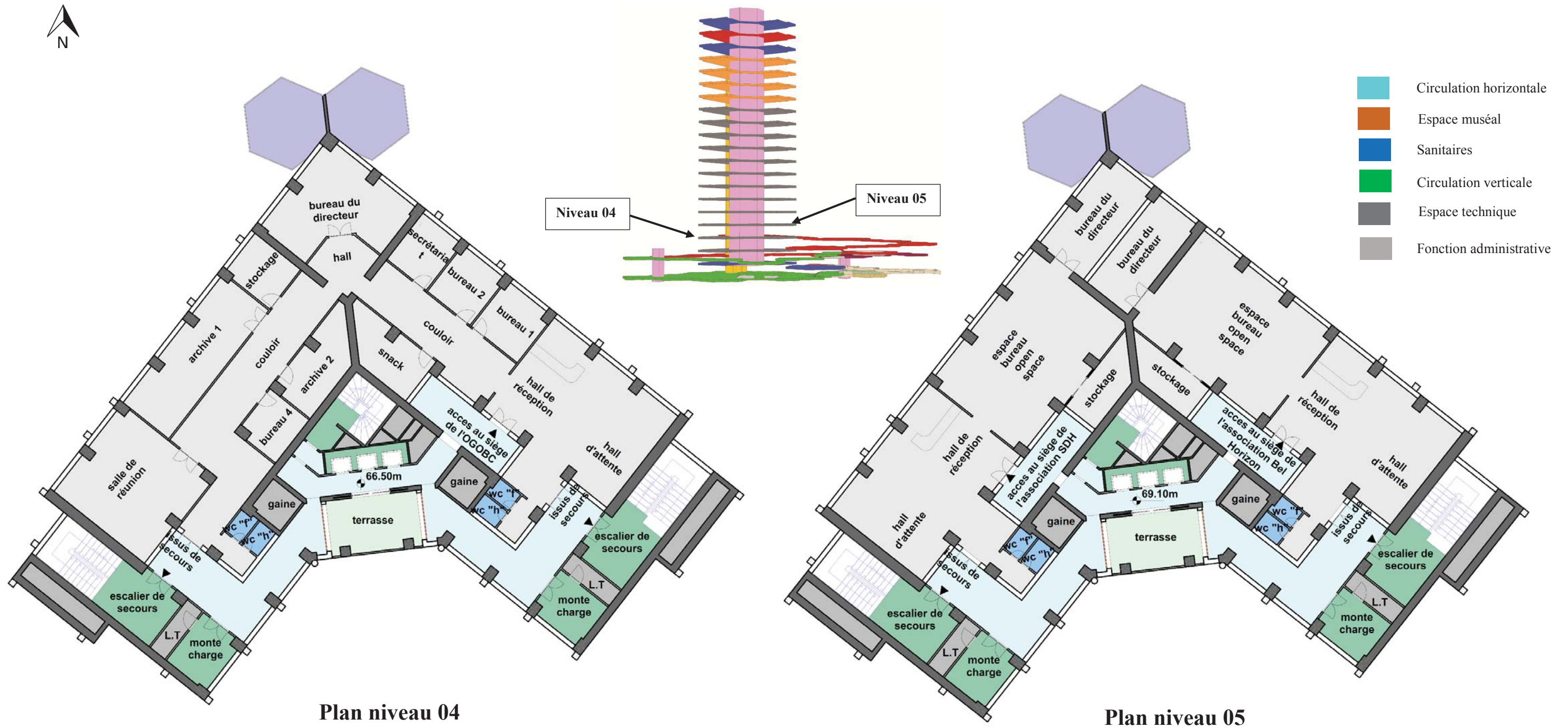
- Circulation horizontale
- Espace muséal
- Accueil et réception
- Rencontre
- Commerce
- Sanitaires
- Circulation verticale
- Espace technique
- Terrasse
- Fonction administrative
- Fonction éducative



Plan niveau 03

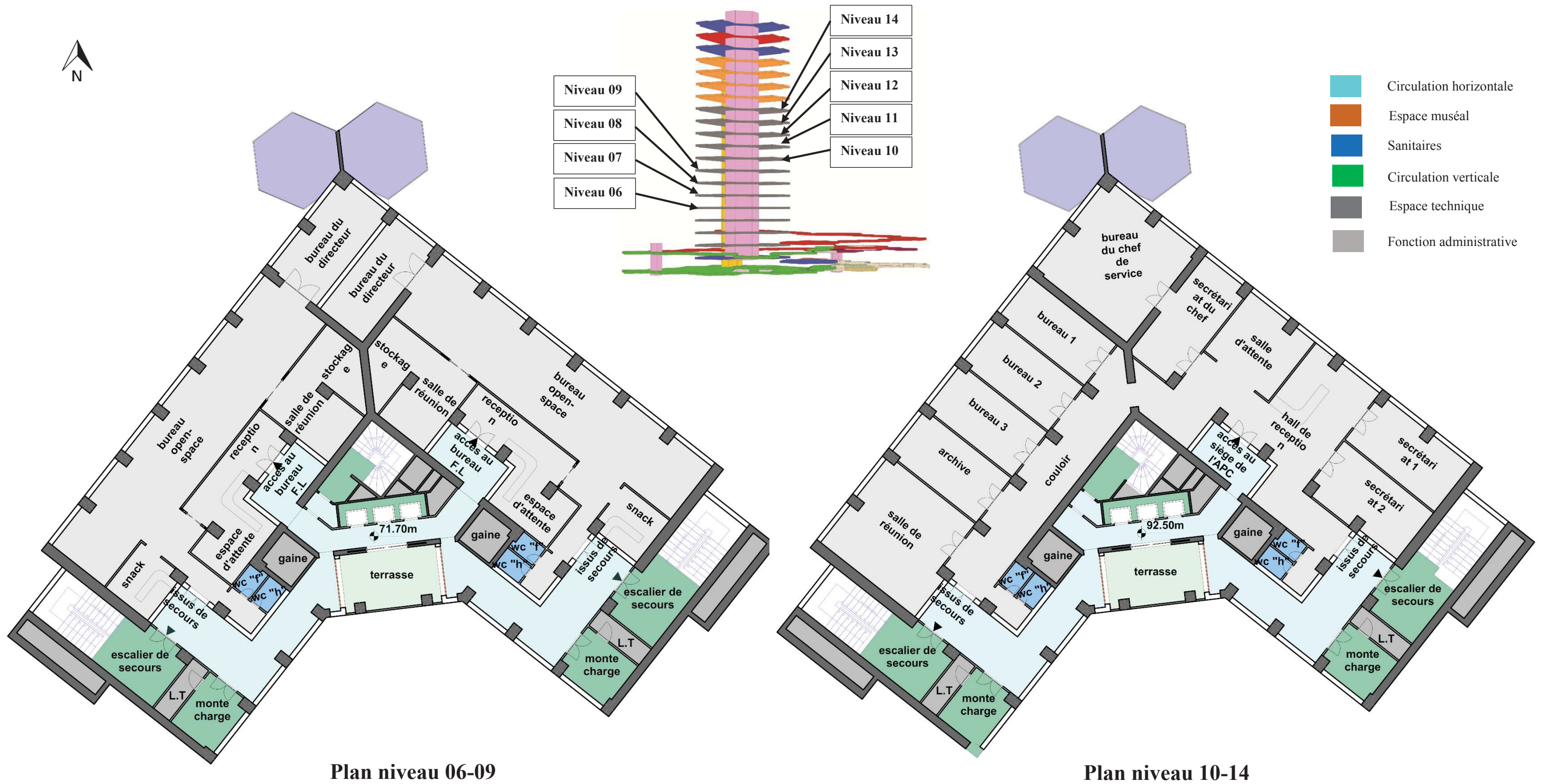
- **La tour** : à ce niveau-là, l'accessibilité se fait à partir des ascenseurs et les escaliers propres à la tour, dont l'espace reçoit une salle de sport.
- **Le pavillon français** : ce pavillon à ce niveau-là constitue le 4<sup>ème</sup> point du parcours muséal, où l'accessibilité est assurée à partir d'un passage venant du pavillon de transition du 2<sup>ème</sup> niveau.
- **Le pavillon médiéval** : ici le pavillon constitue un espace assurant la transition entre le point précédant du parcours et le point prochain. Il contient un hall pour l'accès à l'ascenseur panoramique.





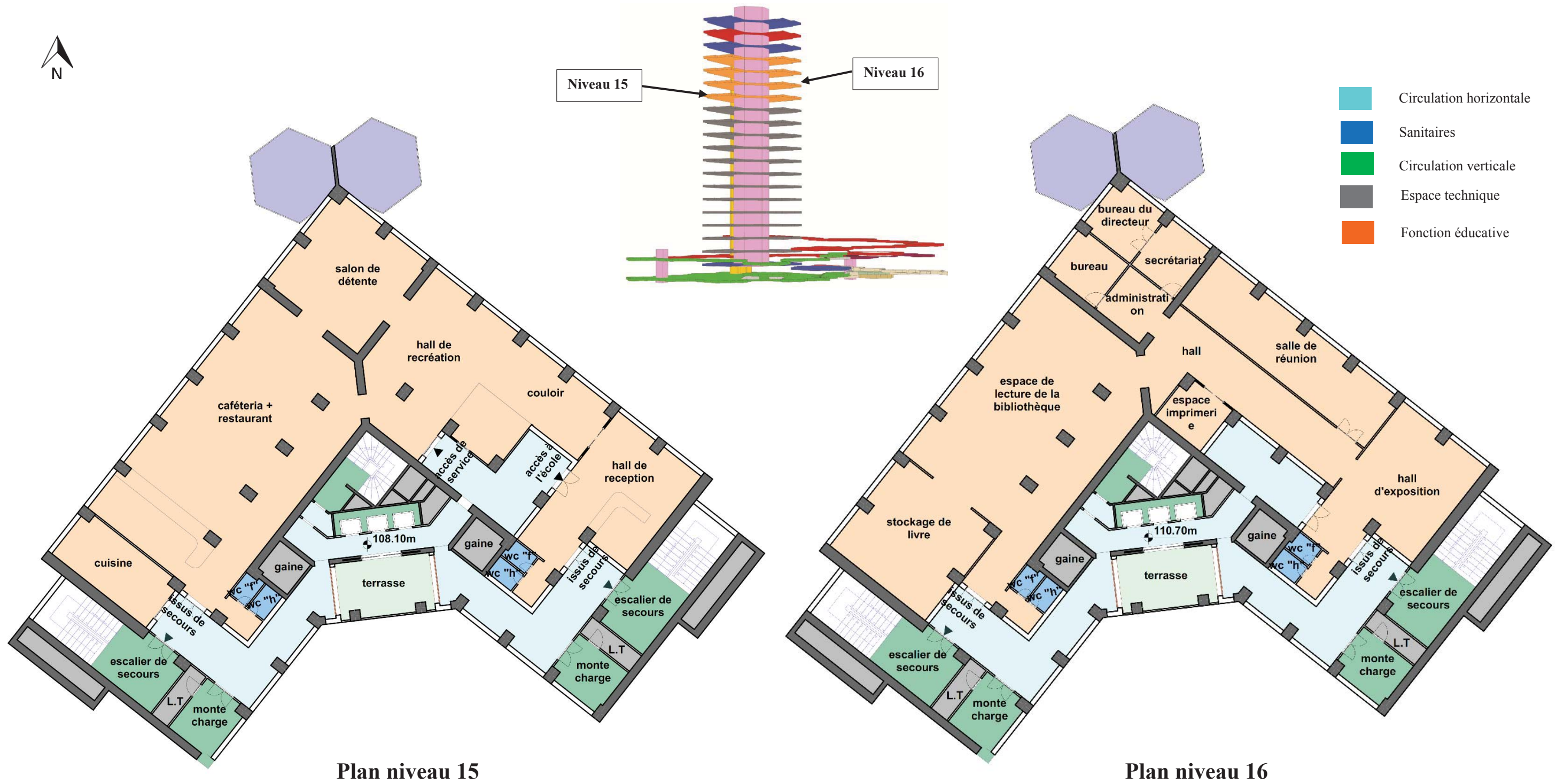
**La tour :** l'accessibilité à cet espace où il va y avoir le siège de l'OGEBBC se fait toujours par l'ascenseur et les escaliers de la tour.

**La tour :** l'accessibilité à ce niveau là où il va y avoir un siège pour l'association SDH et un autre pour celle de BEL HORIZON se fait toujours par l'ascenseur et les escaliers de la tour.

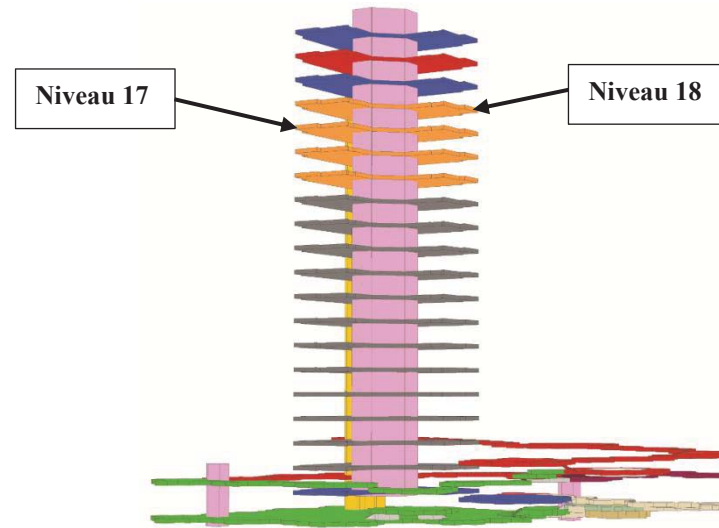


- **La tour :** des bureaux open space dédiés à la fonction libérale vont être injectés dans ces espaces dont l'accessibilité va se faire bien évidemment par l'ascenseur et les escaliers de la tour.

- **La tour :** ces espaces sont dédiés à recevoir une annexe de l'APC d'Oran, accessibles tout comme les niveaux précédents.



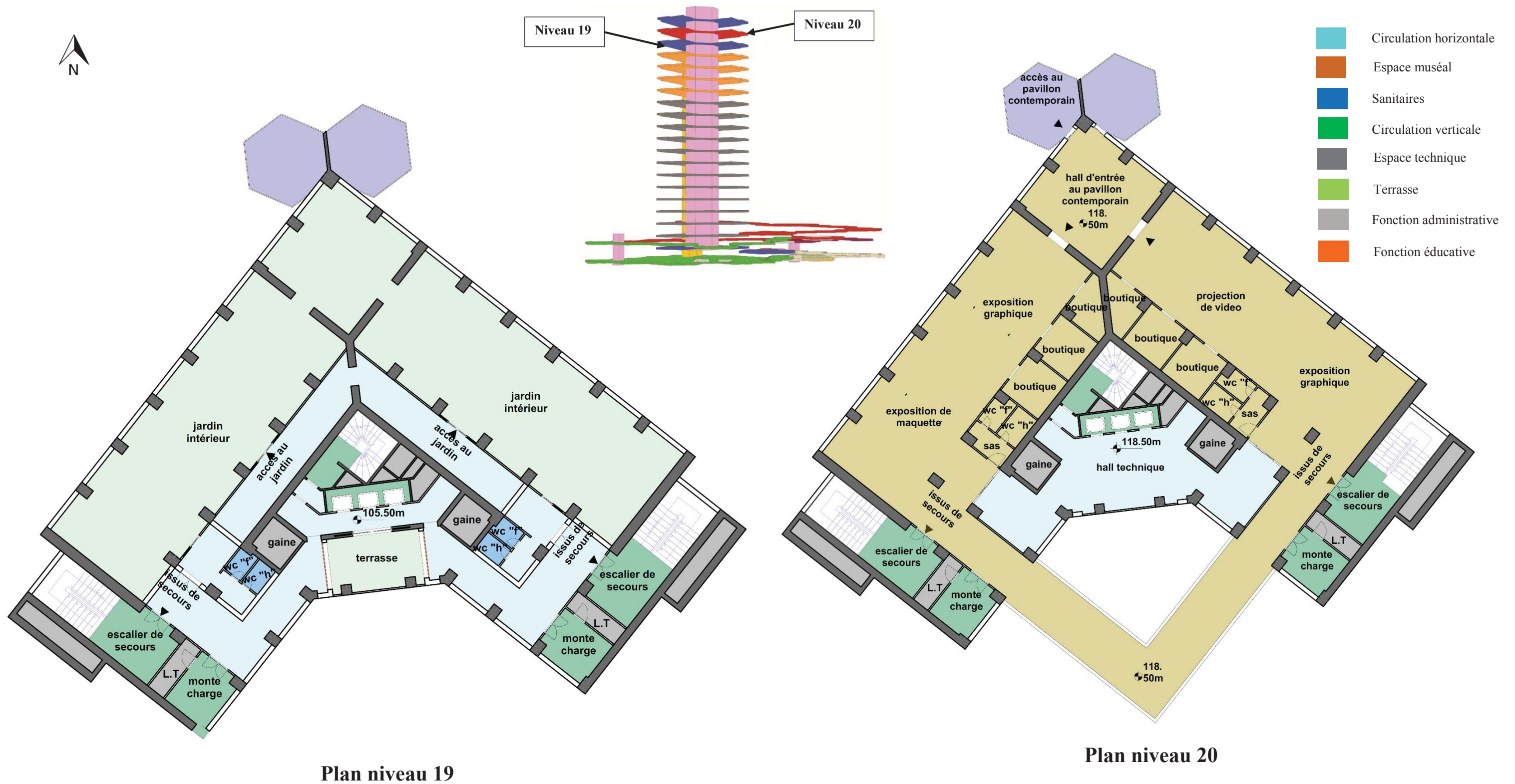
- **La tour** : une école de formation va occuper ces quatre niveaux de la tour.



- Circulation horizontale
- Sanitaires
- Circulation verticale
- Espace technique
- Fonction éducative



- **La tour** : une école de formation va occuper ces quatre niveaux de la tour.

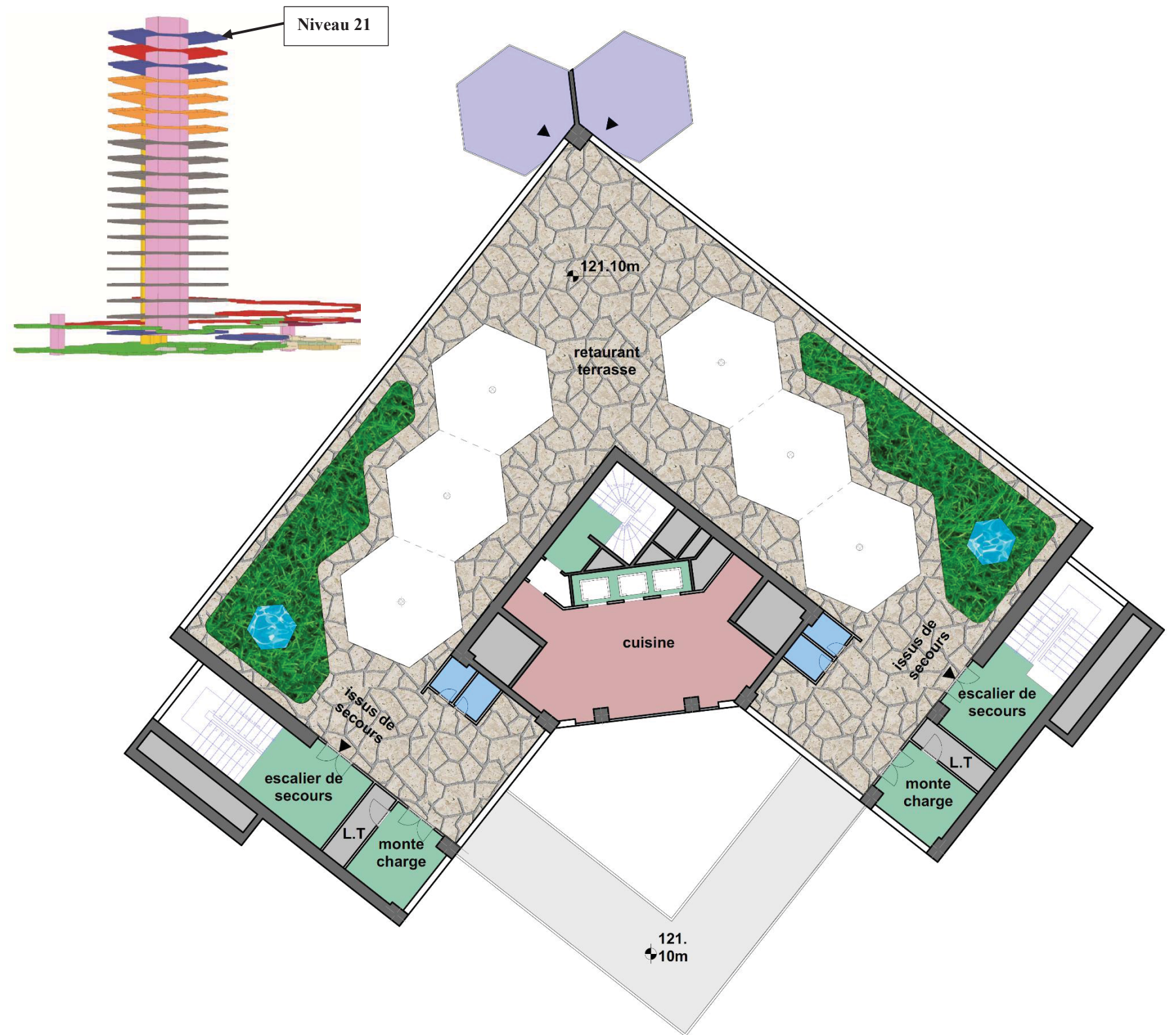


- **La tour** : un jardin semi-couvert va être injecté à ce niveau-là, peut être accessible à travers la tour comme à travers l'ascenseur panoramique à partir du 1<sup>er</sup> niveau du pavillon médiéval.

- **La tour** : un espace d'exposition ouvert, accessible à partir du 3<sup>ème</sup> niveau du pavillon médiéval à l'aide de l'ascenseur panoramique, constituant le dernier point du parcours muséal. Une passerelle a été rajouté du côté sud comme c'est illustré dans le plan, cette dernière permettra de garantir la continuité du parcours voulu au départ en plus ainsi pour assurer une vue panoramique sur la ville d'Oran.



- Le sommet de la tour va accueillir un restaurant lounge, ce dernier est accessible à travers l'ascenseur panoramique à partir du 1<sup>er</sup> niveau du pavillon médiéval.
- Perché au 20<sup>ème</sup> étage de la nouvelle tour un restaurant/Lounge avec une vue imprenable sur la ville, offre de lieu unique, idéalement pour les rencontres après le travail ou autres. Un lounge (salon) avec un intérieur éclectique associé à des jardinières suspendues, des sièges individuels moelleux et des banquettes décontractées, crée une ambiance détendue et vibrante. Avec sa vue spectaculaire, le salon est idéal qu'il s'agisse de dîners après le travail, d'un moment face au coucher de soleil, d'une soirée ou d'un moment fun en famille. Pendant ce temps, le restaurant confortable installé sur la terrasse chauffée permet de déguster une vue spectaculaire sur les lieux les plus emblématiques de la ville d'Oran.



Plan niveau 21 (Terrasse)

### 3.9 Descriptif du parti architectural :

Pour ce qui en est du traitement des façades de notre projet, on a opté pour un traitement simple afin de rester dans le principe du départ qui est la neutralité. Cela se justifie par le fait de vouloir avoir une architecte qui ne se démarque pas par rapport à son environnement.

Au niveau des pavillons et du socle ainsi que la tour, un revêtement façade en verre miroité à été choisis dans le but de refléter tout ce qu'il y a tout autour pendant la journée, tout en restant quasiment invisible. Une fois la nuit tombée, la lumière qui se dégage du cœur de la tour transforme cette dernière en lanterne lumineuse volante. Pour cela on s'est inspiré de l'extension moderne de la maison « Mirror Mirror on the roof » au pays bas.



Figure 52 : mirror mirror on the roof

<http://maison2018.com/revetement-facade-en-verre-a-effet-miroir-une-extension-maison-surelevee-concue-pour-un-enfant/>

Par ce concept, on veut que le nouveau bâtiment ne se distingue pas et au contraire opté pour que l'ancien apparait dans le nouveau, mais en même temps devient un jalon urbain et un repère dans la ville.

Quant 'au côté nord de la tour qui donne sur la mer, on a opté pour une circulation en façade, c'est-à-dire par rapport à l'insertion de l'ascenseur panoramique en façade de façon à donner de la vie et du dynamisme à cette dernière. On a prévu de travailler en verre transparent afin de préserver le principe de la légèreté et pour profiter les plus des vues panoramiques. Pour cela on s'est inspiré de la tour « Radisson blu hôtel » à Oslo.



Figure 53: Radisson blu hôtel in Oslo

Source : <http://www.startribune.com/two-years-after-sale-to-hna-radisson-changing-hands-again/490507481/>

Afin de permettre une lecture fonctionnelle à partir de l'extérieur et pour mettre en valeur le parcours muséal, on a opté pour un traitement en bardage bordant les niveaux muséaux des pavillons, ce traitement est prévu qu'il soit de couleur marron en référence de la couleur du bois naturel des troncs d'arbres. Pour cela on s'est inspiré par « the Regional Court and Industrial Tribunal » à Montmorency.



Figure 54 : regional court and industrial Tribunal in Montmorency

<https://www.pinterest.fr/pin/382806037053305264/>

Pour que notre projet soit original, on s'est inspiré du milieu dans lequel il est inséré : la promenade de Létang ainsi que le site en lui-même, comportent plusieurs types d'arbres, alors pour cela c'est prévu d'habiller la tour de grands arbres stylés, qui crée une peau dentelée enveloppant tous les côtés de la tour jusqu'au niveau 19, pour après aux niveaux où il y a le jardin semi-couvert ainsi que la terrasse, on a opté pour une façade végétalisée. Par ce traitement original, le nouveau bâtiment se distingue du tissu environnant et donne un aspect de modernité à notre projet. Pour cela les exemples suivants sont une concrète inspiration.





Figure 55 : centre culturel et de loisir de la Vallée Chaville

Source : [https://architopik.lemoniteur.fr/index.php/realisation-architecture/espace\\_culturel\\_et\\_de\\_loisirs\\_\(ecl\)/7495](https://architopik.lemoniteur.fr/index.php/realisation-architecture/espace_culturel_et_de_loisirs_(ecl)/7495)

Pour ce qui en est de la toiture au niveau de la structure transitoire entre les parapluies inversé et la tour au niveau du socle on a opté pour une toiture ajourée sous forme de feuilles d'arbres afin que le visiteur en soyant à l'intérieur du projet aie une sensation d'être dans un milieu naturel, une forêt par exemple ou plus particulièrement à l'intérieur de la promenade de Létang à travers les puits de lumière naturelle qu'offre ce traitement.



Figure 56: vue à partir de l'accès existant de Rozalcasar



Figure 57: façade est du projet

#### 4 Conclusion :

Dans ce chapitre on a entamé l'étape de notre travail de recherche, où la réponse architecturale de la problématique posée dans la première phase a été décrite.

Cette description a englobé le volet fonctionnel et le volet stylistique qui nous a aidé à mieux expliquer notre réflexion et d'atteindre notre objectif d'intervention.

## **Chapitre IV : Approche technique**

## 1 Introduction :

Dans cette partie du travail on va entamer la partie technique de la réponse architecturale établi dans la phase précédente. On va traiter le parti structurel du projet ainsi que les dispositifs rajouter afin de garantir la sécurité, le confort et la durabilité du bâtiment.

## 2 La structure porteuse :

Tous ce qui est rajout, on a opté pour une structure métallique pour les raisons que l'acier est un matériau :

- 100% recyclable, légère, sain, économe et propre (ne crée pas de déchets).
- Homogène, isotrope et se marie avec tous les matériaux.
- Résistant à la traction, élastique, cruisable ayant un comportement plastique.
- Apte à être laminé, et peut être allié.

### 2.1 Parapluie inversée :

La cellule de construction de base est un module hexagonal de 3m de côté et 6m de diamètre, avec une structure de toit en parapluie inversée qui repose sur une colonne à un tuyau (tubulaire) qui sert également de conduit de pluie. En étant modulaire et préfabriqué, la cadence de construction est plus rapide que les bâtiments traditionnels.



Figure 58: la mise en place du module parapluie sur la colonne

Source : <https://www.archdaily.com/777759/hex-sys-open-architecture/565483f2e58eceb25f0000ab-hex-sys-open-architecture-photo>

Comme l'illustre la figure ci-dessous, l'eau de pluie est collectée et utilisée pour l'irrigation du paysage.

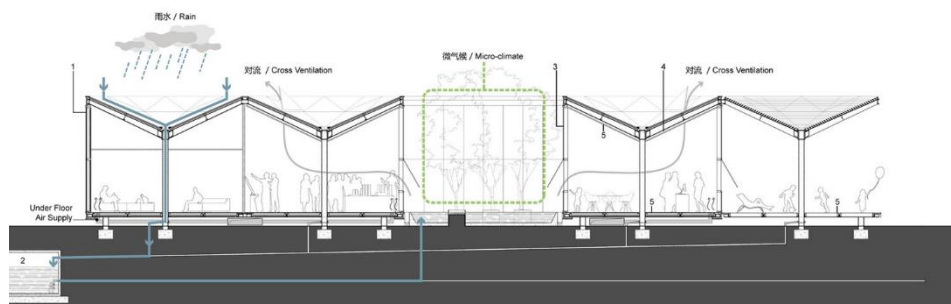


Figure 59: la collecte des eaux pluviales

Source : <https://www.archdaily.com/777759/hex-sys-open-architecture/565484e7e58eceb25f0000b4-hex-sys-open-architecture-section>

Etant donné que ces modules sont conçus pour être réversible, seul le mode d'assemblage par boulonnage est permis, et donc aucune soudure ni colle n'est autorisée.

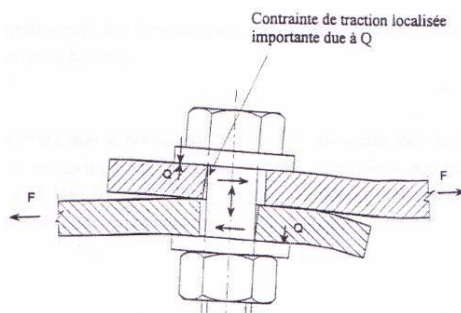


Figure 60 : schéma explicatif du mode d'assemblage par boulonnage

Source : cours de construction du M1 de Mr Rachedi

## 2.2 Le module de 7 hexagones :

Ce module est composé de 7 hexagones formant une fleur dont celui du milieu constitue le noyau central (le noyau porteur du module).

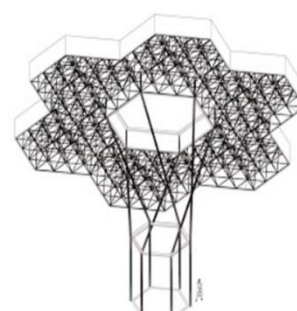


Figure 61: la silhouette du module

Figure 62: la tessellation du module

Le rajout des joints entre cette structure et la précédente est indispensable pour assurer l'étanchéité de la toiture.

## 2.3 La structure de transition entre le parapluie et la tour au niveau du socle :

Comme on a mentionné auparavant, une structure de transition est prévue, dont sa stabilité est assurée par une ossature métallique, cette ossature n'est qu'un ensemble de colonnes et de poutres assemblés entre eux par boulonnage. La portée maximale est de 13m, une portée usuelle des constructions métalliques.

Pour ce qui en est de la toiture, une verrière est posée sur la structure métallique. La verrière qui couvre le toit de cette structure de transition est associée à des panneaux opaques en aluminium ajourés de part et d'autre garantissant un effet semi-transparent.

## 2.4 La protection de la structure contre les risques de la corrosion et du feu :

La structure sera traitée contre la corrosion par grenailage et une peinture antirouilles, et par une peinture intumescente contre le feu.

## 2.5 Les planchers :

Vu que la réversibilité est voulue, on a opté pour un plancher sec pour ses performances d'isolation et de légèreté due à sa faible épaisseur, il est facile et rapide à installer ainsi que ce plancher peut prendre de diverses formes selon les besoins et il est compatible avec toutes les énergies. Ce plancher repose sur une tessellation autrement dit, un réseau de poutres formant un hexagone subdivisé en petits triangle.

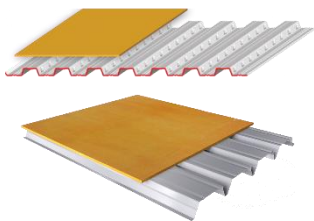


Figure 63: plancher sec

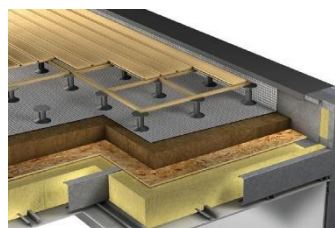


Figure 64: mode d'assemblage du revêtement et du plancher

## 3 Contreventement :

Le rôle de la structure est de reprendre tous les types de charges que pourrait subir la construction. Donc, si la plupart du temps la structure est entrain de reprendre des charges gravitationnelles (verticale), elle devra résister tout aussi aux éventuelles sollicitations horizontales dues aux chargements sismiques, aux poussées des vents ou les effets de dilatation thermique.

Dans le cas de notre projet on a déjà opté pour une ossature métallique et surtout avec un plancher sec très léger. Ainsi, les effets de dilatation thermique sont éliminés par l'utilisation de joint. D'autre part, les efforts sismiques qui sont proportionnel à la masse de la construction seront très faible et la vulnérabilité de notre structure vis-à-vis aux tremblements de terre est de moindre envergure. En revanche, cette légèreté propre aux ossatures métallique est très préjudiciable aux effets du vent la structure de notre construction devra être munie de palée de stabilité. Habituellement, les croix de saint André qui sont utilisée mais dans notre cas pour garder le principe de visibilité. Et du fait du faible envergure de la structure on utilisera deux câbles (tirants) en X pour assurer le contreventement comme on peut le voir ci-dessous dans la figure

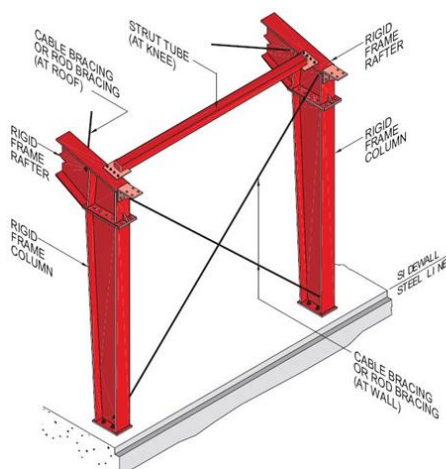


Figure 65: schéma explicatif du système de contreventement adopté

#### 4 Contraintes et techniques de végétation :

Le choix d'affecter au 19<sup>ème</sup> niveau et la terrasse une vocation de jardin peut sembler une très bonne initiative mais ça présente énormément de contraintes :

- Problème éventuelle d'humidité
- Le choix de végétation à adopter
- Durabilité et entretien du corps du plancher

Pour pallier ces contraintes, on a doté l'étage existant d'un plancher végétalisé (ne dépasse pas 20cm) aussi appelé plancher vert qui se définit comme une toiture pourvue d'un certain type de végétation. Celle-ci peut être des herbes, des épices, des plantes grasses ou quelques types d'arbres.

Une couche drainante est rajoutée en dessus de la couche isolante et le pare-vapeur, composée de nattes de drainage ou d'une couche de substances minérales hautement absorbantes, en dessus de cette couche, une autre couche filtrante est installée afin d'éviter que de petites particules de substrat finissent dans la couche drainante. Ensuite, au-dessus de la couche filtrante, on installe une couche de substrat minéral dans laquelle la végétation est placée, comme c'est illustré dans les figures ci-dessous.

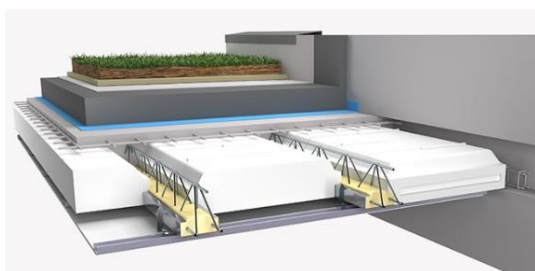


Figure 66 : couches du plancher végétalisé

Source : <http://www.isoltop.com/La-toiture-vegetalisee.html>

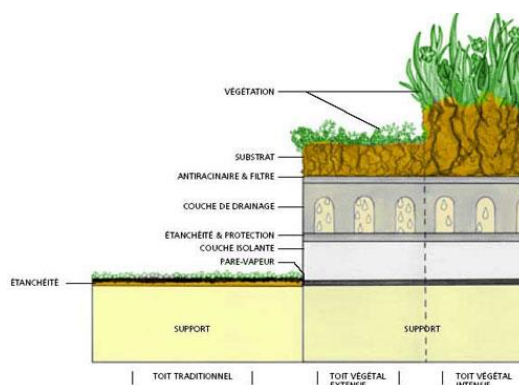


Figure 67 : couches du plancher végétalisé

Source : <http://www.isoltop.com/La-toiture-vegetalisee.html>

#### 5 Les parois :

##### 5.1 Les cloisons :

Pour ce qui en est des cloisons intérieures on a opté pour :

- Les cloisons en bois : une cloison en bois est légère et a l'avantage d'offrir une bonne isolation thermique et se décliner en de nombreux modèles différents, pour une décoration intérieure unique.
- Les cloisons en verre : une cloison en verre à le grand avantage de cloisonner un espace sans pour autant capturer la lumière. Elle est constituée de pavés de verre encastés les uns aux autres. En effet, ce type de cloison permet d'offrir de nombreux designs différents et est très esthétique, permettant ainsi de faire circuler librement la lumière, sans pour autant être nécessairement transparente.

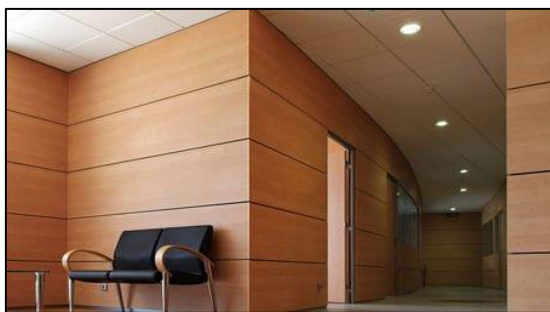


Figure 69: cloison en bois  
Source : <https://www.prix-pose.com/cloison/>



Figure 68: cloison en verre, source :  
<http://wwsadevcom/blog/gamme-minusco/>

## 5.2 Les murs rideaux :

Les vitres sont fixées à l'ossature à l'aide d'une patte de fixation, les joints sont en élastomère, ces derniers sont couverts par des couvre joints en acier inoxydable. Et afin d'assurer le confort intérieur, un double vitrage est prévu.

Au niveau de la façade de la tour le mur rideau est fixé à la structure par des attaches rajoutées à cette dernière. Une couche d'acier inoxydable est rajoutée à l'ossature afin de garantir m'effet miroir.

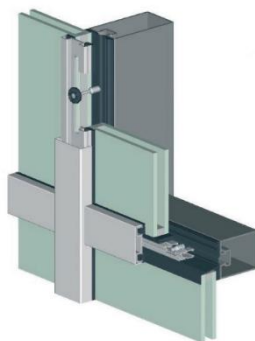


Figure 70 : explication de la technique du double vitrage

Source :

<https://www.google.com/search?biw=1280&bih=610&tbm=isch&sa=HsmP1fAP7Z6BiAs&q=mur+rideau+double+vitrage>

## 6 Eléments de façades :

Comme souvent le choix est tombé sur le mur rideau pour constituer la façade (l'enveloppe) de la tour. Offrant ainsi une enveloppe à la fois transparente tout aussi isolante grâce au double vitrage. Sauf que, la tour possède deux cotés opaques par la présence de murs voiles.

Du coup on a pas vu la nécessité de recouvrir ces parois opaques par un vitrage, mais on a plutôt songé à l'utilisation d'un matériaux bien connu par tout le monde, qui est, l'acier inoxydable. Couramment utilisé pour la mise en oeuvre des façades profitant de son excellente résistance à la corrosion et surtout pour son effet miroir. Néanmoins, il offre une variété d'autre aspect tel que, la durabilité, esthétique, hygiénisme, facilité à entretenir, ce qui a poussé son utilisation dans plusieurs célèbres constructions aujourd'hui mythiques comme le Chrysler building (1920) ou mississippi arch (1963) pour n'en citer que cela.



Motivé par toutes ces caractéristiques qu'offre ce matériau une fine couche de l'acier inoxydable recouvrira ces parois opaques.



Figure 71 : Utilisation de l'acier inoxydable dans le Chrysler building et le Mississippi arch

D'autres éléments sont prévus sur la façade, des éléments agencés entre eux dessinent un tronc d'arbre avec ces branches ascensionnant la tour jusqu'à l'étage du jardin. Si ces éléments auraient pu être en aluminium, acier ou même du verre imprimé, notre préférence s'est plutôt dirigée vers l'utilisation de bois. D'un côté, le bois est le plus compatible avec la nature architecturale de ces éléments, mais aussi offrant un contraste avec le reste de matériaux de construction déjà utilisés dans notre projet (Acier, béton et le verre). Mais, il faut rester prudent avec l'utilisation du bois et le traiter contre l'humidité et les attaques d'insecte.

## 7 Protection contre incendie :

La protection contre incendie est nécessaire dans les bâtiments dont le principe fondamental est la protection des personnes et la sauvegarde des biens. Le bâtiment doit être étudié et conçu de façon à offrir toute condition de sécurité.

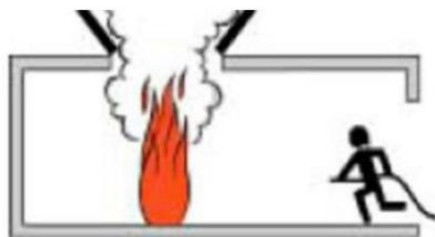
La prévention contre incendie porte sur de nombreux aspects :

- Choix de matériaux adéquats
- Détection précoce
- Alarme précoce
- Extinction automatique (sprinklers)
- Moyens de lutte immédiate (extincteurs, lances), y compris formation
- Extraction de fumée
- Entraînement à l'évacuation, indication des voies d'évacuation...
- Limitation de la propagation (choix des matériaux, compartimentage, distance entre bâtiments)
- Résistance au feu de la structure.

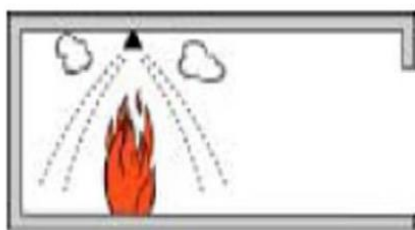
## 7.1 Désenfumage :



À chaque niveau du bâtiment des détecteur de fumée et de chaleur sont prévu, ces derniers commandent le déclenchement automatique de la ventilation permettant ainsi l'extraction des gaz brûlés dans les circulations verticales (cage d'escalier).



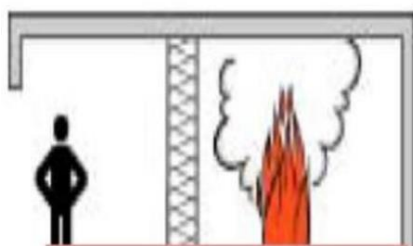
On prévoit des bouches d'incendie à travers des colonnes sèches branchées d'une manière directe à la bache à eau et au réseau à l'incendie.



On prévoit l'installation des SPRINKLERS : système de lutte contre incendie disposé au niveau des faux plafonds. Ils sont destinés d'une manière automatique à diffuser un produit extingueur sur un foyer d'incendie, alimentés par des canalisations (propre à lui) ou bien par la bache à eau, équipé par un compresseur.



Des extincteurs mobiles sont prévus au niveau des dégagements et à proximité des locaux présentant des risques d'incendie.



La prévention des sirènes manuelles d'alarme de feu ainsi que des portes coupe-feu et des parois coupe-feu au niveau des escaliers de secours.

## 7.2 Les issues :

On a prévu des issues de secours facilement accessibles afin d'assurer l'évacuation rapide des personnes vers l'extérieur, ainsi que des escaliers de secours assurant une stabilité et une résistance au feu.

## 8 Éclairage de sécurité :

En cas de danger et en cas de panne, un éclairage de sécurité a été prévu, permettant :

- La signalisation des incendies qui sera installé selon les règlements locaux (les annonceurs).
- L'éclairage de signalisation pour les issues de secours.
- Éclairage de circulation et la reconnaissance des obstacles.



## 9 Système de sécurité :

On prévoit un immeuble doté d'un service et d'une gestion informatisée.

La surveillance est assurée par une installation à l'aide de caméras de surveillance en couleur et des moniteurs. Le projet possède un système de télévision à circuit fermé.



## 10 Circulation verticale :

### 10.1 Les rampes :

On a prévu l'insertion des rampes pour les PMR afin que le projet soit accessible à tout le monde.

### 10.2 Les escaliers :

Des escaliers en acier couverts par un revêtement spécial sont prévu, afin d'assurer la circulation verticale.

### 10.3 Les ascenseurs :

On a opté pour un ascenseur panoramique afin d'assurer la liaison avec les derniers niveaux de la tour ou il y a les terrasses accessibles et le musée avec plus de confort, en assurant une vue sur la mer ainsi que toute la ville d'Oran.

Ainsi que d'autres ascenseurs est prévu (à l'intérieur du socle et le pavillon français)

### 10.4 Les escalators :

On a opté pour des escalators afin de faciliter la circulation verticale au niveau du socle.

### 10.5 Les montes charges :

L'installation de monte-charge est prévue au niveau de la tour afin de transporter des personnes (travailleurs par exemple), des meubles...

### 11 La circulation horizontale :

Au niveau du pavillon contemporain, on a prévu de rajouter une passerelle afin de garantir la continuité du parcours muséal et assurer une promenade au ciel tout en profitant des vue panoramiques sur l'ancienne ville d'Oran jusqu'à la nouvelle.

Le choix de la structure de cette passerelle est tombé sur des poutres métalliques en treillis en forme de L attachée à la tour. Afin de garantir la stabilité de cette passerelle, qui est en réalité un porte-à-faux, elle sera à hauteur d'étage. Habituellement ce genre de poutres est constitué de deux membrures reliées par des montants et des diagonales, la liaison entre tous ces éléments est de type articulation. Sauf pour concrétiser notre idée qui est une vue sur la ville d'Oran, on est obligé d'éliminer les diagonales, donc notre passerelle sera constituée d'une membrure supérieure et une membrure inférieure reliés seulement par des montants, mais cette fois-ci la liaison sera de type encastrement.

Sur ces deux poutres treillis reposeront le plancher et le toit de la passerelle, ces derniers seront une suite de traverses attachées aux poutres treillis supportant le plancher. On a voulu coïncider les traverses avec les montants de tel sorte à former une maille transversale de forme carrée semblable à la maille de la poutre treillis. Finalement, on est revenue à notre principe du départ du système modulaire. En effet, la passerelle peut être considérée comme des modules carrés disposés longitudinalement.

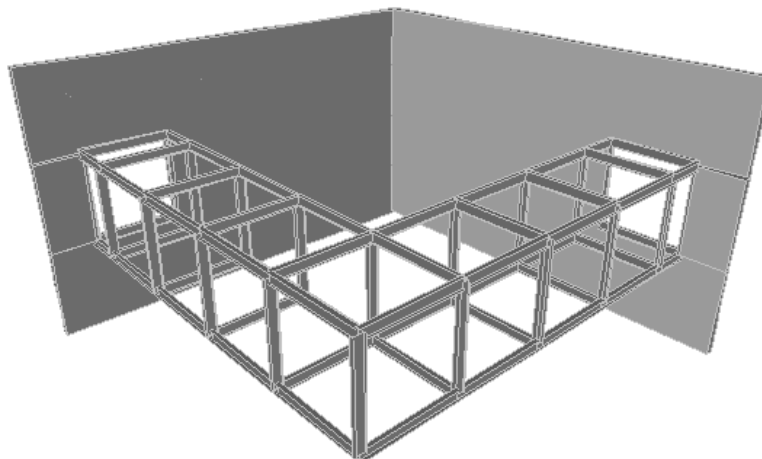


Figure 72 : Schéma explicatif du système structurel de la passerelle

### 12 Conclusion :

Dans ce chapitre on a traité la dernière étape de notre travail de recherche, où les détails techniques de notre réponse architecturale évoquée, dans la phase précédente, ont été décrits. Cette description a englobé le volet structurel du travail.

En effet, dans cette partie de notre travail on a décrit tous les éléments nécessaires pour constituer un system structurel complet, soit les éléments porteurs verticaux, les contreventements, la nature des planchers utilisée, ou même les éléments de la façade.

Étant donné que c'est un chapitre technique, toutes les dispositions techniques concernant la protection contre le feu, l'éclairage de sécurité et les circulations devaient être aussi traités.

Finalement, ce chapitre vient parachever la réponse architecturale proposée.

# **CONCLUSION GENERALE**

Actuellement les centres historiques souffrent de lourd dysfonctionnement, ceci est due à une politique excluant ces centres des plans de développement urbain des agglomérations. Cette marginalisation des centres anciens a entraîné une série de conséquences interjectionnelles liées à de multiples phénomènes socioculturels.

Dans une logique de réconciliation et de dialogue entre la ville ancienne et la ville nouvelle, mais aussi la mise en valeur des centres historiques, l'espace des abords de ces centres doit être ciblée, comme étant une zone bien particulière par sa position intermédiaire entre ces deux entités, cette zone en elle-même est confrontée à beaucoup de problèmes dont on note l'enclavement comme le problème principal de cette dernière.

La ville choisie est Oran, une ville moderne mais à la fois millénaire qui a connu le passage de nombreuses civilisations ce qui lui a permis de posséder un legs patrimonial très riche porté sur son centre ancien de Sidi El Houari.

Notre thématique vise le sous-quartier Châteauneuf (Rozalcazar) qui constitue la zone des abords nord-est de Sidi El Houari. Par son emplacement stratégique entre ces deux entités et la mer à la fois et tous les monuments qu'elle contient, l'intervention sur cette zone nous permettra de mettre en valeur son riche patrimoine et de réconcilier le quartier ancien Sidi El Houari tout en garantissant une relation visuelle directe avec la mer.

C'est dans le but de répondre à cette problématique que le projet exposé dans ce mémoire a été proposé. Notre projet et la combinaison de plusieurs fonctions, à savoir : la fonction commerciale, la fonction de loisir, la fonction éducative et la fonction administrative avec la fonction culturelle qui constitue la fonction dominante du projet. A travers ce choix, on tente de rendre le projet une destination quotidienne des habitants et non seulement des touristes, d'une autre manière créer la continuité du parcours quotidien tout en assurant une promenade culturelle afin de garantir l'attractivité de la zone et mettre en valeur sa richesse historique et patrimoniale. De plus, le projet est conçu de façon à respecter la dynamique déjà existante.

L'enjeu esthétique d'une intervention qui regroupe tant de paramètres spécifiques à savoir, la composante patrimoniale, la multifonctionnalité du projet et de s'intégrer dans un tel tissu dans une volonté de réconcilier sans pour autant passer inaperçu.

Ce modeste travail a été établi afin d'atteindre l'objectif de contribuer à la perméabilité de l'ancien quartier de la ville d'Oran qui est Sidi El Houari, pour l'ouvrir aux visiteurs quotidiens comme aux touristes occasionnels mais aussi aux échanges culturels et économiques.

La réponse architecturale dans ce travail constitue une partie intégrante d'une stratégie bien globale visant la réappropriation et la requalification du centre ancien. Cette stratégie a pour objectif la redynamique du Châteauneuf dans une logique de continuité morphologique et fonctionnelle avec les autres extensions de la ville. Notre projet a été établi pour arrêter cet enclavement et cette rupture. Il a développé des parcours s'intégrant dans le site tout en valorisant l'existant sur site.

Enfin, notre projet se veut une amorce à un projet urbain plus large qui touche Sidi El Houari en entier et qui prendra en charge les autres atouts du quartier à savoir : le sous-quartier La Calère qui est maintenant démolie ou encore l'ancien port, ceci est dans le but d'ouvrir le quartier sur les autres entités de la ville. Pour cela, ce projet global doit s'accompagner d'une volonté politique qui conjugue les interventions urbaines et architecturales avec des dispositions décisionnelles et financières audacieuses.



# **BIBLIOGRAPHIE**

- Jean Paul LACAZE : « Les méthodes de l'urbanisme », 2012, PUF collection.
- Mémoire de magister en architecture de Mr KHETABI Lahcen « la reconquête de la médina de Nedroma »
- P. Von Meiss, 1993 De la forme au lieu / plus de la tectonique : une introduction à l'étude de l'architecture, Presses polytechniques et universitaires romandes.
- F. Choay, Merlin Pierre, associés. Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme. Paris : Quadrige/Puf, 2010
- Maheu-Viennot et al 1986
- Actualiser le patrimoine par l'architecture contemporaine, par Alexandra GEORGESCU PAQUIN- Catalogue avant publication de bibliothèque et archives nationales du Québec et bibliothèque et archive Canada. (PDF)
- (dictionnaire le littré s.d.)
- Le Combat du patrimoine, Martin DROUIN presses universitaire du Quebec
- (POULOT, patrimoine et modernité 1998)
- (CHOAY s.d.) L'allégorie du Patrimoine
- Loi 98-04 du 20 safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel
- Mémoire de magister « préservation du patrimoine architectural, option : la valorisation des monuments historique en Algérie, le cas du palais de l'AGUA à Ferdjioua de Mme BEN SEDDIK SOUKI Habiba
- Mémoire de master en Architecture : « la réappropriation des vides urbains de la haute Casbah » de Mr NEGGADI Mansour et BOUHEDDADJ Ahmed Badr
- Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe ; série de traités européens n°121 articles (1)
- F. CHOAY et P. Merlin : « dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme ». Edition PUF, 2000
- Marcel RONCAYOLO « lecture de villes, formes et temps » Marseille, Edition parenthèses, 2002,394p, ill. (préface de Louis BERGERON)
- Mémoire de Master en Architecture de Melle BENGUEDDA Amel « la réhabilitation de l'ex-hôpital BAUDENS à Sidi El Houari
- Mémoire de master « la revitalisation des abords de Sidi El Houari dans une logique de liaison : centre ancien\château-neuf\nouvelle ville » de Melle CHEIKH Khadidja
- Duplay, Claire et Michel, « Méthode illustrée de création architecturale ». Editions du Monsieur. Paris, 1982.
- Denis Berthelot (Dir) « territoire méditerranéens ; les centres anciens dans la structuration des territoires métropolisés
- C.Site « l'art de bâtir les villes, l'urbanisme de ses fondements artistiques » Edition du Seuil. Paris,1996.
- Extrait de l'introduction de l'ouvrage de Gustavo Giovanoni, « l'urbanisme face aux villes anciennes ». Editions du Seuil, Mai 1998.
- Site, Camillo. L'art de bâtir les villes. Paris. Edition de seuil 199

ALDO Rossi. L'architecture de la ville. Suisse : Edition infolie, 2001

Johanne Brochu. Thèse présentée à la faculté des études supérieures de Montréal en vue de l'obtention du grade de PHD en Aménagement option : histoire et théories, « la conservation du patrimoine urbain, catalysateur du renouvellement des pratiques urbanistiques une réflexion théorique sur l'appropriation de la notion de patrimoine urbain et l'urbanisme » 2010

Gustavo Giovannoni, « l'urbanisme face aux villes anciennes » Amélie Pétita et Claire Tandille Jean-Marc Mandosis, Paris Editions du Seuil, 1998

[www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=5101](http://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=5101)

Dictionnaire LAROUSSE

Mémoire de magister « la basilique Saint Augustin et ses abords à Annaba » de Mr AOUCHAL Hocine

[Www.culture.gouv.fr/thematique/monuments-historiques-sites-patrimoniaux-remarquables/presentation/monuments-historiques](http://www.culture.gouv.fr/thematique/monuments-historiques-sites-patrimoniaux-remarquables/presentation/monuments-historiques)

Turgeon Laurier et al, « espaces de l'identité », Laval, 1997, les presses de l'université Laval,

DEKOUMI Djamel, « pour une nouvelle politique de conservation de l'environnement historique bâti Algérien » cas de Constantine, thèse doctorat en architecture, Constantine, université Mentouri Constantine, 2007,

BLEYON Jean-Benoît, « l'urbanisme et la protection des sites » : la sauvegarde du patrimoine architectural urbain, Paris, 1979, ED. Librairie générale de droit et de jurisprudence.

Dictionnaire le Littré

Mazri Benarioua Moun : « la culture en tant que fait urbain-lecture sur les indicateurs de développement culturel. Cas du secteur sauvegardé de Constantine » mémoire de magister, Constantine 2007

[www.cultures.gouv.fr/regions/drac-Normandie/Ressources/les-ZPPAUP-et-les-AVPP](http://www.cultures.gouv.fr/regions/drac-Normandie/Ressources/les-ZPPAUP-et-les-AVPP)

Dictionnaire Grec français du Grand Anatole Bailly

Cours 2 : Théorie du projet M1 de Mr CHIALI « lire la ville »

[Https://fr.slideshare.net/saamysaami/paysage-urbain](https://fr.slideshare.net/saamysaami/paysage-urbain)

Isaac Joseph, logiques de l'espace, esprit des lieux, 2000.

<https://www.cairn.info/revue-histoire-urbaine-2001-1-page-83.htm>

Alain Corbin, L'avènement des loisirs, Paris, Aubier, 1995,

UNESCO : Méthode d'analyse morphologique des tissus urbains traditionnels

Requalification des vides urbains de la basse Casbah d'Alger et revalorisation du bastion 23, BOUDALIA N.2015,2016 DENISE, Audrey et HUBERT, Marie .2009. Les friches industrielles, un potentiel foncier pour la ville-Essai de classification dans le département des Yvelines. Paris : Institut d'urbanisme de Paris, 2009

LEGUAY, Jean Pierre. 2009. Terres urbaines, places, jardins et terres incultes dans la ville au moyen âge

- Requalification des friches urbaines : quelles perspectives en région Centre-Val de Loire – PDF
- Mémoire de Magister option : Fait urbains : thèmes : Approche des espaces publics urbains : cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli. Par Mr. AMIRECHE Toufik 2012. P 07
- Extrait d'article, PAQUOT, Thierry. L'espace public. Paris, la découverte, collection repères, 2009, 125 pages. Disponible sur : [http : cybergeo.revues.org/23242](http://cybergeo.revues.org/23242)
- Mémoire de Master « la réappropriation des vides urbain de la haute Casbah », NEGGADI Mansour et BOUHEDDADJ Ahmed Badr 2016-2017
- Loi 98-04 du 20 safar 1419 correspondant au 15juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel
- BARRIERS Philippe, « histoire et mémoire de la seconde guerre mondiale » : Grenoble en ses après-guerre (1944-1964), Grenoble, 2004, PUG,
- COUCHAERE Marie-Josée, « le développement de la mémoire » : outils pour une mémoire dynamisée, Issy-les Moulineaux, 2001, ESF éditeur,
- Mémoire de magister « Basilique de Saint Augustin et ses abords à Annaba », AOUCAL Hocine
- COUCHAERE Marie-Josée, « le développement de la mémoire » : outils pour une mémoire dynamisée, Issy-les-Moulineaux,2001, ESF éditeur,
- Canal architecture ; construire réversible
- Séminaire bâtiment durable\économie circulaire et réversibilité des bâtiments, Bruxelles environnement, 9juin 2017 [www.hls-dss.ch/textes/f/F8260.php](http://www.hls-dss.ch/textes/f/F8260.php)
- Dictionnaire multilingue de l'aménagement de l'espace, Henri-Jean Calsat, conseil International de langue française, presses Universitaires de France, 1993
- Saouma-Foreo, Galia, réunion d'expert sur l'authenticité et l'intégrité dans un contexte africain, Grand Zimbabwe, Zimbabwe, 16-29 mai 2000 <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001225/122598mo.pdf>
- BOITO, Camillo. Conserver ou restaurer, les dilemmes du patrimoine. Besanson : Edition de l'imprimeur,2000
- OULEBSIR.Nabila.les usages du patrimoine, monuments, musées et politique coloniale en Algérie. Paris : Edition de la maison des sciences de l'homme, 2004.préface de D. Nordman
- BERTLAND, Louis,1897, la fin du classicisme et le retour à l'antique sans la seconde moitié de XVIII siècle et les premières années du XIX en France, Paris, Hachette ;1899, le sang de races, Paris, Ollendenff
- Mémoire de master : « la mise en valeur du patrimoine bâti à travers ses abords » Yasmine KARA ZAITRI 2014-2015
- Kouider METAYER, Oran la ville la plus fortifié de la méditerranée
- René Lespès, « Oran étude de géographie et d'histoire urbaines » Paris, Alcan, 1938,509 pages,18 planches,25 plans et graphiques.
- [www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=5101](http://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=5101)

[Www.culture.gouv.fr\thematique\monuments-historiques-sites-patrimoniaux-remarquables\presentation\monuments-historiques](http://www.culture.gouv.fr/thematique/monuments-historiques-sites-patrimoniaux-remarquables/presentation/monuments-historiques)

[www.cultures.gouv.fr/regions/drac-Normandie/Ressources/les-ZPPAUP-et-les-AVPP](http://www.cultures.gouv.fr/regions/drac-Normandie/Ressources/les-ZPPAUP-et-les-AVPP)

[Https://fr.slideshare.net/saamysaami/paysage-urbain](https://fr.slideshare.net/saamysaami/paysage-urbain)

# **ANNEXE**



Vue à partir de l'accès venant de la place d'arme



Vue du côté nord est



Vue à partir de l'ascenseur urbain venant du parking



Vue sur le côté des fouilles archéologiques





Vues sur les placettes d'aboutissement donnant sur la mer





Vue à partir du nord est



Vues sur l'accès du côté est



Vue à partir de la passerelle en dessus du parking (côté sud)



Vue à partir de l'accès venant de la place d'arme (centre-ville)



Vue à partir de la placette d'aboutissement de la promenade de Létang



Vue sur l'ensemble du projet avec la mer



Vue nocturne du projet 1



Vue nocturne du projet 2



Vue nocturne du projet 3



Vue sur le hall de rencontre du côté sud



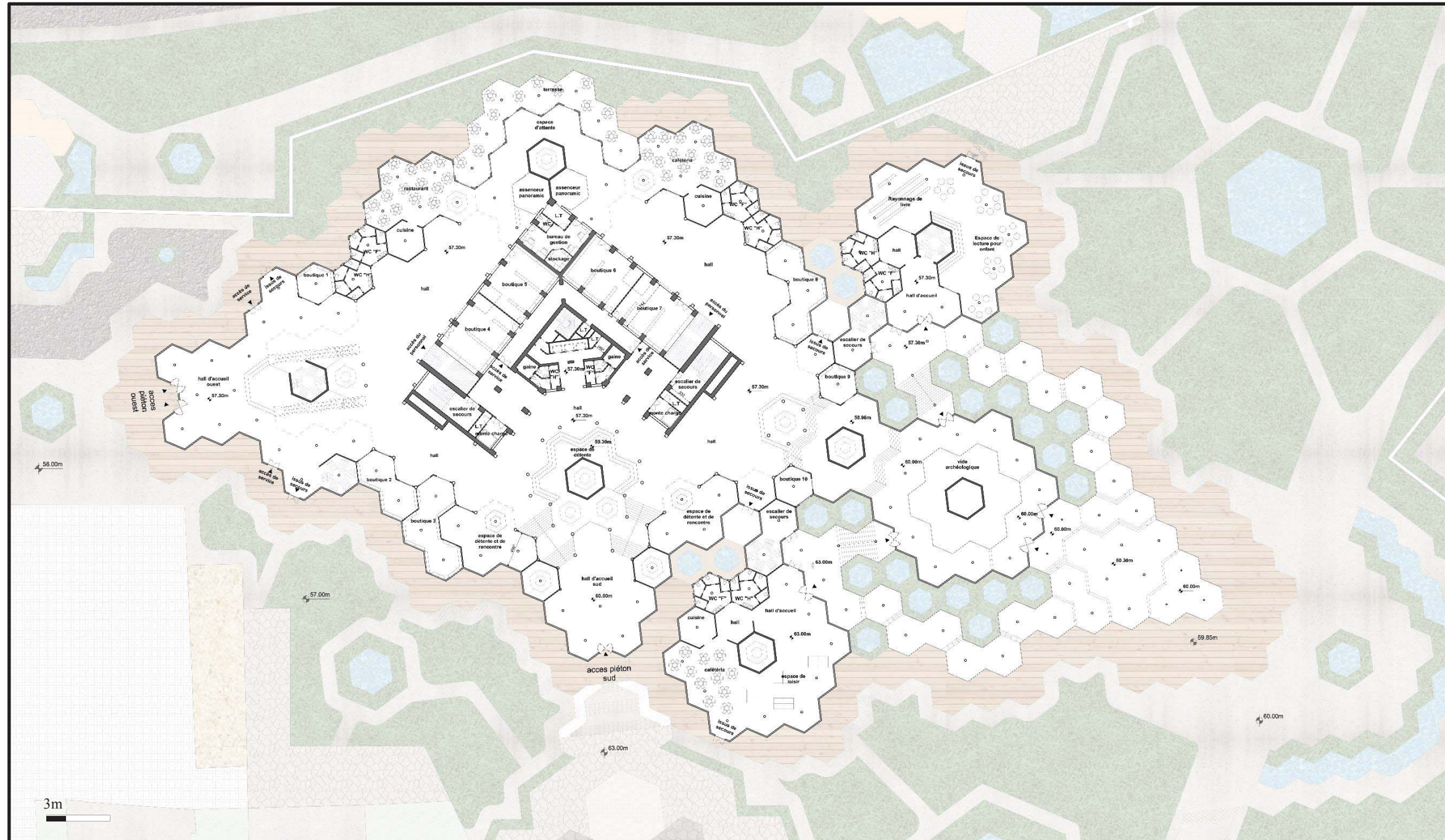
# Le complexe muséal de Rozalcasar (Sidi El Houari Oran)



Master plan



# Le complexe muséal de Rozalcasar (Sidi El Houari Oran)



Plan du niveau « 1 »





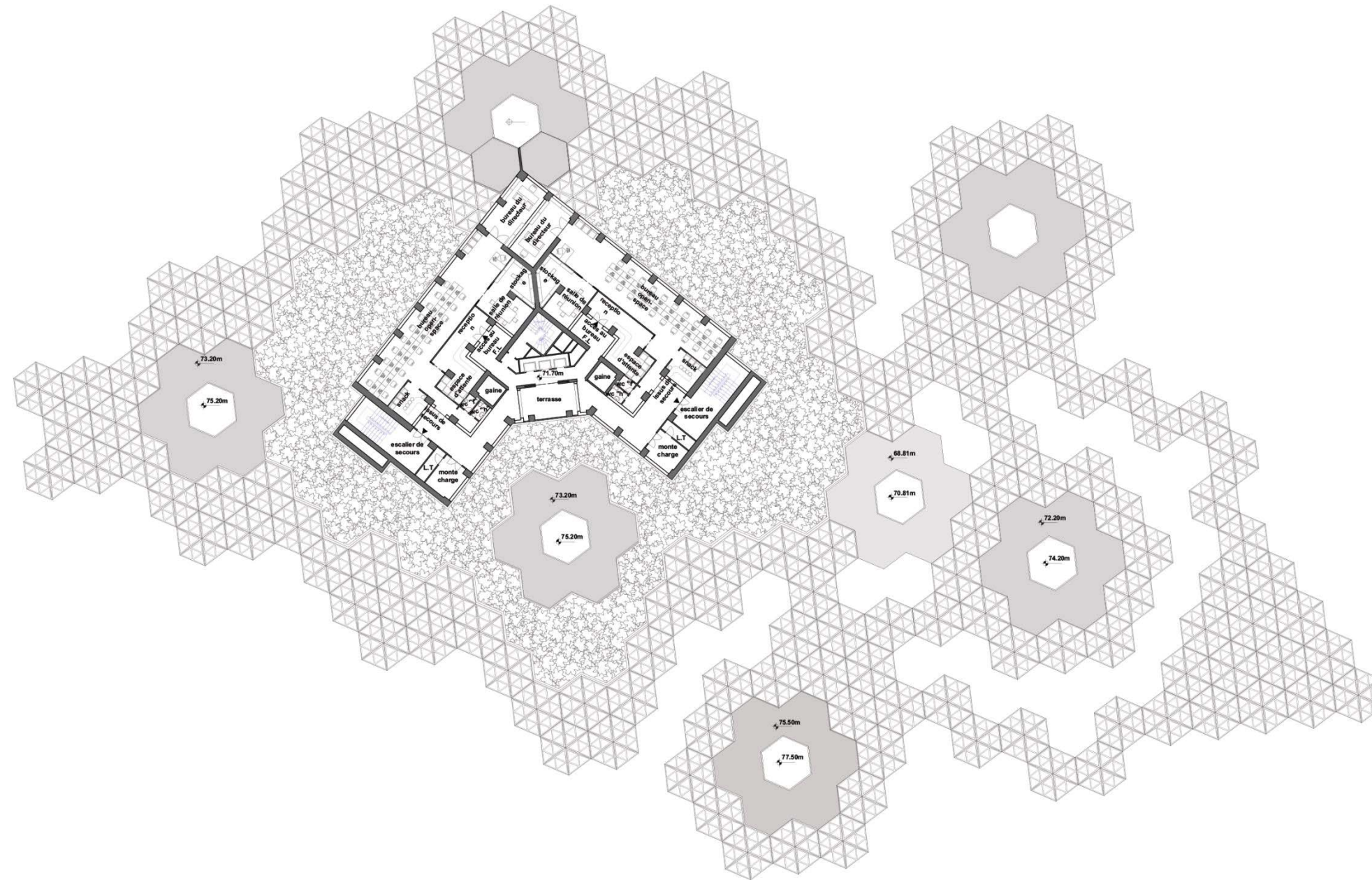








# Le complexe muséal de Rozalcasar (Sidi El Houari Oran)

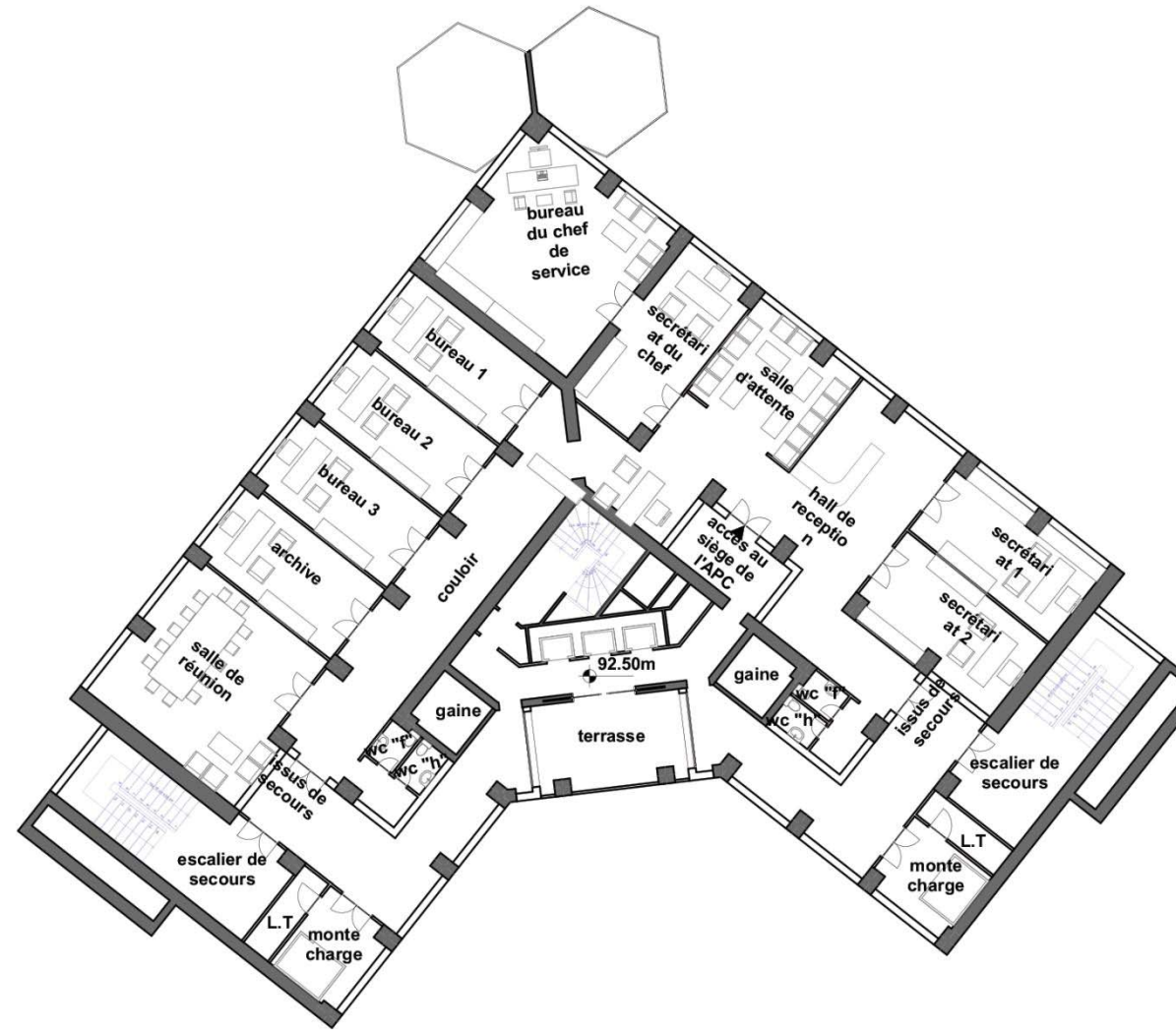


Plan du niveau « 5-9 »

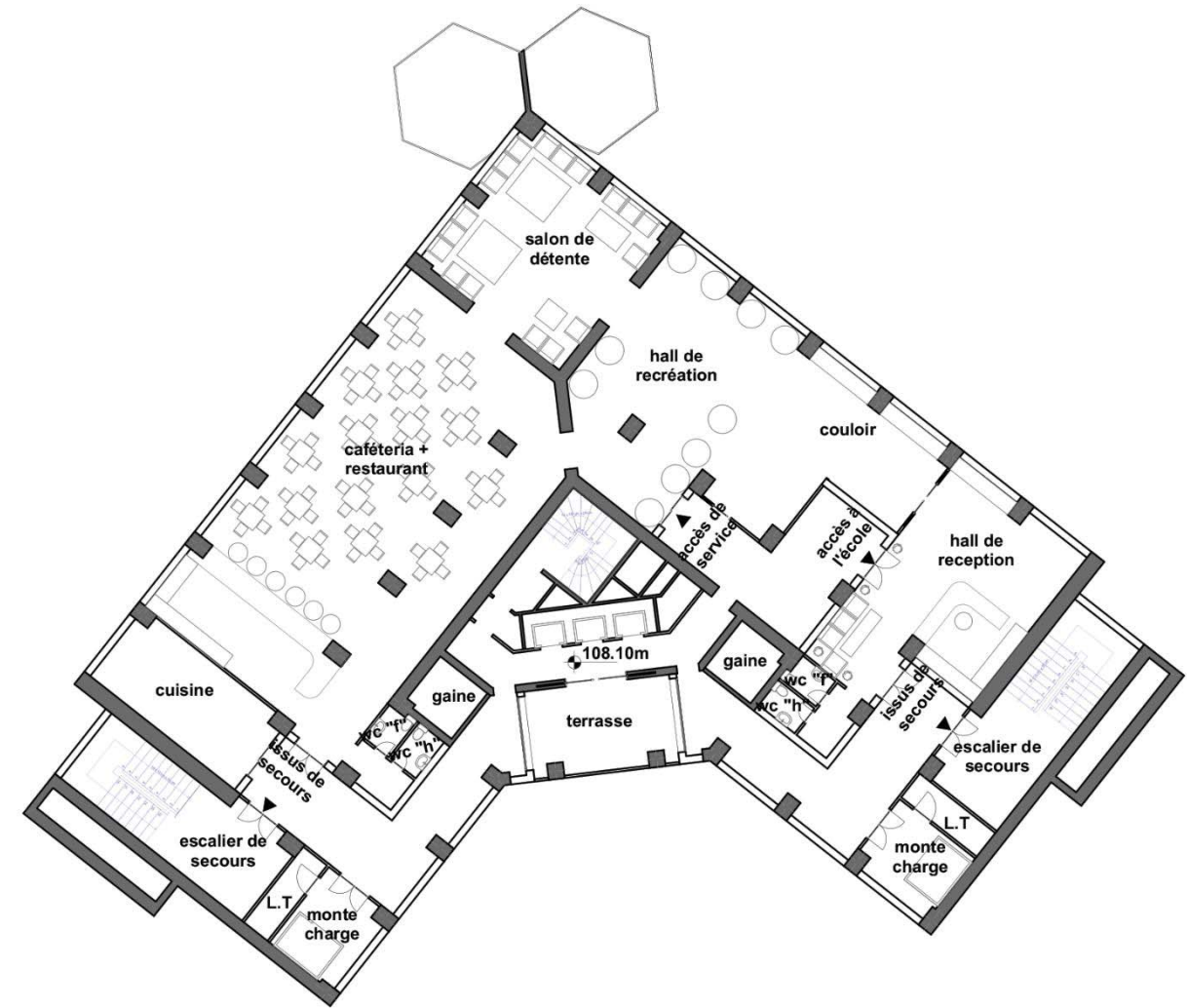
3m



# Le complexe muséal de Rozalcasar (Sidi El Houari Oran)



Plan du niveau « 10-14 »



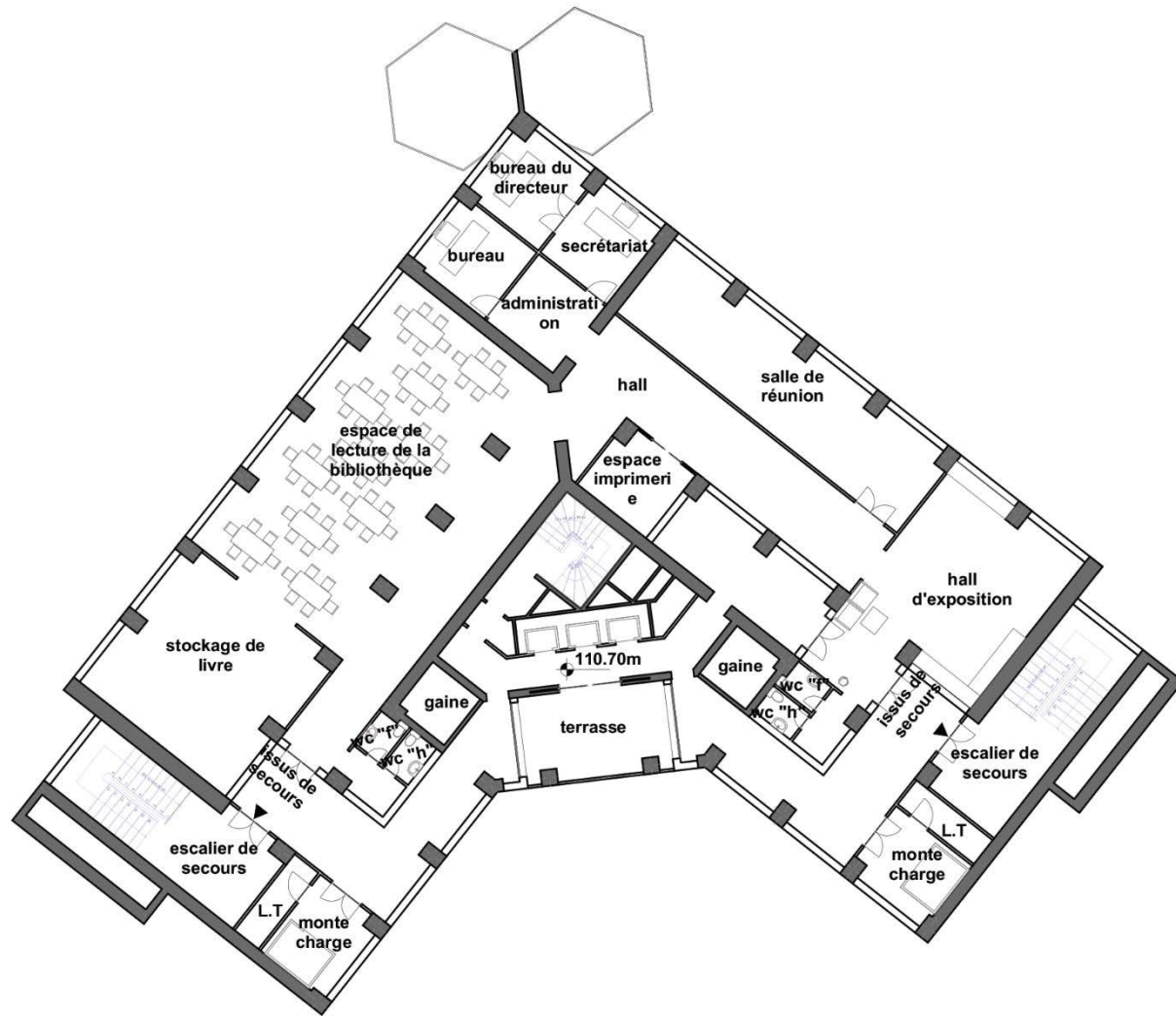
Plan du niveau « 15 »

3m

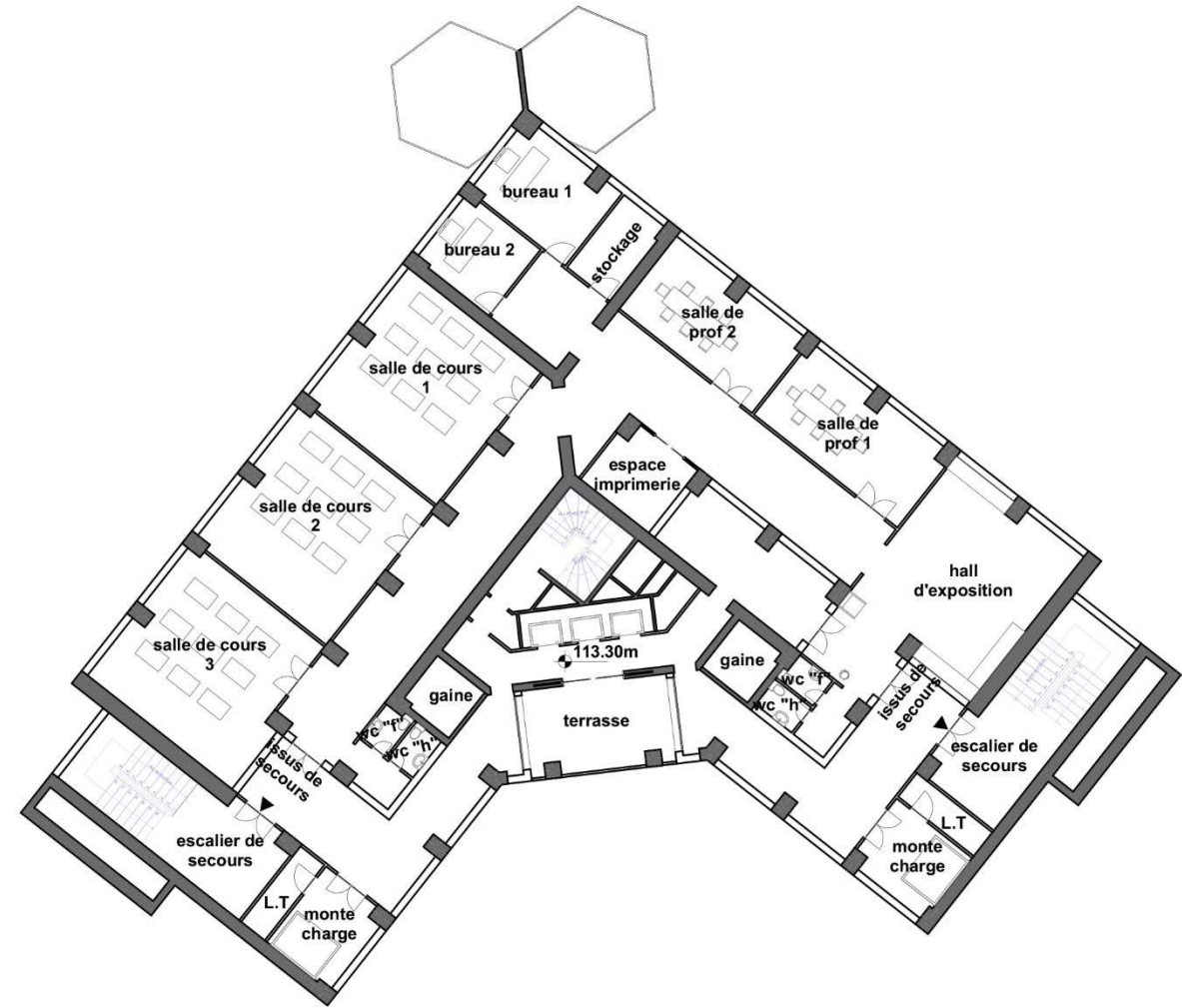




# Le complexe muséal de Rozalcasar (Sidi El Houari Oran)



Plan du niveau « 16 »

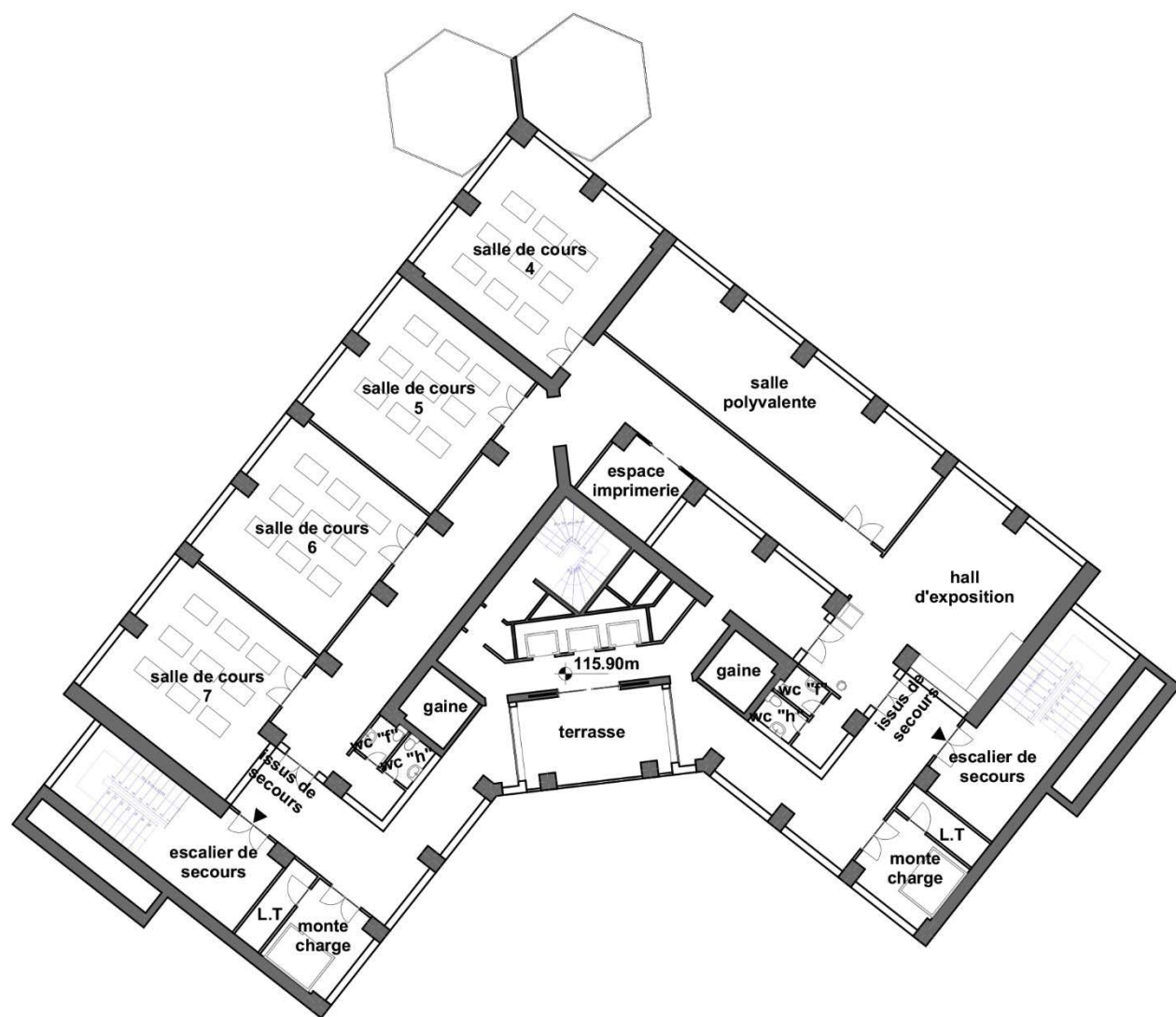


Plan du niveau « 17 »

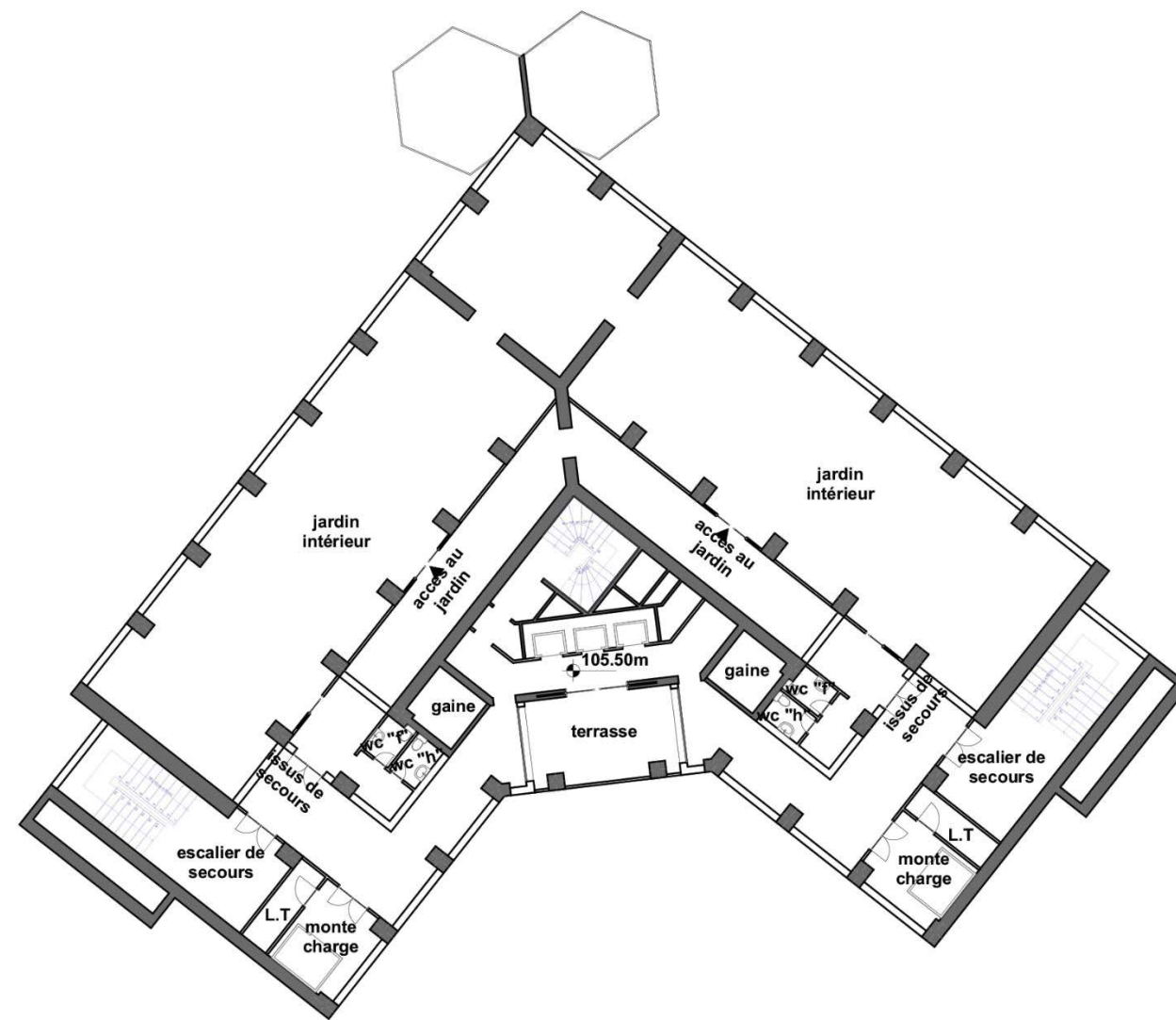




# Le complexe muséal de Rozalcasar (Sidi El Houari Oran)



Plan du niveau « 18 »



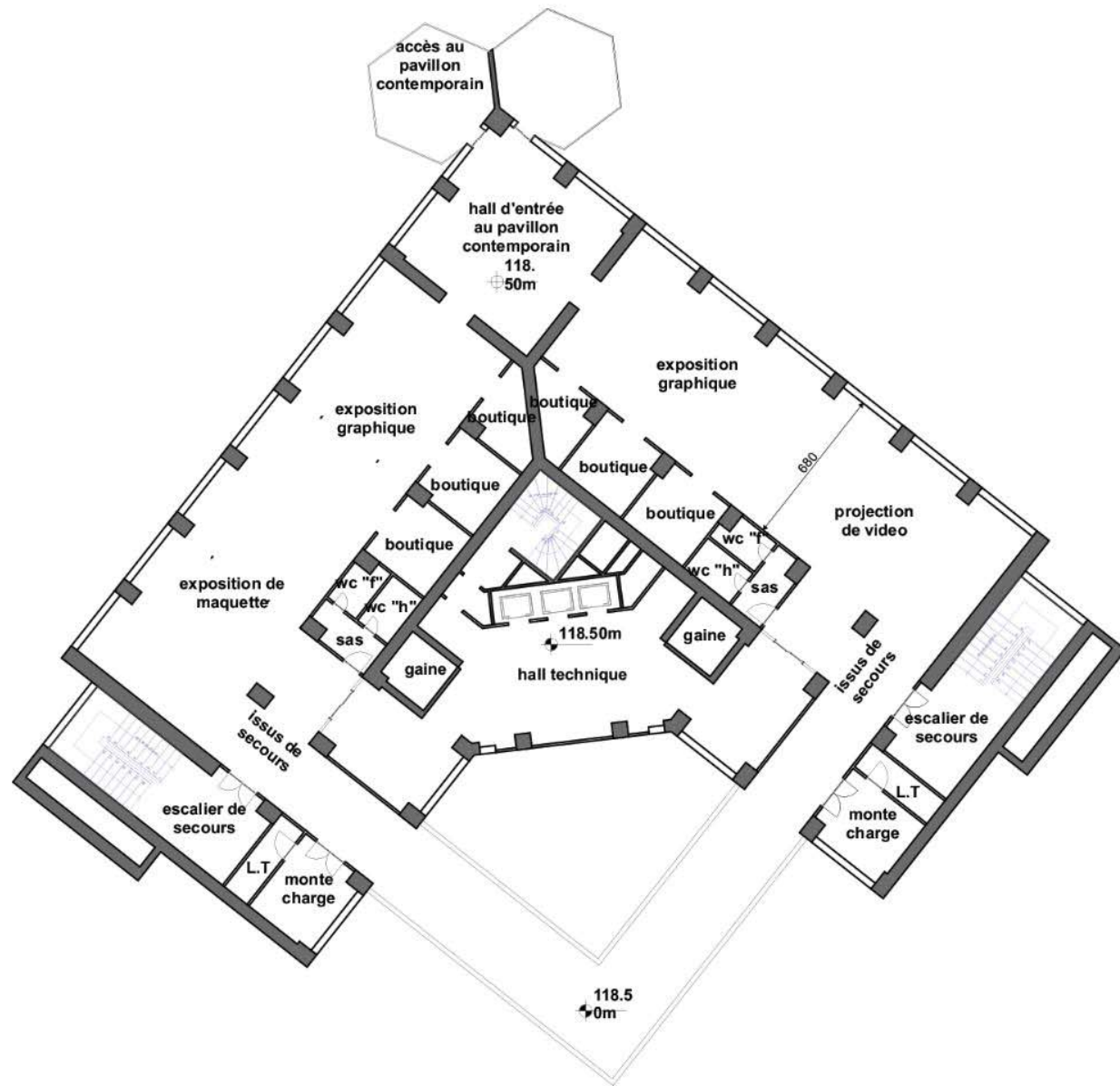
Plan du niveau « 19 »

3m



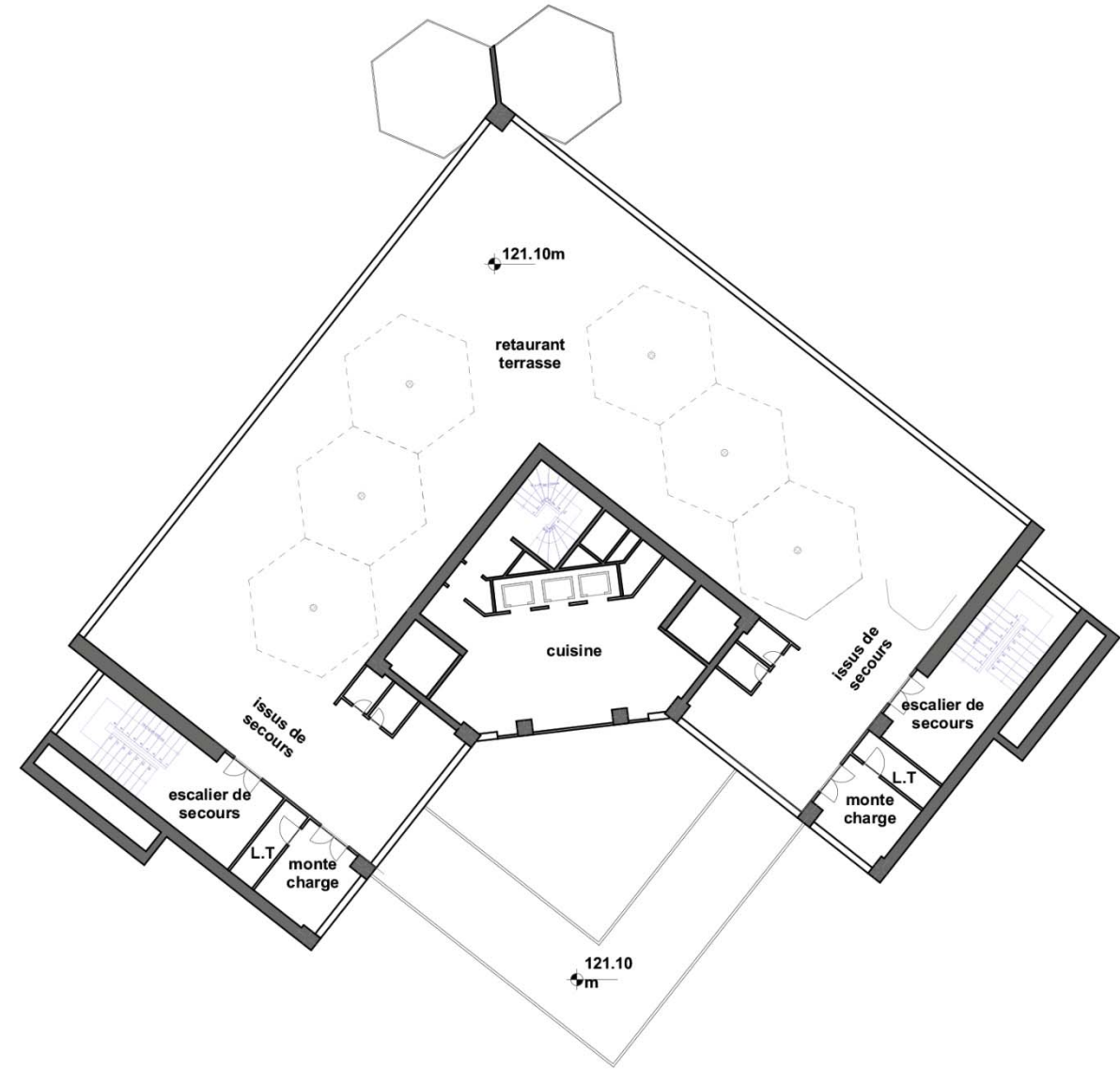


# Le complexe muséal de Rozalcasar (Sidi El Houari Oran)



Plan du niveau « 20 »

3m



Plan du niveau « 21 »

